● TEMPÊTE SUR LA COOPÉRATION ENTRE LA FRANCE ET L'AFRIQUE – Page 4

N° 436 - 37e année — JUILLET 1990

LE MONDE diplomatique

32 pages - 17 F

Algérie : 10 DA · DOM : 22 F · Belgique : 110 FB · Canada : 3,50 $ C · C.-d'Iv. : 1 315 F CFA · Espagne : 350 PTA · USA (N.Y.) : 2,75 $ US · USA (others) : 2,95 $ US · Roy.-Uni : 1,75 £ · Italie : 4 000 lires · Luxembourg : 110 FL · Maroc : 20,00 DH · P.-Bas : 6,00 FL · RFA : 5,50 DM · Sénég. : 1 275 F CFA · Suisse : 4,20 FS · Tunisie : 2 100 m

Abonnements : voir tarif page 16

Publication mensuelle – 5, rue Antoine-Bourdelle, 75501 Paris Cedex 15

Le football est la guerre

Page 7

Du rideau de fer au mur d'argent

Par CLAUDE JULIEN

« *LORSQUE les sociétés qui vont sortir du communisme commenceront à se décomposer, vous n'échapperez pas à l'odeur de putréfaction.* » Voilà deux ans déjà – bien avant les bouleversements du second semestre 1989 – que s'exprimait ainsi un haut responsable soviétique. Aucune trace de cynisme dans son propos : le ton d'une froide évidence. Bien entendu, il savait que l'URSS elle-même n'échapperait pas à cette décomposition.

Le phénomène annoncé se déroule sous nos yeux, s'amplifie de mois en mois, atteignant chaque parcelle du territoire soviétique. Comme prévu, les aspirations nationales trop longtemps étouffées se mêlent aux frustrations culturelles, religieuses et sociales en un mélange explosif qui sape le pouvoir de Moscou et exacerbe les tensions à l'intérieur de chacune des quinze Républiques fédérées. L'attention générale se concentre sur les plus spectaculaires manifestations de crise, qu'elles soient ou non accompagnées de violences. Mais l'instabilité n'est pas moins grande dans les Républiques qui n'ont pas encore eu les honneurs des premières pages des journaux : des incidents mineurs, localisés, mais presque quotidiens, témoignent d'une dangereuse effervescence.

En Europe de l'Est, les remous ont pris une ampleur exceptionnelle dans le cas extrême de la Roumanie : une véritable démocratie ne peut s'édifier sur un scrutin douteux qui a conduit à la sauvage répression de la mi-juin. En Bulgarie, la majorité parlementaire obtenue par les communistes porte en germe des contradictions dont nul ne peut assurer qu'elles resteront pacifiques. En Pologne, demandait-on voilà plusieurs mois, verra-t-on une grève, attisée par les communistes, secouer le pouvoir de Solidarnosc ? Cette prévision, que d'aucuns jugeaient indécente, s'est réalisée dans un très bref délai. D'autres épreuves attendent les Polonais : dans tous les pays de l'Est, pénuries alimentaires et flambées des prix assombrissent la vie de chaque jour. Quiconque en trouve les moyens parcourt de longues distances pour s'approvisionner dans les supermarchés de Berlin-Ouest et rentre chez lui pour revendre les marchandises en faisant sauter l'anse du panier. Venant surtout de Roumanie, mais aussi de Pologne, de Bulgarie et même d'URSS, des milliers de réfugiés affluent dans l'ex-RDA : son délabrement économique inquiète les Allemands de l'Ouest, mais pour d'autres elle fait figure de pays de Cocagne, de véritable port du salut. « *Déjà nous vivons mieux* », dit une femme pauvrement installée avec les dix membres de sa famille dans le camp de transit improvisé à la gare de Lichtenberg, à Berlin-Est (1).



WASSILY KANDINSKY (1922)

L'attraction exercée par l'Allemagne de l'Est s'est encore renforcée après la signature, le 18 mai, du traité qui organise l'union économique et monétaire des deux Etats allemands. Négocié dans un délai record (un mois, à peine), cet accord – contrairement aux pratiques habituelles de la CEE – ne prévoit pas de prudentes étapes de transition. Ecartant tout schéma d'intégration progressive, il a fixé au 2 juillet, pour l'essentiel, la fusion des deux systèmes économiques.

Entreprise incertaine, pari plein de risques ? C'est bien ce que pensaient les milieux financiers ouest-allemands. L'échange d'un mark de l'Est contre un mark de l'Ouest leur paraissait absurde et dangereux. Pour s'y opposer, ils ne manquaient pas de solides arguments techniques. Mais ils ont fini par s'incliner devant l'objectif politique auquel, sans trop de remords, ils ont sacrifié la rigueur économique dont, ailleurs, ils se font les gardiens intransigeants *(voir page 12 l'article de Bernard Cassen)*.

Ce traité d'union monétaire entre les deux Allemagnes déclenche un « *bouleversement révolutionnaire* » qui, bien entendu, « *soulève des peurs* » car, écrit la *Stuttgarter Zeitung* (2), il « *ébranlera le pays, obligera les habitants de la République fédérale à faire des sacrifices, réduira de nombreux habitants de la RDA au chômage et les insécurisera, malgré toutes les garanties sociales* ». Tant et si bien que, ajoute le journal, un tel traité « *serait irresponsable s'il n'était inéluctable* »...

Le gouvernement de Bonn se garde bien de manifester la même audace dès lors qu'il s'agit de l'union monétaire européenne. Au nom de l'orthodoxie financière, la RFA pose alors des conditions draconiennes. Les accepter serait soumettre le politique à l'économique, subordonner l'élu, pourtant légitimé par le suffrage universel, au banquier qui ne possède d'autre légitimité que celle, fort peu démocratique, de l'argent. L'union européenne, elle, n'a pourtant rien d' « *irresponsable* », et les discours publics s'accordent à la déclarer « *inéluctable* ». Mais sans doute, aux yeux du chancelier Kohl, ne justifie-t-elle pas les « *sacrifices* » consentis sur l'autel de la patrie allemande.

(Lire la suite page 11.)

(1) « The Eastern El Dorado, Refugees Flood the GDR », *Newsweek*, 18 juin 1990. Voir aussi *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 18 mai 1990, et *Süddeutsche Zeitung*, 21 mai 1990.

(2) *Stuttgarter Zeitung*, 19 mai 1990.

L'extrême droite sur les ruines d'une gauche sans projet

Conscient des risques, électoraux notamment, que présente la politique du gouvernement, M. François Mitterrand vient d'insister sur la nécessité de mieux traduire en actes les idéaux de justice sociale. Tout en rejetant sur les partis conservateurs la responsabilité de la très forte poussée de l'extrême droite, il sait parfaitement que les inégalités, (qui ne se résument pas aux statistiques de revenus) et les difficultés d'être (qui ne se traduisent pas par le seul racisme) sont porteuses de nuées inquiétantes. Mais la « logique » des grands équilibres, la frénésie de la concurrence, le culte de la réussite individuelle au détriment de la solidarité, la mort de tout projet de transformation de la société, ne prédisposent en rien les citoyens à protéger la démocratie d'un dangereux effritement.

Par CHRISTIAN DE BRIE

TÉTANISÉE, la France assiste impuissante à l'implosion successive et accélérée des grands partis qui, depuis des décennies, assuraient la représentation des forces sociales et des familles politiques composant la communauté nationale. Tour à tour, communistes du PCF, conservateurs modérés regroupés au sein de l'UDF, RPR héritiers du gaullisme et sociaux-démocrates du Parti socialiste subissent le même sort : appareils sevrés de militants, coupés de leur base électorale, responsables accaparés par les luttes internes, déchirés entre factions rivales, incapables de proposer des projets politiques cohérents, clairement différenciés et identifiables.

Parce que la représentation pluraliste est une condition nécessaire de la démocratie, l'incapacité des partis à assumer ce rôle menace le fonctionnement des institutions républicaines auxquelles l'immense majorité des citoyens sont fondamentalement attachés. Si l'évolution se poursuit, ils risquent de se retrouver un jour enfermés dans le piège d'une confrontation ne laissant face à face que deux fronts du refus : refus du « système », incarné par le Front national (FN) ; refus du Front national par le conglomérat hétéroclite d'un quelconque Front républicain, laissant sur la touche une majorité d'abstentionnistes. Or l'expérience a amplement montré – lors des élections législatives de 1988 comme des partielles de Dreux ou de Villeurbanne – que l'abstention profite surtout au Front national, qui réalise ses meilleurs scores là où la participation est la plus faible (1).

Préparant cette situation, une pesante torpeur envahit la scène politique, périodiquement secouée par les convulsions partisanes, les résultats de scrutins venant rappeler la progression de l'extrême droite, la banalisation des propos et des actes xénophobes et antisémites.

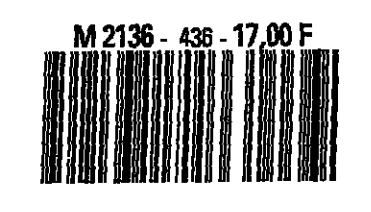
Dérisoire apparaît le jeu de mistigri par lequel chacun se défausse de la responsabilité d'avoir enfanté le « phénomène Le Pen ».

(Lire la suite page 13.)

(1) Au premier tour des élections législatives de juin 1988, dans les vingt circonscriptions ayant connu les taux de participation les plus élevés, les scores du FN furent nettement inférieurs à sa moyenne nationale. Inversement, dans les vingt circonscriptions où la participation fut la plus faible, il réalisa des scores nettement supérieurs à sa moyenne nationale.

DANS CE NUMERO : Deux poids, deux mesures

Lire le sommaire détaillé page 32.


M 2136 - 436 - 17,00 F

Internationalisme, ou contrerévolution ?

A propos de l'évolution de l'URSS, M. Georges Gastaud, professeur de philosophie, militant communiste, nous livre cette réflexion :

Après le contre-Stalingrad soft de cet hiver en Europe de l'Est, la contre-révolution d'Octobre est annoncée à Moscou. Exploitant la situation de double pouvoir récemment créée, les forces anticommunistes font bloc derrière l'aventurier Eltsine qui jure d'aller « *jusqu'au bout* » dans sa lutte pour la « *propriété privée* » et l'« *économie de marché pure* » (1). Les communistes soviétiques ne peuvent guère compter, pour s'opposer à la restauration capitaliste, sur MM. Gorbatchev et Abalkine dont les incessants délestages idéologiques, politiques et économiques ont ouvert la voie à la contre révolution. Ceux qui s'enthousiasment pour le déclin du drapeau rouge à Leningrad devraient cependant réfléchir aux conséquences avant d'applaudir. Le démantèlement éventuel de l'URSS peut-il déboucher sur autre chose que la libanisation d'un continent ? L'« opposition démocrate » pourra-t-elle exproprier un peuple sans dictature anti-ouvrière féroce ? Faut-il se réjouir, en période de crise capitaliste, de guerre économique, d'agonie de l'Afrique, d'une régression historique vers la vieille hégémonie des bourgeoisies égoïstes ? Qui d'autre que les frères ennemis du fascisme et de l'intégrisme tire et tirera profit de la dislocation du premier Etat socialiste multinational ? Les marxistes ont désormais le devoir d'analyser d'après leur principe la situation historique et de rechercher l'*issue révolutionnaire à la crise de la* révolution.

Pour cela il faut d'abord décoder la « novlangue » gorbatchévienne qui, faute d'agir sur les choses, inverse le sens des mots. Faut-il nommer « fin des blocs » la dissolution du bloc socialiste, « maison commune » la recolonisation de l'Est, « détente » la reconstitution du reich capitaliste, « démocratisation » (pour qui ?) l'extension à la RDA des *Berufsverbote* (interdictions professionnelles), la persécution des communistes tchèques, le retour de la Contra à Managua, la dictature affameuse du FMI en Pologne, la remontée de l'antisémitisme à Budapest et à Berlin ?

Il faut, d'autre part, comprendre les causes de la grave défaite du mouvement ouvrier. Dans un texte prophétique de l'*Idéologie allemande* (2), Marx, associant communisme et mondialisme, soulignait le caractère contradictoire du « communisme local » : « *Toute extension des échanges abolirait le communisme local* », annonçait-il. Certes, l'impérialisme, ce redéploiement planétaire de l'antagonisme capital-travail, a pour un temps compliqué les conditions de la révolution mondiale en instituant un capitalisme à plusieurs vitesses. La social-démocratie, en isolant la révolution russe de l'ouvrier occidental, a indirectement favorisé la dégénérescence bureaucratique du socialisme, le rattrapage étatique se substituant peu à peu au *dépassement*, nécessairement international, du capitalisme. Par la course aux armements et l'endettement, l'Ouest a largement épuisé l'énergie révolutionnaire *initiale. Alors que le capitalisme* « craque » spectaculairement en Afrique, l'affaissement du socialisme est très directement lié au développement du réformisme dans le mouvement com*muniste, à la fragilisation de ses* défenses immunitaires à l'Ouest (eurocommunisme) puis à l'Est (« nouvelle pensée »).

En effet, si M. Gorbatchev a raison de « remondialiser » la politique, la « priorité » qu'il accorde aux « valeurs universelles » sur la lutte des classes prive ce mondialisme de toute base sociale claire. Le mondialisme, c'est d'abord la mondialisation des contradictions sociales et cela rend non pas *moins* mais *plus* moderne l'internationalisme prolétarien. Le capitalisme ne s'y trompe pas qui organise la réunification de la civilisation en fonction de ses intérêts de classe. La nouvelle pensée selon laquelle l'élimination du danger nucléaire passe par une convergence des deux systèmes sociaux occulte le fait que l'« exterminisme » nucléaire, de Hiroshima à l'IDS, est continuation de la politique impérialiste par d'autres moyens, ceux du chantage nucléaire à la mort de l'humanité (« *Plutôt morts que rouges* »). Au lieu de voir dans l'anti-exterminisme spontané des peuples une occasion pour isoler l'impérialisme, les adeptes du « nouveau mode de pensée » s'imaginent troquer la révolution contre la paix au risque de perdre sur les deux tableaux – car la paix n'a rien de commun avec l'*apeasement* de sinistre mémoire (3).

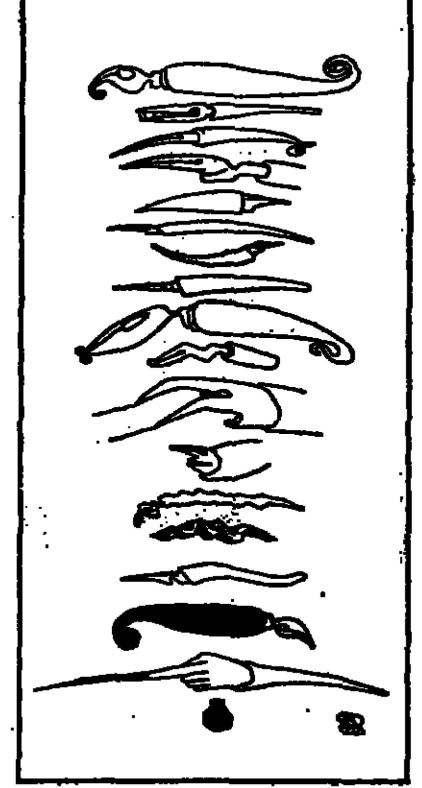
Ces quelques lignes suffiront à classer leur auteur, novlangue oblige, parmi les « conservateurs » obtus. Mais conservateurs de quoi ? Non pas certes des prébendes bureaucratiques que seule l'organisation des travailleurs « en bas » peut détruire. Conservateurs ici et à l'Est des acquis des luttes ? Certes oui, car qui ne sait pas défendre les conquêtes ne peut évidemment pas en faire de nouvelles. Or c'est le monde actuel, et pas seulement la « pensée », qu'il s'agit de changer ! Et la question véritable n'est donc pas « rénovateurs » ou « conservateurs » (en classant les groupes ainsi, Gorbatchev fait depuis le début le jeu d'Eltsine) mais de conserver, de rénover pour aller vers le *plus de communisme*, le *moins* de bureaucratie et de capitalisme (...).

(1) Boris Eltsine, *Jusqu'au bout*, Calmann-Lévy, Paris, 1990.

(2) *L'Idéologie allemande*, Messidor-Essentiel, Paris, 1982, remarque p.95.

(3) J'ai développé ces thèmes dans « Matérialisme et exterminisme », *la Pensée*, n° 269, mai-juin 1969.

COURRIER DES LECTEURS



L'Est à l'heure du bilan

Sur proposition de M. Henri Royo, de Nîmes, nous avons publié dans notre numéro de mai 1990 le texte « prémonitoire » d'une chanson de Jean Ferrat. Ce qui inspire à M. J.-L. Steinberg, de Paris, cette réflexion :

S'ils veulent encore se battre pour un idéal de liberté et de justice sociale, J. Ferrat, G. Marchais et les autres feraient bien de faire leur examen de conscience plutôt que de se décharger de leur aveuglement sur les Soviétiques. Ce *n'est tout de même pas* la faute des staliniens de l'Est si le PCF a mis vingt ans pour finalement admettre qu'il avait bien eu communication en 1956 du fameux rapport de Khrouchtchev sur les crimes de Staline. Et, plus récemment, ce n'est pas la faute des Soviétiques si le livre de M. R. Martelli (agrégé d'histoire et membre du comité central du PCF) intitulé *Histoire sincère du PCF, 1920-1984*, ne dit pas un mot sur les émeutes de Berlin ni sur les procès Kravchenko et D. Rousset au cours desquels des communistes français traînèrent dans la boue Mme Buber-Neumann, une communiste allemande internée au Goulag et qui en fut extraite à la suite des accords Hitler-Staline, puis remise aux SS avec son dossier de police et immédiatement déportée à Ravensbrück où elle est restée jusqu'à la Libération. Dans ce livre publié en 1984, l'écrasement de la révolution hongroise de 1956 est qualifié de « *drame hongrois* » (p. 175) ; ainsi un jeune lecteur (j'ignore l'âge de M. Royo) ne saura pas qu'il y eut intervention militaire soviétique, des morts en quantité et que des dizaines de milliers de Hongrois ont alors quitté leur pays ; le tout avec l'approbation du PCF. Dans l'*Histoire* de M. Martelli, les mots de « faute » ou d'« erreur » n'apparaissent nulle part...

« Le brûlot des extrêmes droites »

M. Jacques Marlaud, président du GRECE (Groupe de recherche et d'études pour la civilisation européenne), nous écrit après lecture de l'article de Christian de Brie « Du désordre établi à l'obsession de l'ordre nouveau », paru dans notre dossier du mois de juin.

Vous dites sur les extrêmes droites que le discours lepéniste « *puise des sources idéologiques dans les travaux du Groupe de recherche et d'études pour la civilisation européenne (GRECE), qui formalisera les bases doctrinales du « racio-élitisme »*, etc.

Une lecture, même superficielle, des nombreux articles sur la société et la culture publiés depuis dix ans dans nos revues *Nouvelle Ecole, Eléments, Etudes et Recherches*, et de divers ouvrages, laisse apparaître une critique systématique du réductionnisme biologique (racisme intellectualiste) et du rejet de l'autre pour des raisons religieuses, idéologiques ou sociales (racisme monothéiste).

Parmi les vingt-cinq principes de morale énoncés par Alain de Benoist en juillet 1977 (*les Idées à l'endroit*, éd. Hallier), on trouve celui-ci : « *Tous les hommes de qualité sont frères, n'importe la race, le pays et le temps.* »

[Dans notre esprit, les fondements de l'extrême droite ne se limitent pas au racisme sous toutes ses formes. – C.B.]

« La société salariale a besoin de valets »

M. Michel Bourguet nous adresse ses remarques à propos de l'article d'André Gorz paru dans le numéro de juin dernier (« Pourquoi la société salariale a besoin de nouveaux valets »). Il écrit notamment :

Il faut relire *le Droit à la paresse*, de Paul Lafargue, où ce fondateur du socialisme « à la française » envisage, avant 1914, la réduction considérable du temps de travail de chacun par suppression des activités socialement inutiles, reprise en charge par chacun des travaux domestiques qui le concernent, et partage du travail entre tous. On le voit, la question est ancienne et il est dommage que le culte du prolétariat (à la mode léniniste) ait étouffé cette aspiration à la réduction du travail dans la pensée socialiste.

(...) Il faut aussi traquer le travail inutile (donc contreproductif) dans certains échanges commerciaux à longue distance de produits équivalents, dans des quantités comparables : voir, à Calais, des milliers de berlines françaises qui embarquent pour l'Angleterre et des milliers de berlines anglaises qui débarquent pour la clientèle française donne une irrésistible impression de temps perdu, d'énergie perdue. Si le tunnel doit servir à ce genre d'échanges, il est lui-même, *a fortiori*, une gigantesque entreprise à occuper les gens pour rien (...).

Démographie et écologie

M. Pierre Walhain, de Bomal-sur-Ourthe, en Belgique, a lu « avec beaucoup d'intérêt » *le dossier sur la démographie publié dans* le Monde diplomatique *de mai. Il ajoute cette réflexion :*

Le nombre d'hommes que peut supporter durablement la planète ne se mesure pas seulement aux possibilités de les nourrir convenablement. Bien que l'élimination de la famine et de la sous-alimentation soit un objectif primordial, on ne peut oublier que l'espèce humaine et les espèces animales et végétales directement utilisables par elle ne sont pas les seules à habiter la planète. La sauvegarde et la restauration des équilibres écologiques ne sont pas réductibles à une question de pollutions, mais posent la question fondamentale de savoir quelle place ou *plutôt quels espaces* l'espèce humaine accepte de laisser et de restituer à la faune et à la flore sauvages pour qu'elles puissent vivre et se perpétuer dans leur milieu naturel.

La croissance démographique et économique du XIXe siècle en Europe et du XXe siècle dans l'ensemble du monde a entraîné une régression *excessive des espaces naturels* au profit de l'espace occupé par l'homme (urbanisation, agriculture et ligniculture). Cet effondrement des espaces sauvages est la cause principale de la raréfaction et de la disparition de nombreuses espèces animales et végétales. Dès lors, une réponse positive à la question écologique fondamentale posée ci-dessus n'est possible qu'avec (notamment) l'arrêt de la croissance *démographique suivi d'une diminution* de la population mondiale, pays industrialisés inclus, d'abord du fait de leur haut niveau de consommation par tête d'habitant.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY
Directeur : Claude JULIEN
Rédaction en chef :
Micheline PAUNET
Ignacio RAMONET
Rédaction : Christian DE BRIE,
Bernard CASSEN, Jacques DECORNOY,
Alain GRESH
Secrétaire de rédaction :
Solange BRAND

RÉDACTION
5, rue Antoine-Bourdelle
75501 PARIS CEDEX 015
Tél. : 42-22-20-20

Publicité : *le Monde Publicité S.A.*
Responsable : Christophe Guibeleguiet
5, rue de Monttessuy,
75007 Paris.
Tél. : 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télécopieur : 45-48-23-96

Colloques et rencontres

● EUROPE, ENJEU DE SOCIÉTÉ ? – Séminaire à Budapest, du 20 au 30 juillet, à l'initiative de l'Université de paix et avec la collaboration du Centre de recherches pour la paix de l'Académie des sciences de Hongrie. *(Renseignements : Université de paix, 4, boulevard du Nord, 5000 Namur, Belgique. Tél. : (081) 22 61 02.)*

● LES RELATIONS EST-OUEST. – Session internationale de l'Institut de droit international public et des relations internationales, du 27 août au 14 septembre à Thessalonique. *(Secrétariat de l'Institut, Megalou Alexandrou 15 & Hadji, GR 546 40 Thessalonique, Grèce. Tél. : 841 751 et 810 451.)*

● DÉSARMEMENT EN 1990, NÉGOCIATIONS, PERSPECTIVES. – Cours sur les problèmes de la paix organisé à Genève, du 27 août au 15 septembre, par l'Institut international de recherches pour la paix à Genève *(Fondation GIPRI, 34, boulevard du Pont-d'Arve, CH 1205 Genève, Suisse. Tél. : (022) 20 49 62.)*

● L'AVENIR DE L'AGRICULTURE DES PAYS DU SAHEL. – Séminaire à Montpellier, du 12 au 14 septembre, à l'initiative du Centre de *coopération internationale en recherche* agronomique pour le développement *(CIRAD, Mission économie et sociologie, Mme Nicole Fautrat, BP 5035, 34032 Montpellier Cedex. Tél. : 67 61 58 12.)*

● LES FUTURS DE L'EUROPE. – Colloque au Palais des Congrès de Paris, les 15 et 16 novembre, à l'initiative de la Fondation Europe et société. *(14, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris. Tél. (1) 45 01 55 47.)*

« LECTEURS SOLIDAIRES »

Nous avons relancé, dans le numéro d'octobre 1989, notre appel à des « lecteurs solidaires » afin de reconstituer le fonds permettant d'abonner au Monde diplomatique *des institutions ou organismes situés dans des pays qui limitent strictement les sorties de devises, ou dans des pays dont le taux de change est très défavorable.*

Depuis lors, nous avons reçu la somme de 49 947 francs. Le comité de gestion de ce fonds, constitué de Mme Claire Brisset, MM. Jacques Chonchol, Pierre de Charentenay, Achille Mbembe et Edmond Jouve, a établi une nouvelle liste de bibliothèques, de centres de recherche, d'universités, d'instituts, de groupements associatifs, d'organisations humanitaires, etc., auxquels nous avons envoyé gratuitement notre journal. A ce jour, soixante-dix-sept abonnements ont été établis : quarante en Afrique et au Proche-Orient, quatorze en Amérique latine, vingt-deux en Europe de l'Est et un en Asie.

Si vous souhaitez participer à ce mouvement de solidarité, remplissez le bulletin ci-dessous :

M. ou Mme ....

n°......, rue ....

à.......................... Code postal ....

lecteur du *Monde diplomatique* depuis ..... ans, verse par
□ chèque bancaire □ chèque postal
la somme de :
□ 250 F pour un abonnement en Afrique, au Proche-Orient ou en Europe de l'Est.
□ 340 F pour un abonnement en Amérique latine.
□ 340 F pour un abonnement en Asie.
ou de □ 50 F □ 100 F □ 200 F, destinés au fonds commun « LECTEURS SOLIDAIRES » pour un abonnement attribué par le comité chargé de gérer le fonds.

(Chèques libellés à l'ordre du *Monde diplomatique* et adressés au *Monde diplomatique*, « Lecteurs solidaires », 5, rue Antoine-Bourdelle, 75501 Paris cedex 15.)

« A DEMAIN DE GAULLE », de Régis Debray

Le connétable et le président

DE GAULLE, selon Régis Debray, n'aura jamais été aussi grand que sous Mitterrand (1). C'est un véritable hymne à l'homme de l'Appel du 18 juin, du retrait de la France de l'organisation militaire de l'OTAN, du « *Vive le Québec libre !* », de « *l'Europe de l'Atlantique à l'Oural* » et du discours de Phnom-Penh que nous propose le familier de l'Elysée de l'après-1981.

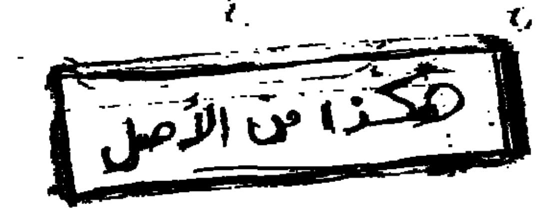
On sent bien que, selon le principe des vases communicants, plus l'auteur se désole de la conversion empressée des hiérarques socialistes au « capitalisme à visage humain » et de leur totale absence de perspective historique, plus grandit à ses yeux la dimension visionnaire de de Gaulle, ce de Gaulle qui a anticipé les grandes fractures de la veille du troisième millénaire.

On est bien loin de l'appréciation de M. François Mitterrand qui décrivait le fondateur de la Ve République comme le dernier grand homme du dix-neuvième siècle... Explicitement ou implicitement, la comparaison est d'une extrême cruauté entre le « connétable » qui « *prenait les lames de face, vent debout* » et le président actuel qui « *s'approche de biais, comptant qu'il passera entre les gouttes* ».

A demain de Gaulle est un appel à la « *résistance* », à la « *fin des arrangements* » d'un socialisme définissable, en raccourci, comme l'addition du RMI et de l'audimat, parce qu'il a « *conquis les places et perdu sa fonction* ». En bref, à l'exigence d'« *un retour au temps des principes* ». Si l'on parle principes, certains objecteront justement que, venant d'un homme auquel le Prince n'a guère, jusqu'à ce jour, ménagé ses faveurs – jusqu'à en faire un conseiller d'Etat, – le coup est rude. Et qu'il vient bien tard. Ce n'est pas pour autant que l'on récusera le sévère état des lieux de la République mitterrandienne que dresse ce brillant pamphlet.

B.C.

(1) Régis Debray, *A demain de Gaulle*, Gallimard, coll. « Le débat », Paris, 1990, 139 pages, 70 F.



CAUSES COMMUNES A LA FRONTIÈRE DU LIBERIA

La guerre civile, loin de Monrovia

PLUSIEURS mois de guerre civile au Libéria entre partisans du président Doe et de M. Charles Taylor ont provoqué à la frontière de la Côte-d'Ivoire un afflux de réfugiés qui ne se sentent pas en terre étrangère. Deux ethnies se retrouvent et nouent des pactes d'alliance reproduisant les anciens clivages. Au-delà du conflit pour la conquête du pouvoir à Monrovia, c'est la stabilité de l'Ouest ivoirien qui pourrait en être troublée.

Par MICHEL GALY *

« Officiellement tout a commencé ici le 27 décembre 1989, avec l'arrivée des premiers réfugiés », confirme le préfet ivoirien de Danané, dernière ville-frontière de l'Ouest, entourée des villages surpeuplés par l'exode libérien. Avant de se reprendre aussitôt et d'insister sur l'instabilité chronique de l'Etat voisin et la perméabilité des frontières, car les deux ethnies majeures du conflit, dan et guare, se trouvent à cheval sur les limites internationales. Ainsi le coup d'Etat manqué du général Thomas Quiwonkpa (en novembre 1985), originaire de l'ethnie dan (ou yacouba, selon la terminologie malinké), avait déjà amené à Danané des militaires et des notables libériens, dûment accueillis selon la légendaire hospitalité ivoirienne.

Le conflit actuel semble d'une tout autre ampleur : plus de 70 000 réfugiés en Côte-d'Ivoire, 100 000 en Guinée au bas mot au mois de mai ; des villes comme Sanniquellie ou Ganta ont été abandonnées par une partie de leur population après la prise de contrôle par les rebelles de M. Charles Taylor, ex-haut fonctionnaire et chef du Front national patriotique du Libéria (NPFL).

Le Libéria n'est pourtant ni l'Angola ni le Cambodge : l'analyse des formes de combat et du dualisme ethnique qui les sous-tend montre une double et contradictoire interprétation du conflit – mais n'est-ce pas le cas de toute société africaine ? L'une, la plus courante dans les médias occidentaux, pose uniquement le problème en termes de géostratégie internationale, de guérilla de conquête, d'aide américaine, ivoirienne ou kadhafiste. L'autre, plus interne et plus proche du jeu des acteurs locaux, se dessine davantage en continuité avec le substrat ancien des « guerres de lignages » (1).

Jean-François Bayart, dans sa magistrale synthèse *l'Etat en Afrique* (2), qualifie d'« *escapisme* » ce que Gilles Deleuze (3) nommerait ailleurs « *ligne de fuite* » : cette aptitude nomade, particulièrement africaine, à s'échapper des normes, territoires et institutions imposés par l'Occident, pour trouver le salut en d'autres lieux, attitudes ou valeurs en continuité avec la société précoloniale.

Sous l'impact différentiel de la colonisation, plus que féroce chez les peuples segmentaires à l'anarchie ordonnée par l'équilibre des conflits et l'absence de tout pouvoir centralisé, la société dan trouvera à plusieurs reprises son salut dans la fuite, et notamment vers le mythique Libéria.

Dès 1908, l'administration coloniale fait état de « *guerres permanentes* [en pays dan], *entraînant l'impossibilité non seulement d'administrer mais d'être en relation suivie avec ces tribus* » : les appareils militaires et administratifs ne voient dans ces frontières (tout comme aujourd'hui...) que des flux centrifuges et incontrôlables.

A ces figures de l'incompatibilité segmentaire et étatique, l'Etat colonial, puis indépendant, oppose dans une belle continuité sa logique : recensements (malgré les fausses déclarations et le labyrinthe des parentés), sédentarisation villageoise (tempérée par la fuite en brousse dans les campements), quadrillage par les « pistes stratégiques », portage, travail prestataire et forcé, recrutement militaire enfin. Ainsi pour Alain Marie (4), anthropologue de la société dan, le « *despotisme occidental* » aboutit dans l'ordre économique au « *développement forcé* », de sorte que tout rapport à l'Etat n'est désormais vécu que sur le mode du ressentiment, de la méfiance et de l'antagonisme.

Les Dan, peuple particulièrement apte de tradition aux guerres lignagères, comme des poissons dans l'eau sur leur territoire montagneux, ont tout naturellement adapté les alliances et tactiques traditionnelles à la guérilla récente ; dans les débuts, seul différait le but ultime : la conquête du pouvoir central ; par contre, des conflits éclatés on retenait les même techniques d'embuscades, menées à l'aide d'un matériel hétéroclite : armes artisanales des chasses villageoises, récupération sur l'ennemi, contrebande active de Côte-d'Ivoire ou du Burkina. Au fond, le conflit semble d'école : zone montagneuse où s'établit le *foco*, doublé d'une base arrière favorable ou complice ; guérilla diffuse culminant en prise des villes au début de la saison des pluies ; enfin, organisation d'une armée plus professionnelle. En face : incurie et démobilisation, incompétence économique, corruption et maladresse d'un régime aux abois. Manque toutefois une réelle confrontation idéologique, d'où le libre jeu des logiques ethniques et segmentaires.

Un conflit très « local »

SI l'on sait généralement que le président sergent-chef Samuel Doé est originaire de l'ethnie krahn et que la guérilla se développe en territoire gyo ou mano, les observateurs omettent bien souvent de signaler les conséquences réelles de cette dualité ethnique.

Le Libéria est dès l'origine basé sur une « première articulation » ethnique : la dualité des descendants d'afro-américains (ou *congos)* qui fonde en fait ce qui était vu dès le début par l'opinion internationale (en particulier américaine) comme un havre de paix, sur une domination ethnopolitique très inégale. « *Peau noire masques blancs* » : la formule de Franz Fanon s'applique bien aux descendants (80 000 environ aujourd'hui) des Noirs américains transformés en ethnie dominante, sur le modèle d'ailleurs des bourgeoisies créoles qui, comme dans la proche Sierra-Leone, tiennent le haut du pavé. Ethnie prenant peu à peu des caractères de caste fermée, de par ses intermariages et calquée sur le modèle américain qui faisait d'eux l'équivalent des « *évolués* » des possessions francophones, dans une opposition implicite à la « barbarie tribale » des *natives* de l'intérieur.

Le coup d'Etat sanglant du 12 avril 1980, qui coûta la vie au président William Tolbert, procède de cette revanche historique des autochtones, mais aussi de l'Intérieur sur la Côte : le conflit apparaît déjà comme une opposition géopolitique à base ethnique. Ce qui aurait pu passer comme catharsis momentanée d'une domination passée apparaîtra vite comme l'acte fondateur d'un régime établi sur la violence contre ses opposants, particulièrement méprisant des droits de l'homme et des libertés constitutionnelles. Mais aussi, comme au Gabon, au Zaïre, au Togo et autres, un régime reposant sur des hommes décidément sans qualité aux yeux des intellectuels locaux, et où le pouvoir a été usurpé par un responsable arrivé par la violence et qui ne s'y maintenait que par elle.

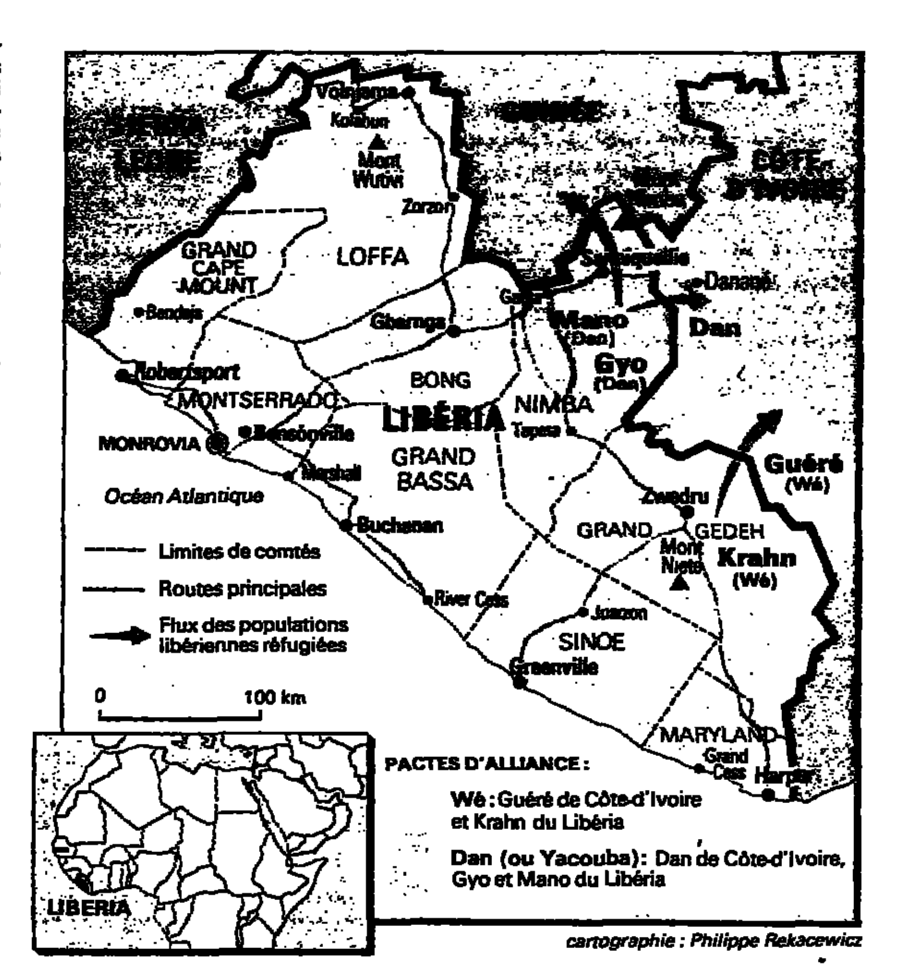
Que le président Doé soit d'ethnie krahn, d'apparence ultraminoritaire au Libéria (4 % de la population), n'indique pas d'emblée qu'il appartienne au même ensemble que les Wé ou Guéré de Côte-d'Ivoire, où réside d'ailleurs une partie de sa famille. De même chez ses adversaires, pour l'homologie Dan (Ivoiriens)-Gyo (Libéria), même ensemble ethnique situé un peu plus au Nord, à peine séparé par la frontière et qui ne doit qu'à deux contextes linguistiques différents de ne pas porter la même appellation collective. La « deuxième articulation » ethnique oppose donc les Krahn-Guéré soutenant le président Doé et les Gyo-Dan où M. Taylor recrute à l'origine ses partisans. Autour des deux blocs, d'autant plus rivaux qu'ils sont limitrophes, une coalescence d'alliés selon les meilleures traditions guerrières ; ainsi le président Doé a-t-il lancé des irréguliers adigo contre les villages du comté de Nimba ; ces derniers, musulmans liés à la Guinée et proches des Dyoula de Côte-d'Ivoire, ont à satiété ravagé et brûlé les villages dan du Libéria : jusqu'à Monrovia les lynchages anti-Madigo aboutissent à un mouvement anti-islamique en retour.

Inversement, les violences de la soldatesque officielle ont d'abord gagné bien des cœurs à la guérilla de M. Taylor, paradoxalement plus disciplinée et organisée. Mais la violence se fait vite xénophobe dans ce contexte : allogènes, Libanais et autres communautés sont en première ligne dans les événements récents en Afrique de l'Ouest.

Cela ne signifie pas que la guerre ne procède que d'oppositions ethniques. Car des alliances politiques se construisent entre différents peuples. Par la violence, ces oppositions premières sont instrumentalisées par les dirigeants à d'autres fins, mais parfois la maîtrise leur échappe : ainsi dans Monrovia, les propres troupes krahn de Doé se sont livrées, selon l'aveu du président, à d'« *irrationnelles tueries* » contre les soldats gyo et mano de l'armée officielle.

Non sans doute que M. Charles Taylor soit plus « démocrate » que le président Doé : la guerre porte une alliance interethnique au pouvoir, avec ses postes et prébendes, derniers moyens d'accès à cette « *politique du ventre* » décrite par Jean-François Bayart, sur tout le continent ; l'alternance veut que « *tout le monde mange* », sorte de droit naturel s'exerçant au pire par la violence, au mieux par un habile dosage d'ethnies et régions dans les gouvernements successifs (système houphouétiste, entre autres). Enfin dans cette Afrique décidément plurielle, le « Libéria utile », celui des riches mines de fer du mont Nimba, est celui du comté du Dan-Gyo : bloc ethnique certes, mais non sans influence économique.

Ces noms d'ethnies, longtemps effacés de l'histoire, ou flottant selon les aléas de la conquête coloniale ou des définitions erronées, sont aujourd'hui revendiqués par les intéressés et interviennent comme système d'opposition dans le cadre des Etats-nations. Les stéréotypes ethniques sont aussi instrumentalisés dans le conflit : quiconque ignore l'image terrible du guerrier yacouba, aux lèvres peintes et aux dents taillées en biseau, à la solide réputation d'anthropophage, peut bien sûr sourire à telle description ; mais il s'interdit de comprendre que les victoires se gagnent parfois dans l'imaginaire, fût-ce sur des données fantasmées. Les Guéré ne sont d'ailleurs pas en reste, leur réputation de sorcellerie étant bien établie dans les peuples proches.



DEUX ETHNIES A CHEVAL SUR LES LIMITES INTERNATIONALES.

Réfugiés-frères en Côte-d'Ivoire

LE monde « en double » de la sorcellerie est celui d'un manichéisme spontané : à qui veut les entendre, ces récits de « diables », comme on dit localement, priment dans l'imaginaire des acteurs (5).

La condamnation, en juin 1989, du ministre de l'intérieur libérien, le général Gray Allison, pour meurtre rituel (la victime décapitée et son cœur arraché) révéla récemment au grand jour des pratiques courantes, et jusqu'au sommet de l'Etat, fût-ce sous des formes plus anodines au moment des élections, remaniements ou... putschs projetés.

A la suite des tonitrantes dénonciations de M. Samuel Doé contre ses voisins, la Côte-d'Ivoire a officiellement adopté un profil bas et une attitude quelque peu ambigüe à l'égard des réfugiés.

Les trois premiers mois marquent à la fois une phase d'attentisme et d'impuissance de l'Etat, obligé de faire appel à l'aide internationale : réflexe étonnant de la riche Côte-d'Ivoire, terre d'accueil, de la sous-région (30 % à 40 % d'allogènes), mais aussi en grave crise économique ; le recours aux bailleurs de fonds apparaît ici au grand jour, alors qu'il est pratiqué plus subtilement au quotidien. Aux villages yacouba de traiter selon leurs codes ce qui n'est officiellement que « problème international » : et, de fait, les réfugiés-frères sont accueillis en pleine saison des fêtes, les greniers collectifs de riz allégrement vidés.

Funérailles et mariages sont d'ordinaire l'occasion de pareilles jouissances : les réfugiés suivent naturellement ces réseaux lignagers et villageois de parenté ou d'alliances. Ce n'est que petit à petit que la zone d'accueil s'étend sur l'Ouest et le Sud ivoiriens : les réfugiés semblent soucieux de se masser dans les villages-frontières, allant de l'un à l'autre au grand dam du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) ou même s'aventurant à nouveau en territoire libérien.

Pour les Dan, les réfugiés ne sont que « *ceux de l'autre côté de l'eau* » et le dicton yacouba « *femme du Libéria, fille de Côte-d'Ivoire* » exprime bien le sens des alliances matrimoniales. Le *seu*, ou pacte d'alliance politique et guerrière, traverse traditionnellement la frontière.

L'Etat ivoirien s'est voulu quelque peu ethnologue, refusant les classiques camps du HCR aux portes des villes et laissant jouer ces logiques traditionnelles : le « *containment* » des réfugiés est donc passé par leur cantonnement et leur dispersion dans les villages.

Ambassades et entreprises – le fameux groupe Sucres et Denrées ou encore Blohorn ont spectaculairement livré du riz – « sponsorisent » l'accueil : gestes à la fois caritatifs et politiques à l'égard d'Abidjan, qui sollicite avec insistance... Sous la houlette du ministre de l'intérieur qui répartit les crédits et les tâches, les professionnels de Médecins sans frontières (MSF), de la Croix-Rouge et du HCR ont très vite assuré un encadrement efficace, avec une logique d'urgence toute militaire, qui ignore ou relativise parfois les capacités locales.

Sauf pour les cases : devant les besoins présents, Médecins sans frontières s'est contenté de fournir machettes et dabas, qui peuvent aussi servir aux cultures : 7 500 cases ont été en grande partie construites, à l'armature de bois et au toit rond de papo, selon le modèle dan.

MSF a réhabilité hôpitaux et centres de santé et vacciné à tour de bras, mais certains réfugiés n'ont pas supporté la longue marche de l'exode. Malgré la politique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), thérapeutes locaux ou matrones ne sont ni formés ni fournis en médicaments de base ; médecins, pharmaciens ou infirmiers libériens ne peuvent officiellement pratiquer en Côte-d'Ivoire. Quand la boue isole les villages, l'« *auto-administration clandestine* » (6) des communautés villageoises remédie une fois de plus aux carences extérieures.

D'autant qu'en dehors de l'Etat ivoirien ou de l'aide internationale des réseaux informels à peine cachés s'activent localement : l'argent des émigrés libériens aux Etats-Unis croise celui d'une active contrebande avec la Guinée qui s'étale au marché de Danané. M. Charles Taylor lui-même joue l'Arlésienne en pays dan, donnant conférence de presse ou coups de téléphone aux Etats-Unis, appuyé par sa parenté et ses amis ivoiriens. Administration et population locale vivent les événements par procuration : l'Etat ivoirien, par géopolitique bien comprise, ne serait pas fâché d'avoir l'un de ses débiteurs au pouvoir à Monrovia plutôt que l'encombrant et imprévisible président Doé.

Si la masse des réfugiés fait craindre des problèmes matériels à moyen terme, les préoccupations viennent plutôt du renouveau de l'antagonisme larvé guéré-dan, qui semble mal augurer de la stabilité de l'ouest ivoirien. D'un autre côté, les militaires bété, surreprésentés dans l'armée ivoirienne, suivent de très près l'aventure militaire de M. Charles Taylor. Et à Abidjan, ce conflit-prétexte devient source de paraboles – codées dans la presse officielle ou distillées dans les tracts des nouveaux partis – sur le droit au tyrannicide, l'alternance ou l'équilibre ethnique, bref, la future démocratie.

* Sociologue, Abidjan.

(1) Emmanuel Terray et Jean Bazin, *Guerres de lignages et guerres d'Etats en Afrique*, Archives contemporaines, Paris, 1982.

(2) Jean-François Bayart, *l'Etat en Afrique*, Fayard, Paris, 1989.

(3) Gilles Deleuze, *Mille plateaux*, éditions de Minuit, Paris, 1980.

(4) Alain Marie, *Une société segmentaire face à l'Etat, pouvoirs étrangers et dynamiques locales chez les Dan de Côte-d'Ivoire*, thèse EHESS, Paris, 1981.

(5) Voir le livre clef de Marc Augé, *Théorie des pouvoirs et idéologie*, Hermann, Paris, 1975, qui part des conceptions des lagunaires ivoiriens pour une analyse générale des logiques de l'imaginaire en Afrique.

(6) Selon la formule d'Ernest Gellner *in Arabs and Berbers from Tribe to the Nation in North Africa*, Duckworth, Londres, 1972, soulignant les capacités de gestion des communautés paysannes.

TEMPETE SUR LA COOPÉRATION

« Démocratie », « développement », ces mots piégés...

AU sommet franco-africain de La Baule le mois dernier, le président Mitterrand a clairement indiqué que l'octroi de l'aide française *serait désormais lié aux efforts de démocratisation* des gouvernements bénéficiaires. En même temps, le président Omar Bongo y a reçu une sorte de blanc-seing puisque la conférence a accepté de se réunir à Libreville dans deux ans. Combien de temps la France pourra-t-elle continuer de cautionner ce double langage, alors que les populations africaines sont de plus en plus nombreuses à désavouer leurs dirigeants ?

Par CLAUDE WAUTHIER *

En subordonnant l'aide de Paris aux progrès de la démocratie, le chef de l'Etat français s'est inscrit dans la ligne déjà adoptée par les Etats-Unis et le Fonds monétaire international sans beaucoup de succès jusqu'ici. Ainsi le multipartisme imposé par Washington au Libéria n'a été qu'une façade et n'a pas empêché le pays de sombrer dans la guerre civile *(lire page 3 l'article de Michel Galy)*. Il reste à voir comment le postulat selon lequel le développement est inséparable de la démocratie s'appliquera sur le terrain de la coopération franco-africaine. L'évolution vers le multipartisme a bien été amorcée au Bénin, mais les récents événements en Côte-d'Ivoire et surtout au Gabon, au Zaïre et au Niger, où le sang a coulé, font craindre que la transition en douceur souhaitée par la France ne soit pas facile.

Huit ans après son départ du gouvernement, l'ombre de M. Jean-Pierre Cot se profile derrière les efforts de « moralisation » de la coopération. « Entre Alceste et Philinte » : c'est en recourant à Molière que le président François Mitterrand avait ainsi défini, en décembre 1982, la ligne médiane qu'il entendait suivre dans sa politique africaine (1). M. Jean-Pierre Cot, rocardien, en délicatesse avec l'Elysée, venait de quitter avec éclat le ministère de la coopération et du développement, où le premier ministre, M. Pierre Mauroy, installait M. Christian Nucci, l'homme par qui devait arriver en 1986 le scandale de Carrefour du développement.

Pour les commentateurs, le départ de M. Jean-Pierre Cot du gouvernement résultait d'un conflit entre les « réalistes » de la présidence de la République (où M. Guy Penne dirigeait la cellule africaine) et les « idéalistes » comme le ministre démissionnaire. La vérité est un peu plus compliquée. Un certain nombre de chefs d'Etat africains s'étaient apparemment offusqués des raideurs du ministre, qui entendait ne pas céder aux demandes de financement de projets qui lui paraissaient extravagants. Ils s'étaient aussi inquiétés de son souci de voir des opposants aux régimes de parti unique retrouver une place dans la conduite des affaires de leur pays. En bref, M. Jean-Pierre Cot aurait maladroitement tenté de « moraliser » la coopération avec le pré carré africain francophone, et les présidents concernés auraient fait connaître leur agacement à l'Elysée, qui aurait alors cédé à leur pression.

Quoi qu'il en soit, le président de la République avait paru irrité des commentaires qui lui attribuaient à mots couverts un penchant pour une *realpolitik* entaché de cynisme et avait répliqué en situant l'action – philantropique ? – de la France en Afrique à partir des personnages du *Misanthrope.*

Aujourd'hui, pourtant, il ne manque pas de bons esprits pour estimer que triomphent les idées de M. Jean-Pierre Cot. En point d'orgue à une succession de déclarations du ministre de la coopération, M. Jacques Pelletier, de M. Michel Rocard et du Parti socialiste, le chef de l'Etat lui-même vient en effet de formuler, lors de son voyage en juin à Madagascar puis lors de la conférence de La Baule, les normes d'une nouvelle politique de coopération, normes qui ne semblent pas éloignées des idées de l'ancien ministre. La France, a dit M. François Mitterrand, mesurera désormais son aide en fonction des critères suivants : *« Institutions fondées sur des élections libres, c'est-à-dire le suffrage universel, indépendance de la presse, indépendance de la magistrature, multipartisme, abolition de la censure. »*

Trop c'est trop : un vent de contestation

NOUS voilà plutôt du côté d'Alceste. C'est sans doute qu'entre-temps les régimes de parti unique en Afrique se sont singulièrement discrédités. Leur situation économique est devenue catastrophique, leur endettement s'est considérablement accru, tandis que les chefs d'Etat et leur entourage ont accumulé des fortunes judicieusement placées à l'étranger tout en pourchassant les opposants qui tentaient d'élever la voix. La coopération a, de son côté, financé des projets aussi coûteux qu'inutiles – les fameux « éléphants blancs » – comme l'université de Saint-Louis-du-Sénégal ou le chemin de fer transgabonais, qui ont fait le beurre de grandes entreprises françaises et permis au passage aux décideurs africains d'encaisser les pots-de-vin sur lesquels ils ont bâti leur fortune.

Trop, c'est trop, comme dit le vulgaire, et le moment est venu où des gouvernements qui ne pouvaient plus régler ni leurs fournisseurs ni leurs fonctionnaires ont dû faire face à une vague contestataire encouragée par l'effondrement de régimes autoritaires en Amérique latine ou aux Philippines et par le vent de la perestroïka à l'Est. C'est alors que la grande presse française a découvert que l'Afrique était un continent sinistré et que l'Elysée et Matignon ont décidé de repenser l'aide à un développement qui n'en finit pas de se faire attendre.

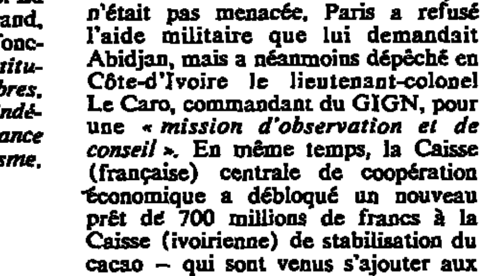
Il n'est sans doute jamais trop tard pour bien faire, et il est peut-être encore temps de lire le rapport de M. Stéphane Hessel sur « les relations de la France avec les pays en développement » que lui avait demandé M. Michel Rocard (2). L'ambassadeur de France n'y fait qu'une brève référence à M. Jean-Pierre Cot, mais se prononce lui aussi pour une révision de la politique de coopération *« dans le sens d'une plus grande rigueur et du rejet de toute complaisance clientéliste »*. Il se prononce par ailleurs pour une participation accrue des collectivités locales, des organisations non gouvernementales (ONG) et de la société civile à la coopération (3). Il souligne aussi les résultats décevants des systèmes de soutien aux recettes d'exportation (Stabex et Sysmin) dans le cadre de la convention de Lomé entre la CEE et les pays dits ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), et la faillite des accords internationaux de soutien des cours mis en place par les pays producteurs (étain, café, cacao et sucre). Il remarque toutefois que *« le libre jeu des forces du marché ne peut répondre à tout »*. Ces réflexions de bon sens et largement partagées n'ont de quoi choquer personne, mais le rapport Hessel a été, dit-on, mal accueilli à l'Elysée parce qu'il suggérait la création d'un haut conseil de la coopération, destiné à assurer une meilleure coordination entre les divers ministères intéressés, les associations, les collectivités territoriales et le secteur privé, coordination pourtant bien nécessaire de l'avis de beaucoup. Mais on aurait estimé à la présidence de la République plus encombrante qu'utile cette nouvelle superstructure.

Si la démocratie est la condition nécessaire, voire suffisante, du développement – ce qui reste peut-être à prouver, mais l'exemple des pays de l'Est incite à croire que l'axiome n'est pas dépourvu de tout fondement, – encore faut-il s'entendre sur les moyens que peut utiliser l'ex-métropole pour favoriser l'instauration du multipartisme. Y a-t-il un « devoir d'ingérence », comme l'estiment en général les partis d'opposition africains qui sollicitent une intervention de la France pour contraindre les vieux « sages » du continent à prendre leur retraite ? La démocratie n'est-elle pas un objectif assez louable en soi pour qu'on n'en rajoute pas en affirmant qu'elle est de surcroît un gage de prospérité ? Autant de questions délicates à trancher.

Quand le régime plus ou moins marxiste du Bénin, au bord de la faillite, a fait appel à l'aide financière de la France il y a quelques mois, on lui a clairement donné à entendre qu'il devait, pour l'obtenir, instaurer le multipartisme. Le chef de l'Etat béninois, M. Mathieu Kerekou, s'est strictement conformé aux instructions de Paris en convoquant une conférence nationale réunissant ses opposants et en se résignant à jouer les présidents-potiches. La transition vers la démocratie s'est ainsi effectuée en douceur. Il n'en va pas de même en Côte-d'Ivoire et au Gabon, où les présidents Félix Houphouët-Boigny et Omar Bongo, pro-occidentaux bon teint, qui avaient amorcé une libéralisation – timide ou de façade – des institutions, ont dû récemment faire face à de violentes manifestations de mécontentement populaire, où leur autorité a failli sombrer. Dans le premier cas, estimant que la sécurité des ressortissants français n'était pas menacée, Paris a refusé l'aide militaire que lui demandait Abidjan, mais a néanmoins dépêché en Côte-d'Ivoire le lieutenant-colonel Le Caro, commandant du GIGN, pour une *« mission d'observation et de conseil »*. En même temps, la Caisse (française) centrale de coopération économique a débloqué un nouveau prêt de 700 millions de francs à la Caisse (ivoirienne) de stabilisation du cacao – qui sont venus s'ajouter aux 400 millions octroyés l'an dernier. Dans le second cas, en revanche, près de mille hommes de troupe ont été envoyés à Libreville pour y *« veiller à la sécurité des Français »* – près de deux mille d'entre eux ont été évacués par avion, – tandis qu'Elf-Gabon (filiale d'Elf-Aquitaine, qui gère 60 % de l'extraction pétrolière du pays) fermait ses portes. Pas pour longtemps. Le président gabonais a lancé un ultimatum à la compagnie française en la menaçant de la remplacer si elle ne revenait pas sur sa décision. Ce qu'elle a fait dans les meilleurs délais.

Le président gabonais a déclaré que, si de nouvelles émeutes éclataient, il *« mettrait le paquet pour rétablir l'ordre »*, tandis que son homologue ivoirien a affirmé qu'il souhaitait *« partir la tête haute »*. Pour sa part, le ministre français de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a estimé qu'au Gabon *« les forces françaises ont manifestement joué un rôle stabilisateur »*, tout en assurant que les clauses relatives au maintien de l'ordre dans les accords de défense conclus avec divers pays africains dans les années 60 *« n'ont jamais été mises en œuvre depuis 1981 et ne le seront pas dans l'avenir »*.

Il s'agit, on le sait, de clauses plus ou moins secrètes destinées à permettre une intervention militaire française pour maintenir un régime en place : du genre de celles qui, précisément, avaient été appliquées par le général de Gaulle en 1964 au Gabon, où les « paras » français avaient réinstallé au pouvoir le président Léon M'Ba (auquel a succédé M. Omar Bongo). En fait, ces clauses ne sont que d'une utilité relative, l'argument de la protection des ressortissants européens pouvant offrir un excellent alibi : il a suffi au président Giscard d'Estaing en 1978 pour justifier l'envoi de légionnaires français à Kolwezi, au Shaba, comme il a suffi au Gabon en 1990. Les militaires français ont ainsi sauvé le régime du président Mobutu du Zaïre (ex-colonie belge avec laquelle n'existe aucun accord de défense analogue à ceux conclus avec les Etats de l'ancienne communauté franco-africaine).



SOURIANT, M. OMAR BONGO ARRIVE A LA RÉUNION DE LA BAULE
Rendez-vous est pris pour dans deux ans

Gamma

Aussi bien, le Parti communiste a taxé de *« néocolonialisme »* la récente intervention militaire au Gabon, tandis que M. Edouard Balladur (RPR) l'a jugée parfaitement *« légitime et souhaitable »*. En fait, il apparaît que Paris, en confortant les régimes ivoirien et gabonais, soit par son aide financière, soit par un envoi dissuasif de militaires, a d'abord cherché à éviter des soubresauts par trop violents dans ces deux pays, partie d'un ensemble africain dont les liens avec la France constituent un *« élément important de son rayonnement »*, selon M. Jacques Pelletier, qui a par ailleurs assuré que l'*« évaporation financière »* de l'aide publique française avait été enrayée. En bref, le gouvernement français s'efforce de calmer le jeu.

Faut-il l'en blâmer ? A Madagascar, M. François Mitterrand a souligné que la France avait *« l'intention de rester l'amie des Etats africains »* (allusion aux demandes d'aide des pays de l'Est qui inquiètent l'Afrique) et qu'il ne lui appartenait sûrement pas de *« choisir leurs équipes dirigeantes, et notamment leurs chefs d'Etat »*. Le « devoir d'ingérence » est ainsi étroitement circonscrit.

Un procès en diffamation



IL demeure que les attaques contre la coopération et les rapports privilégiés que l'Elysée entretient avec certains dirigeants africains ont repris de plus belle. Successivement, *le Canard enchaîné* et *l'Evénement du jeudi* s'en sont pris à la cellule élyséenne dirigée depuis le départ de M. Guy Penne par le fils du président de la République, M. Jean-Christophe Mitterrand, irrévérencieusement surnommé pour la circonstance « Papamadi » (pour « papa m'a dit »), et à un député socialiste de ses amis, M. Jeanny Lorgeoux, représentant de l'Assemblée nationale au Fonds d'aide et de coopération (le FAC, qui attribue l'aide budgétaire aux « pays du champ »). M. Jean-Christophe Mitterrand a attaqué *l'Evénement du jeudi* en diffamation.

Si l'on peut considérer que le Bénin est sur la bonne voie, et que l'agitation s'est calmée tant en Côte-d'Ivoire qu'au Gabon, au moins temporairement, le vent de la contestation s'est levé au Niger et au Zaïre. Apparemment, la répression a été sanglante, à Lubumbashi contre les étudiants, et dans le nord du Niger contre les Touaregs. Et les observateurs n'excluent pas que le Cameroun, en proie à une très grave crise économique, explose à son tour.

C'est dans ce contexte que s'est tenu à La Baule du 19 au 21 juin le traditionnel sommet franco-africain, en l'absence de MM. Houphouët-Boigny et Mobutu. Le président Mitterrand y a annoncé une nouvelle remise de dettes, en particulier pour les pays à revenus intermédiaires (4), tandis que les participants ont exclu une réforme de la zone franc, sujet toujours un peu tabou. Mais ce genre de recettes financières et monétaires – comme d'ailleurs celles du Fonds monétaire international – n'ont pas empêché le continent africain de s'appauvrir. Il va falloir en trouver d'autres pour enrayer sa marginalisation. Est-ce à dire qu'il faudra choisir entre Alceste et Philinte ?

* Journaliste.

(1) *Le Monde* du 15 décembre 1982 définissait ainsi les deux personnages du *Misanthrope* : *« Alceste hait tous les hommes, leur reproche de manquer de franchise et abomine la société et les conventions hypocrites qu'elle exige des individus : Philinte, qui lui fait contrepoids, prend son parti de ses obligations sociales et des hommes tels qu'ils sont. »*

(2) En conséquence, M. Stéphane Hessel n'a pas limité son étude aux seuls pays d'Afrique noire, mais l'a étendue à l'ensemble du tiers-monde. C'était aussi l'une des idées de M. Jean-Pierre Cot, qui n'entendait pas réserver l'aide française aux seuls pays du pré carré francophone, comme le souhaitent M. Jacques Chirac et le RPR. Le rapport Hessel privilégie cependant les régions où s'exerce l'influence française, entre autres l'ex-Indochine.

(3) En faisant remarquer que les concours publics à l'action des ONG sont bien moindres en France (0,3 % en 1986) que dans la plupart des pays de l'OCDE (5,3 % en moyenne).

(4) Les pays les moins pauvres, comme le Gabon, le Congo, la Côte-d'Ivoire et le Cameroun, qui ont été exclus notamment du bénéfice des « propositions de Toronto » visant à réduire la dette des seuls PMA (pays les moins avancés).

Droits de l'homme...

A l'occasion de la réunion à La Baule de la seizième conférence des chefs d'Etat de France et d'Afrique, Amnesty International (section française) a constitué un dossier sur les violations des droits de l'homme : arrestations et détentions arbitraires, exécutions sommaires, tortures, privation des droits politiques, etc. Le document concerne neuf pays : Cameroun, Congo, Côte-d'Ivoire, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Zaïre.

Egalement à l'occasion de la conférence de La Baule, l'association Reporters sans frontières (17, rue de l'Abbé-de-l'Epée, Montpellier) a diffusé un document sur les violations de la liberté de la presse en Afrique. En dépit de quelques progrès très localisés, la situation demeure globalement négative : journalistes incarcérés, saisies de publications, contrôle politique, pressions financières, etc.

● POUR UNE RÉORGANISATION DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT. – Le 6 juin dernier, au sommet de l'Arche de la Défense, les représentants des cinq principaux partis de l'Assemblée nationale ont renouvelé solennellement leur engagement de faire voter une *« loi pour la survie et le développement »*.

Cette loi propose un accroissement progressif du montant de l'aide d'un millième du PIB (6 milliards de francs après trois ans). Pour plus d'efficacité, une telle somme ne serait pas diluée dans l'aide publique au développement, mais affectée à des projets identifiables, mieux cernés et mieux contrôlés, par des contrats entre les partenaires français tels que les organisations non gouvernementales et les bénéficiaires tels que des communautés villageoises.

Depuis le 26 mai 1989, quatre propositions de loi identiques ont été déposées en ce sens à l'Assemblée nationale par le RPR, l'UDF, l'UDC et le PC, rédigées avec le concours de leurs collègues socialistes. Plus de 450 députés, dont 194 socialistes, se sont engagés par écrit à soutenir ce projet.

ENTRE LA FRANCE ET L'AFRIQUE

Multipartisme et répression au Zaïre

Par COLETTE BRAECKMAN *

DÉJA, pour décider leurs bailleurs de fonds à consentir de nouveaux crédits, les pays africains devaient passer par les fourches caudines de l'ajustement structurel, se soumettre aux conditions posées par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. Les voilà aujourd'hui soumis à un nouvel impératif, moralement plus défendable, mais guère plus facile à mettre en œuvre, celui de la démocratisation d'Etats généralement régis par un parti unique construit autour de la personne d'un chef inamovible. En paroles, plus rarement en actes, les Occidentaux, sous peine d'être accusés de tenir un double langage – selon qu'il s'agit des sociétés de l'Est ou du Sud, – veulent à présent étendre aux pays africains la « diplomatie des droits de l'homme ».

De fait, une référence explicite aux droits de l'homme figure dans les accords de Lomé, conclus entre les Douze de la CEE et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Cette clause devrait permettre de réfuter les éventuelles accusations d'ingérence.

Cette exigence de respect des droits de l'homme est désormais relayée par l'opinion publique des pays africains.

A l'écoute des radios étrangères, au fait des bouleversements survenus à l'Est, les jeunes générations d'Abidjan, de Libreville et Port-Gentil, de Kinshasa et Lubumbashi, n'entendent plus accepter tel quel le discours unanimiste qu'on leur a longtemps proposé. Sous la pression à la fois extérieure et intérieure, les régimes en place lâchent du lest et donnent des gages, dont le premier est le multipartisme. Mais les difficultés que rencontre la Côte-d'Ivoire, les troubles survenus au Gabon, les massacres et les grèves qui accompagnent l'ouverture décrétée au Zaïre, illustrent les ambiguïtés de ces concessions, démontrent que le multipartisme, pour être crédible, doit s'accompagner de la mise en place de *contre-pouvoirs, d'une autre répartition* de la richesse nationale. A travers les soubresauts qui agitent l'Afrique francophone se pose la question essentielle : est-il possible, pour des régimes autoritaires, de se réformer de l'intérieur ou, au-delà des bouleversements de l'heure, l'avènement de la démocratie exige-t-il qu'ils cèdent la place ?

Le cas du Zaïre illustre jusqu'à la caricature le caractère équivoque de réformes octroyées essentiellement pour donner des gages aux alliés occidentaux. Au début de cette année, ébranlé par la fin des régimes est-allemand et roumain, soumis à la pression de ses bailleurs de fonds, et désireux, sans doute, de prendre l'initiative du changement afin de mieux le contrôler, le président Mobutu décida d'entamer une spectaculaire tournée de consultations populaires, qui, durant deux mois, devait le mener dans toutes les provinces. A la surprise générale, la population, souvent présentée comme apathique ou apolitique, s'exprima à travers plus de 5 000 mémorandums où furent consignés ses griefs, ses difficultés, ses aspirations. De vive voix, ou dans des textes dûment signés et assumés, les Zaïrois dénoncèrent, non sans courage, les déviations du système, la corruption, le pouvoir personnel. *« Un système politique hybride,* dirent les évêques, *qui puise dans le libéralisme les avantages qu'offre la jouissance de la propriété privée et emprunte au totalitarisme les méthodes de conquête et de maintien du pouvoir. »* De leur côté, les fonctionnaires des affaires étrangères dénonçaient sans ambages *« un régime monocratique et dictatorial, le culte de la personnalité, le parti-Etat »* et suggéraient crûment au président de démissionner de toutes ses fonctions... La parole, soudain libérée, sapait jusqu'aux fondements du pouvoir.

Le 24 avril, créant la surprise, le président Mobutu affirmait vouloir devancer les vœux de ses compatriotes. Il proclamait l'avènement du multipartisme (trois formations seront désormais autorisées), abandonnait à son sort le parti unique, le Mouvement populaire de la révolution, décidait d'autoriser le pluralisme syndical. Bref, M. Mobutu tirait un trait de plume sur le mobutisme...

C'ETAIT compter sans les privilégiés du régime, les échelons secondaires de la pyramide du pouvoir, peu soucieux d'être ainsi balayés et qui allaient multiplier les pressions. C'était aussi compter sans l'effervescence qui s'empara soudain d'un monde politique longtemps anesthésié : de multiples formations, à l'intérieur et à l'extérieur, demandaient leur reconnaissance.

La réaction ne tarda pas : le 3 mai, le président remit les pendules à l'heure, rappelant devant l'Assemblée nationale qu'aucun parti politique n'avait encore été autorisé et que, en tout état de cause, il fallait d'abord rédiger une nouvelle Constitution et organiser une élection présidentielle afin de conforter un chef de l'Etat qui voulait se maintenir non seulement *« au-dessus de la mêlée »* mais aussi au-dessus des contrôles et des critiques. Bref, le « printemps » du Zaïre avait duré moins de deux semaines.

L'on vit refleurir les insignes du parti unique et les imprudents remisèrent les cravates qu'ils avaient cru pouvoir à nouveau arborer (le costume zaïrois « authentique », l'*abacost*, n'était plus obligatoire...). Mais la population, qui avait trouvé le courage de s'exprimer, n'entendit pas se voir priver des réformes annoncées avec tant de fracas et, dès le lendemain de l'allocution présidentielle, les étudiants commencèrent à s'agiter. Sur tous les campus, les revendications purement matérielles furent éclipsées par des remises en cause plus fondamentales, la personne même du président fut contestée, sa démission exigée. *« Enterrez tout, enterrez Mobutu »*, clamait-on à Bukavu, tandis qu'à Kinshasa des commissaires du peuple considérés comme « traîtres » étaient déshabillés et tondus. A Lubumbashi, capitale du Shaba, les événements prirent un tour dramatique.



Michel Artault-Gamma

UN « PARA » DE LA LÉGION A KOLWESI, EN 1978.
Au nom de la stabilité, toujours...

Ici aussi, les 9 et 10 mai, les étudiants s'agitèrent, solidaires de leurs camarades. Mais à l'occasion d'une banale altercation devant le campus, ils molestèrent la fille du commandant de la garde civile et découvrirent la présence dans leurs rangs d'étudiants indicateurs, d'étudiants soldats. Sous les coups, les trois mouchards révélèrent qu'en fait ils étaient payés par les services de sécurité de la présidence, qu'ils disposaient d'armes, de systèmes de communication et, surtout, qu'ils avaient fait disparaître vingt-trois de leurs condisciples. Bouleversés par ces révélations, les étudiants passèrent les mouchards à tabac, les laissant pour morts...

C'est alors que le gouverneur de la province du Shaba, considéré comme très proche du président, envoya un message alarmiste à Kinshasa, soulignant que les indicateurs avaient été démasqués (et, à travers eux, tout le système de délation qui assure l'ordre au Zaïre) et que les étudiants originaires d'Equateur (la province du président, qui est aussi la province d'origine des collaborateurs...) étaient menacés.

Les représailles furent terribles. Le commando qui, au soir du vendredi 11 mai, atterrit à Lubumbashi appartenait, selon la plupart des témoignages recueillis, à la division spéciale présidentielle, sorte de garde d'élite du chef de l'Etat. Cette nuit-là, sur ordre du gouverneur, le courant fut coupé sur le campus, la gendarmerie et les troupes locales reçurent l'ordre d'encercler les lieux afin d'empêcher les étudiants de sortir. Guidés par des indicateurs locaux, des étudiants originaires d'Equateur, les hommes du commando, le visage masqué par une cagoule, firent alors irruption sur le campus. Munis de listes, ils se dirigèrent vers les chambres des étudiants originaires des provinces du Kivu, du Kasaï, du Bandundu. Les natifs d'Equateur furent épargnés car ils pouvaient répondre au mot d'ordre *« matiti mboka »* (littéralement : « brousse-village »).

Ce fut le carnage : d'après d'innombrables témoignages, le commando, muni de machettes, de cordelettes, de poignards, exécuta à l'arme blanche des étudiants surpris dans leur chambre. Jusqu'à l'aube, des jeunes furent poignardés, jetés par les fenêtres ; des chambres ou des boutiques furent incendiées. Les corps furent emmenés la nuit même vers une destination inconnue. Morts et blessés se sont comptés par dizaines. Lorsque le « nettoyage » fut terminé, le commando repartit vers l'aéroport, emmenant avec lui quelques étudiants nbandis d'Equateur. Il était 4 heures 30 du matin. Le samedi, les étudiants, hagards, traumatisés, quittèrent en hâte le campus, fuyant vers la Zambie voisine, ou vers leur province d'origine.

Depuis lors, sous la pression internationale – et notamment celle de la Belgique et de ses alliés européens, qui réclament une commission d'enquête internationale, – les autorités, après avoir d'abord nié les faits, sont passées aux aveux partiels, et le gouverneur du Shaba a été déplacé. Témoignages et questions se multiplient dans la presse locale et, malgré les difficultés de communication, l'horreur provoquée par cette tuerie s'est peu à peu répandue dans le pays. Car, rentrés chez eux, les étudiants ont parlé, les parents des victimes ont entamé des recherches.

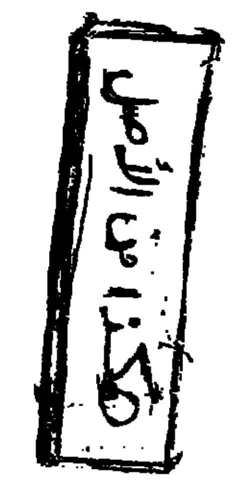
A l'étranger, malgré le relatif silence de la presse internationale, le régime zaïrois fait désormais figure d'accusé. La Banque mondiale n'est plus seule à dénoncer les *« dépassements budgétaires »* et les *« dépenses non productives »* ; le FMI n'est plus seul à demander que les capitaux zaïrois à l'étranger soient rapatriés. Les Etats-Unis eux-mêmes souhaitent que la « dotation présidentielle » soit réellement contrôlée par le pouvoir exécutif. Le Parlement européen fait écho à l'inquiétude de la Belgique. Aux reproches d'ordre économique se sont désormais ajoutés, beaucoup plus graves, les griefs concernant les droits de l'homme. Le président Mobutu a dû renoncer à se rendre à La Baule.

PLUS qu'un crime, les événements de Lubumbashi, dont les coupables n'ont été ni désignés ni sanctionnés assez tôt, constituent une faute politique : ils ont annulé toute la crédibilité des réformes d'avril, démontré la véritable nature d'un régime qui ne craint pas de se fonder sur la terreur. Et surtout, ils ont démasqué les ressorts profonds de vingt-cinq années de dictature, ressorts qui pourraient bien hypothéquer l'avenir du Zaïre, quel qu'il soit.

Il apparaît en effet que, pour se maintenir au pouvoir, le président Mobutu s'est appuyé sur une classe privilégiée recrutée essentiellement parmi les membres de son ethnie. Ces quelques centaines de familles forment les effectifs d'une bourgeoisie prédatrice, la colonne vertébrale du système politique et, surtout, elles fournissent en hommes et en responsables les forces de sécurité ainsi que les réseaux de surveillance et de renseignement, dans le pays comme à l'étranger.

Ce groupe, que la population appelle familièrement celui des « élus », est évidemment très exposé aux rancœurs de la population. D'éventuelles représailles contre lui risqueraient fort d'alimenter les arguments de ceux qui tirent prétexte du danger de « tribalisme » pour justifier le soutien militaire que certains pays, dont la France, continuent d'apporter au régime, au nom de l'unité et de la stabilité...

* Journaliste.



SÉCHERESSE, FAMINES, CONFLITS ARMÉS...

A nouveau des millions de vies menacées

Par CLAIRE BRISSET

UNE nouvelle catastrophe politico-climatique s'abat sur l'Afrique noire. Et une fois encore la communauté internationale témoigne de sa lassitude et de son incompréhension. Il est de fait que les quatre pays où la famine est réapparue – Ethiopie, Soudan, Mozambique, Angola – sont ceux où des guerres civiles font rage sans discontinuer depuis des années et que les combats s'y sont intensifiés au cours des derniers mois. Ces pays comptent une forte population (88 millions à eux quatre), et les victimes de ces conflits persistants sont dans leur immense majorité des civils.

D'autre part, guerres et conflits ne sont pas les seules causes de la récurrence du cycle de famine : plusieurs parties du continent noir ont de nouveau été frappées, durant la dernière campagne agricole, de sécheresses comparables à celles des années 1984-1985, dont les effets n'ont pas encore fini de se faire sentir.

Selon un tout récent rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (1), la situation alimentaire dans le nord de l'Ethiopie est *« désespérée » ;* une grande partie de la population de l'Erythrée et du Tigré, où sévissent à la fois la sécheresse et la guerre civile, ajoute le document, est menacée *« dans l'immédiat de mourir de faim ».* Il en va de même dans le nord du Wollo.

Combien sont-elles, ces victimes potentielles ? La FAO ne cite pas de chiffre car la population a commencé à se déplacer, à la recherche de nourriture et d'eau ; certaines zones, du fait des combats, sont devenues inaccessibles. Mais on avance des évaluations : de 2 à 4 millions de personnes sont menacées de famine, soit plus qu'en 1984-1985, où s'était mobilisé un immense mouvement d'opinion international. Rien de tel cette fois-ci (2).

Pour 1990, ajoute la FAO, l'Ethiopie a besoin de 1,1 million de tonnes de grain, dont 700 000 en urgence. Les donateurs n'ont promis jusqu'à présent que la moitié de ce total.

Mais même si la communauté mondiale se montrait plus sensible et plus généreuse, resterait un problème essentiel : celui de la distribution de l'aide. L'Ethiopie ne compte que deux grands ports, Massawa et Assab, tous deux situés en Erythrée, sur la mer Rouge. Or Messawa est tombé en février dernier aux mains des rebelles : seul le port d'Assab permet aujourd'hui d'acheminer de l'aide par la voie maritime. Encore faut-il, à partir de là, pouvoir atteindre les populations menacées, dont certaines sont situées très loin à l'intérieur des terres, derrière de hautes montagnes. L'Association unifiée de secours (JRP) qui regroupe l'ensemble des Eglises chrétiennes d'Ethiopie, a déjà envoyé un convoi de camions à partir d'Assab, devant atteindre 2 millions de personnes isolées par les combats dans les trois provinces du Tigré, d'Erythrée et du Wollo. Mais les besoins sont de 45 000 tonnes par mois pour les trois régions ; selon des fonctionnaires des Nations unies, *« les gens ont commencé à mourir, en particulier les personnes âgées et les enfants de moins de cinq ans ».* Dans bon nombre de villages, un cinquième des habitants seraient déjà morts (3).

Particulièrement grave est la situation d'Asmara, capitale de l'Erythrée, toujours aux mains des forces gouvernementales, mais assiégée par les maquisards : 600 000 personnes y vivent dans des conditions infra-humaines. Dix avions gros porteurs chargés d'aliments pour enfants, de carburant, de couvertures, de tentes et autres biens d'urgence fournis par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) ont pu y atterrir au cours du mois de mai et une trentaine de vols étaient encore prévus pour acheminer les secours d'urgence.

AU Soudan, la situation est critique dans l'Ouest (Darfour et Kordofan), dans le Sud et dans la ville de Khartoum, où s'entassent près de 2 millions de personnes, des « réfugiés de l'intérieur » qui ont fui la guerre et la sécheresse et ne peuvent survivre que grâce à une aide extérieure jusqu'à maintenant pratiquement inexistante. Dans l'Ouest, les stocks de céréales sont déjà presque épuisés : 100 000 tonnes de grain manquent déjà, selon la FAO. Les paysans commencent à vendre leur bétail et à migrer vers la capitale déjà submergée. Au Sud, la guerre civile, qui a repris avec force, entrave considérablement les efforts de secours tentés par les Nations unies à partir du Kenya et de l'Ouganda. Juba, capitale du Sud, assiégée par l'armée de libération du colonel Garang, n'est ravitaillée que par voie aérienne et plusieurs centaines de milliers de personnes, comme à Asmara, y survivent dans des conditions dramatiques. La deuxième phase de l'opération « Lifeline Sudan », qui regroupe les efforts des plus grandes agences des Nations unies et de nombreuses organisations non gouvernementales, a commencé en avril. Elle vise à secourir 4,5 millions de personnes, dont, cette fois, les réfugiés massés tout autour de Khartoum.

Enfin, en Angola comme au Mozambique, l'effet conjugué de la sécheresse et des troubles internes produit le même type de situation : malnutrition massive, intense mortalité infantile, déplacement de populations à la recherche d'un peu de sécurité. Les Mozambicains réfugiés dans les pays voisins ont à eux seuls dépassé le million. Près de 800 000 d'entre eux ont afflué au Malawi, qui s'en trouve déstabilisé.

Ailleurs en Afrique noire, la pluviométrie des derniers mois a souvent été satisfaisante, engendrant même dans certains pays des surplus considérables qu'il serait urgent de transférer dans les zones du continent frappées de pénurie. Mais ces « opérations triangulaires » exigent un financement (pour le transport et le stockage) que les pays excédentaires – six Etats d'Afrique de l'Ouest – ne peuvent assurer. Les pays industrialisés font le plus souvent la sourde oreille en présence d'une formule d'aide qui n'implique ni retombées économiques – éponger des surplus, ouvrir des circuits commerciaux – ni dividendes politiques.

L'Afrique du Nord, quant à elle, est confrontée à une nouvelle épreuve. Nouvelle et infiniment redoutable car l'implantation de la « lucilie bouchère » en Libye représente un risque majeur. Il s'agit d'une mouche qui pond ses œufs dans les plaies des animaux à sang chaud ; ceux-ci peuvent mourir, faute de traitement, en quelques jours. Selon la FAO, en certains points 90 % des animaux nouveau-nés sont morts des attaques de cette mouche. L'homme en est une victime potentielle ; des mesures doivent être prises immédiatement si l'on veut éviter l'infestation de toute l'Afrique du Nord, du sud de l'Europe et même de l'Afrique tropicale, à la faveur des déplacements du bétail.

LES Etats-Unis et le Mexique, d'où cette mouche est originaire, ont mis au point une technique de lutte efficace : le lâcher de mâles rendus stériles par irradiation. Ces mâles peuvent être produits au Mexique en très grande quantité et répandues dans les zones infestées. Les femelles pondent alors des œufs qui n'éclosent pas. Mais il en faut des millions, et ajouter à cette lutte biologique un contrôle strict des déplacements des animaux, des mesures de quarantaine et de traitement des plaies.

La FAO a lancé un appel pour trouver 42 millions de dollars par an pendant deux ans. Déjà, le Fonds international de développement agricole (FIDA), le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), qui a beaucoup travaillé sur la stérilisation des mouches mâles, ont fortement contribué à l'effort. Mais le coût de la lutte contre ce parasite dans les cinq pays d'Afrique du Nord *« dépasserait à lui seul 250 millions de dollars par an ».* La FAO a annoncé le 11 juin la création d'un « Centre d'intervention » qui dirigera la campagne internationale d'éradication.

(1) *Food Supply Situation and Crop Prospects in Subsaharian Africa*, Rome, mai 1990.
(2) Le gouvernement d'Addis-Abeba, quant à lui, parle de 3,4 millions de personnes.
(3) *Financial Times*, 7 mai 1990.

DIFFICILE SORTIE DU SYSTÈME D'APARTHEID EN AFRIQUE DU SUD

La guerre inavouée du Natal

PENDANT près d'un demi-siècle, le système d'apartheid s'est appliqué à diviser les populations africaines pour mieux *asseoir la domination blanche. Les sanglants troubles au Natal* illustrent bien les effets de cette politique, alors que M. De Klerk s'apprête à négocier avec l'ANC. Au Natal, l'état d'urgence n'a pu être levé : partisans de l'ANC et de l'Inkatha continuent de s'affronter, souvent par bandes de délinquants *interposées, pour le plus grand profit du pouvoir blanc.*

Par ARIANE BONZON *

A la sortie de Pietermarisburg, pour peu que l'on aille plein ouest, on l'emprunte forcément. Ce fut longtemps la seule route qui desservait la ville blanche. Elle traverse, sur environ 30 kilomètres, le foyer principal du *conflit (1) qui ravage le Natal* depuis près de trois ans. Ici, chaque colline et chemin, chaque maison et fossé constituent l'arène de batailles meurtrières qui opposent, souvent à la nuit tombée, les partisans du Front démocratique uni (UDF) et du Congrès des syndicats sud-africains (COSATU) aux membres de l'organisation zoulou Inkatha.

Edendale, la « vallée de la mort », comme on l'appelle désormais, s'ouvre *sur deux townships*, Ashdown et Imbali. Puis, tout au long de la vallée et dans la zone rurale de Vulindlela, les villages se succèdent. Leurs noms ? Angola, Tanzanie, Lusaka, Cuba... C'est ainsi du moins que Dambuza, Smeroe, Machebiso et Wilgefontein ont été rebaptisées par les *comrades* (2). En redessinant la carte de la région à l'aide d'un atlas de l'Afrique socialiste, ceux-ci posent leurs marques. Ils affirment haut et fort l'affiliation politique de certains villages. Et dévoilent l'une des dimensions du conflit malheureusement pas sémantique. C'est une véritable guerre civile qui est menée depuis plusieurs années. La population vit sous la menace quotidienne des attaques. Des familles entières ont déserté leurs habitations pour trouver refuge dans des zones plus paisibles (3). Et le directeur de la Chambre d'industrie de Pietermarisburg, M. Rowley Waller, estime que ces violences ont coûté 10 millions de rands (4) aux entreprises de la région. Il y a eu au Natal, depuis 1987, près de 3 500 morts – plus qu'en quatorze ans en Irlande du Nord (5).

Plusieurs causes sont invoquées en *guise d'explication. On se réfère* d'abord aux luttes interethniques rencontrées ailleurs sur le continent noir. Sous leur forme sud-africaine, les Zoulous de l'Inkatha s'opposeraient à l'UDF et au COSATU, alliés du Congrès national africain (ANC), où prédominent les Xhosas. L'argument est un peu court. Tout au plus entre-t-il pour une part infime dans l'explication. Car ce sont avant tout, au Natal, des Zoulous qui tuent d'autres Zoulous.


Roger-Viollet

VILLAGE ZOULOU EN 1879, ANNÉE DE L'ANNEXION PAR LES ANGLAIS

Vaines réminiscences du passé, à l'heure des immenses bidonvilles

Le Kwazulu : soixante-dix parcelles, un parti

LES racines de ce conflit seraient-elles alors socio-économiques ? *Début avril, le président* Frederik Willem De Klerk annonçait un plan spécial d'aide aux victimes des violences. Mais le niveau de la pauvreté et du chômage n'est pas plus élevé dans cette région que dans d'autres. L'Afrique du Sud fourmille de ces poches de misère qui, à quelques kilomètres à peine des gratte-ciel de Johannesburg, de Pretoria ou du Cap, soutiennent sans peine la comparaison avec les bidonvilles de Côte-d'Ivoire ou les *favelas* du Brésil. La troisième grille de lecture, enfin, s'attache à un double clivage : entre générations, entre ruraux et urbains. Côté Inkatha : des Zoulous vivant à la campagne, plus âgés et attachés à leur appartenance tribale ; côté UDF : des Zoulous plus jeunes, urbains et attirés *par une conception moderne de la vie* politique. Schéma séduisant, mais les différentes générations sont représentées dans chacune des organisations adverses ; et on se bat au cœur des *townships* comme au cœur des campagnes.

Sans être absolument hors de propos, ces explications n'apportent qu'un éclairage très partiel. L'origine de cette guerre ? Les habitants, même les moins politisés, ne s'y trompent pas : l'enjeu est politique, répondent-ils. Avis partagé par les belligérants. Pour l'Inkatha et son président, Mangosuthu Gatsha Buthelezi, ce conflit est l'issue logique d'une stratégie déjà ancienne de l'ANC qui a pour but de détruire son organisation. Accusation retournée par l'UDF, le COSATU et l'ANC qui s'estiment victimes d'un complot mené de pair par l'Etat et l'Inkatha pour réduire l'influence des organisations progressistes dans le Natal.

Malgré d'apparentes similitudes, tout sépare ces frères ennemis. Relancée en 1975 (6) par M. Gatsha Buthelezi, avec l'accord de l'ANC dont il est un ancien membre, le mouvement Inkatha soutient qu'il compte aujourd'hui près de 1 700 000 membres – soit un peu plus du quart de *l'ethnie zoulou en Afrique du Sud. Ses* rassemblements sont des hymnes à la tradition et au nationalisme guerriers des sujets du roi Goodwill Zwelithini (7). Mais l'Inkatha est aussi le parti unique qui tient les rênes de l'un des six *homelands* autonomes (8), le Kwazulu, composé de soixante-dix parcelles de territoire éparpillées dans la province du Natal et peuplée de plus de 4 millions d'habitants. Autour de Pietermarisburg, il suffit de faire quelques mètres pour entrer sans le savoir dans le homeland ; mais également pour traverser des zones qui n'appartiennent ni au Kwazulu ni à l'Etat sud-africain. Ce sont, depuis la moitié du dix-neuvième siècle, des *propriétés* foncières perpétuelles et libres, jalousement préservées par les Noirs qui les possèdent. Un statut exceptionnel dans le pays, qui accentue l'enjeu spécifique de ce conflit.

Le président de l'Inkatha est aussi premier ministre du Kwazulu. *Intelligent* et habile, M. Gatsha Buthelezi a acquis une stature internationale. Il s'oppose aux sanctions, à la lutte armée et prône les bienfaits de l'économie capitaliste. Adversaire de l'apartheid, il a toujours refusé l'indépendance du Kwazulu et exigé la libération de M. Nelson Mandela en préliminaire à d'éventuelles négociations avec le pouvoir blanc. M. Gatsha Buthelezi a joué le jeu de l'apartheid à sa manière : il a pris la fonction que lui offrait le système pour en faire une tribune contre ce même système. Non sans ambiguïté.

Mais son ambition ne s'arrête pas aux frontières du homeland. Il veut donner à l'Inkatha une envergure nationale. C'est d'ailleurs comme président de cette organisation – et non comme premier ministre du Kwazulu – qu'il se rendra à la table des négociations.

Fondé en 1983, l'UDF regroupe pour sa part neuf cents organisations de résistance à l'apartheid, soit trois millions de membres. Le Front est largement représenté dans les *townships* et plus particulièrement chez les jeunes. Dirigé à l'échelle nationale par un comité supra-ethnique, il mène campagne contre la législation ségrégative. *Enfin, puissante fédération syndicale*, le COSATU, fondé en 1985, peut se prévaloir de plus de 1 million d'adhérents (9).

En 1979, M. Gatsha Buthelezi rencontre l'ANC à Londres. C'est là que la rupture est consommée. Selon l'un des porte-parole de l'Inkatha, Mme Susan Vos, *« l'ANC voulait faire de l'Inkatha son subrogé et accusait Buthelezi de menées contre-révolutionnaires »*. Quatre ans après avoir donné blanc-seing à M. Buthelezi, la direction du mouvement de libération en exil l'accuse en effet d'utiliser l'Inkatha pour asseoir son pouvoir personnel, de détourner certains symboles comme les trois couleurs (noir, vert, jaune) du drapeau de l'ANC (10), et d'avoir trahi sa mission : renforcer l'opposition anti-apartheid au Kwazulu. Plus grave : en 1986 se profile plus précisément l'« option Kwa-Natal », consistant en un partage du pouvoir avec les Blancs à l'échelle de la province. Un projet qui rencontre un large soutien auprès des milieux d'affaires et libéraux. Mais pas auprès de l'ANC, qui pressent un glissement vers un Etat fédéral au détriment de l'unité de l'Afrique du Sud à laquelle il est attaché. La mise en place d'une telle entité, sans équivalent dans le pays, assurerait certes à M. Gatsha Buthelezi des fonctions plus conformes à ses aspirations. Mais il lui faut obtenir le soutien de la population dont il se prétend, en dehors même du Kwazulu, le représentant.

L'année suivante, l'Inkatha lance une campagne de recrutement à grande échelle. Objectif : grossir ses rangs et vider ceux de l'UDF. Elle utilise à cette fin des moyens semi-féodaux : contre l'attribution d'une terre ou d'un permis, les *Indunas* (chefs zoulous) s'assurent l'allégeance de familles entières. Et peuvent, l'heure venue, lever de véritables petites armées. L'entreprise a cependant ses effets pervers. Elle pousse dans le camp d'en face les éléments les moins enclins à la politique, acculés à faire un choix. *« Ils deviennent UDF par défaut ! S'il fallait trouver une ironie à cette tragédie, ce serait celle-là. Le résultat fut exactement contraire à celui auquel l'Inkatha espérait parvenir : ce ne sont pas ses rangs qui ont augmenté mais ceux de son adversaire »*, explique M. Matthew Kentridge, un jeune chercheur qui suit le problème depuis deux ans.

Fin mars 1990, un mois après l'annonce de la légalisation de l'ANC et de la levée des restrictions qui pesaient sur l'UDF et le COSATU, les affrontements prennent une ampleur jamais vue. Car au Natal, plus encore qu'ailleurs, il est crucial pour les différentes parties de prouver leur popularité. Pour l'Inkatha, ne pas avoir d'influence à Edendale, c'est comme si Soweto échappait à l'ANC. A la transformation du paysage politique s'ajoutent cependant deux nouveaux *éléments qui* radicalisent le conflit.

Jeunes, très jeunes parfois, les *comtsotsies* ne sont ni des *comrades* ni des *tsotsies* (11) mais plutôt un peu les deux à la fois. Ils ont quitté leur famille ; des années de boycottage les *ont* éloignés définitivement des études. Auprès de l'UDF, ils trouvent parfois refuge sans pour autant cesser leurs exactions. Ils sont alors traités à la manière forte par les *comrades* : tribunaux populaires dressés à la va-vite, châtiments corporels et moraux. Une rupture supplémentaire : les *comtsotsies* se regroupent en bandes, définitivement incontrôlables.

Jusqu'à ces derniers mois, c'était principalement au couteau, au bâton et à l'arme de fortune, bricolée, que l'on s'affrontait – quoique l'Inkatha ait pu, par le canal des *Indunas*, disposer d'un petit nombre d'armes à feu. Mais, aujourd'hui, c'est bien au fusil et au revolver que l'on se bat. Des deux côtés. La provenance des armes est encore obscure. *Une filière, par la* proche frontière mozambicaine, pourrait approvisionner les *comrades*. Et la rumeur, déjà ancienne et persistante, laisse entendre que la police du Kwazulu, et même la police sud-africaine, complice, fourniraient l'Inkatha. C'est pourquoi, en avril dernier, l'ANC accueillait avec satisfaction l'envoi de militaires, plus neutres à ses yeux (12).

Cinq fois, des tentatives de paix ont avorté : la dernière, en 1989, était pour*tant sur le point* d'aboutir. L'un de ses maîtres d'œuvre, M. Oscar Dhlomo, secrétaire général de l'Inkatha, semblait y tenir. Une réunion secrète en Europe devait avoir lieu entre M. Gatsha Buthelezi et M. Oliver Tambo, président de l'ANC, ainsi que les présidents de l'UDF et du COSATU.

Un fossé qui ne cesse de s'agrandir

« B*UTHELEZI avait enfin ce qu'il désirait : être sur un pied d'égalité avec Tambo*, observe M. Matthew Kentridge. *Il a peut-être craint que les projecteurs ne soient braqués sur lui et qu'il n'ait à faire face aux critiques. Il s'est donc désisté en invoquant le rapport inégal : un contre trois.* »

Le succès de la campagne de défiance organisée à la même époque à travers le pays par les organisations progressistes aurait aussi pu peser sur sa décision.

Tandis que circule un pamphlet signé par le Congrès sud-africain des syndicats (SACTU), organe de l'ANC en exil, et par des organisations de jeunes de la même sphère ; il y est conseillé de jouer le jeu de la paix afin de porter *ensuite le coup final* à l'Inkatha désarmée.

Une « pièce à conviction » que produit M. Buthelezi pour justifier sa marche arrière.

« Prenez vos pangas (13), *vos fusils et vos couteaux et jetez-les à la mer. »* Quinze jours après sa libération, M. Nelson Mandela s'adressait à plus de 100 000 personnes venues l'écouter sur les pelouses du King's Park à Durban. Un discours superbe : le seul sans doute qu'il lui était possible de prononcer. Effet nul. Pis : des jeunes entaillent l'effigie de M. Mandela qu'ils portent sur leur tee-shirt.

Ce n'était pas la moindre des vertus que l'on prêtait au prisonnier le plus célèbre du monde : libre, il saurait réconcilier les frères ennemis (14). Or force est d'admettre que le fossé s'agrandit au fil des semaines. Pourtant, sans paix au Natal, la perspective des négociations s'assombrit.

Une poignée de mains entre M. Mandela et M. Buthelezi semble de plus en plus difficile. Et quand bien même... Seraient-ils suivis par leurs troupes ?

(1) Un autre foyer important du conflit se trouve dans la région de Durban.

(2) Terme générique désignant les supporters de l'UDF, du COSATU et de l'ANC.

(3) 11 500 personnes ont afflué (parmi lesquelles une centaine de membres de l'Inkatha), entre le 1er avril et le 15 mai 1990, dans les camps de réfugiés de Pietermarisburg et 6 000 dans ceux de Durban. Un chiffre qui pourrait doubler si l'on prenait en compte ceux qui ont trouvé refuge *ailleurs*. (Source : Centre pour l'éducation des adultes de l'université du Natal.)

(4) Un rand équivaut à 2,20 francs environ.

(5) 1 150 morts dans la région de Durban (sources : Black Sash et Parti démocrate) et 2 288 pour la région de Pietermarisburg (source : Centre pour l'éducation des adultes de l'université du Natal), soit un total de 3 438 morts comparés aux 2 500 d'Irlande du Nord entre *1970* et *1984* (source : *Quid*, 1990).

(6) L'Inkatha ye Nkululeko, ye Sizwe (mouvement national culturel de libération) existait déjà dans les années 20.

(7) Sans réel pouvoir, le roi est le neveu de M. Gatsha Buthelezi.

(8) Quatre bantoustans *(homelands)* ont été proclamés indépendants sans jamais être reconnus comme tels par la communauté internationale. Bophuthatswana, Ciskei, Transkei et Venda ; six autres ont un statut d'autonomie : Gazankulu, Kanggwane, Kwan Ndebele, Kwa Zulu, Lebowa et Qwaqwa.

(9) *Cf.* Bokwe Mafuna, « Les syndicats dans le combat politique », *le Monde diplomatique*, septembre 1985.

(10) Sur son drapeau, l'Inkatha a ajouté récemment deux autres couleurs : *« le blanc pour la paix et le rouge pour le sang versé »*.

(11) « Voyou », en un argot qui mixe les langues indigènes à l'anglais et à l'afrikaans.

(12) L'ANC a toutefois protesté lors de l'arrivée du « Bataillon 32 ». Celui-ci, formé de Noirs, lusophones proches du Front de libération de l'Angola (FLNA), a été autrefois entraîné à combattre les membres de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO) et de l'ANC.

(13) Sorte de sabre.

(14) L'une des premières lettres de prison de M. Nelson Mandela, rendue publique début 1989, est adressée à M. Gatsha Buthelezi qu'il assure de son amitié.

* Journaliste.

LOGIQUE DU RACISME INSTITUTIONNEL

Une justice à deux vitesses

EN Afrique du Sud, une majorité de Blancs est opposée à l'abolition de la *peine capitale. Près de mille trois cents détenus auront été pendus au* cours de la décennie qui vient de s'achever, soit environ cent vingt par an – dont cent soixante-quatre en 1987, un tous les deux ou trois jours ! – et la quasi-totalité d'entre eux (97 %) sont des Noirs. Ces morts-vivants attendent d'être exécutés, parfois pendant des années, dans les corridors de la mort sud-africains (1).

On connaît *l'influence de la misère sur la criminalité* ; or les deux tiers de la population noire vivent au-dessous du seuil de pauvreté. Un petit ouvrage édité par l'organisation de solidarité Black Sash permet de mieux saisir les inégalités du système judiciaire : tous les juges sont des Blancs, tandis que les avocats désignés d'office – dans la plupart des cas, *les ressources de la famille sont insuffisantes* – sont soit mal payés, soit jeunes et inexpérimentés, soit privés de l'aide d'adjoints assermentés chargés de reprendre les dossiers au début et de *rechercher des témoins éventuels, élément important puisqu'il incombe à* l'accusé de fournir les preuves de son innocence. Parmi les condamnés figurent des détenus politiques, arrêtés souvent sous une inculpation de « meurtre collectif » (*« common purpose »*) dont il est difficile d'apprécier la véracité quand la police elle-même est souvent partie prenante des « troubles ». La justice sud-africaine est bien une justice « à deux vitesses » : tous les Noirs accusés de viol de femme blanche sont exécutés, ce qui n'est pas le cas quand des Blancs ont violé des femmes noires. Elle est aussi inhumaine que peut l'être *« une usine à fabriquer des cadavres où tout est pris en charge par les autorités judiciaires : la nourriture, les jardins pour la promenade, l'exécution, la pendaison, jusqu'à l'ensevelissement dans le plus strict anonymat »*.

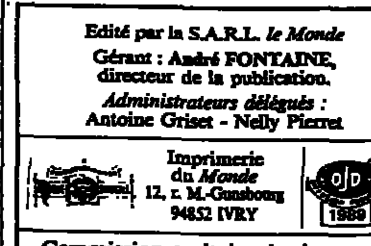
L'inhumanité du système tout entier est bien mise en évidence dans ces deux publications qui permettent de voir ce qui se cache derrière les simples statistiques. Malgré la réactivation récente de l'Association sud-africaine pour l'abolition de la peine de mort, il est à craindre qu'il ne faille attendre un changement institutionnel pour commencer à redresser les plateaux de la balance.

JACQUES ALVAREZ-PÉREYRE

(1) Cf. « Living on Death Row », *South African Journal on Human Rights*, vol. 5, no 2, Centre for Applied Legal Studies, Wits University, Johannesburg, 292 pages.

(2) *Inside South Africa's Death Factory*. A Black Research Project, Johannesburg, 53 pages, 1989.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André FONTAINE, directeur de la publication.
Administrateurs délégués : Antoine Griset - Nelly Pierret



Imprimerie du *Monde*
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY

Commission paritaire des journaux et publications : no 57 438
ISSN : 0026-9395

A la disposition des diffuseurs de presse pour modifications de service, demandes de réassort ou autre, utiliser notre numéro de téléphone vert : (16) (1) 05-36-11-11.

POLITIQUE DANS LES STADES

Le football, c'est la guerre

Les matchs de la Coupe du monde de football, qui s'achève le 8 juillet, auront été vus par plus de quinze milliards de téléspectateurs (en audience cumulée). Nul autre événement, de quelque nature qu'il soit, ne suscite autant de passion chez les habitants de cette planète. Un tel spectacle, surmédiatisé, intéresse aussi les grands affairistes qui ont transformé ce sport de masse en simple support publicitaire. Mais pour les supporters, le football est plus qu'un sport, c'est le meilleur révélateur des « vertus de la nation » ; et chaque affrontement, vécu de manière paroxystique, une authentique « guerre ritualisée ».

Par IGNACIO RAMONET

« L'armée, le peuple, avec Madani ! » Massés dans le stade d'Alger pour assister à la finale de la Coupe, quatre-vingt mille spectateurs crient à l'unisson cette formule, sans rapport avec le football. C'était en avril dernier, avant la grande manifestation du Front islamique du salut (FIS) et alors que les médias officiels minimisaient l'influence de M. Abassi Madani. Les sports de masse, et en particulier le football, permettent, dans les pays où la communication reste contrôlée par le pouvoir, de rassembler ainsi des partisans pour exprimer collectivement une position politique. Ils fournissent une occasion de forcer, d'obliger la télévision – nécessairement présente – à diffuser en direct un contre-message à l'adresse du pays.

En Algérie, comme dans de nombreux pays, football et politique sont fortement liés. Dès avant l'indépendance, le FLN avait eu l'idée de constituer une « équipe nationale » avec des joueurs ayant déserté leurs clubs de France métropolitaine. Le recours au football comme substitut politique reste une constante de la vie algérienne, d'autant que la censure imposée pendant vingt-six ans par l'Etat-FLN encourageait tous les détournements. A Tizi-Ouzou, capitale de la Kabylie, c'est l'équipe locale – la Jeunesse sportive kabyle (JSK) – qui incarna le nationalisme berbère ; soutenir ce club était une façon de contourner l'interdit. Les manifestations de fin de match – explicitement politiques – prirent une telle ampleur au début des années 80 que les autorités exigèrent le changement du nom du club, et la JSK devint, pour un temps, la JET (Jeunesse électronique de Tizi-Ouzou). Pour les nationalistes locaux, cela ne changea évidemment rien, et chacun savait, en Algérie, que la JET était l'« équipe nationale » de Kabylie. En mai dernier, durant la campagne pour les élections locales, les militants berbéristes, hostiles aux arabo-islamistes du FIS, déployèrent une immense banderole dans le stade d'Oran au cours d'un match retransmis par la télévision ; toute l'Algérie put y lire : *« Vive l'union du Maghreb kabyle ! »* (écrit en arabe, français et tamazigh). C'est sans doute pourquoi, en avril et mai, la rumeur courut que le FIS était contre le football et que l'une des premières mesures que prendrait le parti de M. Abassi Madani serait d'en interdire la pratique.

Un amplificateur des passions nationales

CES rumeurs se fondaient sur l'attitude à l'égard du sport adoptée par la révolution islamique en Iran. L'imam Khomeiny avait en effet déclaré dès 1979 : *« Le jeu est prohibé, même si c'est pour se distraire. »* Conséquence : interdiction immédiate, entre autres, de la boxe et du jeu d'échecs ; et censure à la télévision de sports comme la natation en raison de la trop grande nudité des athlètes. Un comité révolutionnaire envisagea même d'obliger les footballeurs à porter le pantalon à la place du short. Très vite cependant, le régime (qui interdit les stades aux femmes) dut admettre la forte popularité de ce sport ; mais il ne cessa de s'en méfier. D'autant que, une fois de plus, les stades permettaient la contestation. *« Au début des années 80,* a révélé l'ancien capitaine de l'équipe d'Iran, *plusieurs matchs se sont achevés par des manifestations. Les gens profitaient de l'anonymat de la foule pour crier leur opposition à Khomeiny* (1). »

Dans d'autres pays aussi, le football sert de caisse de résonance à des protestations sociales. En Chine, par exemple, où les déchaînements dans les stades sont fréquents. Une violente émeute provoqua, en mai 1988, des dégâts considérables (commissariats détruits, quartiers incendiés) dans la ville de Nanchong, dans le Sichuan, après un match de football. Les émeutiers, des jeunes chômeurs, exprimaient le mécontentement populaire face aux inégalités nées des réformes.

Si, par quelques traits, le football possède une fonction de détonateur social et s'il apparaît parfois comme le substitut contemporain de la religion (2), il reste fondamentalement un amplificateur des passions nationales. Au cours d'une partie, ce sont les « *vertus de la nation* » qu'incarnent les joueurs – virilité, loyauté, fidélité, esprit de sacrifice, sens du devoir, sens du territoire, appartenance à une communauté ; et le match – véritable drame sacrificiel – est lui-même une des rares occasions où s'exprime, de façon collective, ce minimum culturel commun qui scelle l'adhésion d'une communauté aux vertus personnifiées par les joueurs (3). Le football devient un miroir de nos sociétés. *« Le titre de champion,* constate un rapport de la CEE, *n'est pas seulement conquis par une équipe mais par la société dont elle est issue. La collectivité se projette donc dans l'équipe et place en elle ses espoirs de conquête, son énergie de vaincre, mais aussi ses frustrations personnelles et son agressivité* (4) ». Le football favorise alors tous les investissements mythiques, les projections imaginaires et les fanatismes patriotiques. Il *« contribue au maintien d'un nationalisme résiduel,* écrit l'historien Pierre Milza, *donnant lieu à de brusques et éphémères poussées de passion chauvine lors des grandes confrontations internationales* (5) ».

Chaque affrontement prend ainsi toutes les apparences d'une guerre ritualisée avec force sollicitations des emblèmes nationaux (hymnes, drapeaux, présence des chefs d'Etat) et recours à des métaphores guerrières : « attaquer », « tirer », « défendre », « conquête », « capitaine », « territoire », « tactique », « victoire »... *« Un bon match de football est fondé sur de grands principes de stratégie,* affirme M. Henry Kissinger. *Il est bien connu que l'équipe ouest-allemande planifie ses matchs comme l'état-major allemand planifiait ses attaques : en apportant un soin méticuleux au moindre détail* (6). » Innombrables sont les comparaisons de cet ordre ; depuis la thèse du président américain Gerald Ford – *« Un succès sportif peut servir une nation autant qu'une victoire militaire »* – jusqu'à la récente déclaration du joueur camerounais Roger Milla, auteur de deux buts contre la Roumanie le 14 juin – *« Je suis un officier de réserve, fier de servir mon pays depuis vingt ans »*. – ; en passant par d'autres célèbres réflexions, comme celle de José Nazazi, joueur uruguayen de légende, deux fois champion du monde *« L'équipe nationale c'est la patrie elle-même »* ; ou celle du joueur hongrois Kocsis commentant la résistance d'adversaires particulièrement coriaces : *« Ce n'étaient pas des joueurs de football, c'étaient des soldats défendant leur patrie jusqu'à la mort* (7). »

Le premier régime qui instrumentalisa le football fut le fascisme de Benito Mussolini ; l'Italie organisa, en 1934, la deuxième Coupe du monde (qu'elle remporta), ce qui lui fournit l'occasion d'une action de propagande sans équivalent dans l'histoire, avant l'organisation par l'Allemagne hitlérienne des Jeux olympiques de Berlin en 1936. Les fascistes pensaient que le football permettait de rassembler, *« dans un espace propice à la mise en scène, des foules considérables ; d'exercer sur celles-ci une forte pression et d'entretenir les pulsions nationalistes des masses* (8) ». Mussolini fut le premier à considérer les joueurs de l'équipe d'Italie comme *« des soldats au service de la cause nationale »*.



Gamma

DEUX SUPPORTERS ITALIENS
La collectivité se projette dans l'équipe nationale.

Le régime de Franco, en Espagne, tenta d'imiter, dans ce domaine également, l'Italie fasciste. Mais il se heurta aux nationalismes locaux (basque, catalan, galicien), qui détournèrent le football au profit de leurs thèses. Le club de Bilbao, l'Athletic (devenu sous le franquisme Atletico), contournant les interdits formels, devint officieusement l'« équipe nationale » basque, n'alignant que des joueurs d'origine basque. Malgré toutes les censures, aller au stade soutenir l'Athletic était alors (et dans une certaine mesure cela le demeure), pour un supporter, une façon d'affirmer son nationalisme.

Il en était de même en Catalogne avec l'équipe de Barcelone ; ou en Galice, avec le Celta de Vigo, dont les joueurs arboraient des maillots aux couleurs (bleu ciel et blanc) du drapeau galicien interdit... Sous l'apparence d'un Etat pacifié et centralisé, l'Espagne demeurait un pays plurinational ; et chaque dimanche, dans les stades, s'affrontaient et se confortaient les divers patriotismes locaux.

Une situation fort semblable existait en URSS et dans certains pays de l'Est. Ceux qui suivaient l'évolution du football en Union soviétique n'ont guère été surpris par l'actuelle explosion des nationalismes. A l'occasion de certains matchs entre clubs de républiques différentes, les heurts et les violences à caractère nationaliste étaient fréquents. Les rencontres opposant notamment le Spartak de Moscou au Dynamo de Tbilissi ou au Dynamo de Kiev (9) donnaient régulièrement lieu à des déchaînements et à des manifestations d'après-match (10). L'une des premières décisions prises par la Lituanie, après sa déclaration d'indépendance, a été de retirer ses équipes de football de la Ligue soviétique. Ce que vient également de faire la Géorgie, qui souhaite désormais mettre sur pied une coupe et un championnat locaux, et adhérer directement à la Fédération internationale de football (FIFA) (11).

Des problèmes du même ordre sont fréquents en Yougoslavie. Les haines politiques et les passions nationalistes se donnent libre cours dans les stades (12). Le 13 mai dernier, à Zagreb (Croatie), le match opposant le Dynamo local à l'Etoile rouge de Belgrade (Serbie) a donné lieu à de très violents heurts interethniques (61 blessés, dont 27 policiers), qui survenaient après la victoire électorale du parti nationaliste local, Communauté démocratique croate (CDC), dirigé par l'ancien général Franjo Turdjman, connu pour son chauvinisme antiserbe.

En Tchécoslovaquie aussi, les supporters slovaques du club Slovan de Bratislava et les partisans tchèques du Sparta de Prague s'affrontent régulièrement sur fond d'antagonismes nationalistes.

Le football porte ainsi au paroxysme les crises entre nationalités ; et de plus en plus l'idée se répand que l'un des attributs de l'indépendance d'un Etat-nation est précisément l'équipe-nation, dépositaire d'un énorme investissement symbolique et synthèse des *« grandes vertus patriotiques »*. C'est d'ailleurs en raison de cette égalité mythique (une nation, une équipe) que la Lituanie, la Géorgie, la Slovaquie ou la Croatie peuvent souhaiter constituer leur propre équipe nationale ; et que la RFA et la RDA ont décidé de fondre les leurs en une seule équipe d'Allemagne.

Dans les zones de conflits endémiques ou de guerre, le football, parce qu'il mobilise des foules et exaspère les passions, reflète fidèlement la violence des antagonismes. En Israël, par exemple, les grands clubs sont directement affiliés aux partis politiques : le Betar dépend du Herout (droite nationaliste), le Maccabi du Parti libéral, le Hapoel du mouvement travailliste, et l'Elitzur est parrainé par les religieux ; seuls les clubs du nord du pays (Galilée) sont majoritairement arabes. Dans les territoires occupés (Gaza et Cisjordanie), les rencontres de football sont interdites depuis le début de l'intifada, les autorités militaires israéliennes craignant les éventuels débordements d'après-match. L'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP) a mis sur pied – dès 1964 – une « équipe nationale » de Palestine, comme l'avait fait le FLN algérien, qui joue à l'étranger (elle a disputé des rencontres, ces derniers mois, en Italie, France et Espagne). D'autant que le football palestinien est ancien et que l'équipe de Palestine a participé à la Coupe du monde de football en 1934, avant la fondation de l'Etat d'Israël.

Autre lieu de crise : l'Irlande du Nord. Comme dans la vie politique, le clivage confessionnel entre catholiques et protestants se retrouve dans les stades. Un exemple : le club de Belfast, Lindfield, où *« dirigeants, joueurs et supporters sont exclusivement protestants »*, n'est pas autorisé, pour des raisons de sécurité, à rencontrer le seul club catholique de la ville, Cliftonville, sur le terrain de celui-ci situé en plein territoire catholique. Les matchs, aller et retour, se disputent, sous haute surveillance, en terrain neutre, à Windsor Park.

Cette opposition confessionnelle entre catholiques et protestants est une importante caractéristique du football au Royaume-Uni. On la retrouve en Ecosse et en Angleterre où elle donne lieu à de fortes rivalités qui sont à l'origine, en partie, du hooliganisme (13). Ainsi, à Glasgow, les matchs entre le club catholique du Celtic et le club protestant des Rangers s'achèvent généralement par des heurts extrêmement violents (soixante-six morts et une centaine de blessés le 2 janvier 1971). A Liverpool, les rencontres entre l'équipe protestante Liverpool FC et le club local catholique Everton donnent traditionnellement lieu à de semblable déchaînements.

Le délire populaire, jusqu'à l'absurde

SEULES sont comparables à ces violences confessionnelles les violences qui accompagnent les matchs entre équipes nationales britanniques. Le Royaume-Uni étant le seul pays au monde à avoir fait admettre à la FIFA la reconnaissance de quatre équipes (Irlande du Nord, Ecosse, Pays de Galles et Angleterre) pour un seul Etat (14). Les rencontres « amicales » entre l'Angleterre et l'Écosse, notamment, se terminent par de violents affrontements (un mort et quatre-vingt-dix blessés le 21 mai 1988). Les supporters anglais ont adopté toute la panoplie ultranationaliste de l'extrême droite – depuis le bouledogue, animal mascotte des ultras, jusqu'au drapeau britannique (qui n'est pas celui de l'Angleterre) et les chants de guerre – et sont souvent noyautés par des activistes du National Front (15).

C'est en leur sein que le phénomène skinhead a pris naissance et qu'il s'est peu à peu répandu en Europe, où l'on retrouve, autour de certains clubs et des équipes nationales, les mêmes fascinations pour la violence, pour les thèmes chauvins, racistes, et pour les idées nazis...

Les autres continents ne sont pas à l'abri ; en Amérique centrale, en juin 1969, un match opposant El Salvador au Honduras s'achevait dans la confusion, provoquant la rupture des relations entre les deux Etats, suivie d'une déclaration de guerre et de l'invasion du Honduras par l'armée salvadorienne... A Lima, un but refusé lors d'un match entre le Pérou et l'Argentine avait provoqué le 23 mai 1964 une bagarre générale où explosèrent les rivalités et antagonismes nationalistes. Bilan : trois cent vingt morts, plus de mille blessés...

En identifiant une équipe de football à une nation ou à une ethnie, les débordements se multiplient, exacerbés par le délire populaire et par l'amplification des médias. Jusqu'à l'absurde.

On ne joue pas pour jouer, on joue pour gagner. Le football de masse satisfait ainsi le désir pervers d'affronter un ennemi pour mieux définir l'identité nationale. La haine pour la haine s'ajoute à la détestation gratuite, sans raison, sans cause. Pour l'exaltation, souvent, d'une idée nécrosée de la nation.

Le sport, un phénomène fasciste ?

« NOUS avançons comme axe central de réflexion mais aussi comme conviction profonde que le sport est un phénomène d'imprégnation fasciste », conclut Michel Caillat (1) au terme d'une analyse méticuleuse du discours, des institutions, des pratiques et des événements sportifs depuis près d'un siècle.

Le propos est à même de troubler, voire de scandaliser quiconque n'a jamais tenté de cerner l'idéologie du sport *« entendu ici comme activité physique compétitive institutionnalisée »,* les thèmes, les valeurs et les préjugés qu'il développe.

Après inventaire, il faut se rendre à l'évidence : exaltation de la compétition et de la sélection, apologie de la souffrance et de l'héroïsme, régénérescence du corps social menacé de décadence, anti-intellectualisme, culte des chefs et chauvinisme national, parades et décors quasi militarisés, viol des foules et manipulation des athlètes, appel à l'irrationnel et au panthéon des dieux du stade, rien n'y manque ou presque.

Pour regarder d'un œil neuf les plus gigantesques manifestations de masse de notre époque : Coupe du monde de football et Jeux olympiques, en tenant compte de ce que les références empruntent surtout à la période des fascismes historiques. Et continuer à taper tranquillement dans un ballon entre amis...

C.B.

(1) Michel Caillat, *l'Idéologie du sport en France*, Editions de la Passion, Paris, 1989, 216 pages, 135 F.

---

(1) *Le Monde*, du 4 février 1989.

(2) *Cf.* Marc Augé, « Football, de l'histoire sociale à l'anthropologie religieuse », *le Débat*, Paris, n° 19, février 1982.

(3) Lire, à ce propos, l'intéressante étude « La passion pour le football à Marseille et à Turin » des ethnologues Christian Bromberger, Alain Hayot et Jean-Marc Mariottini, *in Terrain*, n° 8, avril 1987.

(4) Rapport sur « Le vandalisme et la violence dans le sport », par Jessica Larive, Parlement européen, *Documents de séance*, n° A2-215/87, 12 novembre 1987.

(5) Pierre Milza, « Le football italien » *in Vingtième siècle*, qui publie un passionnant numéro spécial consacré au « Football, sport du siècle », n° 26, avril-juin 1990.

(6) Henry Kissinger, « Voici le match des nations », *Paris-Match*, 21 juin 1990.

(7) *El Pais*, Madrid, 11 juin 1990.

(8) Pierre Milza, *op. cit.*, p. 54.

(9) Dynamo est le nom des équipes du ministère de l'intérieur ; Etoile rouge, celui des clubs de l'armée.

(10) *Le Monde*, 20 avril 1989.

(11) *Le Monde*, 14 mars 1990.

(12) *Cf.* Paul Yankovitch « Nationalisme, sport et histoire en Yougoslavie », *le Monde*, 4 novembre 1985.

(13) *Cf.* Patrick Mignon, « Supporters et hooligans en Grande-Bretagne depuis 1871 », *Notre histoire*, pp. 37 à 47.

(14) Aux Jeux olympiques, il n'y a qu'une seule représentation britannique. Ce qui souligne, par contraste, la dimension nationaliste du football.

(15) *Cf.* John Williams, Eric Dunning et Patrick Murphy, *Hooligans Abroad*, Routledge, Londres, 1984.

Chez les Palestiniens des deux rives

Vers d'irréparables ruptures

De part et d'autre du Jourdain, la société palestinienne s'achemine vers d'irréparables ruptures. La violence de la répression, l'afflux des Juifs soviétiques et la crainte du « transfert » avivent la colère et les haines en Cisjordanie et à Gaza. Brimée, discriminée, la minorité arabe d'Israël s'interroge plus que jamais sur son statut. Et la Jordanie, fragilisée par la crise économique, se sent doublement menacée : par le gouvernement de droite qui vient de s'installer à Jérusalem, et par la présence d'un million et demi de Palestiniens dans ses frontières.

Par notre envoyé spécial ALAIN GRESH

OU l'avons-nous rencontré ? Dans un camp de réfugiés palestiniens de la capitale jordanienne ? A Ramallah, dans les territoires occupés par Israël ? Ou bien était-ce à Nazareth, où, jadis, Jésus prêcha l'amour pour ses ennemis ? Il n'a pas quinze ans et porte un tee-shirt sur lequel sont imprimés ces mots : *« Black Sunday »* (dimanche noir), en souvenir du massacre, le 20 mai dernier, de sept ouvriers palestiniens à Rishon-le-Zion. Il n'a pas dormi la nuit dernière, car il a suivi avec passion le match du Mondiale entre l'Egypte et les Pays-Bas : pour quelques instants, il s'est senti à nouveau fier d'être arabe.

Sans haine, presque sans passion, il a lancé : *« Que Saddam* [le président irakien] *les envoie donc, ses fusées ! La plupart rateront leurs cibles et tomberont en Jordanie ou en Cisjordanie, mais quelques-unes au moins atteindront Israël. Si c'est le seul moyen pour en finir, je suis prêt à sacrifier ma vie. »*

Amman n'a plus rien de ce petit village où s'installa en mars 1921 Abdallah Ibn Hussein, un des chefs de la grande révolte arabe contre l'Empire ottoman, le grand-père de l'actuel roi Hussein, et dont il fit le centre politique d'un émirat sous tutelle britannique. Elle ne ressemble pas non plus à la bourgade provinciale qu'elle était, il y a encore vingt ans, à la veille du boom pétrolier. Elle s'étend désormais à perte de vue et abrite un million d'habitants, un tiers de la population du royaume. Pourtant, comme certaines métropoles américaines, elle s'apparente plus à une interminable banlieue qu'à une ville. On peut marcher des heures durant dans certains quartiers, le long de larges avenues à la circulation bruyante, sans rencontrer ni magasins ni âme qui vive, sauf quelques bonnes philippines vidant les ordures de riches maisons bourgeoises.

Amman vaque à ses affaires. Les hommes politiques se plongent dans les délices du jeu parlementaire remis au goût du jour par les élections de novembre 1989, tandis que les autorités multiplient les déclarations alarmistes. *« Nous traversons la période la plus difficile de notre histoire »*, reconnaît le roi Hussein, et la presse titre sur le gouvernement de guerre que M. Shamir vient de former en Israël.

Le désengagement de Cisjordanie, annoncé le 31 juillet 1988 par le souverain hachémite, n'a pas mis, en effet, le royaume à l'abri des soubresauts régionaux. Il n'a modifié ni la situation géographique ni les réalités démographiques de la Jordanie : plus de la moitié de la population est d'origine palestinienne.

Le camp de réfugiés de Jabal Hussein, construit en 1948 en plein cœur d'Amman, se situe à des années-lumière des quartiers bourgeois de la capitale. Ici pas de larges avenues, mais un dédale de ruelles, des masures dont certaines n'ont qu'un toit de tôle, où s'entassent des familles trop nombreuses. *« Même des animaux ne devraient pas vivre dans ces conditions »*, remarque Omar, un photographe de presse palestinien de trente-cinq ans.

Sa maison, adossée à une colline, sur deux niveaux, a quelque chose d'inachevé et de provisoire, un provisoire qui dure depuis quarante ans. Des chambres presque vides avec quelques matelas à même le sol. Une pièce en construction pour le frère qui va se marier. Les seuls meubles – un canapé râpé, deux fauteuils, un dressoir avec de vieux bibelots, – sont regroupés au salon, au premier étage, où sont réunis quelques « vieux » autour de la maîtresse de maison, la mère d'Omar. Comme chaque jour, ils dévorent le journal qui égrène, à longueur de colonne, les noms des victimes de la répression en Cisjordanie et à Gaza.

« Mohmoud Jawdat Qanazir et Jasser Al Kharaz de Naplouse ; Mohamed Salah Zahd de Kalkiya... » Hier, dans les territoires occupés, il n'y a pas eu de tués, mais le quotidien donne la liste de soixante blessés et de quatre-vingts personnes arrêtées. On cherche le patronyme d'une personne de connaissance, d'un familier, d'un frère ou d'un neveu, et on maudit le destin, les Israéliens, et surtout les Etats-Unis.

« Qu'Allah brise les Etats-Unis », s'écrie Oumm Omar, une femme volubile de cinquante ans, veuve depuis quinze ans et qui a élevé seule ses douze enfants (le taux de natalité dépasse en Jordanie les quarante pour mille). *« Pourquoi ont-ils opposé leur veto à l'envoi d'une délégation des Nations unies dans les territoires occupés ? Ce sont nos enfants qu'on assassine. Pourquoi vous, les Occidentaux, vous ne faites rien ? »* Elle parle avec émotion et nostalgie d'*« avant »*, *« quand nous vivions en paix avec nos voisins juifs »*, de ses terres de l'autre côté du Jourdain : *« Nous sommes palestiniens. Tous les jours, je dis à mon petit-fils : « Tu n'es pas d'Amman, tu es palestinien. » Même si nous devons patienter cent ans, nous réclamerons notre dû. Un proverbe de chez nous dit qu'une dette ne s'éteint pas tant que survit le créancier. »*

Les vieux rêvent d'un retour dans une Palestine qui n'aurait pas changé depuis 1948 et espèrent, sans trop y croire, un front arabe uni. *« Nous avons deux dirigeants : Yasser Arafat et le roi Hussein,* ajoutent-ils prudents. *Un oiseau a besoin de ses deux ailes pour voler. »*

« Même pas des Arabes »

RÉUNIS au rez-de-chaussée, quelques hommes de trente à quarante ans, plus politiques, s'interrogent sur la stratégie de l'OLP. *« L'opinion internationale n'a aucune importance,* affirme calmement Jamal, un instituteur de trente-cinq ans. *Le veto américain a montré l'hypocrisie du langage occidental. Ce qui a été pris par la force ne sera récupéré que par la force. » « Il est encore trop tôt pour tirer le bilan de l'action diplomatique de l'OLP »*, rétorque Omar, qui espère encore que des sanctions, surtout européennes, amèneront Israël à résipiscence.

Un peu ironique, à l'écart, Kamal écoute ses aînés mais refuse de se joindre à la conversation sinon pour raconter la désespérance de la vie quotidienne. Il a vingt ans et des allures d'adolescent mal dégrossi. Après ses deux années de service militaire, il est au chômage et sait que, dans la situation économique catastrophique du royaume, il ne trouvera pas de travail : *« Je me lève à 11 heures ou à midi et, avec mes amis, nous traînons dans les rues. Deux fois par semaine, je joue au football, c'est ma seule activité. Certains de mes amis se saoulent ou se droguent, pour oublier. D'autres se marient parce qu'il n'y a rien d'autre à faire, mais comment élever des enfants dans ces conditions ? » « No future »*, ajoute-t-il.

Plus tard, loin du regard des aînés, Kamal *me* confiera : *« Nous sommes ici des citoyens de seconde zone, sans cesse harcelés par la police, qui nous traite de « Belges » pour montrer que non seulement nous sommes des étrangers, mais que nous ne sommes même pas des Arabes. Regardez dans quelles conditions nous vivons, vous croyez que c'est cela la démocratie ? »* Il me montre le lit asséché d'une rivière où, au milieu des cailloux et des ordures, jouent des enfants.

Ici, comme dans d'autres camps, à la suite du massacre de Rishon-le-Zion, des manifestations ont dégénéré en affrontements avec les forces de l'ordre. Comme d'autres, Kamal a revendiqué l'ouverture des frontières à la lutte armée contre Israël. *« Voilà près de trois ans que l'Intifada fait rage,* précise-t-il, *et nous n'avons rien fait pour les aider. Nous ne pouvons continuer à les regarder se faire tuer sans rien faire ! » « Cette nouvelle génération est dangereuse,* concède Omar, *moins politisée et ignorée par l'OLP. Elle n'a vraiment rien à perdre, même pas un travail. »*

Pendant plusieurs jours, l'armée a quadrillé la capitale et déployé d'impressionnantes forces. Des contre-manifestations de Jordaniens ont éclaté aux cris de *« les Palestiniens, dehors ! »*. Dans la ville de Kerak, au sud d'Amman, les commerçants palestiniens ont été menacés de représailles s'ils faisaient grève. Incidents limités, comme aiment à le ressasser les responsables politiques de tous bords, OLP comprise, ou premiers signes d'affrontements futurs, périlleux pour la stabilité de la région, comme le murmurent, loin des oreilles indiscrètes, certains responsables jordaniens, mécontents du tournant pris par le roi en juillet 1988 et du renforcement de la présence de l'OLP dans le royaume hachémite ?

Costume bleu clair, la soixantaine aristocratique, l'homme qui nous reçoit est un entrepreneur, membre d'une grande famille jordanienne. Il refuse que son nom soit mentionné : *« Le royaume n'a rien à craindre d'Israël dans les dix prochaines années. Le vrai danger, le vrai défi pour nous, c'est l'OLP. Aujourd'hui, on encourage l'identité palestinienne et on asphyxie ainsi l'identité jordanienne. Certes, la majorité de la population palestinienne est reconnaissante au roi pour ses bienfaits, mais sa loyauté, depuis que nous avons reconnu l'État palestinien, est en train de basculer vers l'OLP. »*

« Qui peut oublier Septembre noir et les affrontements entre l'OLP et les troupes jordaniennes en 1970 ? ajoute-t-il. *Le traumatisme demeure. Le roi espère gagner du temps grâce à la démocratisation, mais, déjà, se profile un nouvel ennemi, les islamistes. »*

Lors des premières élections libres depuis plus de trente ans, en novembre 1989, les Frères musulmans ont emporté vingt et un sièges sur les quatre-vingts à pourvoir, et une douzaine d'autres sont allés à divers candidats islamistes. Seule force politique légale depuis deux décennies, associés longtemps au pouvoir, utilisés par le palais dans la lutte contre la gauche, financés par les monarchies du Golfe, les Frères musulmans ont construit un réseau dense de relations avec la population : dispensaires médicaux, associations caritatives, écoles privées... Ils ont récemment conquis les municipalités de Zarka et d'Akaba, mais ont échoué à Rousseifeh et dans les puissantes associations professionnelles (médecins, avocats, ingénieurs, etc.).

Les Frères musulmans disent accepter la légalité et le multipartisme, se veulent fidèles au souverain. Mais, comme l'organisation islamiste Hamas dans les territoires occupés avec qui ils entretiennent d'étroits liens, ils mènent une campagne contre toute solution politique de la question palestinienne fondée sur un compromis territorial – comme la droite israélienne, – et contre l'OLP – comme la droite israélienne. Ils proposent la création d'une armée de volontaires arabes et musulmans pour se battre en Terre sainte, sur le modèle de l'Afghanistan où nombre de leurs militants ont acquis une expérience militaire. Puisant dans certaines sourates du Coran, ils vouent les juifs aux gémonies et à l'extermination.

Ils se gardent toutefois de mettre leurs actes en accord avec leurs paroles. Mais qui peut mesurer le poids des mots auprès des militants, notamment des jeunes ? Déjà des tendances plus radicales se font jour à l'intérieur comme à l'extérieur de l'organisation. Des militants d'un groupuscule, le Jihad islamique-Bayt al Mouqadas, ont été arrêtés à la suite des manifestations de la fin mai. Une alliance s'est forgée, ici comme en Cisjordanie et à Gaza, entre les islamistes les plus radicaux et le Front populaire-commandement général d'Ahmad Jibril, une des organisations dissidentes de l'OLP liée aux Syriens. Damas, qui ne cache pas son hostilité au roi allié de l'Irak, aurait acheminé des armes vers les camps.

« Ne pas être sourd au tonnerre lointain »

DANS une tribune du quotidien en anglais *Jordan Times*, le docteur Moussa Keilani, professeur d'université, remarquait : *« Les Frères musulmans, avec leur groupe parlementaire puissant, résisteront aux éléments les plus radicaux aussi longtemps qu'ils pourront prouver qu'ils ont une certaine influence sur la politique jordanienne* (...). *Pour l'instant, le tonnerre des groupes militants est lointain mais nous ne devrions pas être sourds au tonnerre lointain* (1). »

Un grondement qui est aussi perceptible à quelques kilomètres de là, en Cisjordanie. Pour se rendre d'Amman à Jérusalem, il faut trois heures à un étranger, formalités comprises, mais une journée à un Palestinien, fouilles et vexations comprises. La traversée du Jourdain au pont Allenby – un ouvrage militaire sur lequel ne peuvent se croiser deux autobus – est décevante, le fleuve biblique ayant plutôt les dimensions d'une rivière. Pourtant, il fournit les trois quarts de la consommation d'eau de la Jordanie et la moitié de celle d'Israël. D'ici à la fin du siècle – dans si peu d'années, – la Syrie, Israël et la Jordanie auront un déficit en eau correspondant à 30 % de leur consommation : l'un des enjeux de la prochaine guerre au Proche-Orient sera le contrôle des fleuves.

A Jérusalem-Est, l'American Colony est un hôtel au style arabe suranné, un havre de paix dans un environnement explosif. Il y a deux ans encore, il grouillait de journalistes venus couvrir l'Intifada. Aujourd'hui, seuls quelques touristes hantent les couloirs : le soulèvement palestinien a quitté la « une » de l'actualité. Non que la répression soit

(1) *Jordan Times*, 17 mars 1990.

moins dure, au contraire. Il y a les morts, les blessés, les emprisonnements administratifs ou non, les tabassages, la destruction des maisons et même des « escadrons de la mort » qui abattent de sang-froid des militants (2). Un ministre du nouveau gouvernement, M. Raphael Eitan, a même publiquement appelé à des *« punitions collectives »* (3). Il est vrai qu'elles sont appliquées, en silence, depuis longtemps. Mais la presse se lasse et le gouvernement israélien qui n'arrive pas à briser le soulèvement palestinien espère seulement, comme le reconnaissait cyniquement un député, *« le faire disparaître des écrans de télévision américains »*.

Qui s'intéressera à l'histoire d'Omar Asmar ? Arrêté en avril 1989, il est inculpé de jets de cocktails Molotov et attend toujours d'être jugé. Hier une dizaine de voitures ont bloqué la rue de sa maison à Ramallah, les soldats israéliens l'ont envahie, jetant meubles et habitants dehors, et ont apposé les scellés. La mère d'Omar, la grand-mère – environ quatre-vingts ans – et trois autres personnes (dont deux handicapées mentales) ont dû camper dans la cour dans un fatras de meubles au milieu desquels trône un imposant réfrigérateur désormais inutile. *« Quand les soldats ont achevé leur besogne et scellé la maison,* raconte la mère, *ils se sont mis à chanter et à frapper dans leurs mains. Ils m'ont fait signer un papier dont voici la copie que je ne peux déchiffrer. »* Sur le jugement en hébreu se détache une date : 1945, référence aux lois d'urgence adoptées à l'époque par les Britanniques pour lutter contre les groupes sionistes et que les autorités israéliennes appliquent systématiquement dans les territoires occupés.

En 1946, au cours d'un meeting d'avocats juifs à Tel-Aviv, J. Schapira – qui deviendra procureur de l'Etat d'Israël puis ministre de la justice – dénonçait avec véhémence cet arsenal pseudo-judiciaire : *« Le régime instauré avec la promulgation des Defence Regulations en Palestine n'a son équivalent dans aucun pays civilisé. Même en Allemagne nazie, il n'existait pas de telles lois. »* L'assemblée adopta alors une résolution dénonçant des textes qui *« privent les citoyens de leurs libertés fondamentales »*.

Dans la cour de la maison sous scellés, l'ami qui nous a amené sur les lieux reconnaît tristement : *« Nous sommes coincés. Toutes les actions des occupants visent à faire de nous des terroristes. Et, évidemment, quand nous passons à l'action, ils en profitent. »* Puis il explose : *« Mais pourquoi ne faites-vous rien ? Si l'Europe se décidait à appliquer des sanctions – elle est le premier partenaire commercial d'Israël – comme elle l'a fait pour l'Afrique du Sud, elle pourrait arrêter tout ça et favoriser le processus de paix. »*

Enseignant à l'université de Bir-Zeit, les allures d'un jeune intellectuel occidental comme on en rencontre tant dans les couloirs des universités européennes, Sari Nousseibeh appartient à une grande famille de Jérusalem. Il est l'un des porte-parole des Palestiniens « de l'intérieur » et sort d'une longue grève de la faim menée avec d'autres dirigeants pour protester contre le massacre de Rishon-le-Zion. Il ne cache pas son pessimisme : *« Nous entrons dans un cycle de violence réciproque où l'affrontement religieux et racial prend le pas sur le combat politique. La « sharonisation » du gouvernement israélien et l'arrivée des émigrants soviétiques suscitent une « dynamique de détérioration. »*

Depuis quelques semaines se multiplient les actes individuels : incendies de récoltes des kibboutzim et de voitures israéliennes, attaques contre des civils, etc., qui provoquent en retour ratonnades et agressions contre les Palestiniens. L'explosion d'une bombe le 28 mai au marché de Makhaneh Jehuda, à Jérusalem-Ouest, qui a fait un mort et a été revendiquée par le Jihad islamique, a été désavouée par Fayçal Husseini, le plus connu des dirigeants palestiniens « de l'intérieur ». *« Cette condamnation a provoqué des critiques acerbes,* avoue Sari Nousseibeh. *Et après l'opération d'Aboul Abbas* [la tentative de débarquement d'un commando palestinien sur les plages israéliennes le 30 mai dernier (4)], *Husseini s'est borné à déclarer que le moment choisi pour cette opération était mauvais. Les jeunes sont d'accord avec cette action, qu'ils justifient par l'absence de réactions internationales au massacre de Rishon-le-Zion et par le veto américain. Les menaces des Etats-Unis contre l'OLP encouragent l'extrémisme. »*



DESSIN PARU DANS « AL-FAJR »

Dans de telles conditions, le courant islamiste est parvenu à briser le monopole de l'OLP sans toutefois supplanter l'organisation de M. Yasser Arafat. Les Frères musulmans – qui ont créé Hamas – ont longtemps bénéficié de la tolérance des autorités israéliennes, qui voyaient en eux un instrument de lutte contre l'OLP, et ils disposent de fructueux relais financiers ; ainsi la presse a récemment révélé que le Koweït avait versé 80 millions de dollars pour le soutien à l'intifada, dont 27 millions de dollars à la caisse de l'OLP et le reste directement aux organisations islamistes (5). Plus radical que Hamas, le Jihad islamique, dont les actions violentes à Gaza ont servi de catalyseur au déclenchement de l'Intifada en décembre 1987, a fait son apparition en Cisjordanie en juin dernier et a réussi à imposer des grèves dans certaines villes.

Le chemin de la sortie

A l'entrée de chaque agglomération arabe, le slogan est écrit en hébreu ; comme en français, il se prononce « transfert ». Un doigt dessiné par des « extrémistes » israéliens indique aux Arabes le chemin de la sortie du pays. Pourtant nous ne sommes pas dans les territoires occupés mais en Israël, parmi les 750 000 Arabes censés être des citoyens à part entière de l'Etat.

Oumm-al-Fahm, avec ses 28 000 habitants, est la deuxième ville arabe d'Israël après Nazareth. Elle paraît plus pauvre que Ramallah ou Bethléem en Cisjordanie. Les rues ressemblent à des pistes, aucun système d'égout ne dessert les habitations, la municipalité est asphyxiée par les dettes que le gouvernement refuse de rééchelonner comme il le fait pour les municipalités juives.

L'année dernière, Raed Salah Mahajne, un islamiste de trente-deux ans, a ravi la mairie au sortant, soutenu par le Parti communiste. Il manie avec brio la dialectique, répond avec intelligence et sait éviter les questions embarrassantes sur les solutions à la question palestinienne – faut-il un Etat islamique *« du fleuve* [Jourdain] *à la mer* [Méditerranée] » ? – ou sur les financements dont il bénéficie de l'extérieur. Il nous quittera pour aller saluer les pèlerins qui partent pour La Mecque.

« Notre principal problème réside dans l'absence d'égalité entre la société arabe et la société juive dans tous les domaines de la vie quotidienne. Le budget de développement de notre ville n'atteint pas le dixième de celui d'une ville juive de même dimension. Le chômage frappe 20 % de la population active (la moyenne nationale est de 8 %). Ces inégalités touchent aussi la santé, l'éducation, etc. »

Pour dénoncer ces injustices, le comité qui regroupe les maires et les principales personnalités politiques de la minorité palestinienne d'Israël a décidé, en mars dernier, de s'adresser aux Nations unies et aux représentations diplomatiques. Cette démarche, qui aurait porté sur la scène internationale la question de la minorité palestinienne en Israël, a été suspendue au dernier moment : le ministère de l'intérieur a promis d'examiner les revendications. Mais, comme le fait remarquer Raed Mahajne, *« l'arrivée massive des juifs soviétiques nécessitera un immense effort financier qui sera encore une fois opéré à notre détriment »*.

Haïfa est l'une des rares villes mixtes d'Israël. Dans son appartement situé sur les hauteurs dominant la mer, le député Mohamed Miari, élu de la Liste progressiste, ne cache pas son découragement. *« Jusque-là, nous, Palestiniens d'Israël, avions deux revendications, l'égalité entre juifs et Arabes, et une solution politique de la question palestinienne. Mais l'égalité apparaît de plus en plus comme un leurre. Peut-il en être autrement, alors qu'Israël se définit comme l'« Etat du peuple juif » et non comme l'Etat de ses citoyens ? Ici l'Etat appartient plus à un falasha qui vit en Ethiopie qu'à nous. L'égalité n'est plus d'actualité, nous devons exiger l'autonomie. »*

Mais cette autonomie, dont le contenu est flou, ne sera-t-elle pas perçue comme une provocation par les Israéliens ? Ils y verront la confirmation de leurs pires soupçons : aujourd'hui les Palestiniens revendiquent la Cisjordanie et Gaza ; demain ils exigeront la Galilée ; après-demain Haïfa, Jaffa et Lod.

Un sondage réalisé en avril 1988, mais qui vient seulement d'être rendu public, indique que 57 % des juifs israéliens sont favorables au retrait du droit de vote aux Arabes israéliens (6), tandis que 70 % des adolescents considèrent que, *« depuis le début de l'Intifada, on ne peut plus compter sur la loyauté des Arabes à l'égard de l'Etat »* (7).

A Nazareth, capitale de la Galilée, comme dans les autres villes palestiniennes, le massacre de Rishon-le-Zion et la répression qui a suivi ont suscité une émotion légitime et une manifestation violemment réprimée par les forces de l'ordre. *« Dans les jours qui ont suivi,* dénonce le maire adjoint, M. Ramez Jerayssi, membre du Parti communiste – pour qui vote environ un tiers de la population arabe israélienne, – *plus d'une centaine de personnes, souvent des jeunes, ont été arrêtées entre 1 heure et 3 heures du matin dans un grand déploiement de forces policières. Les emprisonnés ont été maltraités, battus ; on leur a mis un sac de jute sur la tête pendant des heures. La maison de Tawfik Zayyad, le maire, a été attaquée et sa fille a été blessée à l'œil par une grenade lacrymogène, alors qu'elle était dans la maison. On se serait cru dans les territoire occupés. »*

Interrogé par un journal local, Albert Moussfiah, responsable de la police, notait avec mépris, pour justifier le comportement de ses hommes : *« Je suppose que tu connais la mentalité des Arabes, ils ont toujours aimé les armes et les poignards. Cela leur donne un sentiment de sécurité, une sensation virile ; cela a été vrai tout au long de leur histoire* (8). »

Pour Aziz Haydar, un universitaire qui consacre ses recherches à l'étude de la minorité arabe, *« les Arabes israéliens vivent une contradiction. Palestiniens, ils ne peuvent participer à l'Intifada ; Israéliens, ils ne peuvent aspirer à l'égalité. Les gens n'ont plus confiance dans les partis de type protestataire* [le PC connaît en outre une crise de direction et d'identité liée aussi aux changements à l'Est] *et ils commencent à perdre confiance dans la démocratie. Alors ? L'avenir est ouvert. Et l'on pourra assister soit à une participation à l'Intifada, soit à un repli des luttes et à un émiettement des forces représentant les Arabes israéliens. »*

« Que meurent tous les enfants du monde si continuent de mourir nos enfants ! » Ce slogan a fait son apparition sur les murs de Gaza. Evoquant la destruction du temple par Samson, un de nos interlocuteurs cite la Bible : *« Les morts que Samson fit mourir par sa mort furent plus nombreux que ceux qu'il avait fait mourir durant toute sa vie. »*

ALAIN GRESH.

(2) Lire les rapports de l'organisation Al-Haq (« (Law in the Service of man ») sur les assassinats de Yasser Abou-Ghosh, le 10 juillet 1989, et de Moustapha Shrakeh, à Ramallah, le 11 avril 1990. Lire aussi le rapport d'Amnesty International « L'armée tue des civils », *la Chronique d'Amnesty*, février 1990.

(3) Lire le *Jerusalem Post*, du 14 juin 1990, qui signale l'information, sans commentaires, en quelques lignes. Depuis quelques mois, ce quotidien en langue anglaise, jadis prestigieux, est devenu porte-parole de la droite, parfois la plus extrême.

(4) Suivant la radio israélienne, ce raid visait des objectifs militaires ainsi que l'ambassade américaine ; les participants avaient reçu des ordres de ne pas s'en prendre aux civils (*Cf.* Voix d'Israël, Jérusalem, 5 juin 1990, cité par *Service of World Broadcast*, BBC, Londres, 7 juin 1990).

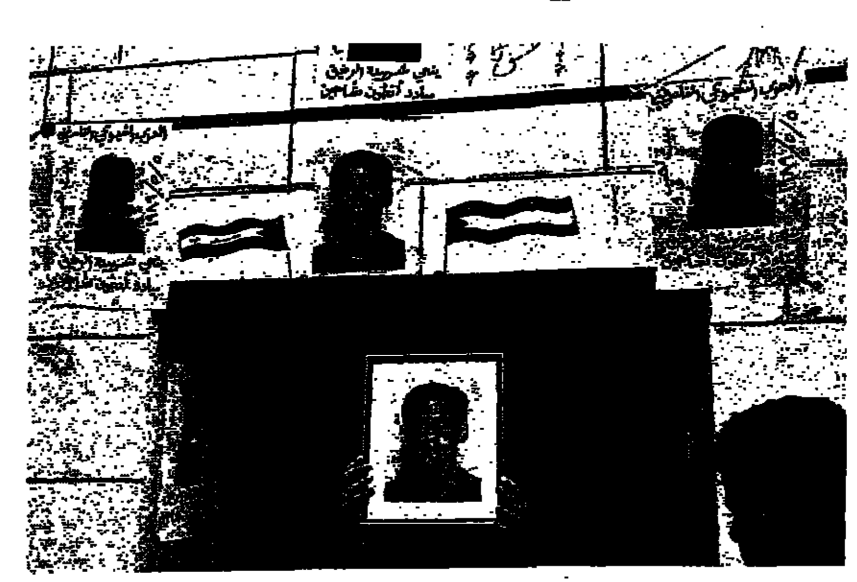
(5) *Al-Cha'b*, Amman, 6 juin 1990.

(6) Lire Sammy Smooha, « Hatred in Israel ? », *Al-Fajr*, 18 juin 1990 (en anglais), Jérusalem.

(7) *Jerusalem Post*, 14 juin 1990.

(8) *Kol Haemeq Vehagalil*, 1er juin 1990.

« La Danse des pierres »


BETHLÉEM - JUIN 1989

La « *danse* » que photographie superbement Jean-Claude Coutausse (1), c'est ce ballet étrange qu'exécutent des gamins palestiniens saisis en plein élan, le corps tendu, contorsionné, la tête drapée, chiffonnée, au moment de lapider l'armée d'occupation israélienne à Gaza et en Jordanie. Gavroches rieurs et tragiques, enfants courage, frappés, bastonnés, blessés, ou tués comme Milad, dix ans *(photo ci-dessus)*, à Bethléem en juin 1989.

Face à une formidable mécanique de guerre, broyeuse d'enfances, combien paraissent dérisoires les gestes désespérés de ces milliers de lanceurs de pierres. Mais l'œil de Jean-Claude Coutausse regarde toute la scène du drame et ses décors : avenues boueuses des camps-bidonvilles, murs hurlant de haine, pneus en flammes, drapeaux, fumées, maisons dynamitées, soldats casqués, bottés, armés... Partout, la souffrance et les cris, parfois le sang et l'hôpital, souvent la mort. L'art du photo-reporter consiste à rendre ce mélange de peur et de haine, ces déchirements qui laissent, cependant, entrevoir l'espoir.

I. R.

(1) *La Danse des pierres (les Territoires occupés par l'armée israélienne)*, photographies de Jean-Claude Coutausse (textes de Bernard Cohen et Frédéric Lambert), Denoël, Paris, 1990, 220 F.

INFLATION GALOPANTE, AGGRAVATION DU CHOMAGE

Coûteuse facture du libéralisme en Turquie

LE coup d'Etat militaire d'avril 1980 avait permis de créer des conditions favorables à l'ouverture sur l'extérieur de l'économie turque, conformément aux exigences de l'intégration mondiale. Dix ans après, et malgré d'indéniables succès, le coût social de cette politique commence à se faire plus durement sentir tandis que les insuffisances structurelles de l'économie n'ont pas été surmontées. A coup sûr, ces handicaps pèsent sur la politique étrangère, dans une région qui subit de plein fouet les effets des bouleversements à l'Est et au Proche-Orient.

Par AHMET et JANINE SAHINOZ *

Au lendemain de sa victoire écrasante lors des élections législatives de novembre 1983, M. Turgut Ozal, artisan du « modèle économique du 24 janvier 1980 », premier ministre de 1983 à 1989 et aujourd'hui président de la République, avait déclaré : *« Notre politique économique libérale n'a pas d'alternative. »* De fait, c'est grâce à sa politique dite « libérale » que la Turquie a pu sortir de la pénurie de devises de la fin des années 70. Mais le succès aura été de courte durée. Une inflation galopante, la dégradation du pouvoir d'achat des salariés, des agriculteurs et des petits commerçants-artisans, le ralentissement de la croissance puis la stagnation, la recrudescence du chômage et, pour finir, une série de scandales à propos d'exportations « imaginaires » (1) ont marqué la deuxième phase de sa politique économique. Pour affirmer son opposition, la population a saisi l'occasion des élections municipales de mars 1989 pour voter à près de 80 % contre les représentants du parti au pouvoir.

Actuellement, la question n'est plus celle de l'opportunité d'une « alternative » mais bien du contenu qu'il convient de lui donner pour tirer le pays de ce mauvais pas.

La fin des années 70, et particulièrement 1979, évoque immanquablement, pour la population, les pénuries dans tous les domaines, les longues queues devant les magasins d'alimentation et les stations d'essence. Le souvenir de l'atmosphère oppressante créée par l'anarchie politique n'est pas près non plus de s'estomper. Un problème crucial était alors celui de l'insuffisance de devises, car la Turquie n'arrivait plus à assurer le financement des importations de première nécessité pour faire fonctionner son industrie, chauffer et éclairer le pays, faire rouler les véhicules.

C'est dans ces circonstances catastrophiques que M. Ozal, alors vice-premier ministre, prépare les fameuses « précautions de stabilité du 24 janvier 1980 » *en collaboration avec les* experts du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale. Ces décisions avaient pour but principal de restaurer les mécanismes du marché, d'intégrer l'économie turque à l'économie mondiale et d'assurer, plus tard, la paix sociale.

La politique économique, dite *« ouverte sur l'extérieur », comporte* l'arsenal classique des programmes d'ajustement structurel édictés par le FMI : des mesures d'austérité, accompagnées de taux de change flexibles, de *la libéralisation des importations*, de l'encouragement aux exportations, de taux d'intérêt réels positifs.

La suppression du droit de grève, d'une partie des syndicats et des partis par les militaires arrivés au pouvoir le 12 septembre 1980 a instauré les conditions favorables à une mise en œuvre rigoureuse de cette politique.

Les premiers succès

CES décisions de choc, ainsi que le feu vert du FMI pour l'octroi de nouveaux crédits, ont fortement secoué l'économie. C'est le secteur industriel qui, le premier, commence à redémarrer. *Le taux moyen d'utilisation des* capacités industrielles, qui était tombé en dessous de 40 %, s'est redressé progressivement pour franchir en deux ans le seuil de 70 %. Par ailleurs, la hausse des prix a pu être maîtrisée ; de l'ordre de 110 % en 1980, l'inflation n'est plus que de 31 % en 1983 (2).

L'élément moteur de la croissance n'est pas tant la demande intérieure que la demande extérieure. Les mesures d'encouragement à l'exportation ont consisté, d'une part, en une série de subventions aux exportations, et, d'autre part, en l'adoption de taux de changes flexibles qui, par des dévaluations incessantes, a favorisé les ventes des produits turcs sur les marchés étrangers. Mais cela aura des *effets néfastes sur la stabilité des prix* intérieurs et deviendra plus tard l'un des éléments principaux d'une inflation galopante et d'une monnaie fondant comme neige au soleil.

Les résultats ne se sont pas fait attendre. De 1980 à 1981, les exportations ont augmenté de plus de 60 % en valeur et de près de 50 % en volume, performance d'autant plus remarquable qu'elle se situe dans un contexte de stagnation du commerce mondial. Les marchés créés par la guerre irano-irakienne ont sans aucun doute contribué à cet essor (3) *(voir le tableau I).*

La croissance annuelle moyenne des exportations, sur la période de 1980 à 1988, s'élève à 20 %, ce qui est nettement supérieur à la moyenne mondiale. Ces bonnes performances ont grandement réduit le déséquilibre de la balance commerciale, le taux de couverture des importations par les exportations passant de 37 % à 74 % de 1980 à 1989 (4). Ces améliorations s'accompagnent d'une transformation radicale de la composition des exportations : la part des produits industriels, qui était de moins de 30 % en 1980, a progressé régulièrement pour s'élever à 52 % en 1983 et à 71 % en 1989 *(voir le tableau II).*

De même, les investissements directs étrangers ont été fortement encouragés. Entre 1980 et 1989, leur montant, soit 4 milliards de dollars, a été neuf fois supérieur au capital investi durant le quart de siècle précédent.

Cependant, malgré ces impressionnants résultats dus à des réformes courageuses dans de nombreux domaines économiques, la Turquie se trouve face à de graves problèmes et paye actuellement la facture d'une politique qui a favorisé le commerce sans pour autant créer les conditions propices à une transformation ou à une restructuration en profondeur des forces productives.

Les « Chicago boys », installés aux postes-clés du pays à partir de 1984, n'ont pas su atteler l'ensemble de l'économie, particulièrement les investissements productifs et l'amélioration de la productivité, à la force d'attraction de la relance commerciale, de sorte que *les bases restent fragiles. Les exporta*tions se sont essoufflées en 1989, diminuant de 0,3 %. L'exploitation de cet avantage comparatif que sont les bas salaires (l'indice du salaire réel moyen est passé de 100 en 1979 à 60 en 1987) n'est-elle pas arrivée à son terme ? Malgré l'ouverture des frontières, l'industrie n'a pas su se renouveler. La place de la Turquie dans la division internationale du travail n'a pas changé. Elle exporte beaucoup plus de produits manufacturés mais ce sont essentiellement des produits à faible densité technologique tels que le textile (5). C'est ce qui fait la différence avec les nouveaux pays industrialisés (NPI) qui ont su, avec de gros efforts d'adaptation, s'imposer comme des concurrents redoutables.



RÉPRESSION D'UNE MANIFESTATION A ISTANBUL, LE 1er MAI 1990.
L'action policière n'a jamais permis d'atténuer les inégalités.
AFP

L'industrie doit être modernisée et s'orienter vers des produits incorporant plus de savoir-faire. Or cela ne peut être réalisé sans donner la priorité à la recherche, qui ne reçoit actuellement que 0,64 % du produit intérieur brut (PIB) (contre 2,25 % en France), et à la formation (6).

La politique monétariste n'est pas venue à bout de l'inflation qui, après *avoir été ramenée aux environs de 30 %* à 40 % au cours de sept années consécutives, a repris à un rythme inquiétant, dépassant 70 % depuis deux ans. Voyant là le résultat inéluctable d'une forte croissance économique (jusqu'à 8 % en 1986 et en 1987), le pouvoir a alors multiplié les mesures d'austérité, en général d'ordre monétaire, pour réduire la croissance. Mission accomplie : la croissance réelle est tombée à 3,4 % en 1988 et à 1,1 % en 1989 (7), mais les prix, eux, continuent de caracoler.

Des mesures monétaires classiques ne peuvent prétendre à elles seules juguler une forte inflation dans un pays en voie de développement comme la Turquie où il existe des dynamiques structurelles favorables à l'inflation telle que la rapide augmentation de la population (2,2 % par an) – et surtout de la population urbaine (4,4 %), – l'utilisation de techniques de production obsolètes, la nécessité de réaliser des investissements coûteux en infrastructures qui ne seront productifs qu'à long terme (8), etc.

D'autre part, l'aggravation du déficit *budgétaire, passé de 1,2 % du PIB en* 1980 à 4,2 % en 1988 (9), a fortement contribué à alimenter l'inflation. Et, plus encore, le choix du mode de financement du déficit a été déterminant. *C'est l'endettement extérieur et inté*rieur, y compris le *gonflement du* volume d'émission monétaire (10), qui a pallié l'insuffisance des *recettes fiscales* (celles-ci ne représentent que 23 % du PIB, contre 39 % pour *les autres pays* de l'OCDE) (11).

La dette extérieure s'est démesurément amplifiée, atteignant 35,3 milliards de dollars en 1989, tandis que son poids dans le PIB a doublé et s'élève à 53 % (12), ce qui fait figurer la Turquie parmi les pays les plus endettés du monde. Le service de la dette atteint maintenant 10 % du produit national brut (PNB) et plus de 50 % des exportations. Dans un pays où le PIB par tête ne dépasse guère 1 300 dollars, l'obligation pour chaque citoyen de dégager un excédent annuel de 130 dollars à 150 dollars, pour de longues années à venir, afin de financer le transfert vers l'extérieur, montre combien la *politique* économique des années 80 a hypothéqué les ressources matérielles et financières des années 90.

L'endettement intérieur est venu prendre le relais des réserves internationales forcément limitées. D'environ 17 % au début des années 80, la dette intérieure s'est élevée à 27 % du PIB en 1989 (13). Cela se traduit par une nouvelle répartition des dépenses budgétaires au détriment des investissements des services sociaux (14).

L'agriculture fait figure de parent pauvre de cette *politique libérale*, bien qu'elle emploie 55 % de la population active. Elle a, en premier lieu, souffert de la dégradation des termes de l'échange, alors qu'en 1980 il fallait *10,5 kg de blé pour payer 100 kg* d'engrais chimiques, en 1988, il en fallait 107,5 kg. Cela est le résultat, entre autres, de la diminution des subventions aux imputs agricoles (engrais, pesticides...). Les crédits au secteur primaire se sont faits plus rares (15) et plus onéreux. D'où une augmentation très ralentie de la production et un plafonnement des rendements (16).

Les canaux par lesquels peut s'exprimer le mécontentement des agriculteurs sont très limités, mais la présence de « casquettes » (couvre-chef favori des paysans) lors des meetings politi*ques est un baromètre* qui ne trompe pas. On a pu encore le vérifier lors de l'annonce du prix du tabac (trop bas) en janvier 1990. Le pouvoir militaire n'avait guère à se soucier du poids élec*toral des paysans*. Si M. Ozal continue à trop le négliger, qui sait à quelles difficultés il devra faire face.

La part des revenus des agriculteurs dans la valeur ajoutée nationale a connu *un net recul, de 24 % à 15,5 %.* La dichotomie ville-campagne s'en est trouvée renforcée et l'exode rural n'est pas près de se ralentir, d'autant que 25 % des familles agricoles ne possèdent *pas de terres. A cet égard, une* réforme agraire s'impose, qui ne soit pas qu'une réforme foncière mais fasse aussi une large part à la vulgarisation des techniques agricoles et à une rationalisation des circuits de commercialisation qui rendrait inutiles les innombrables intermédiaires spéculateurs. Il n'y a pas d'autres moyens de faire reculer le semi-féodalisme qui existe encore dans certaines régions du pays.

La baisse indéniable du niveau de vie à la campagne est cependant atténuée par la capacité d'autarcie propre à toutes les paysanneries du monde, surtout celles des pays en voie de développement. Si c'est souvent la pauvreté, ce n'est pas la misère.

De même, les ruraux qui viennent quotidiennement grossir les villes ne sont pas dans le dénuement. La solidarité familiale n'est pas un vain mot. L'oncle ou le cousin qui vient pour quelque affaire en ville, va aussi rendre *visite à sa famille dans les gece kondu* (bidonvilles) et l'approvisionner en beurre, volailles et légumes, améliorant substantiellement l'ordinaire de la famille. C'est pourquoi, *si la Turquie figure parmi les pays de grandes inégalités*, la rigueur des chiffres est atténuée par des pratiques sociales difficiles à saisir par le statisticien.

Changer de politique fiscale

UNE autre réalité que les chiffres *ne parviennent guère à appréhen*der concerne les activités informelles. Il suffit de déambuler dans les rues, surtout des quartiers populaires, pour mesurer combien l'imagination des petits revendeurs est *sans limites. Le* cireur de chaussures et le vendeur de *simits* (pain au sésame) ont toujours animé le paysage urbain, mais les difficultés économiques ont fait fleurir des activités aussi variées que précaires : un tel ouvrira à même le trottoir un attaché-case contenant des brosses à dents ou des enveloppes qu'il revendra avec un petit bénéfice ; tel autre se proposera de remplir votre briquet à gaz ou de vous aider à garer votre voiture. C'est sans doute tout cela qui permet au tissu social pourtant bien distendu de ne pas se rompre. Le transfert de richesse qui en résulte, aussi minime soit-il, rend moins lancinant le problème du chômage. Le nombre de chômeurs s'est accru de 8,2 % de 1988 à 1989, soit environ 4 fois plus vite que la population, touchant en premier lieu les jeunes (un jeune actif sur trois).

Ceux qui ont la chance d'avoir un travail n'ont pas non plus été dispensés de sacrifices. De 1980 à 1989, la part des revenus salariaux dans la valeur ajoutée à diminué de moitié, tombant *de 27 % à 14,1 %, tandis que la part* des revenus du capital s'est sensiblement accrue, passant de 49 % à 70 % (17). Ce dernier groupe, par contre, ne paye que 37 % du total des *impôts sur le revenu. Une politique fis*cale plus équitable s'impose, pour atténuer les inégalités les plus criantes et éviter de laisser jouer à l'inflation un rôle de percepteur aveugle.

Au début des années 80, fatigués des troubles économiques et politiques qui minaient le pays, les salariés et les agriculteurs avaient accepté, à contrecœur, de payer le prix pour sortir de la crise. Quelques années plus tard, les espoirs d'amélioration sont déçus, conduisant certains à se tourner vers l'intégrisme. Les mirages de l'enrichissement facile et rapide ont disparu. Dans ces conditions, reconquérir la confiance et obtenir un minimum de consensus social demandera du temps, et cela n'est pas envisageable sans démocratie. Pour mobiliser la population autour d'un projet, il faut notamment multiplier les canaux d'expression, lever les obstacles au développement des associations démocratiques, sans quoi les mesures proposées d'en haut seront vouées à l'échec.

Tableau I. - LA CEE ET LES PAYS ISLAMIQUES PARMI LES PRINCIPAUX PARTENAIRES COMMERCIAUX
(Evolution de la ventilation géographique des échanges, en pourcentage du total)

Années	Destination des exportations					Provenance des importations				
	OCDE			Hors OCDE		OCDE			Hors OCDE	
	Total	CEE	Etats-Unis	Total	Pays islamiques	Total	CEE	Etats-Unis	Total	Pays islamiques
1980	57,7	42,7	4,4	42,3	22,5	48,7	28,7	5,6	51,3	40,4
1981	48,1	32,0	5,7	51,9	41,8	47,9	28,2	6,6	52,1	40,3
1983	48,3	35,1	4,0	51,7	45,9	48,5	28,5	7,5	51,5	40,0
1985	51,5	39,3	6,3	48,5	41,9	56,0	31,3	10,1	44,0	32,9
1987	63,2	47,7	7,0	36,8	30,3	63,8	40,0	9,7	36,2	22,1
1989	61,7	46,5	8,4	38,3	24,7	62,9	38,4	13,3	37,1	18,5

Source : Sous-secrétariat du Trésor et du commerce extérieur 1980-1990, Ankara.

Tableau II. - LES TEXTILES : PLUS DU TIERS DES VENTES A L'ÉTRANGER
(Structure des exportations, en pourcentage)

	1980	1981	1983	1985	1987	1989
I. Produits agro-alimentaires	64,6	56,0	44,5	29,7	27,6	25,1
dont : produits transformés	7,2	8,8	11,7	8,1	9,4	6,8
II. Minéraux	6,6	4,1	3,3	3,1	2,7	3,5
III. Produits manufacturés	28,8	39,9	52,2	67,2	69,7	71,4
- Habillement/textile/cuir	16,3	18,8	28,4	28,6	33,6	35,4
- Métallurgie	1,2	2,1	7,8	12,2	8,4	11,6
- Divers manufacturés	8,7	17,0	13,7	23,1	22,5	17,7
TOUS PRODUITS	100	100	100	100	100	100

Source : Sous-secrétariat du Trésor et du commerce extérieur 1980-1990, Ankara.

* Ahmet Sahinoz est maître de conférences à l'université de Haceteppe, Ankara. Janine Sahinoz est économiste.

(1) Des exportateurs ont parfois exporté des emballages pour toucher des subventions. *Cf.* aussi le dossier « La Turquie aux marches de l'Europe », *le Monde diplomatique,* novembre 1987.

(2) *Les solutions pour le développement stable et la reprise de l'industrialisation,* Association des hommes d'affaires et des industriels de Turquie (TUSIAD), Istanbul, 1989, p. 6.

(3) La part des pays islamiques dans les exportations turques s'est élevée de 22,5 % à 42 % de 1980 à 1981. En 1989, elle était retombée à 24,7 %. *(Voir le tableau I.)*

(4) Le solde des transactions courantes est même devenu positif en 1988, aidé en cela par une hausse des revenus liée au tourisme de 37 % par rapport à l'année précédente.

(5) Le taux de couverture pour ces produits est de 184 %, contre 10 % pour les produits à haute densité technologique. *Cf. OCDE en chiffres,* Paris, n° 158, 1989, p. 37.

(6) Les dépenses pour l'enseignement public représentent 2,28 % du PIB, soit moins de la moitié de la plupart des pays de l'OCDE. *Cf. OCDE en chiffres,* n° 158.

(7) La *forte réduction* de la croissance du PIB de l'année 1989 est à imputer en grande partie à la croissance négative de 10 % du secteur agricole, qui constitue un peu moins de 20 % du PIB, à la suite d'une grave sécheresse.

(8) Par exemple, la Turquie investit des milliards de dollars depuis *une dizaine* d'années pour le fameux projet du GAP (*Projet d'irrigation de l'Anatolie du Sud-Est*) qui n'entrera en activité qu'à partir de 1991-1992.

(9) *Rapport économique*, T. Is Bankasi, Ankara, 1990, p. 38.

(10) Par exemple, le volume d'émission a augmenté de 82,7 % en 1989 *par rapport* à 1988. *Economie turque 1990*, TUSIAD, Istanbul, p. 64.

(11) *Rapport économique 1989*, T. Is Bankasi, Ankara, 1990, P. 36.

(12) *OCDE en chiffres*, n° 158, p. 31.

(13) *Economie turque 1990*, TUSIAD, Istanbul, 1990, pp. 3, 42.

(14) La part des investissements est passée de 21 % à 13 %, celle des dépenses de santé de 4,2 % à 2,8 %.

(15) 13 % du total des crédits en 1988 contre 35 % en 1970. *Cf. Rapport économique 89*, Union des chambres de commerce et d'industrie et de la Bourse de Turquie (TOBB), Institut de statistiques d'Etat (INSE), Ankara.

(16) Les rendements céréaliers avaient doublé entre 1960 et 1980, atteignant 2 000 kg à l'hectare. Ils n'ont pas augmenté depuis.

(17) *Répartition du revenu national*, Fondation d'études économiques et sociales de Turquie (TUSES), Istanbul, septembre 1989. S. Ozmucur, *Cumhurriyet*, 28 novembre 1989.

Du rideau de fer au mur d'argent



(Suite de la première page)

Depuis un an surtout, d'innombrables déclarations se sont voulues rassurantes : l'unification allemande, disait-on, n'était concevable que dans le cadre de l'unification européenne, et l'on répétait que les deux « trains » devaient cheminer à la même allure. En réalité, le premier avance beaucoup plus vite que le second. L'achèvement de la construction européenne – union économique et monétaire (UEM), union politique – sera négocié avec une Allemagne unifiée de fait. L'unité nationale allemande est déjà une réalité. Le marché intérieur européen reste hypothétique *jusqu'en* 1992.

A BONN et à Francfort, politiques et financiers font preuve d'un bel optimisme : l'unification allemande, affirment-ils, sera réalisée sans augmentation des impôts, sans inflation, sans hausse des taux d'intérêt, ce qui évitera de ralentir investissements et croissance. Comment croire à pareil miracle ? Avant la fin de la décennie en cours, la fusion économique absorbera 1 200 milliards de deutschemarks, soit environ 57 % du produit national brut de la RFA (3). De telles prévisions comportent nécessairement une part d'approximation. Une seule certitude : l'opération coûtera cher, non seulement à l'Allemagne fédérale elle-même, mais aussi, en raison des imbrications des économies nationales, à chacun de ses partenaires dans la Communauté.

Ce n'est certes pas un argument pour la refuser. Mais c'est une raison suffisante pour ne pas souscrire naïvement aux vues de Bonn en matière monétaire. L'objectif des Douze est bien de constituer une communauté de pays et de citoyens, non de les faire passer sous la coupe des détenteurs de la puissance industrielle et bancaire. Une communauté régentée, comme le veut Bonn, par les gouverneurs inamovibles d'une banque centrale européenne condamnerait les gouvernements, les élus et leurs mandants à naviguer dans les marges étroites que leur concéderaient les techniciens de la finance. L'Europe sociale, culturelle et politique deviendrait l'humble servante de cet économisme institutionnalisé. La *démocratie européenne n'a aucune raison de s'incliner devant le gérant du futur supermarché européen.*

L'avenir de chaque pays européen, de l'Est comme de l'Ouest, dépend en grande partie de la stabilité du continent. Cette stabilité ne sera pas magiquement atteinte par une harmonisation rapide des conditions d'existence, mais elle doit être favorisée par une claire progression, perceptible pour tous, vers l'atténuation des actuels déséquilibres économiques et sociaux.

La « *coopération économique* » dont le chancelier Kohl veut faire « *un pilier de l'architecture de sécurité européenne* » doit s'acharner à éviter de trop grandes disparités entre l'Ouest et l'Est, mais aussi entre l'Allemagne de l'Est et les pays qui, comme elle, parfois avant elle, se sont libérés du communisme. Pologne, Hongrie, Tchécoslovaquie, etc., deviendraient extrêmement fragiles si elles restaient à la traîne. Greffés sur les écarts entre l'Est et l'Ouest, des déséquilibres entre pays de l'Est ne pourraient que stimuler les chauvinismes, ranimer les rivalités nationales. Le chaos (4) régnerait non seulement à l'intérieur des pays qui jettent les bases de leur démocratie, mais aussi entre membres de l'ancien « bloc » démantelé.

Ce risque n'échappe à personne. « *Chaque réforme réussie par nos voisins de l'Est est aussi une réussite pour nous, car elle permet de consolider la paix et la sécurité en Europe* », dit avec raison le chancelier Kohl (5). L'idée ainsi exprimée prend toute sa force si on la formule différemment : tout échec économique chez nos voisins de l'Est est aussi un échec pour nous, Occidentaux, car il compromet la paix et la sécurité en Europe.

Réussite ou échec : le choix appartient aux Européens, qui ne peuvent guère compter que sur eux-mêmes. Secrétaire américain au Trésor, M. Nicholas Brady ne laisse à cet égard aucune illusion. « *Voyons les choses en face*, dit-il, *le monde manque de capitaux, et les gouvernements en manquent encore plus.* » Pour l'essentiel, précise-t-il, l'aide des Etats-Unis à l'Europe de l'Est se limitera aux contributions de Washington à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international (6). Pour l'Europe, c'est une épreuve, mais aussi et surtout une chance : les faits la contraignent à compter d'abord sur elle-même. Voudra-t-elle mettre ses propres ressources au service de ses rêves ?

Seules pourraient l'en dissuader une vision trop courte, une incapacité à prévoir les prochaines convulsions sociales où peuvent sombrer des démocraties encore balbutiantes, attelées à une reconstruction dont le marché ne peut être le seul moteur, l'unique régulateur. Tous les grands drames – guerres mondiales, conflits de la décolonisation, révolutions sans espoir – sont nés de la myopie des gouvernements et des peuples.

Nul ne veut croire à des affrontements armés en Europe, et pourtant les gouvernements s'entourent de précautions. Au début de 1989, aucun d'eux ne voyait venir la vague de fond qui, en six mois, allait bousculer les régimes d'Europe de l'Est. A l'heure actuelle, nul ne peut donner l'assurance que les douze mois à venir seront relativement paisibles. C'est bien pourquoi M. Kohl, par exemple, exclut « *toute idée de neutralité* [de l'Allemagne], *de démilitarisation, de non-appartenance à une alliance* ». C'est aussi pourquoi il « *plaide en faveur du maintien de la puissance militaire des Etats-Unis et du Canada en Europe* ». En même temps, il invite à presser le mouvement vers la réduction des armements sur le continent (7).

DEUX rencontres importantes se tiennent en ce mois de juillet : à Londres, la conférence de l'OTAN ; à Houston (Texas), le « sommet » des sept pays les plus riches.

L'alliance atlantique sait qu'elle doit évoluer. Fin mai, à Bruxelles, elle a convenu, pour parler de l'URSS, de remplacer le mot « *ennemi* » par la formule « *risques possibles* », et surtout elle a annoncé une diminution des budgets militaires. Pour 1990, Bonn a ramené ses dépenses d'armement de 54,2 à 53,7 milliards de marks, et descendra probablement à 50 milliards l'an prochain. Economie assez symbolique, mais qui prend son sens si l'on observe que l'OTAN a pour la première fois renoncé à son dogme selon lequel les budgets de défense de chacun des Etats membres devaient croître de 3 % chaque année en termes réels. Le président Bush a donné le ton en décidant de réduire de 6 % les dépenses militaires des Etats-Unis. La France et les autres pays membres de la Communauté devront eux aussi alléger leurs charges militaires. Face à l'évanouissement du pacte de Varsovie, l'alliance atlantique en est encore à tâtonner pour définir son nouveau rôle, adapter ses conceptions et ses structures.

Le sommet des sept pays les plus riches (G 7) est-il, quant à lui, en mesure d'esquisser une stratégie pour l'Europe de l'Est ? La rencontre de Houston reprendra probablement quelques thèmes habituels sur la stabilité monétaire, le trafic de drogues, la lutte contre le terrorisme, avec peut-être une vague mention du tiers-monde... Une fois de plus, le président des Etats-Unis s'efforcera de faire bonne figure alors qu'il est paralysé par les déficits fédéraux, l'énorme faillite des caisses d'épargne *(voir page 18 l'article de Jacques Decornoy)*, la contraction du crédit. Lorsque le président Bush, dit son porte-parole, demande : « *Qui est l'ennemi ?* », il répond : « *L'incertitude, le caractère imprévisible des événements et l'instabilité* (8). » De ce flou généralisé ne peut sortir aucune initiative, qui d'ailleurs se briserait sur les contraintes budgétaires.

Le Japon poursuivant obstinément son propre jeu, le Canada étant absorbé par sa déchirure interne, seuls les quatre pays européens (Grande-Bretagne, France, Allemagne, Italie) pourraient à Houston faire d'utiles propositions. Mais ils concentrent leur attention sur les prochaines étapes de la construction communautaire et semblent considérer la création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) comme une contribution pour l'instant suffisante au redressement de l'Europe de l'Est.

Ils paraissent d'accord pour souhaiter que la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (9) serve de cadre à l'édification d'une nouvelle structure européenne, qu'elle soit l'instrument d'une « *architecture de sécurité englobant l'Europe tout entière* », selon la formule du chancelier Kohl. Le président Bush, de son côté, a préconisé un « *élargissement* » du rôle de la conférence qui, selon Mme Thatcher, devrait créer un dispositif pour régler d'éventuels différends. M. François Mitterrand a précisé son idée de confédération européenne en suggérant la création d'un secrétariat permanent. Le président Vaclav Havel a parlé d'une « *commission de sécurité européenne* », et M. Mazoviecki d'un « *conseil de coopération européen* ».

Que des projets soient envisagés à partir de la CSCE ou, comme d'autres voix l'ont suggéré, à partir du Conseil de l'Europe (avec un statut de membres associés pour les Etats-Unis et le Canada), chacun en connaît bien la difficulté centrale : trop longtemps séparés, mais désormais unis par les mêmes libertés, les pays européens de l'Est et de l'Ouest n'en sont pas moins radicalement divisés par d'énormes différences de niveau de vie. La solidarité proclamée ne survivrait pas si devait se prolonger l'inconfortable et exaspérant voisinage entre riches et pauvres. Un « mur d'argent » va-t-il se substituer au « rideau de fer » ? Une telle mutation serait le parfait emblème d'une « modernité » complètement déboussolée.

JUSQU'OU doit s'étendre la solidarité active des Douze de la Communauté ? Engloberait-elle l'Union soviétique ? Un grand scepticisme règne dans les capitales occidentales, effarées par les difficultés croissantes de M. Gorbatchev. Voilà trois ans et demi, M. Hans-Dietrich Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, exhortait ses partenaires réticents à traiter avec sérieux M. Gorbatchev et ses intentions proclamées. Aujourd'hui, sans sous-estimer l'affaiblissement du président soviétique, mais encouragé par son extraordinaire aptitude à tirer parti des obstacles, M. Genscher souhaite que l'Ouest « *prenne conscience de la chance historique* » que lui offrirait une réussite de M. Gorbatchev. « *Il n'est pas possible*, écrit-il, *de découpler le développement économique de l'Europe de celui de l'Union soviétique.* » Pendant quatre décennies, l'OTAN a évité le « découplage » entre l'Europe et l'Amérique du Nord. Il est non moins important d'éviter aujourd'hui le « découplage » entre les deux moitiés de l'Europe. M. Genscher veut donc « *inclure l'Union soviétique dans toute forme de coopération politique, économique, écologique et technologique, à la fois en Europe et à l'échelle mondiale* (10) ».

Rares sont les responsables européens qui osent ainsi porter leur vision à ce niveau élevé. M. Genscher observe avec inquiétude les décalages entre les divers plans – politique, économique, militaire – sur lesquels évolue la situation en Europe. Il redoute que cette absence de synchronisation ne conduise à une fracture. « *Le désarmement militaire*, dit-il, *doit faire suite au désarmement idéologique.* » Il déplore le « *retard* » en ce domaine, mais semble aussi penser au « *retard* », plus périlleux que tous les autres, de la pensée sur l'événement.

Une fois de plus dans l'histoire, la réflexion, sans être vraiment en panne, ne se hisse pas à la hauteur des enjeux. Comment concevoir des projets à la mesure des bouleversements de l'Est, et comment les faire accepter par des opinions publiques trop superficiellement informées ? Centrée sur les faits et gestes des principaux décideurs, considérés comme de simples vedettes, l'information-spectacle occulte l'analyse des rapports de forces et s'interdit d'ouvrir une perspective. Ainsi la rencontre entre M. Bush et M. Gorbatchev à Washington a-t-elle été accompagnée et suivie de commentaires moroses, désenchantés, alors que les accords signés étaient radicalement impensables trois ans plus tôt. Ces accords, portant sur le désarmement et le commerce, suggèrent les seules voies dans lesquelles l'Europe de l'Ouest peut s'engager, non sans risque, pour éviter le pire.

Une trop grande timidité de la part des gouvernements européens aggraverait l'indifférence dont font preuve les citoyens lors des consultations électorales. « *De la droite à la gauche*, écrit Mme Edwige Avice (11), *nous sommes comptables, si nous ne réussissons pas à intéresser la population à son destin, à la rendre contemporaine de son époque.* » Cet effort, urgent sur la scène nationale, ne peut éviter de s'étendre à la scène européenne et mondiale. S'en désintéresser serait laisser le champ libre aux extrémismes, toujours à l'affût des insuffisances et des défaillances qu'ils exploitent impudemment, mais avec succès.

CLAUDE JULIEN.

(3) Chiffres avancées par le Statistisches Bundesamt (RFA), par le Staatliche Verwaltung (RDA), et par le DIW de Berlin. Ce coût de la « mise à niveau » de la RDA, avec ses quelque 17 millions d'habitants, équivaut approximativement à plus de la moitié de la dette totale du tiers-monde...

(4) Voir l'article de René Passet, « La politique et le chaos », *le Monde diplomatique*, décembre 1989.

(5) Discours du 25 mai 1990, ambassade de la RFA à Paris, *Bulletin* n° 43.

(6) *International Herald Tribune*, 14 juin 1990.

(7) Discours du 25 mai 1990, déjà cité. Dans la même déclaration, le chancelier confirme que l'Allemagne renonce « *à la détention, à la production et à la possibilité de disposer d'armes atomiques, biologiques et chimiques* ».

(8) *Time*, 11 juin 1990.

(9) CSCE, qui réunit, à Vienne, les vingt-trois pays européens, dont l'URSS, signataires de l'Acte d'Helsinki avec les Etats-Unis et le Canada. L'Albanie a manifesté le désir d'adhérer à la CSCE.

(10) Hans-Dietrich Genscher, *Nordsee Zeitung*, 26 mai 1990.

(11) Dans *la Lettre de République moderne*, mai 1990.

Un appel du Grand Orient de France

De nombreuses personnalités du monde culturel et scientifique ainsi que diverses institutions ont récemment pris position et alerté l'opinion publique sur la dramatique détérioration du climat politique en France et sur le danger que cela représente pour la démocratie. Voici, par exemple, le texte de l'appel lancé par le Grand Orient de France :

« Cinquante ans après la prise du pouvoir par Pétain, la victoire du fascisme et du nazisme, l'assassinat de la République, nous voici de nouveau confrontés à une périlleuse croissance de la xénophobie, du racisme, de l'antisémitisme (1) et de la ségrégation sociale.

» Cette sérieuse menace s'aggrave d'inégalités sociales, du réveil des cléricalismes, de la poussée des nationalismes, de la crise du politique. Elle livre la France aux pires incertitudes et met en péril les valeurs constitutives de la République. »

Après avoir évoqué les réactions suscitées par l'« ignoble profanation du cimetière de Carpentras », *le Grand Orient poursuit :*

« Le temps n'est plus où certains pouvaient minimiser les propos du Front national.

» La classe politique, en favorisant son entrée dans le jeu politicien ou en réalisant des alliances électorales avec elle, a contribué à une certaine crédibilité de l'extrême droite aux yeux d'une partie de l'opinion.

» La banalisation de ces prétendues valeurs, largement répandues hors les frontières traditionnelles de l'extrême droite, trouve désormais son expression dans le basculement de pans entiers de l'électorat populaire. Plus grave encore, une fantastique pression idéologique s'exerce au-delà du politique sur tout le corps social, transparaît dans tous les débats de société et menace la démocratie.

» Racistes, antisémites, xénophobes, sont déculpabilisés. Antiparlementarisme, attaques contre la démocratie, apologie d'un Etat fort, ségrégatif, resurgissent. Aux mauvais calembours succède la violence réelle : menaces, agressions physiques, attentats.

» Ce climat malsain, de thèses révisionnistes en agressions racistes, empoisonne notre société anesthésiée, où le débat politique donne l'impression de n'avoir d'autre enjeu que la quête du pouvoir. Une dangereuse distanciation s'installe ainsi entre la classe politique et le pays, dont profite une extrême droite qui donne l'illusion de porter la force d'un changement.

» Combattre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie, implique d'abord une dénonciation sans appel de l'apologie de ces théories, une condamnation définitive des alliances d'opportunité.

» Cela impose aussi de combattre l'antiparlementarisme par un ressourcement du débat démocratique aux vraies valeurs, celles de la République. Il est urgent de trouver des solutions aux véritables questions de l'avenir : quelle République, quelle démocratie, quelle justice sociale pour ceux qui vivent et travaillent dans notre pays ?

» Il est temps d'intégrer les nouvelles générations de diverses origines en affirmant la citoyenneté républicaine, c'est-à-dire le droit à l'égalité et l'égalité des droits pour tous ceux qui vivent légalement dans notre pays.

» Face au racisme et à la ségrégation, il faut répondre par la laïcité et la justice sociale.

» Face à la résurgence du fascisme, la mobilisation républicaine s'impose.

» Le Grand Orient de France lance un appel solennel au gouvernement, aux élus, aux responsables des partis, des syndicats, du mouvement associatif, à tous les citoyens, à toutes les citoyennes, pour que chacun, là où il se trouve, prenne en charge ce combat. »

(1) NDLR : Le racisme constitue un tout indivisible ; la distinction « *racisme* et *antisémitisme* » est, à nos yeux, inutile.

ELECTROCHOC ALLEMAND POUR UNE EUROPE EN GÉSINE

Sur le front de l'union politique

M. HELMUT KOHL est décidément présent sur tous les fronts, avec pour objectif l'unité allemande avant la fin de 1990. Après avoir bousculé tous les obstacles économiques, financiers et institutionnels à une ambition politique qui remodèle le paysage européen, le chancelier fédéral se veut maintenant rassurant. Lors des deux conseils européens de Dublin, il a témoigné d'un attachement tardif mais sans faille à l'union politique des Douze. A l'Union soviétique, il offre un crédit de dix-sept milliards de francs en escomptant d'elle une attitude compréhensive sur les aspects extérieurs de l'unification de l'Allemagne, en particulier sur son appartenance à l'OTAN.

Par BERNARD CASSEN

Il existe au moins un homme politique *au pouvoir en Europe occidentale* pour lequel l'économisme ne constitue pas l'horizon indépassable de l'action : M. Helmut Kohl. Après l'écroulement du mur de Berlin, le 9 novembre dernier, le chancelier fédéral a su constamment réagir, dans l'instant, à l'événement, épouser au plus près les évolutions de l'opinion des deux Allemagnes et, quand il le fallait, les provoquer ou les accélérer pour les plier, dans une démarche volontariste, à son objectif : l'unité allemande.

Qu'on en juge : déclaration en dix points du 28 novembre 1989, précipitant le mouvement de fusion des deux Etats ; cavalcade électorale triomphante *en RDA* conduisant son obligé, M. Lothar de Maizière, au pouvoir à Berlin-Est, au lendemain du scrutin du 18 mars ; signature, le 18 mai, du traité d'Etat RFA-RDA décidant la mise en place, le 2 juillet, d'une union monétaire avec communauté économique et sociale ; élaboration d'une stratégie à « flux tendu » – comme on le dirait dans l'industrie – pour la tenue d'élections législatives panallemandes, soit le 2 décembre prochain, soit le 13 janvier 1991, soit éventuellement au printemps 1991, en prorogeant de quelques mois la durée du mandat des élus du Bundestag (au prix de la modification de l'article 39 de la Loi fondamentale, à la majorité des deux tiers).

Cet enchaînement de décisions, dont chacune a déterminé la suivante, porte bien la marque d'une « poigne de fer » politique, au service d'une idée-force. En quelque sorte une démarche gaullienne. Suprême habileté, le chancelier déclarait benoîtement à qui voulait l'entendre qu'*il ne faisait que* réagir pragmatiquement à l'événement, de manière à éviter le pire aux populations de la RDA et de la RFA... Un parcours presque sans faute, les inquiétantes tergiversations sur la reconnaissance de la ligne Oder-Neisse étant quelque peu effacées par le vote, au Bundestag, le 21 juin, d'une résolution proclamant l'intangibilité de la frontière occidentale de la Pologne.

Que l'absorption, en quelques mois, de la RDA (17 millions d'habitants) par la RFA (61 millions d'habitants) pose des problèmes économiques et sociaux encore plus gigantesques que ne le serait – pour prendre un exemple purement quantitatif – l'absorption du Portugal (10 millions d'habitants) par l'Espagne (39 millions) ne semble avoir suscité aucun état d'âme particulier chez M. Kohl. Les objections de la Bundesbank, en particulier celles de son président, M. Karl-Otto Poehl, jugeant peu raisonnable le taux de *change d'un mark Est contre un mark* Ouest, et celles de son vice-président, M. Helmut Schlesinger, affirmant, en avril dernier, que la RFA ne pourrait simultanément réaliser deux unions monétaires, l'une avec la RDA, l'autre avec ses partenaires de la CEE ? Balayées. Les risques d'inflation, de relèvement des taux d'intérêt, de hausse des impôts, d'une diminution du solde commercial en RFA ? Ecartés d'un revers de main : voilà enfin un pays de la CEE où la hausse des prélèvements obligatoires n'est pas un sujet tabou.

Les sacro-saintes règles de la Com*mission des Communautés européennes* sur le contrôle par Bruxelles des subventions publiques dans chacun des Etats ? Superbement ignorées : le montant des transferts publics de l'Ouest vers l'Est se situera entre 50 milliards et 60 milliards de marks par an (soit entre 168 et 200 milliards de francs) : outre les 20 milliards pour le maintien du pouvoir d'achat des retraités et l'aide aux chômeurs, les 15 milliards pour payer les fonctionnaires et soutenir le revenu agricole et les 15 milliards *pour la modernisation des infrastruc*tures publiques, 10 milliards seront consacrés au soutien à l'investissement privé (1). L'impact du phagocytage de la RDA sur la mobilisation et la répartition des fonds structurels communautaires (en tout, 9,4 milliards d'écus, soit 65 milliards de francs en 1989) destinés à corriger les disparités régionales en Europe ? On verra plus tard. On comprend que M. Helmut Kohl qui confesse n'avoir *« jamais autant travaillé de sa vie, ni n'avoir jamais été aussi heureux »*, constate sereinement : *« Le Rhin continue de couler et se jettera dans la mer. Il en va de même de l'unité allemande* (2). »



« Chicago Tribune », 9-10 juin 1990.

C'est sûr, George. Moi aussi je pense qu'ils forment un couple très mignon. Helmut est un délicieux jeune homme. Seulement, ils devraient attendre un peu, tu vois, pour courtiser d'autres gens. Et plus tard ils pourraient peut-être se fiancer...

« Les deux faces de la même pièce de monnaie »

FACE à cette force tranquille, et nonobstant les proclamations du chancelier fédéral – *« Pour moi, l'unification allemande et l'unification de l'Europe sont les deux faces de la même pièce de monnaie* (3) » – il faut bien constater que l'accouchement de l'unité européenne, autrement qu'en termes purement marchands, est bien laborieux. On sait que, au conseil européen de Strasbourg les 9 et 10 décembre 1989, le chancelier s'était seulement rallié *in extremis* à l'idée de convoquer, pour la fin de 1990, une conférence intergouvernementale sur l'union économique et monétaire (UEM) (4). Un surplace à comparer au sprint débouchant, ce 2 juillet, sur l'unité monétaire allemande. La déclaration commune franco-allemande – dont le contenu fut entériné lors du conseil européen de Dublin du 28 avril dernier – sur l'engagement d'un processus visant à parvenir à l'unité politique des Douze au 1er janvier 1993, en même temps que le marché unique et que l'UEM, sent tout autant le circons*tanciel et le réchauffé (5). Il* saute aux yeux que M. Kohl, au-delà des discours lénifiants, a une priorité politique et une seule : être le premier chancelier de l'Allemagne unifiée.

Quelles sont les autres volontés politiques qui se manifestent dans le champ de forces européen ? Il n'y en a réellement que deux, celle de la Commission – surtout celle de son président, M. Jacques Delors, – et, avec beaucoup moins d'impact, celle du Parlement européen. M. Delors, que l'hebdomadaire conservateur britannique *The Economist* appelle *« Général Jacques de Gaulle »*, fait montre d'une détermination qui n'a rien à envier à celle de M. Kohl pour faire avancer son idée-force à lui : le renforcement des pouvoirs de l'aréopage qu'il préside, au détriment des gouvernements et Parlements nationaux. Surtout, il entend bien que la Commission pénètre ce qui était jusqu'à aujourd'hui la chasse gardée des Etats, la politique étrangère, en partageant avec eux, en conseil des ministres, le pouvoir de l'élaborer – alors que jusqu'à présent elle n'a pas voix au chapitre dans ce domaine et que, dans les autres, elle propose, alors que le Conseil dispose – et la capacité de la mettre en œuvre.

Certes, dans le projet de « Constitution communautaire » qu'on lui prête (6), M. Delors prévoit une responsabilité de la Commission aussi bien devant le Conseil européen que devant le Parlement. Mais que les députés européens, avides eux aussi de prérogatives supplémentaires, ne se fassent guère d'illusions : le fait d'être élus au suffrage universel ne leur *conférera pas pour autant le pouvoir* d'initiative législative. L'élaboration des projets de directives restera entre les mains des dix-sept commissaires bruxellois, les cinq cent dix-huit parlementaires strasbourgeois étant *a priori* suspects de « démagogie », thèse que les gouvernements partagent d'ailleurs avec la Commission. Au total, si la réforme Delors voyait le jour, *« Strasbourg se retrouverait encore en train de manger dans la main de la Commission : le Parlement n'aurait aucun pouvoir sur la législation communautaire, sauf si la Commission acceptait ses amendements* (7). » Curieuse façon de combler un *« déficit démocratique »* si souvent dénoncé...

La Commission ne s'est guère privée de faire plier le genou des gouvernements qui ne partagent pas l'idéologie néolibérale majoritaire en son sein, surtout quand ils n'ont pas la volonté politique de lui résister. Dans l'affaire Renault, où l'Etat français avait décidé d'apporter 12 milliards de francs pour éponger les dettes de l'entreprise, M. Léon Brittan, ancien ministre de Mme Thatcher et commissaire à la concurrence, avait exigé, dans un premier temps, la restitution des trois quarts de cette somme (8,4 milliards de francs) aux pouvoirs publics. Une négociation avec M. Michel Rocard a finalement permis que le montant à rembourser ne soit « que » de six milliards de francs...

Les cocoricos n'y changeront rien : *sur une question de principe aussi fon*damentale que le droit des entreprises publiques à exister en France (ou ailleurs), Paris n'a pas tenu bon et s'est satisfait d'un « compromis » en forme de capitulation. *The Economist* ne s'y trompe pas qui écrit : *« Bien que le juriste qu'est Sir Leon prenne bien soin de dire le contraire, les Français ont raison : sa campagne contre les subventions ancre la Commission dans son opposition à l'idée même d'industrie nationalisée, pilier de l'économie mixte* (8). »

M. Brittan sait choisir ses cibles, et on ne l'a pas encore entendu s'élever contre les 10 milliards de deutsche*marks (33,6 milliards de francs)* que M. Kohl, on l'a vu, va déverser pendant au moins cinq ans pour soutenir l'investissement privé en RDA. On peut d'ailleurs s'étonner qu'il ait voulu humilier un gouvernement français qui a tenu, dès sa constitution en juin 1988, à se faire pardonner son étiquette socialiste en signant, alors que personne ne l'y obligeait, la directive sur la libération des mouvements de capitaux en Europe, en échange de vagues promesses sur l'harmonisation de la fiscalité de l'épargne. M. Mitterrand reconnaît avoir été floué : *« Il est vrai que les assurances qui nous avaient été données par certains de nos partenaires* [sur cette harmonisation] *n'ont pas été tenues* (9). » Mais l'incident est clos.

M. Bérégovoy n'est pas homme à faire des constats aussi désabusés. Quand on lui demandait si la baisse de la fiscalité de l'épargne ne constituerait pas, malgré tout, un *« cadeau aux riches »*, le ministre d'Etat, ministre de l'économie et des finances, retrouva le ton de son prédécesseur, M. Edouard Balladur, pour trancher, d'une réplique lapidaire, une question aussi peu convenable : *« L'Europe est une chance, non une contrainte !*(10) » Une chance, sans aucun doute, pour les plus for*tunés qui savent que*, désormais, la politique de la France se fait à la corbeille. M. François Hollande, député socialiste de la Corrèze et auteur d'un rapport très modéré sur la fiscalité du patrimoine, vient de le vérifier à ses dépens : *« Parce qu'il a fait baisser la Bourse, le rapport Hollande s'est attiré les foudres de l'Hôtel Matignon* (11). » Ce n'est pas que M. Michel Rocard soit un socialiste au cœur sec, ou qu'il se résigne, sans souffrir, à la croissance des inégalités, mais que faire d'autre puisque les lois de l'économie ne se laissent pas tourner : *« Nous nous trouvons, dans ce domaine, en conflit avec des paradis fiscaux ou avec des pays importants dont la doctrine financière est plus laxiste* (...). *L'argent circule dans le monde entier : nous ne fermerons pas les frontières de la France, mais la pollution par l'argent arrive chez nous contre notre gré. Notre politique fiscale tend à limiter les dégâts* (12). »

« Limiter les dégâts », que voilà donc une exaltante ambition pour la France et pour les citoyens ! Et, de fait, les dégâts entraînés par les gages unilatéraux donnés à l'installation d'une Europe du marché et des marchands s'accumulent, de l'audiovisuel banalisé en marchandise à la régression fiscale, en passant par le renoncement à une stratégie industrielle digne de ce nom. En échange de quoi ? D'une perspective d'union économique, monétaire et peut-être politique à l'horizon *1993* ? L'enjeu n'est certes pas mince, mais l'exemple allemand montre que, lorsque la politique est au poste de commandement, on peut faire beaucoup plus grand et beaucoup plus vite.

Où est le souffle, où sont les initiatives – dépassant le stade de la velléité – qui prendraient réellement la mesure du retour fracassant de l'Europe à son histoire, à sa géographie et à ses cultures ? Séquestrée dans les palais nationaux, les instituts de sondage, les studios de télévision, les sociétés de Bourse et les conseils d'administration, la politique nationale se ratatine pour se réduire à des querelles de personnes, des tirades technocratiques et des prosternations devant l'argent-roi.

(1) Voir *Observations et diagnostics économiques, Lettre de l'OFCE*, nº 75 *bis*, 15 juin 1990.

(2) Entretien accordé à *Time*, 25 juin 1990.

(3) *Ibid.*

(4) Voir Bernard Cassen, « La Communauté dans la spirale néolibérale », *le Monde diplomatique*, janvier 1990.

(5) Voir Bernard Cassen, « La citadelle des Douze », *le Monde diplomatique*, juin 1990.

(6) *The Economist*, 16 juin 1990.

(7) *The Economist, op. cit.*

(8) *The Economist*, 9 juin 1990.

(9) Entretien au *Monde*, 20 juin 1990.

(10) Entretien au *Monde*, 20 décembre 1989.

(11) *Le Monde, 21 juin 1990.*

(12) *Le Monde*, 8 juin 1990.

Une histoire tourmentée

Trois livres récents, politiques et historiques, en s'efforçant de répondre aux mêmes questions expriment les inquiétudes que fait naître en France la réunification de l'Allemagne. L'essai de Georges Valance (1) esquisse dans une perspective économique le défi que représentera à plus ou moins long terme une Allemagne de 80 millions d'habitants, pourvue d'un marché intérieur considérable, dont le poids économique et politique en Europe ne peut qu'être écrasant. Pour répondre au *défi allemand, il appelle à une mobili*sation autour d'une grande ambition. Méfiant à l'égard du couple idyllique franco-allemand, il s'interroge sur la perception réelle que les hommes politiques de RFA ont de la France : elle n'est pas toujours très positive. Aussi exhorte-t-il à la prudence et au réalisme. Ce triomphalisme qu'il analyse n'est toutefois pas partagé par tous les hommes politiques allemands. Le chancelier Kohl n'est pas en mesure de répondre à la question si souvent répétée : dans l'immédiat, combien va coûter la réunification ?

L'essai d'Ernst Weisenfeld (2) retrace les grandes étapes des rapports franco-allemands depuis la fin de la guerre. Ecrit en 1986, les analyses sont en partie dépassées pour l'époque la plus récente. Il présente un point de vue original sur la perception que les Allemands ont de la presse française et des débats suscités par le concept de *« Mitteleuropa »*. L'essai de Pierre Béhar (3), enfin, propose une réflexion remarquable sur la permanence de l'idée de nation en Allemagne depuis le Moyen Age et sur la signification parfois mythique qu'a prise le mot *Reich*. Soutenu par une grande culture historique, l'auteur affirme avec raison que le présent ne peut se comprendre qu'à la lumière d'une histoire tourmentée. Ce sont ses méandres qu'il parvient à nous restituer avec beaucoup de clarté.

JEAN-MICHEL PALMIER.

(1) *Georges Valance, France-Allemagne. Le retour de Bismarck.* Flammarion, Paris, 1990, 308 pages, 99 F.

(2) Ernst Weisenfeld, *Quelle Allemagne pour la France ?*, Armand Colin, Paris, 1989, 246 pages, 99 F.

(3) Pierre Béhar, *Du Ier au IVe Reich.*, Desjonquères, Paris, 1990, 190 pages, 110 F.

« DE GAULLE ET L'ALLEMAGNE », DE PIERRE MAILLARD

De la passion à l'association

CONSEILLER diplomatique à l'Elysée *durant les premières années* de la présidence du général de Gaulle, passionné depuis toujours par les affaires allemandes, possédant cette culture que l'on peut dire, au sens exact du mot, européenne, Pierre Maillard était l'homme le mieux placé pour parler des rapports entre de Gaulle et l'Allemagne (1). L'immense mérite de son livre est d'en couvrir le sujet d'un bout à l'autre, c'est-à-dire depuis la jeunesse et les années de formation du futur fondateur de la Ve République jusqu'au jour où il quitta le pouvoir. De ce long voyage de la pensée et de l'action, Pierre Maillard trace un tableau à la fois contrasté et cohérent.

C'est, au fond, d'une histoire de la sensibilité française à l'égard de l'Allemagne durant deux tiers de siècle qu'il s'agit ici, et il était impossible que ce tableau fût sans contraste puisqu'il porte autant sur les rudes affrontements de la première guerre mondiale, les méfiances obsessionnelles qui – à tort sans doute – marquèrent une partie de l'opinion française après 1918, et l'impitoyable lutte des années 40 que sur l'extraordinaire entreprise de réconciliation dont de Gaulle lui-même fut l'artisan majeur.

Mais le mérite particulier de Pierre Maillard est de retrouver, au-delà des contrastes, la cohérence. A juste titre il discerne combien de Gaulle, dans ses écrits des années 30, fut toujours un admirateur de l'Allemagne et combien il ne cessa de tourner autour de l'idée d'une association des peuples français et allemand et des grandes réalisations qui pourraient en résulter. De même *Pierre Maillard a-t-il raison de discer*ner dans les propositions que de Gaulle fit après 1945, non un projet de démantèlement, mais une autre manière de reconstruire l'Allemagne et de la replacer dans un ensemble européen.

C'est évidemment les pages qu'il consacre aux relations franco-allemandes sous la Ve République que *l'on retiendra surtout*, car, ici, *Pierre* Maillard fut à la fois l'observateur privilégié et l'artisan actif d'une œuvre dont il se fait aujourd'hui l'historien. Tout au plus peut-on suggérer qu'à inscrire les rapports franco-allemands *dans l'ensemble de la politique étran*gère française durant cette période on voit mieux que l'essentiel était la vision qu'avait de Gaulle de l'hégémonie américaine et de son rôle déterminant dans cette phase de l'Histoire et que là résidait le fondement de la mésentente franco-allemande et de l'hostilité farouche et tenace des autres gouvernements européens envers une entreprise d'indépendance nationale et européenne qu'ils détestaient et que de Gaulle seul voulait.

PAUL-MARIE DE LA GORCE.

(1) Pierre Maillard, *De Gaulle et l'Allemagne*, Plon, Paris, 1990, 322 pages, 170 F.

L'extrême droite sur les ruines d'une gauche sans projet

(Suite de la première page.)

Pour la droite, aucun doute : c'est M. François Mitterrand qui fut en quelque sorte la mère porteuse, favorisant délibérément son entrée dans la vie politique pour déstabiliser et casser l'adversaire majoritaire. Pour la gauche, il est bien évidemment le fruit d'un flirt coupable de la droite, au cours de honteuses alliances électorales dans l'aveu de valeurs communes. « *La vérité est simple : le mode de scrutin n'est pour rien dans la montée du Front national. C'est la faiblesse idéologique de la droite, sa volonté de revanche qui l'ont encouragé.* » Tel est le point de vue exprimé récemment par M. Bérégovoy (2). Il ne se reconnaît pas la moindre responsabilité – pas plus lui que le président de la République ou le Parti socialiste – dans la montée de l'extrême droite en France au cours des années 80. Alors même que, durant sept des neuf dernières années, il a occupé les plus hautes fonctions politiques. Tour à tour secrétaire général de la présidence de la République, ministre de la solidarité et des affaires sociales des deuxième et troisième gouvernements Mauroy, ministre de l'économie, des finances et du budget des gouvernements Fabius puis Rocard, il incarne plus qu'aucun autre la continuité de la politique économique et sociale des socialistes. Lui et ses amis ont fait ce qu'il fallait : « *Le rappel des droits de l'homme, la mise en ordre des procédures ont accompagné un plan d'action de développement social des quartiers, de rénovation des HLM et des grandes cités, de création d'un réseau d'animateurs sociaux et de zones d'éducation prioritaires. L'immigration clandestine a été maîtrisée.* » Simplement, « *cette politique, qu'il faut poursuivre, demande du temps...* (3) »

Les responsables, il les connaît : « *l'urbanisme débridé des années d'après-guerre* », voyez mes prédécesseurs ; le comportement de la droite, voyez nos adversaires : c'est « *la complaisance vis-à-vis des idées et des élus du Front national* » qui est « *à l'origine de l'audience croissante de son leader dans l'opinion* (4). » L'explication est un peu courte.

Le ralliement aux lois du marché mondial

PAS un mot sur la profonde et durable désillusion d'une large fraction du « peuple de gauche », provoquée par l'abandon du projet politique de rupture avec le capitalisme, qui devait assurer la sortie de la crise et préparer le changement de société. Après dix-huit mois de gouvernement socialo-communiste, le ralliement dès 1983 aux lois du marché mondial, à la logique du profit, à l'économisme des grands équilibres signait l'abandon, sans combat, de toute alternative au système dominant. Ceux qui en subissaient le plus durement les effets, et avaient placé leurs espoirs dans l'utopie socialiste, paieront le prix fort de la politique de rigueur : désindexation des salaires, suppressions d'emplois (900 000 dans l'industrie, 350 000 dans le bâtiment, 400 000 dans l'agriculture au cours du premier septennat, où le nombre de chômeurs passe de 1,7 million à 2,6 millions) contraignent des centaines de milliers de familles à l'exode des campagnes et des régions sinistrées.

Nombre d'entre elles, laissées à l'abandon par les pouvoirs publics, en particulier dans les banlieues désertées par les militants socialistes et communistes (5), basculent dans la « nouvelle pauvreté » et l'exclusion, qui frapperont bientôt quatre millions de personnes : chômeurs en fin de droits sans ressources ni protection sociale, ouvriers immigrés sans emploi, jeunes précarisés et exploités dans l'intérim, les petits boulots et les stages de pseudoformation. L'accroissement des inégalités au cours des années 80, constaté dans la dernière étude du Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC), mesure les résultats d'une politique (6).

Il faudra attendre 1987 et la publication du rapport du Père Joseph Wresinski (7), d'ATD quart-monde, pour que la situation soit évaluée dans sa véritable dimension ; et 1989 pour que se mette en place le modeste revenu minimum d'insertion (RMI).

Entre-temps, la période de cohabitation et celle qui lui fait suite révélaient la continuité de la politique dont la droite, puis la gauche assumaient l'héritage avec une « force tranquille ». Qui a supprimé le contrôle des prix et l'autorisation administrative de licenciement, libéré les mouvements de capitaux et réduit la fiscalité sur les produits financiers ? M. Bérégodur ou M. Balavoy ? On n'oserait guère sanctionner un étudiant qui ferait la confusion.

A défaut de refuser d'assumer une politique pour laquelle elle n'avait pas été mandatée, la gauche avait pour le moins le devoir impérieux de garantir effectivement les libertés et droits des laissés-pour-compte qui l'avaient portée au pouvoir : droit au logement, à la protection sociale, à la sécurité, à un revenu décent sinon à emploi... Elle mettra plus d'empressement à découvrir les vertus de l'entreprise privée, s'attacher la considération des gestionnaires et des détenteurs de capitaux, s'intégrer au concert des grandes puissances et s'attirer les bonnes grâces de l'Amérique de M. Reagan et de l'Allemagne du chancelier Kohl. C'est l'indice Dow Jones que diffusent, dès 1982, les télévisions publiques, plutôt que celui des solidarités, dont l'un des indicateurs aurait pu être l'abandon par les nouveaux détenteurs du pouvoir des coûteux et arrogants signes extérieurs de richesse de l'appareil d'Etat, hérités de leurs prédécesseurs. Ils s'en sont bien gardés. Ils sont cependant conscients de la nécessité de « faire du social », de temps à autre. Dans quelle optique ? Premier secrétaire du P.S., M. Pierre Mauroy l'indiquait clairement au micro de France-Inter, le 14 juin dernier : « *Je pense que ce qui va se passer maintenant est tout à fait décisif car nous retrouverons le peuple en 1992 et 1993 pour les élections générales.* »

Sanctionné dès 1981 pour ses atermoiements à réaliser l'union de la gauche (8), le Parti communiste le sera plus durement encore à partir de 1984 pour s'être compromis dans la politique de rigueur. Il y perdra, en particulier, sa fonction tribunitienne de porte-parole de ceux qui rejettent globalement un système politique et social dont ils estiment n'avoir rien à attendre. Ceux-ci votent désormais pour le Front national ou viennent grossir les rangs des abstentionnistes.

Quant au Parti socialiste, après son très relatif succès aux élections de 1988, il voit depuis lors s'effriter ses positions. Une récente enquête (9) montre que c'est au sein de l'électorat populaire – ouvriers, employés, salariés du secteur public, foyers dont les revenus mensuels ne dépassent pas 5 000 francs – que le crédit du gouvernement Rocard recule le plus fortement, perdant en dix-huit mois de 20 à 25 points. Tandis qu'il se maintient auprès des cadres supérieurs et de tous ceux dont le revenu mensuel dépasse 20 000 francs. Or ce sont les premiers qui fournissent les gros bataillons d'électeurs.

En réalité, l'exercice du pouvoir par le Parti socialiste au cours des années 80 s'est accompagné d'une profonde transformation de son identité, que l'accès aux responsabilités n'a pas engendrée mais a rendue plus lisible : le renoncement au changement social. Désormais, il n'est plus question de réformer radicalement, mais de gérer le système et les modifications qu'il subit. Non pas dans le respect de toutes les positions acquises, mais avec une rationalité accrue intégrant les préoccupations sociales tout en s'inscrivant dans la logique du marché et de l'appropriation privée – horizons jugés indépassables. En somme, mieux incarner que les conservateurs les exigences véritables du capitalisme moderne et leur apporter le soutien du plus grand nombre. Non sans conséquences.

Tout d'abord, le ralliement d'une fraction notable de la bourgeoisie, des milieux d'affaires et des gestionnaires de la technostructure est plus facile à obtenir que l'adhésion des couches populaires, et leur alliance reste fragile.

Ensuite, l'émergence de cette nouvelle gauche a réduit le contenu de l'alternance, semblant consacrer la normalisation de la vie publique française sur la base du modèle occidental dominant. Mais, en abandonnant l'alternative progressiste que le Parti communiste n'est plus en mesure de traduire, elle laisse le champ libre à l'alternative extrémiste d'un ordre nouveau.

Enfin, lorsque ne se distinguent plus des choix de société, clairement identifiables, entre les mouvements conservateurs et progressistes – choix qui faisaient partie de la tradition française –, l'image du pluralisme se brouille, la différence se crée et s'entretient artificiellement par les moyens de la représentation médiatique et l'installation du spectacle politique. Ce n'est pas un hasard circonstanciel si les élections de 1986 et 1988 ont été submergées par les messages publicitaires fabriqués par les spécialistes du marketing et la débauche d'argent et de corruption qu'accompagnent ces pratiques. Parce que les politiques de gauche et de droite sont désormais plus semblables que différentes – comme le sont, par exemple, une Renault 5 et une Peugeot 205 –, la compétition électorale met en scène des distinctions de forme et non de fond, transformant le débat démocratique en campagnes de promotion de « produits ». La personnalité réelle des candidats, l'analyse logique et contradictoire des programmes sont escamotées, comme le sont, dans la publicité commerciale – et pour des raisons identiques, – la présentation des caractéristiques objectives des produits et les buts effectifs poursuivis par l'entreprise.

Dramatisation outrancière, appels à l'émotion

OR, si le message publicitaire n'a rien à voir avec l'information, il tend à devenir le mode de lecture de la réalité le plus répandu et le plus communément assimilable. En particulier grâce à la télévision, instrument privilégié de la culture de masse, mais dont le discours médiatique se révèle inapte à forger et à diffuser une culture politique autrement que dans le cadre d'un spectacle ludique. Les débats y sont des jeux fondés sur la quantité et le temps de réponse à un répertoire de questions codées. Le choix des formules et des effets d'annonce répercutés de média en média se substitue à une pédagogie du politique. Rien ou presque qui permette au citoyen de structurer sa pensée, de hiérarchiser et de relier logiquement les problèmes qui se posent à la société française, de les situer, dans leur évolution comme dans le contexte européen et mondial. Lorsque certains d'entre eux sont abordés – souvent fort bien, – c'est, dans la plupart des cas, isolément, par tranche, sortis de leur contexte, en forme de documentaire, sans perspective politique et pour un public restreint. Plus fréquemment, c'est la dramatisation outrancière, l'appel aux réflexes émotionnels et aux préjugés plutôt qu'à la raison et à la connaissance qui dominent. Ainsi, la manière dont a été traitée l'information sur le succès électoral du Front islamique de salut (FIS), en Algérie, ne peut que satisfaire ceux qui prospèrent grâce à l'exploitation de la peur et de l'ignorance. M. Le Pen et le Front national ont bien tort de se plaindre du sort que leur réservent les médias : ils lui rendent quotidiennement et insidieusement le meilleur service.

Les considérables transformations que connaissent les sociétés contemporaines, et en particulier la société française, l'interdépendance croissante des problèmes qu'entraînent la mondialisation des facteurs de production et l'évolution scientifique et technologique rendent plus difficile l'élaboration de solutions en termes de choix politiques, en relation avec les préoccupations et les espoirs des citoyens, là où ils vivent. Elles révèlent l'urgence du passage d'une démocratie représentative à une démocratie de participation.

Le brouillage des références usuelles, la perte d'identité des grandes formations politiques, traditionnellement représentatives, suivant une alchimie complexe, des différentes catégories sociales, ne sont pas seulement le reflet des modifications que celles-ci connaissent dans leur composition, leur répartition et leurs conditions de vie. Ils traduisent aussi l'incapacité des partis – structures bloquées, discours figés – à « changer d'ère », selon la formule de Jacques Robin (10). Faute d'y parvenir, de tenter de réussir cet aggiornamento nécessaire, le double risque grandira, du repli individuel et du désintérêt pour la chose publique, d'une part ; du recours à l'homme providentiel faiseur de miracles, d'autre part.

CHRISTIAN DE BRIE.

(2) *Le Monde*, 6 juin 1990.

(3) *Idem.*

(4) *Idem.*

(5) Lire Anne Tristan, *Au Front*, Gallimard, Paris, 1987.

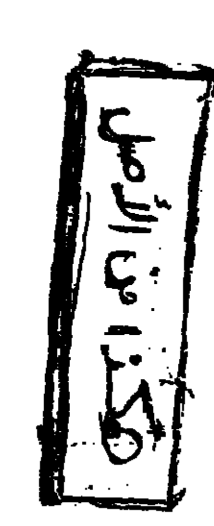
(6) Centre d'études des revenus et des coûts, *Les Français et leurs revenus*, la Documentation française, Paris, 1989.

(7) R.P. Joseph Wresinski, *Grande pauvreté et précarité économique et sociale*, Conseil économique et social, *J.O.* 28 juillet 1987.

(8) Le vote communiste tombe de 5,8 millions de voix en 1978 à 4 millions en juin 1981.

(9) SOFRES-*Figaro*, cité dans *le Monde* du 11 juin 1990.

(10) Jacques Robin, *Changer d'ère*, Le Seuil, Paris, 1989.



Dans la presse française

La « marée verte » de l'islamisme algérien

LA victoire du Front islamique du salut (FIS) aux élections locales, le 12 juin dernier en Algérie, aurait laissé « *la France déboussolée* » (**le Quotidien de Paris**, 15 juin), assommée par un violent « *choc* » (**l'Express**, 22 juin) et même par un « *électrochoc* » (**le Point**, 18 juin). Pourtant, dès avril, certains hebdomadaires avaient lancé, à pleine « une », de spectaculaires cris d'alarme : « *Intégrisme : si l'Algérie bascule, les conséquences pour la France* « (**le Point**, 30 avril) ; « *L'islamisme en Algérie : la guerre sainte à nos portes* » (**le Point**, 30 avril). Mais, apparemment, une aussi « *nette et fulgurante victoire* » (**la Croix**, 14 juin) n'avait pas été prévue : « *Les évaluations informelles circulant en Algérie* – écrivait, par exemple, **Libération** (12 juin) – *donnent des fourchettes de 20 % à 30 % aux intégristes et de 40 % à 50 % au FLN.* »

Le succès surprend d'autant plus que certains estimaient un coup d'Etat militaire probable. Sous le titre : « *L'armée contre les islamistes* », **le Point** (11 juin) n'avait-il pas écrit : « *Les militaires haïssent le FIS, 80 % des officiers supérieurs ont été formés en URSS. Le goût de la vodka les a prémunis contre le FIS* » ?

Comment expliquer la victoire des islamistes ? Les causes sont, chacun l'admet, d'abord sociales : « *Pour une jeunesse vivant sans perspectives et dans le désespoir, le nom d'Abassi Madani, le leader du FIS, scandé dans les stades, est devenu une sorte de mot magique exprimant tout à la fois le mécontentement, la quête d'identité, le rejet et surtout la sanction contre un pouvoir honni* » (**Libération**, 14 juin). Mais, on évoque aussi d'autres raisons ; en particulier, l'aide financière reçue de l'étranger : « *L'argent donné par l'Arabie saoudite et, plus récemment, par l'Iran. Les oulémas saoudiens financent en effet le FIS en croyant encourager un islamisme susceptible de participer au pouvoir, contre un intégrisme à l'iranienne* » (**Libération**, 14 juin). Sans exclure la complicité objective du FLN : ce parti « *savait, en effet* – estime **le Figaro Magazine** (16 juin) – *que les dix mille mosquées d'Algérie, pour la plupart tenues en main par le FIS, se révéleraient des relais de communication plus efficaces que les organes d'information monopolisés par le FLN* ». Il a cependant laissé faire, tout comme le « *camp* – sans autre précision – *progressiste* », que **l'Evénement du jeudi** (21 juin) décrit ainsi : « *Vision pathétique d'une centaine d'intellectuels réunis dans une cinémathèque décatie pour polémiquer sur le renouvellement des mandats. Spectacle indigne d'intellectuels titubant d'alcool et se disant « ravis de voir enfin crever l'abcès.* »

Il y aurait enfin les conditions contestables du scrutin, qui feraient douter de son caractère démocratique : « *De nombreuses irrégularités ont été relevées d'un bout à l'autre du pays. Les barbus ont envahi manu militari les bureaux de vote et éjecté les scrutateurs* (**le Point**, 18 juin) ; « *Intimidations, conseils zélés aux analphabètes, procurations abusives, épuration partisane des listes, « résurrections » provisoires des morts, et bourrages des urnes : tout l'arsenal des fraudes électorales y est passé* » (**le Nouvel Observateur**, 21 juin).

Obtenue dans ces conditions, cette victoire des islamistes inquiète d'autant plus qu'elle se produit dans un pays tout proche : « *La révolution islamique à nos portes* », titre **Valeurs actuelles** (18 juin) ; « *Voici donc l'islam politique installé à moins d'une heure d'avion d'Europe* », s'exclame **l'Express** (15 juin). On craint la contagion, le débordement : « *Il serait ridicule de nier les dangers que constitue la marée verte de l'islam* », affirme **l'Express** (22 juin) en se demandant : « *Qu'arriverait-il si, en cas de succès du FIS aux élections législatives, le ministère algérien des affaires religieuses – qui salarie une centaine d'imams en France – revenait à une personnalité fondamentaliste ? Quel serait le sort de la Mosquée de Paris, contrôlée par Alger ?* ».

Ce nouveau succès électoral « *ne manquerait pas (scénario catastrophe) de précipiter un nouveau style de boat-people vers les rivages nord de la Méditerranée. Vers la France donc.* » (**le Point**, 18 juin). Cela semble d'autant plus inéluctable que, selon **le Figaro Magazine** (16 juin), « *avant les élections déjà, beaucoup envisageaient de faire leur valise : le consulat général de France traitait, dit-on, 2 000 demandes de visas par jour...* ». En somme, « *il y a tout lieu pour la France* – comme l'écrit **le Nouvel Economiste** (22 juin) – *d'avoir un peu plus peur qu'hier et un peu moins que demain devant cette situation.* »

Que faire ? Selon M. Raymond Marcellin, ancien ministre de l'intérieur, c'est simple : « *Il faudrait tripler les effectifs de la police des frontières, passer de cinq mille à quinze mille hommes et en faire une force réllement opérationnelle* » pour s'opposer efficacement à cette « *invasion des allogènes dont les objectifs sont politiques et religieux* » (**le Quotidien de Paris**, 15 juin).

Dans un tel contexte, M. Abassi Madani, « *ce musulman qui n'a pas honte de circuler en Mercedes* » (**l'Événement du jeudi**, 21 juin) devient : « *l'homme qui fait peur à la France* », qui inquiète car « *sous ses airs de chanoine débonnaire se cache une volonté politique constante et implacable* », « *il veut faire de l'Algérie le bastion d'un islam pur et dur* » (**le Point**, 18 juin).

Plus redoutable encore apparaît le numéro deux du FIS, M. Ali Belhadj, que plusieurs journaux comparent à « *Saint-Just et Savonarole* » avec son « *visage en lame de couteau* », qui « *ne s'adresse jamais aux étrangers sinon pour les menacer et les mettre en garde* », et dont le prêche attire une foule « *galvanisée et comme électrisée par la violence de ses propos* ». Bref, à l'entendre on mesurerait mieux « *le degré de fanatisme dont l'islam prôné par le FIS est chargé* » (**le Figaro**, 18 juin).

Le Front islamique a-t-il un programme ? Si, dans **le Nouvel Observateur** (21 juin), Jean Daniel discerne un « *plan des intégristes* », en revanche, René Backman, dans le même hebdomadaire, affirme que « *les Algériens, comme la plupart des Arabes, aiment les légendes* ». Fait-il allusion à ce projet de M. Madani de « *transformer le Sahara algérien en un Eden plus verdoyant que la Californie américaine* » (**Libération**, 16 juin) ? Ou à ce propos d'un militant : « *On va montrer au monde entier que l'islam est formidable. On va faire comme les grands pays qui ont retroussé leurs manches après la seconde guerre mondiale. On va changer la mentalité des gens. Fini l'Etat-providence. On va se remettre au travail. On sera le prochain Japon.* » (**Politis**, 21 juin) ?

Propos qui soulèvent, chez certains, un solide scepticisme : « *On ne voit pas quelle inspiration divine*, ironise **le Nouvel Economiste** (22 juin), *permettrait au FIS de sortir l'Algérie d'une situation économique catastrophique.* »

Que peut la France ? **Le Nouvel Economiste** affirme carrément que l'heure n'est pas à la « *non-ingérence* », et que « *la France doit tout faire pour que le FIS ne gagne pas les élections législatives* ». Cet hebdomadaire semble ainsi répondre, non sans légèreté, à ces « *barbus* » inquiets qui, dans **le Figaro** (13 juin), se posaient cette question saugrenue : « *Si le FIS gagne les élections, l'armée française interviendra-t-elle pour remettre le FLN au pouvoir ?* »

I. R.



le nouvel Observateur



LE POINT

l'ÉVÉNEMENT

LE NOUVEL ÉCONOMISTE

LE PARTI-ETAT, CIBLE DE L'EXIGENCE

Les Russes sont de retour

AU Kremlin, la page est tournée. Le vingt-huitième congrès du Parti communiste de l'Union soviétique (PCUS) (1) est le dernier du bolchevisme (2) inspirateur des révolutions du vingtième siècle et du parti-Etat qui, de 1917 à nos jours, incarna successivement le léninisme, le régime stalinien, la grande terreur et la résistance à Hitler, la déstalinisation, la « stagnation » brejnévienne et, finalement, la perestroïka. Outre M. Mikhaïl Gorbatchev et ses réformateurs, l'héritage de l'ex-parti unique se dispute entre conservateurs du « socialisme d'Etat » et le rassemblement des radicaux et mécontents que mène M. Boris Eltsine (3). Le fait majeur des dernières semaines est que la lutte s'est recentrée sur la plus vaste et la plus peuplée des Républiques soviétiques : la Russie (4).

Par JEAN-MARIE CHAUVIER *

Les Russes sont de retour sur la scène politique. L'avaient-ils quittée ? Il est vrai qu'ils sont majoritaires dans le pouvoir central, la hiérarchie militaire, et aussi parmi les cadres techniques et la classe ouvrière. Ils ont encadré la révolution, l'effort éducatif et sanitaire, l'industrialisation stalinienne, la résistance antinazie... et le goulag. Ils ont, avec leurs frères slaves ukrainiens et biélorusses, supporté la charge la plus lourde des dizaines de millions de victimes et des destructions des deux guerres mondiales, de la guerre civile, de la collectivisation forcée, des répressions. C'est de Moscou qu'est parti le dégel antistalinien des années 50. C'est en Russie qu'ont jailli, dans les années 70 et 80, les trois sources de la perestroïka : la protestation écologique, la littérature du déracinement (les « villageois ») et la pensée libérale-démocratique de l'intelligentsia des villes. Sans oublier le groupe réformateur qui, autour du Russe Gorbatchev, s'est imposé à la direction du Parti communiste.

Mais, au cours des années 1985-1990, le pouvoir central s'est affaibli, la fédération soviétique a commencé à se désagréger, et les luttes politiques, polarisées par le Kremlin et certaines Républiques périphériques (baltes, transcaucasiennes), laissaient dans l'ombre la Russie. Un mouvement de renaissance nationale était cependant en marche. En témoignaient, diversement, *la glasnost médiatique et surtout* moscovite, le renouveau culturel à l'Union des cinéastes et au Fonds de la culture, la profusion de groupes écologistes en province et, plus récemment, la multiplication des nouveaux partis politiques.

Les élections républicaines du printemps 1990 ont doté la Russie d'un Parlement (Soviet suprême) qui, le 12 juin, proclamait la souveraineté de la République fédérative de Russie (RSFSR) dans le cadre d'une URSS rénovée par le « contrat » fédéral ou confédéral nouvellement promis par M. Gorbatchev. A moins que, faute d'un tel changement, la Russie ne soit amenée à faire usage de son droit à la sécession. Beaucoup ont interprété cela comme une « poussée de nationalisme » russe et un « échec de M. Gorbatchev ». Ce n'était, *a priori*, ni l'une ni l'autre. Le mouvement social en Russie est le seul, parmi les Républiques en effervescence, à n'être pas dominé par le nationalisme. Les *« fronts patriotiques » nationalistes ont* fait des scores dérisoires aux élections. La montée des xénophobies épargne (pour l'instant) la majorité des habitants de la Russie, où coexistent des dizaines de peuples, malgré l'afflux de réfugiés victimes des nationalismes périphériques. Peuple à l'ethnogenèse complexe, pays aux métissages séculaires et de populations composites, la Russie est traditionnellement ouverte *aux échanges, peu sensible aux thèmes* de la « race pure » ou du repli sur soi.

Quant aux réformateurs gorbatchéviens, la souveraineté russe leur offre un cadre nouveau pour leurs projets de décentralisation et de démantèlement du « système de commandement » hérité de Staline. L'un de leurs porte-parole, M. Fedor Bourlatski, explicite les objectifs pour la nouvelle Russie souveraine : une *« République parlementaire »* au sein d'une *« union des Républiques »* dont les Constitutions pourraient s'inspirer des idées (très « confédérales ») de feu l'académicien Andreï Sakharov. Enfin, comme fondement social du parlementarisme, les *« classes moyennes »*, rempart contre *« l'oligarchie, pouvoir des riches, et l'« okhlocratie », pouvoir des pauvres* (5) ».



Soif de « justicialisme »

BIEN entendu, l'élection à la tête du Parlement russe de M. Boris Eltsine, porté par la vague « radicale » mais aussi soutenu par certains conservateurs, par le journal de l'armée, et cela sans déplaire aux nationalistes, donne à l'opération une allure de « coalition anti-Gorbatchev ». Et elle a fait dire qu'à ce rythme de « sécessions » M. Gorbatchev serait bientôt le président d'un Etat sans territoire. Tout au plus les quelques centaines d'hectares de la forteresse du Kremlin, au cœur de Moscou. Image forte et sans doute excessive.

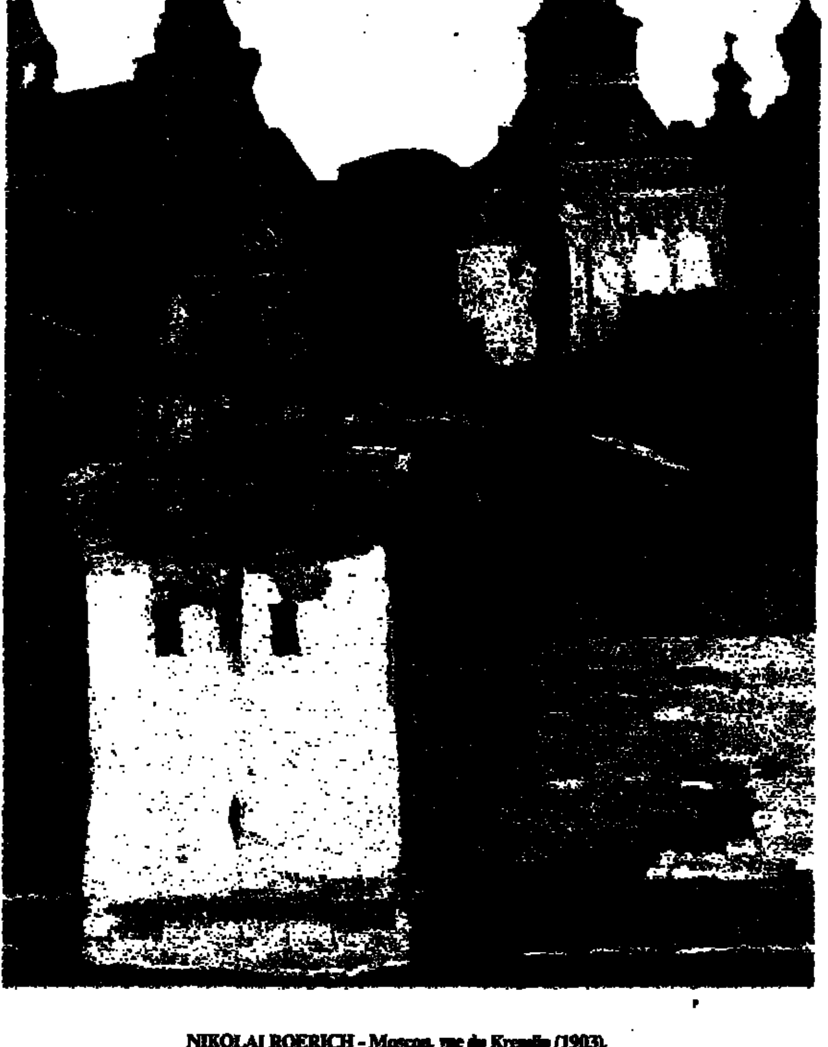
A court terme, l'accès de M. Boris Eltsine aux responsabilités est plus utile que néfaste à la cause gorbatchévienne. C'est, d'abord, un contrepoids à l'appareil conservateur du parti, qui fait fond sur une autre (nouvelle) structure : le Parti communiste russe reconstitué (6). Face à M. Egor Ligatchev et à ses partisans, MM. Gorbatchev et Eltsine sont des alliés objectifs, liés par une complicité subtile. On connaît l'enjeu : dessaisir le parti de son emprise sur l'Etat et, accessoirement, de ses biens matériels.

Le Parlement russe a annoncé un décret capital interdisant les organisations communistes dans l'armée, le KGB et les entreprises. Le maire radical de Moscou, M. Gavril Popov, a retiré au PC et au Komsomol trente-quatre bâtiments, de même que l'accès exclusif aux établissements de soins privilégiés. A Leningrad, son collègue et ami Anatoli Sobtchak menace... d'interdire le nouveau PC russe s'il prône la dictature du prolétariat, toute dictature étant désormais contraire à la Constitution (7). Comme l'observe un correspondant de *l'Humanité*, la mode en URSS est déjà à l'anticommunisme, et on ne serait pas loin des... interdits professionnels (8). Le secrétaire général (potentiellement démissionnaire), M. Mikhaïl Gorbatchev, n'y songe pas. Son problème est de réussir à substituer à l'appareil du parti-Etat un pouvoir d'Etat présidentiel et « de droit », suffisamment fort et reconnu. C'est évidemment là que l'« allié » Eltsine, sa « plate-forme démocratique » au sein du PCUS et son probable futur « parti démocratique de Russie » deviennent encombrants.

*Auteur de *URSS, Une société en mouvement*, Editions de l'Aube, La-Tour-d'Aigues, deuxième édition 1990.

Mais le phénomène Eltsine tient sa force d'une ambiguïté qui est aussi source de faiblesse dans l'avenir. Comment peut-on à la fois vouloir l'*« accélération des réformes »* vers l'économie de marché et *« ne pas permettre la baisse du niveau de vie » ?* C'est un tour de force verbal (9). De source autorisée, le niveau de vie baisserait de 20 % en 1990-1991 (10). M. Boris Eltsine joue à la fois sur la soif de changements et sur les craintes qu'ils inspirent à la très grande majorité. Les économistes très libéraux qui l'entourent ont certes des objectifs cohérents. Mais, parmi les électeurs et les élus qui lui sont acquis, le rêve du marché salvateur fait un ménage paradoxal avec la revendication (la nostalgie ?) de la justice sociale.

Telle est la forte singularité des états d'âme en Russie. Le débat politique est polarisé, mais non réductible à l'affrontement entre conservateurs et réformateurs. Il est traversé par un courant diffus, brouillant les pistes, que l'on pourrait qualifier de *« populiste »* ou de *« justicialiste »*. Il se reconnaît moins dans le message libéral que dans la défense des « petits juges » Gdlian et Ivanov, champions de la lutte contre la « mafia ». Or que symbolise cette mafia probablement multicéphale, mais de plus en plus diabolisée ? Le grand complot de l'appareil corrompu et de l'argent sale – aujourd'hui partiellement recyclé dans le secteur privé dit « coopératif ». La découverte, amplifiée de jour en jour par les médias, des crimes du passé et des malversations du présent, de l'immoralité profonde et de l'irresponsabilité dans la gestion des biens publics et de l'environnement par des apparatchiks qui n'avaient que *« le bien du peuple »* et *« les intérêts du socialisme »* à la bouche, enfle et exaspère une révolte de moins en moins sourde.



« Moscou 1900-1930 », Le Seuil

NIKOLAI ROERICH - Moscou, vue du Kremlin (1903).

La révolte d'un peuple à qui l'on avoue le plus officiellement depuis trois ou quatre ans qu'il a été trompé pendant des décennies, que ses grands-pères et ses pères ont été ou se sont sacrifiés pour des idéaux mensongers.

« Justicialisme » et révolte contre l'appareil s'inscrivent sur fond de crise d'identité – sans équivalent dans les autres Républiques. L'histoire avait formé une identité russo-soviétique qui ne relevait ni de l'*homo sovieticus* chimiquement pur ni de la continuité russe, mais d'une fusion Russie-communisme dont la victoire de 1945 et la fierté tirée du premier vol dans l'espace du cosmonaute Gagarine, en 1961, ont été les sommets symboliques. La grande tradition étatique russe s'est épanouie dans les succès du communisme-fait-État. Jamais idée plus élevée de la mission universelle de la Russie (de son messianisme) ne s'était faite comme dans la grande famille des peuples frères de l'URSS (l'empire réincarné, idéalisé) et dans l'internationalisme socialiste. Aujourd'hui que l'Etat idéologique est discrédité, l'Union déchirée par les nationalismes, le « camp socialiste » volatilisé et le soutien à Cuba lui-même remis en question à coups de glasnost, les Russes, revenus de toutes leurs ivresses, sont atteints du « syndrome de la gueule de bois » *(pakhmiélité)*. La déstabilisation psychologique est d'autant plus forte que les repères pré-soviétiques – la civilisation paysanne, les valeurs spirituelles anciennes – ont été profondément, irréversiblement atteints.

Face à ce séisme moral souvent paralysant, plusieurs réactions s'esquissent.

La première, la plus connue, est celle des réformateurs. Elle consiste à proposer une sorte de « fin de l'adolescence » russe par la constitution d'une nation « adulte », ralliant l'Europe, l'Occident, rompant les amarres avec l'« asiatisme » pour s'engager dans la modernité.

La deuxième, communiste conservatrice ou « fondamentaliste », propose le sauvetage du socialisme d'Etat. Réunis les 21 et 22 avril, puis du 8 au 10 juin à Leningrad, les « initiateurs » du nouveau Parti communiste russe ont dressé un bilan très négatif de l'ère Brejnev, débouchant finalement sur un capitalisme rampant. Les néoconservateurs sont loin d'avoir un regard complaisant sur le passé. Ils font remonter la faute à Staline, dont la Constitution (1936) abandonnait le principe léniniste des élections sur la base des collectifs de travailleurs. Une critique gauchiste classique du stalinisme. Pas un mot, par contre, sur la terreur.

Au palmarès des victoires remportées récemment par l'*« action populaire »*, ces communistes orthodoxes *citent la fin de la guerre en Afghanistan*, le freinage des hausses de prix, le coup d'arrêt à la liquidation des vieux villages. Comme alternative à la crise, ils proposent la stimulation du travail non par le profit, mais par l'augmentation du temps libre et la participation des travailleurs à la gestion, l'arrêt de la « fuite des cerveaux » à l'étranger, un marché strictement limité par des *« garanties sociales »* et soumis au référendum populaire, le remplacement de l'Etat unitaire soviétique par un *« véritable fédéralisme »*. Dans la culture : la préservation du patrimoine national et classique, la restauration des études de grec, de latin et de langues slaves. Le tout *« sous la direction de la classe ouvrière et de son parti »*, mais avec la recherche d'un *« consensus »* entre léninistes et sociaux-démocrates au sein du PCUS (11).

La troisième réaction, celle des nationalistes, quoique profondément hostile aux communistes, partage avec l'aile dure de ceux-ci la défense de l'Etat et des valeurs collectives, de l'indépendance économique du pays. Certains parlent de substituer au collectivisme internationaliste défait l'idée d'un *« collectivisme patriotique »*. L'esprit collectif devrait, par exemple, inspirer une fiscalité progressive à l'encontre des *« 3 % de la population qui détiennent 80 % de l'épargne* (12) ». D'autres s'en remettent plutôt aux valeurs religieuses et à la monarchie : ce n'est plus seulement octobre 1917 qui est, à leurs yeux, la *« catastrophe »*, mais février, la révolution démocratique qui mit fin au régime des tsars. Divers groupes patriotiques ou chrétiens propagent systématiquement, dans les tracts et les *meetings*, *l'idée du « complot judéo-maçonnique »* de 1917, réitéré aujourd'hui sous couvert de glasnost. La mouvance d'extrême droite, principalement Pamiat (mémoire), déploie l'étendard de l'*« antisionisme »* contre les libéraux *« cosmopolites »*. L'antisémitisme classique se prolonge désormais en xénophobie à l'égard des autres nationalités non russes. L'hebdomadaire progressiste *Ogoniok* dénonce la *menace du pazisme* (abréviation de « socialisme patriotique », phonétiquement associée au nazisme). Electoralement et médiatiquement très minoritaire, *« tout comme les nazis dans les années 20 »*, ce courant pourrait prospérer à la faveur de la crise. *« La petite cellule cancéreuse peut d'un seul coup provoquer des métastases dans tout l'organisme social* (13). »

Chacune de ces trois réactions pose, *au moins, des questions pertinentes*. Les démocrates occidentalistes auraient tort de laisser aux conservateurs et aux nationalistes le privilège des inquiétudes face à la déstabilisation sociale et à la colonisation économique et culturelle des grandes firmes transnationales. Mais, au-delà des questions, ce qui frappe surtout c'est l'insuffisance des réponses. Les réalités sociales, quotidiennes, sont d'une telle complexité, et les nouveaux mouvements sociaux d'une telle richesse, qu'en regard les grands discours idéologiques paraissent d'une relative pauvreté.

Un pays est à redécouvrir, à réinventer – non pas en *« repartant de zéro »* comme le prétendent les nostalgiques de l'ère présoviétique, mais sur la base des grandes mutations, des expériences et des nouvelles connaissances accumulées. La difficulté à penser la crise et ses issues n'est d'ailleurs pas une exclusivité soviétique. Elle est universelle.

Ne prenons qu'un aspect de la Russie en reconstruction : sa pluralité. Russies d'Europe, sibériennes d'Ouest et d'Est, extrême-orientale auront des développements (des États ?) distincts. Le centralisme écrasant de Moscou devra céder devant la renaissance de Leningrad (Saint-Pétersbourg) et des villes de province, les autonomies régionales que revendiquent, par exemple, les mineurs du Kouzbass (14). Multi-ethnique, la Russie devra repenser sa propre fédération, moins en termes de pouvoirs territoriaux que d'autonomies de développement. Quel sera le sort, par exemple, des petits peuples victimes d'un productivisme forcené : les pêcheurs khanty-mansys, dont les eaux, dans le Nord-Ouest sibérien, sont polluées par les exploitants du pétrole ? Ou les éleveurs de rennes evenkes menacés par la percée du deuxième transsibérien (BAM) ? Ces questions, tout comme celles que soulèvent les terribles conséquences de Tchernobyl pour des millions de Biélorusses, de Russes et d'Ukrainiens, ne sont guère affrontées par les idéologies-panacées du socialisme d'Etat, du nationalisme passéiste ou du libéralisme débridé. Pour reprendre l'expression de l'historien Mikhaïl Gefter, ces idéologues de diverses obédiences continuent à parler *« la langue d'une Atlantide disparue à jamais* (15) ».

• MENACES DE MORT CONTRE UN JOURNALISTE MEXICAIN. – A deux reprises, les 16 et 19 juin, notre collaborateur Jorge Castaneda, journaliste et universitaire mexicain, a été agressé par des individus armés qui ont proféré à son encontre des menaces de mort. La société interaméricaine de presse (SIP) a adressé une protestation à M. Carlos Salinas de Gortari, président du Mexique.

(1) Le vingt-huitième congrès, qui devait s'ouvrir le 2 juillet, est saisi de deux « plates-formes » : celle du comité central, autour de *M. Gorbatchev et de ses réformes révolutionnaires mais graduelles*, et celle, « démocratiques », de M. Eltsine, qui, avec d'autres radicaux à l'extérieur du PC, entend fonder un nouveau « parti démocratique de Russie ».

(2) Au deuxième congrès (Bruxelles-Londres, 1903) du Parti ouvrier social-démocrate de Russie, les bolcheviks (majoritaires) avaient jeté les bases du *« parti de type nouveau »*, dit *« centraliste démocratique »*, qui servit de modèle organisationnel à la plupart des PC et à de nombreux mouvements révolutionnaires dans les colonies. *Ils ont conduit* l'insurrection, Lénine et Trotski en tête.

(3) Sur les grandes tendances de la nouvelle géographie politique de l'URSS, *cf. le Monde diplomatique*, avril 1990.

(4) La République socialiste fédérative soviétique de Russie (RSFSR) est née avec la Révolution d'Octobre 1917, elle couvre 76 % du territoire de l'URSS, et rassemble 145 millions d'habitants (sur 285 millions), dont 83 % de Russes et plusieurs dizaines d'autres ethnies disposant parfois de républiques autonomes, régions autonomes ou territoires nationaux.

(5) *Literatournaïa Gazeta*, 13 juin 1990.

(6) Dissous par Staline en 1925, pour être absorbé par le PCUS. Les autres Républiques ont conservé leurs partis communistes, soumis sous Staline au plus strict contrôle de Moscou. Le Parti communiste de RSFSR a été officiellement reconstitué lors de sa conférence, transformée en congrès constitutif, le 20 juin 1990. Le leader conservateur, M. Egor Ligatchev, y a « suggéré » à M. Gorbatchev de renoncer à ses fonctions de secrétaire général du PCUS.

(7) *Les Nouvelles de Moscou*, nº 24, 15-21 juin 1990.

(8) Serge Leyrac, *l'Humanité*, 18 juin 1990.

(9) Déclarations à *Moskovskie Novosti*, nº 23, 10 juin 1990.

(10) Déclarations de l'académicien Oleg Bogomolov à *Ogoniok*, nº 23, 1990.

(11) *Leningradskaïa Pravda*, 9 et 10 juin 1990.

(12) *Nach Sovremennik*, nº 2, 1990.

(13) *Ogoniok*, nº 21, 1990.

(14) Pendant leurs grèves de l'été 1989, les mineurs du bassin de Kemerovo, Kouzbass (Sibérie occidentale), ont revendiqué la fin du monopole du pouvoir du PCUS, l'autogestion des entreprises et l'autonomie régionale.

(15) Communication au colloque ISER-Paris, 10 avril 1990, cité par l'auteur dans la nouvelle édition de son livre : *URSS, Une société en mouvement*.

L'EXIGENCE

DÉMOCRATIQUE DES CITOYENS SOVIÉTIQUES

Naissance d'une opinion publique

Par CLAUDE WACHTEL *

LORSQU'ON ouvre l'édition 1974 de la *Grande Encyclopédie soviétique*, on peut lire à l'article « Opinion publique » : « *Dans les sociétés capitalistes, l'opinion publique est avant tout modelée par les sources bourgeoises d'information et de propagande, et elle est utilisée par les classes dirigeantes à des fins idéologiques, y compris comme moyen de manipuler les consciences.*

» *En régime socialiste, dans les conditions de suppression des antagonismes sociaux (...), de l'instauration d'une unité socio-politique et idéologique, l'opinion publique de la classe ouvrière, de la paysannerie, de l'intelligentsia, est commune sur les problèmes fondamentaux de la société, et est exprimée par le Parti communiste et les autres organisations des travailleurs.* »

Autant dire qu'il fut longtemps inconcevable de publier des sondages d'opinion en URSS, puisque l'information officielle dispensée par les quotidiens était censée représenter l'avis de l'ensemble de la population.

C'est à partir de 1987 seulement, à la faveur de la perestroïka, que les sondages vont se multiplier dans la grande presse. Il est enfin admis qu'il n'existe pas d'« *Homo sovieticus* » unique, à l'image de la statue des travailleurs héroïques qui trône devant l'entrée de l'Exposition des réalisations de l'économie nationale, à Moscou.

Mais peut-on considérer qu'il existe une « *opinion publique soviétique* » dans une fédération de 290 millions d'habitants où cohabitent près de cent ethnies et nationalités différentes ? Lorsqu'on interroge un Lituanien sur le mode d'élection du président de l'URSS, la question n'a pas le même sens que lorsqu'elle est posée à un Russe (les sondages cités dans cet article reflètent plutôt l'opinion des peuples slaves de l'URSS, c'est-à-dire, essentiellement, russes, ukrainiens et biélorusses).

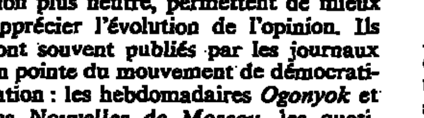
En dépit des progrès de la démocratie, la publication des sondages en Union soviétique répond encore à un objectif politique, voire idéologique. Parfois, elle témoigne de l'évolution radicale de l'idéologie.

Ainsi, s'agissant de la composition du parti, le centre de recherche de l'Ecole des jeunesses communistes donnait en mars 1989 (1) le choix entre des formulations telles que « *le PC doit être formé principalement d'ouvriers et de paysans* » (4 % de oui) et « *le PC doit accepter les personnes les plus dignes et actives sur le plan politique, indépendamment de leur appartenance sociale* » (83 % de oui). Et le « sondeur » concluait que « *le PC n'est pas un parti de classe, mais le parti du peuple tout entier* ». Ici, les termes péjoratifs de « *parti de classe* », longtemps utilisés pour dénoncer les exploiteurs, étaient paradoxalement employés pour faire admettre une évolution quelque peu opposée à l'idée même de dictature du prolétariat.

Un autre exemple montre l'utilisation des sondages par M. Mikhaïl Gorbatchev pour accompagner sa politique. L'objectif étant de légitimer les questions et de prendre l'« opinion publique » à témoin, face aux oppositions. Première étape : en mai 1989 (2), à la veille du premier congrès des députés du peuple, un sondage permet de plébisciter la nouvelle instance. A la question « *Qui doit assurer le pouvoir réel suprême dans notre pays ?* », le choix est donné entre trois solutions : le Congrès des députés du peuple (61 %), le Soviet suprême (30 %), le Parti et le gouvernement (10 %), sans opinion (9 %) ; total supérieur à 100 %, car quelques personnes ont donné deux réponses.

Deuxième étape : moins d'un an plus tard (mars 1990) (3), il n'y a plus qu'une proposition ; elle est nouvelle et peut apparaître en contradiction avec celles de l'année précédente : « *Notre pays a-t-il besoin d'un président ?* » Ils sont autant à répondre oui (61 %) que ceux qui, un an plus tôt, avaient plébiscité le Congrès. 23 % sont opposés à un président et 16 % sont sans opinion.

Mais à côté de ces sondages « *dirigés* », d'autres, par une formulation plus neutre, permettent de mieux apprécier l'évolution de l'opinion. Ils sont souvent publiés par les journaux en pointe du mouvement de démocratisation : les hebdomadaires *Ogonyok* et *les Nouvelles de Moscou*, les quotidiens *Komsomolskaïa Pravda* et *Izvestia*.



M. Ligatchev moins populaire que... Staline

EN juin 1989, le Centre pansoviétique d'études de l'opinion publique indiquait que 85 % des personnes interrogées soutenaient l'élection de M. Gorbatchev au poste de président du Soviet suprême (4).

En août 1989, à la question « *Quel est le personnage politique le plus éminent dans notre pays ?* », ils n'étaient plus que 43 % à citer M. Gorbatchev (5). Et le magazine *Ogonyok* voyait là un effritement de la popularité du leader de l'URSS. Cet effritement apparaissait confirmé, aux yeux de certains, par les récents incidents survenus à Moscou lors du défilé du 1er mai 1990.

Pourtant, on ne peut assimiler toute la population aux groupes d'opposition active (les « groupes informels ») qui, ce jour-là, ont hué le président de l'URSS.

Le sondage de popularité des hommes politiques, publié récemment par l'hebdomadaire réformateur *Argumenty i Fakty* (6), semble confirmer la stabilité de popularité de M. Gorbatchev, qui contraste avec un recul de celle des économistes de la perestroïka.

Comme le souligne l'hebdomadaire *Ogonyok*, la popularité de M. Gorbatchev résulte d'une appréciation paradoxale : d'un côté, « *il est le chef de l'organe le plus populaire élu par le peuple* (le Congrès), *de l'autre le chef d'un parti dont la crédibilité a sensiblement baissé. D'un côté il est le père de la perestroïka et un partisan de la démocratie, de l'autre il est le chef d'un pays dont l'état se dégrade en permanence* ». Surtout, il semble qu'en dépit d'une désillusion certaine face aux maigres résultats économiques de la perestroïka, nombreux sont ceux qui soutiennent M. Gorbatchev parce qu'ils le considèrent comme le seul homme capable d'éviter que le pays ne bascule dans la guerre civile et le chaos.

Le sondage publié par *Argumenty i Fakty* fait également apparaître la faible popularité du chef de file des conservateurs, M. Egor Ligatchev, dont le score est même inférieur à l'« *indice de popularité* » actuel de



DESSIN PARU DANS LA « LITERATOURNAIA GAZETA »
« Oui » ou « non », l'important est de s'exprimer.

Staline. M. Boris Eltsine est crédité d'un résultat très moyen ; mais il faut souligner que ce sondage a été réalisé avant son élection au poste de président du Soviet suprême de Russie. Cette élection devrait contribuer à estomper son image d'homme marginal et renforcer notablement sa crédibilité.

Les meilleurs indices restent ceux de Lénine, que l'on peut attribuer à un attachement quasi religieux, et surtout de Sakharov qui, même après sa disparition, est considéré comme la « *conscience* » du peuple soviétique.

Des sondages réalisés en 1989 (7) et 1990 (8) par le Centre fédéral d'études de l'opinion publique précisent le degré de crédibilité des principales institutions.

Au premier trimestre 1989, la confiance dans le Parti communiste apparaissait encore élevée. Il le devait en grande partie à la personnalité de M. Gorbatchev. Le Parti pouvait alors être considéré non seulement comme la seule « *source de la perestroïka* », mais également comme « *la voix de la démocratisation* ». Ce monopole n'existe plus depuis l'abrogation de l'article 6 de la Constitution et surtout depuis la séparation des pouvoirs, instituée par l'élection de M. Gorbatchev au poste de président de l'URSS. Les données récentes montrent que la confiance dans le PC s'est effondrée depuis un an. En mars 1989, 38 % des personnes interrogées avaient totalement confiance dans le Parti ; elles n'étaient plus que 16 % en mars 1990.

Les sondages font également apparaître la chute de la popularité de l'armée. Les difficultés d'insertion des anciens combattants d'Afghanistan ont été étalées dans la presse ; les interventions de l'armée lors des troubles dans les Républiques ont souvent été jugées sévèrement ; le service militaire a été remis en cause. Mais surtout, la population qui a longtemps identifié l'armée à la puissance de l'Union, ne croit plus en cette puissance.

Autre phénomène : la montée spectaculaire de la confiance dans les organisations religieuses. M. Gorbatchev leur a redonné une légitimité et certains n'hésitent pas à affirmer qu'il faut voir là une substitution au « *culte communiste* ».

Un sondage effectué en février 1989 montrait enfin que les organismes les plus mal notés (comité d'Etat agro-industriel, ministère de la santé) sont ceux que la population associe aux difficultés de la vie quotidienne, ce qui faisait dire au rédacteur des *Nouvelles de Moscou* : « *Moins la population a d'informations relatives à l'activité de l'organisme en question et plus élevée est la note moyenne. Ces notes sont souvent motivées par le principe « Nous n'avons pas à nous plaindre de ceux-là ».*

Les enquêtes effectuées par téléphone témoignent que la méfiance n'a pas disparu, en dépit des progrès de la liberté. En février 1989, lorsque le « sondeur » les interrogeait sur le KGB, 53 % des personnes refusaient de répondre et mettaient souvent un terme à la conversation.

Les espoirs des premiers temps de la perestroïka font place aujourd'hui aux désillusions. Les difficultés de la vie quotidienne se sont accentuées. Pour l'alimentation, le système des tickets de rationnement se généralise. Ces difficultés seraient plus faciles à accepter si l'on pouvait encore se raccrocher à la force de l'Union soviétique et aux « *grands desseins* ». Le temps est révolu où la fierté des « *grandes premières spatiales* » permettait d'oublier les heures passées à faire la queue devant les étalages à moitié vides des magasins. Lorsqu'on demande à la population quels sont ses motifs de fierté, ils ne sont que 24 % à affirmer leur fierté d'être soviétiques (9). Seuls 18 % des gens pensent que leur situation économique s'améliorera dans l'année qui vient ; 36 % estiment qu'elle restera telle quelle, et 36 % qu'elle empirera... A plus longue échéance, la perestroïka reste source d'espoir pour deux Soviétiques sur trois.

Face aux difficultés auxquelles se heurte le pays, les partisans d'un « ordre nouveau » ne semblent pas représenter une force importante dans la population (10). Ils ne sont que 8 % à affirmer « *que le pays a besoin d'une main ferme, d'une discipline de fer, comme c'était le cas sous Staline* », et les récentes élections ont montré le peu d'influence des organisations nationalistes d'extrême droite. Le mouvement Pamyat ne recueillerait que 1 % à 2 % d'opinions favorables (6 % dans les grandes villes, pratiquement zéro dans les campagnes).

Mais une atmosphère inquiétante subsiste : 85 % des personnes interrogées ont « *exprimé une nette intolérance et même une agressivité vis-à-vis de leurs concitoyens plus favorisés ou plus chanceux* (11) ».

Dans la situation précaire de l'URSS, cette intolérance fait redouter les effets que pourrait avoir l'apparition, face à M. Gorbatchev, d'un homme assez démagogue et ayant suffisamment de charisme pour cristalliser ces réactions.

Les résultats du sondage sur la peine de mort, publiés par *les Nouvelles de Moscou* en mars dernier (9), sont également inquiétants.

On peut lire dans les éditions russe et française (il s'agit de l'édition française éditée à Moscou) : « *En parlant des assassins, 70 % ont opté pour la peine de mort ; 27 % à 33 % ont préconisé d'appliquer la même mesure aux prostituées, aux toxicomanes et aux homosexuels.* » La phrase suivante, que l'on peut lire dans l'édition russe, n'apparaît pas dans l'édition en français : « *De 16 % à 22 % ont exigé de supprimer les rockers, les malades du sida et les handicapés ; de 3 % à 9 %, les alcooliques et les mendiants...* »

Une réelle maturité politique

FACE aux difficultés, les Soviétiques demeurent pourtant conscients de leur propre responsabilité. Dans un sondage publié le 30 janvier 1990 par les *Izvestia*, les chercheurs de l'Académie des sciences sociales ont posé la question « *Qui est responsable de nos difficultés ?* ». La proposition qui venait en tête (choisie par près de la moitié des personnes interrogées) était : « *Notre peuple n'aime pas travailler et a désappris depuis longtemps à travailler correctement.* » Après seulement venaient les réponses qui mettaient en cause les dirigeants locaux ou nationaux et les « *saboteurs de la perestroïka* » (12).

Si une forte majorité estime que pour sortir le pays des difficultés, il faut travailler plus et mieux, cette prise de conscience ne semble pas toujours conduire l'« *Homo sovieticus* » à prendre en main son destin. Il reste trop souvent passif : 55 % des personnes se déclarent prêtes à accepter un salaire plus modeste « *en échange d'un travail plus facile ou contre la garantie d'un emploi plus stable* ».

Il reste des raisons d'espérer, ainsi que l'ont montré les élections aux soviets des Républiques et aux soviets locaux. Ces élections se sont faites en l'absence de partis regroupant les candidats. Même ceux qui déclarent leur appartenance au PC professaient des idées en faveur d'une économie de marché. Deux plates-formes seulement avaient été publiées, celle des réformateurs de la « *Russie démocratique* », et celle des extrémistes nationalistes du « *Bloc des mouvements socio-patriotiques russes* ».

En dépit de cette situation confuse, les Soviétiques ont montré qu'ils pouvaient apprendre les règles de la démocratie et faire preuve d'une réelle maturité politique. Rejetant les extrêmes, ils ont très souvent élu des partisans de la démocratisation et, dans les Républiques « périphériques », ces élections ont souvent vu le succès des partisans de l'autonomie ou de l'indépendance.

* Chercheur au Centre d'étude et de prospective stratégique, Paris.

(1) *Nouvelles de Moscou*, 12 mars 1989.
(2) *Nouvelles de Moscou*, 28 mai 1989.
(3) *Komsomolskaïa Pravda*, 18 mars 1990.
(4) *Nouvelles de Moscou*, 16 juillet 1989.
(5) *Ogonyok*, no 31, août 1989.
(6) *Argumenty i Fakty*, no 8, 1990.
(7) *Nouvelles de Moscou*, 7 mai 1989.
(8) *Nouvelles de Moscou*, 18 mai 1990.
(9) *Nouvelles de Moscou*, 18 mars 1990 (éditions russe et française).
(10) *Ogonyok*, no 15, avril 1990.
(11) *Izvestia*, 25 février 1990.
(12) *Izvestia*, 30 janvier 1990.

LES ETATS-UNIS CONFRONTÉS A L'APRÈ

Sortir du bourbier militaire, rebât

APRÈS quarante ans d'une guerre froide qui a justifié ou servi de prétexte à une démentielle politique d'armement, l'heure a-t-elle sonné d'un plus grand réalisme ? La raison comme les contraintes financières y poussent, aux Etats-Unis en particulier, énormément endettés et hantés par le déclin. Mais l'imbrication de l'économie militaire et de l'économie tout court est si ancienne et si forte qu'une telle évolution sera malaisée.

Par JACQUES DECORNOY

Près de 2 millions d'hectares répartis sur douze Etats : tels sont les nouveaux besoins de l'armée américaine, qui, si elle obtient satisfaction, agrandira d'un cinquième son patrimoine foncier ! Jamais, depuis la seconde guerre mondiale, elle n'a étalé pareille voracité (1). Et, pourtant, cette volonté d'étendre encore plus les terrains de manœuvres ne saurait occulter le grand débat qui, intensifié par l'évaporation du communisme, agite les Etats-Unis : puisque la menace d'un conflit avec l'URSS disparaît, quelles peuvent être les retombées de cette rupture sur la diplomatie, les finances et l'économie du pays ? Interrogation qui rejoint cette autre, répétée à l'envi depuis quelques années déjà : face à un Japon en pleine santé, à une Europe communautaire proche de l'union, l'Amérique, juchée sur un Himalaya de fusées, est-elle vouée à assister à la décrue de sa puissance réelle ?

Directeur de la revue *Foreign Policy*, Charles William Maynes écrit : « *Alors que prend fin la guerre froide (...), la politique étrangère américaine perdra davantage qu'un ennemi. Elle perdra le sextant grâce auquel le navire de l'Etat a été dirigé depuis 1945 (...). Les dividendes de la paix ne se résument pas à l'argent qui sera libéré. Ils incluent aussi les catégories de pensée qui finiront par s'épanouir. Le temps est venu d'un grand débat sur la politique étrangère américaine.* »

Préoccupation qui recoupe celle d'une autre revue prestigieuse, *Foreign Affairs*, où deux spécialistes de la compétitivité dans les secteurs de technologie de pointe notent : « *La sécurité nationale ne peut plus être analysée en termes purement militaires ; la sécurité économique doit aussi être prise en considération.* » Ils ajoutent : « *Les implications* [de ce débat] *sur la politique étrangère américaine commencent seulement à être comprises* (2). »

La nécessité a fait loi, davantage sans doute que la raison : le délire militariste des années Reagan devait être brisé. *S'il n'est question ni de baisser la garde, ni de mettre un terme à la modernisation de redoutables systèmes* d'armement (3), ni de cesser la préparation de possibles interventions dans les tiers-mondes, l'obligation est en revanche admise de réduire progressivement les dépenses militaires – mais dans quelles proportions, à quel rythme, à quelles fins ?

Les crédits consacrés à la défense se sont quelque peu allégés depuis le pic de 1985, passant de 335 milliards de dollars à environ 300 milliards « seulement », soit, *grosso modo*, le double du déficit budgétaire fédéral, et 26 % du total de ce budget (ou encore 6 % du produit national brut). La présentation sèche de ces *statistiques*, pour impressionnante qu'elle soit, demeure trompeuse. Elle ne rend pas compte de l'extraordinaire concentration du pouvoir économique et technologique induite par une telle politique : en 1988, cinq firmes (McDonnell Douglas, General Dynamics, General Electric, Tenneco et Raytheon) ont bénéficié de 137 milliards de dollars de commandes du Pentagone. Elle ignore aussi l'impact en profondeur de pareils choix sur l'économie et son avenir : au cours des dix dernières années, la part du budget fédéral de la recherche consacrée à la défense est passée de *45 % à 67 %* (4).



Selçuk

« La menace, c'est l'incertitude »

DANS son discours du 7 décembre 1988 devant l'Assemblée générale des Nations unies, M. Mikhaïl Gorbatchev eut cette formule : « *Le développement et les rapports internationaux sont altérés par la course aux armements et la militarisation du mode de pensée.* » De fait, par-delà les énormes intérêts en jeu, cette militarisation-là n'a pas fini de corroder les esprits tant l'habitude s'est imposée de considérer comme naturel le fait de vivre à l'abri de parapluies nucléaires. Témoin ce jugement d'un officier de la marine américaine : « *Les Russes ne constituent plus la menace. La menace, c'est l'incertitude* (5). »

Sur cette « *incertitude* », source de désarroi d'une pensée politique ballottée entre des pressions contradictoires – lobbies, divergents ou non, de firmes, de centres de recherche, de syndicats, d'Etats, de comtés, d'élus locaux et fédéraux, – s'est engagé un grand débat. Les projections ne manquent pas qui, ayant pour prémisses la mutation des rapports Est-Ouest et l'état des infrastructures humaines et matérielles de l'économie américaine, montrent qu'une rapide et sévère diminution des dépenses militaires permettrait, dans les cinq ans à venir, une réduction de moitié du déficit budgétaire, une importante baisse des taux d'intérêt, *une progression des investissements* utiles et de la compétitivité de la production nationale, un rétablissement partiel de la balance commerciale, une injection massive de fonds publics dans le domaine social, dans la construction et la reconstruction d'écoles, de ponts et de routes, et dans la protection de l'environnement.

(1) *US News and World Report*, le 14 mai 1990.

(2) Charles William Maynes, « America Without the Cold War », *Foreign Policy*, printemps 1990 ; B. R. Inman et Daniel F. Burton Jr., « Technology and Competitiveness : The New Policy Frontier », *Foreign Affairs*, printemps 1990.

(3) Lire, à ce sujet, l'article, fort pessimiste, de l'amiral (CR) Eugène J. Carrol, dans l'*International Herald Tribune*, 22 mai 1990, qui dénonce la poursuite de la modernisation de l'armement.

(4) *Business Week*, 12 juin et 4 décembre 1989.

(5) Newsweek, 19 mars 1990.

La logique d'armement, sourc

Par ALAIN ARNAUD *

DE l'histoire des grandes puissances, Immanuel Wallerstein et, plus récemment, l'auteur britannique Paul Kennedy ont déduit cette théorie : la dynamique d'armement finit toujours par saper les bases économiques et productives d'un pays d'envergure mondiale (1). Mais les commentateurs, généralement assez diserts en ce qui concerne le poids du fardeau militaire soviétique, oublient trop souvent que la situation américaine n'est pas très différente. La décennie qui vient de s'achever aura, aux Etats-Unis, été placée sous le triple signe du réarmement, de la croissance et du déclin. Cette synchronie, loin d'être fortuite, s'explique par la liaison inextricable de ces phénomènes. Or, le système issu de l'après-guerre subit une mutation en raison des crises économiques et des aspirations démocratiques.

Il existe aux Etats-Unis des liens étroits entre les 300 milliards de dollars *de dépenses militaires, les déficits* budgétaires endémiques (3 % du produit intérieur brut), une pénétration commerciale accrue, un risque de stagflation et la dislocation des cohésions sociales. Ces éléments de faillite résultent d'un mode de croissance élaboré au sortir de la seconde guerre mondiale et réactivé pendant l'ère Reagan. C'est pourquoi l'abandon du système politique de Yalta doit coïncider avec celui du système de croissance par l'armement qui en constituait l'expression économique.

Durant les années 50, l'accession aux responsabilités hégémoniques et la guerre froide permettent aux Etats-Unis de renouer avec les recettes qui avaient mis fin, lors du conflit mondial, à la dépression et aux troubles sociaux. La croisade maccarthyste, sur fond de guerre de Corée (1950-1953), garantit l'union sacrée en amalgamant grossièrement opposants et ennemis. La prévention du chômage et de la récession est assurée par un « keynésianisme militaire » qui draine en dépenses d'armement 10 % du produit national brut. Le développement technico-scientifique est vigoureusement aidé par le Pentagone : il finance, de 1953 à 1967, plus de la moitié de la recherche-développement (RD) (2). Ce système de croissance se reproduit grâce à la course aux armements, véritable moteur à combustion interne qui peut *fonctionner indépendamment des défis* de l'adversaire.

L'obsolescence inhérente à la très forte densité technologique des engins et les délais de réalisation des systèmes (souvent une dizaine d'années) conduisent à lancer en permanence de nouveaux programmes pour minimiser les risques d'une course aux armements future.

Par ailleurs, les firmes, qui monopolisent souvent la production d'un type d'armes et dépendent des commandes du Pentagone, contraignent ce dernier, sous peine de perdre par faillite un élément de sa panoplie, au renouvellement de ses contrats *(follow-on imperative)*, d'où une très forte inertie. Les mêmes firmes géantes (vingt-cinq d'entre elles raflent depuis quarante ans 50 % des crédits), les mêmes secteurs (aéronautique, spatial, nucléaire, électronique), les mêmes « paradigmes technologiques » qui encadrent les systèmes d'armes (chars, avions, porte-avions) perdureront jusqu'à aujourd'hui.

Au début des années 60, l'économie d'armement semble en assez bonne posture : croissance et productivité sont soutenues, et les innovations qui portent l'expansion longue du cycle proviennent essentiellement du secteur militaire (électronique, automatisme, aéronautique, industries spatiale et nucléaire).

Les systèmes d'armes intègrent les hommes et les complexes de machines dans les rapports de production industrielle militaire, et la puissance s'évalue à l'aune de l'accumulation d'un capital destructif. La guerre du Vietnam et la crise économique qui s'annonce très tôt aux Etats-Unis ruineront le mythe de la suprématie de ce capital destructif et la confiance dans le secteur militaire comme moteur de la croissance. Dans les années 70, la grande crise du capitalisme est aussi celle d'un déclin hégémonique *sanctionnant* un système de croissance.

* Chercheur et enseignant au Centre de recherche sur les dynamiques et politiques économiques et l'économie des ressources, université Aix-Marseille-II.

La croisade de M. Reagan

ENTRE 1970 et 1975, les dépenses militaires baissent d'un quart, les achats d'armement de moitié. Les ventes d'armes à l'étranger recyclent *les pétrodollars, mais la crise de la* recherche et des commandes inquiète les puissants lobbies, qui agitent le spectre de la supériorité soviétique. A la fin des années 70, la hantise du déclin propulse M. Reagan au pouvoir. Plusieurs politiques, superbement contradictoires, vont être conduites simultanément : monétarisme, déréglementation néoclassique, allégements fiscaux et déficit budgétaire du « *keynésianisme militaire* ». *Mais les* mesures libérales subissent en 1982 un échec cuisant, sinon surprenant : la récession mondiale et les craquements d'une pyramide de dettes ramènent *in extremis* les autorités monétaires à l'évidence. En toute indifférence, les dépenses militaires bondissent sans cesse et, en ces temps difficiles, sauvent la mise.

La logique du réarmement dévoile le vrai visage de la politique économique américaine. Il y a crise d'hégémonie mondiale et, comme corollaire, surgit le discours d'une guerre totale et mondiale. M. Reagan déclare la guerre à l'*inflation, aux pauvres*, à l' « *empire du mal* », et il la hisse jusqu'aux étoiles... L'Amérique renoue alors avec un système de croissance désuet, dont les caractéristiques sont clairement mises en évidence.

Croisade moralisante, « révolution » conservatrice et interventionnisme militaire (Nicaragua, Liban, Grenade, Libye) véhiculent cette *idéologie* belliciste. Du coup, les dépenses militaires doublent comme promis (elles croissent, en termes réels, de 30 % de 1980 à 1985), une politique qui crée un bon climat pour les affaires. Car il s'agit bien d'une action directe sur le secteur de l'armement : la part dévolue aux *acquisitions et à la* recherche *dans* le budget militaire passe de 35 % en 1982 à 46,6 % en 1986 (3) – un solide filet de protection pour l'industrie. En 1982, le Pentagone finance 40 % des investissements industriels (4). En 1983, la relance permise par la politique monétaire demeure encore imputable à l'armement, qui crée 420 000 emplois et dynamise le secteur des biens d'équipement, seul secteur civil en croissance cette année-là (5). Les crédits alloués à la recherche-développement militaire doublent de 1980 à 1985 et atteignent le volume de l'ensemble de la recherche japonaise, soit 40 milliards de dollars (6).

Les déficits engendrés par la politique de réarmement et la position exceptionnelle de Wall Street permettent le drainage de l'épargne mondiale vers les Etats-Unis. Inexplicable à partir des indicateurs économiques traditionnels, mais en revanche liée aux anticipations sur l'augmentation des *dépenses militaires* (7), *la folle hausse* du dollar se poursuit.

Au milieu des années 80, le coup de badigeon donné à un modèle archaïque de croissance a en apparence atteint son but. En réalité, le bateau de guerre américain prend déjà l'eau de toutes parts : balance commerciale et comptes publics structurellement déficitaires, taux d'épargne insignifiant et forts endettements, *déclin* industriel et destruction *du tissu social*. Or cette *réaffirmation* de la grandeur militaire et nationale fait apparaître sa dérisoire prétention : elle s'appuie sur un armement aussi coûteux qu'inefficace (notamment face aux terroristes et aux preneurs d'otages), produit par des machines-outils d'origine allemande et japonaise et financé à crédit par l'étranger.

Ses succès apparents ne sauraient *faire illusion : ce système accélère* le déclin des Etats-Unis. Les raisons en sont évidentes. Il fut conçu pour s'adapter à la *géostratégie* bipolaire d'un géant doté d'une nette avance technoproductive et confronté à des problèmes d'absorption de surplus, une *situation* en contradiction avec la situation actuelle. Notre « système-monde » est devenu multipolaire, ce qui implique, sous peine de grave affaiblissement de la première puissance, une redistribution des responsabilités monétaires et politico-militaires.

(1) Immanuel Wallerstein, *le Capitalisme historique*, La Découverte, Paris, 1985 ; Paul Kennedy, *Naissance et déclin des grandes puissances*, Payot, Paris, 1989.

(2) Georges Menahem, *la Science et le militaire*, le Seuil, Paris, 1976.

(3) Bertrand Bellon, Jorge Niosi, *l'Industrie américaine, fin de siècle*, le Seuil, Paris, 1987.

(4) Claude Julien, « Le prix des armes », *le Monde diplomatique*, juillet 1988.

(5) Jacqueline Grapin, *Forteresse America*, Grasset, Paris, 1984.

(6) Institut français des relations internationales, *Ramsès 1990*, Dunod, Paris, 1989.

(7) Christian Schmidt, « Dépenses militaires américaines et taux de change du dollar », colloque AFSE, 21-22 septembre 1987.

ONFRONTÉS A L'APRÈS-GUERRE FROIDE

litaire, rebâtir une économie civile



cial, dans la construction
uction d'écoles, de ponts
et dans la protection de
nt.

ce sujet, l'article, fort pessi-
iral (CR) Eugène J. Carroll
onal Herald Tribune, 22 mai
ice la poursuite de la moderni-
ment.
Week, 12 juin et 4 décembre
k, 19 mars 1990

ne détourne pas ces budgets vers des usages non-productifs... *(lire page 18)*.

Aux Etats-Unis comme ailleurs, une reconversion partielle du militaire au civil ne peut certes pas toujours s'opérer en douceur. Il est coûteux de détruire les engins. Amputer de 1 milliard de dollars le budget du Pentagone fait disparaître trente-huit mille emplois (7). Des régions entières sont directement concernées (Nouvelle-Angleterre, sud de la Californie, Ohio, etc.). Les considérations de basse politique pèsent sur des décisions d'apparence technique : un rapport du Parti démocrate affirme que les réductions de personnel décidées par le secrétaire à la défense, M. Richard Cheney, concernent, dans 99 % des cas, des districts votant démocrate, cependant que les renforcements d'installations se feraient, dans 88 % des cas, dans des bastions républicains (8)... Arguments somme toute misérables étant donnée l'importance de l'enjeu. Et certaines très grandes firmes (Rockwell, Boeing notamment) dépendent déjà beaucoup moins que naguère des commandes du Pentagone (9).

Loin du dogme reaganien, ou, plus exactement, ultralibéral, le *New York Times*, dans un double éditorial, n'a pas hésité à plaider en faveur d'une vaste politique d'investissements publics, estimant que, avant la fin de la décennie, 150 milliards de dollars peuvent être utilisés afin de sortir les Etats-Unis du bourbier militariste et de rebâtir une économie civile (6).

A condition toutefois que l'effondrement des Caisses d'épargne et de crédit

Organiser la reconversion

MAIS le complexe militaro-industriel, même s'il manque visiblement d'« ennemis », sinon de clients étrangers, pour justifier ses exigences, ne baisse pas les bras. Anticipant un taux d'inflation arbitraire dans les contrats qu'il passe, laissant croire que, œuvrant dans une économie concurrentielle, il n'a pas la maîtrise des prix (quand le Pentagone a le monopole de l'achat et s'adresse le plus souvent à un fournisseur unique...), il pèse de tout son poids pour que la réduction réelle du budget de la défense demeure infime, ou même nulle (10). Alors qu'un élu démocrate, le sénateur Jim Sassen, propose d'amputer dès l'an prochain ce budget de 20 milliards de dollars, un de ses collègues, M. Sam Nunn, partisan d'une action moins précipitée, affirme qu'il faut de toute façon s'orienter à moyen terme vers des économies de grande ampleur, très supérieures aux 2 % de réduction annuelle du budget que M. Cheney propose pour la période 1992-1997.

L'heure n'a pas sonné d'un adieu aux armes, mais, depuis juin 1988, depuis le début de l'élimination en Europe des fusées de portée intermédiaire, nous sommes entrés dans une époque de désarmement partiel du Nord, qui peut constituer le prélude d'une ère de démilitarisation. La nouvelle rencontre en juin dernier entre M. Bush et M. Gorbatchev a montré que les deux Grands sont décidés à favoriser cette évolution. Mais le nécessaire passage de l'obsession guerrière à l'obsession de la paix perdrait une bonne part de ses « dividendes » s'il n'était l'occasion d'une réflexion commune sur l'ensemble des relations internationales, et sur l'écologie du développement (11). Il est urgent d'organiser cette reconversion-là sous peine d'avoir à la subir dans les pires conditions.

JACQUES DECORNOY.

(6) « Peace Dividend : it's Here » et « $ 150 billion to Spend », *The New York Times*, articles repris dans l'*International Herald Tribune* des 9 et 10-11 mars 1990.

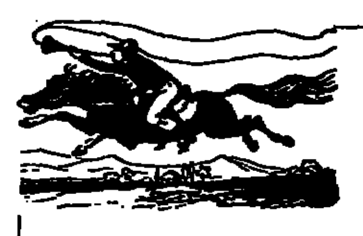
(7) *Business Week* et *US News and World Report*, 11 décembre 1989.

(8) Dépêche UPI citée par l'*International Herald Tribune*, 24-25 mars 1990.

(9) Sur les problèmes posés à l'industrie d'armement américaine, lire la série d'articles publiés les 26, 27, 28 mars 1990 par le *Financial Times*, sous le titre : « Beginnings of a Farewell to Arms », et, sur le débat global, l'excellent dossier « Désarmement, développement, emploi », dans la revue *Informations et commentaires*, nº 68, juillet-septembre 1989 (31, place Bellecour, Lyon-2ᵉ).

(10) Lire l'article de Bernard D. Nossiter « Don't Expect a Peace Dividend from the Military Keynesians », *International Herald Tribune*, 29 mai 1990.

(11) Cf. Bernard Cassen, « La montée des sables », in *la Planète mise en sac*, « Manière de voir 8 », *le Monde diplomatique*, mai 1990.



La liste

DATE charnière de l'histoire de l'Asie contemporaine : le 30 septembre 1965, une tentative de coup d'Etat, officiellement qualifiée de « communiste », se produisait à Djakarta. Réprimée par un groupe de militaires, parmi lesquels le général et futur président Suharto, elle fut le prétexte et l'occasion d'une vague de terreur qui fit au bas mot trois cent mille, peut-être plus d'un demi-million de victimes. *« La « solution finale » du problème communiste en Indonésie fut incontestablement l'une des actions les plus barbares d'un siècle qui n'en aura pas manqué ; il s'agit à coup sûr d'un crime de guerre du même type que ceux perpétrés par les nazis »*, a écrit Gabriel Kolko. L'historien a souligné la force avec laquelle Washington approuva les massacres qui, en pleine guerre du Vietnam, permirent d'assurer la puissance américaine sur cet archipel d'une grande valeur stratégique, dans le domaine économique notamment (1).

Si le rôle politique des Etats-Unis dans cette sanglante affaire ne pouvait être mis en doute, leur implication matérielle n'avait jamais été admise. Or, vingt-cinq ans après la tragédie, et alors que le président Suharto continue, de temps à autre, de faire exécuter des personnes arrêtées à l'époque, certains acteurs commencent à parler – révélations rendues publiques par une enquêteuse américaine, Kathy Kadane (2).

M. Robert Martens, diplomate en poste à Djakarta, établit pendant deux ans une liste de cinq mille responsables, locaux notamment, du PC indonésien et d'organisations diverses (jeunes, femmes, syndicalistes), nommément désignés comme cibles aux militaires. Cette liste *« aida beaucoup l'armée »*, dit-il, ajoutant : *« J'ai sans doute beaucoup de sang sur les mains, mais ce n'est pas si mal. Il est des époques où il faut frapper fort, au moment décisif. »* Pendant des mois, les diplomates américains alimentèrent en noms de personnes à assassiner un intermédiaire qui était membre du cabinet d'Adam Malik, un ministre influent de Sukarno. M. Marshall Green, alors ambassadeur à Djakarta, affirme de son côté que ses services disposaient de *« beaucoup plus d'informations »* que l'armée sur le PCI. L'idée d'établir une telle liste germa dans le cerveau de M. William Colby, responsable de la CIA pour l'Asie orientale, avant de devenir le patron de l'Agence. L'ambassade devait, en 1966, s'assurer du « suivi » de la tuerie, rayant progressivement de la liste les noms des personnes exécutées. Dans ses Mémoires, M. Colby résume l'affaire en quelques mots : les *« communistes »* ayant assassiné les *« dirigeants de l'armée »*, ils furent à leur tour massacrés *« en représailles »* (3).

Ces révélations, cet aveu, devraient permettre aux historiens d'approfondir leurs recherches sur la genèse et le sens exact de la tentative de coup d'Etat de 1965. La version officielle n'a jamais convaincu aucun observateur sérieux de la vie politique indonésienne. La voie est ouverte pour de nouvelles enquêtes sur les agissements, bien avant septembre 1965, d'un groupe clandestin de généraux de droite et ses liens avec Washington.

J. D.

(1) Gabriel Kolko, *Confronting the Third World. United States Foreign Policy 1945-1980*, Pantheon Books, New-York, 1988. Notamment pp. 173 à 190.

(2) L'enquête, diffusée par le States News Service de Washington, n'a pas eu aux Etats-Unis le retentissement qu'elle méritait, sauf dans le *San Francisco Examiner*, qui en a fait sa « une » le 20 mai 1990, et le *Washington Post*.

(3) Six lignes, mensongères, sur cette affaire. *Cf.* William Colby, *30 ans de CIA*, p. 216 de l'édition française, Le livre de poche, Paris, 1978.

ement, source de déclin

de Wall Street permet-
ge de l'épargne mondiale
Unis. Inexplicable à par-
eurs économiques tradi-
en revanche liée aux
sur l'augmentation des
aires (7). La folle hausse
ursuit.

es années 80, le coup de
é à un modèle archaïque
a en apparence atteint
lité, le bateau de guerre
nd déjà l'eau de toutes
commerciale et comptes
urellement déficitaires.
e insignifiant et forts
déclin industriel et des-
su social. Or cette réal-
a grandeur militaire et
apparaître sa dérisoire
s'appuie sur un arme-
oûteux qu'inefficace
ce aux terroristes et aux
ges), produit par des
d'origine allemande et
financé à crédit par

apparents ne sauraient
ce système accélère le
s-Unis. Les raisons en
. Il fut conçu pour
géostratégie bipolaire
é d'une nette avance
e et confronté à des
orption de surplus, une
tradiction avec la situa-
otre « système-monde »
tipolaire, ce qui impli-
de grave affaiblisse-
emière puissance, une
des responsabilités
litico-militaires.

Vallerstein, *le Capitalisme*
ouverte, Paris, 1985 ; Paul
ce et déclin des grandes
Paris, 1989.
enahem, *la Science et le*
Paris, 1976.
llon, Jorge Niosi, *l'Indus-*
de siècle, le Seuil, Paris.

n, « Le prix des armes »
e, juillet 1988.
Grapin, *Forteresse Amé-*
1984.
çais des relations interna-
90, Dunod, Paris, 1989.
chmidt, « Dépenses mili-
t taux de change du dol-
, 21-22 septembre 1987.

L'économie américaine, bien que vigoureuse, n'est plus en mesure de définir les normes mondiales. De 1955 à 1985, les parts des Etats-Unis dans la production et les exportations de machines-outils sont passées respectivement de 40,5 % à 11,5 %, et de 23 % à 5 % (8). Le réarmement décidé par M. Reagan semble plutôt avoir accentué le phénomène. De 1980 à 1985, la fabrication de ce type de machines diminue de moitié. Enfin, pour une économie fortement endettée, l'heure est à la mobilisation productive de capitaux et non plus, comme autrefois, à l'absorption massive de surplus.

La faillite de ce système de croissance est radicale. C'est à sa racine, au sein du secteur militaire, que se logent ses causes profondes. Contrairement aux professions de foi des chantres du libéralisme, l'Etat, qui consacre annuellement de 120 à 130 milliards de dollars au soutien d'un secteur dont il est le régulateur et l'acheteur unique, conduit, *de facto*, une politique industrielle. Mais celle-ci n'a jamais été conçue comme telle et est marquée par l'incohérence et le gaspillage.

Les scandales des facturations fantaisistes, telle celle de la cafetière à 7 000 dollars (9), ne constituent que la partie visible d'un iceberg de gabegies. Lors des premières années du réarmement décidé par M. Reagan, les coûts de certains systèmes d'armes réussissaient l'exploit de croître plus vite que le budget militaire lui-même. La gestion des contrats est largement en cause. « Effet d'accordéon » dans les achats, abandon de programmes mal évalués, tolérance à l'égard de prodigieux dépassements de coûts alimentent l'inflation militaire. Contrairement à ce qui se passe dans le secteur civil, l'abaissement des performances productives participe d'une démarche tout à fait rationnelle sur ce type de marché. 90 % des contrats sont conclus sans véritable appel d'offres (10). La marge de profit garantie représentant un pourcentage fixe du coût total, toute amélioration de la gestion ou de la productivité qui provoquerait une baisse des coûts pèserait automatiquement sur le volume des profits. L'archaïsme des techniques de production – il est des équipements vieux de quarante ans – contraste ainsi avec l'extrême sophistication des produits. Conséquence : un appareil d'enregistrement magnétique naval coûte quarante-huit fois plus cher dans le secteur militaire que dans l'industrie civile (11).

Autre élément déterminant de hausse des coûts : le très haut degré d'intégration des technologies modernes. Soucieuse de préserver une avance technique, l'armée situe ses achats dans la première partie de la courbe du cycle des produits, qui est la plus onéreuse. Cette pratique ne permet même pas d'abaisser les coûts de l'innovation civile dans la mesure où la recherche trop intégrée dans des systèmes d'armes particuliers engendre des technologies qui « insularisent » le secteur. Le département de la défense le reconnaît : à hauteur de 90 %, la recherche qu'il finance ne peut avoir aucune retombée sur le civil (12). Existe aussi une tendance perverse à privilégier l'excellence technologique au détriment de procédés moins « pointus », mais adaptés aux conditions concurrentielles des marchés civils. Ainsi, dans les secteurs des composants électroniques et des machines-outils à commandes numériques (MOCN), les aides du Pentagone (dans les années 60, la moitié des composants et des MOCN étaient achetés au prix fort par l'armée) ont induit de graves distorsions. En 1978, les firmes américaines contrôlaient les trois quarts du marché national des mémoires, mais 25 % seulement en 1986. Une semblable débâcle a été constatée en ce qui concerne les MOCN, dont la production au Japon est double de celle des Etats-Unis (13).

Une aide à... la non-compétitivité

SI l'on tient compte d'autre part de la pratique du Pentagone qui, pour protéger ses fournisseurs en surcapacité chronique, refinance en permanence leurs pertes par des subsides et de nouveaux contrats, l'absurdité de cette politique saute aux yeux : on aide les firmes les moins compétitives à être... moins performantes encore. D'où la perte de terrain sur les marchés internationaux des secteurs soutenus depuis fort longtemps par l'armée : industrie spatiale, aéronautique, composants électroniques, machines-outils, armements *stricto sensu*. Au-delà de l'aspect industriel du problème, la politique de défense elle-même est menacée. Prolongeant les variations de prix, certains spécialistes ont calculé que, en 2020, l'armée de l'air ne pourrait plus se payer qu'un seul appareil (14). D'autre part, l'extrême complexité des systèmes rend plus longs et difficiles réparations et entretiens et abaisse la fiabilité. De par son exubérance et son luxe, cet arsenal est devenu « *baroque* », selon l'heureuse formule de Mary Kaldor (15).

Que s'est-il passé, alors que s'imposait cette extravagante politique ? Sur le plan social tout d'abord : de 1977 à 1988, les revenus des familles appartenant au décile des plus pauvres ont chuté de 10,5 %, ceux des familles situées dans le décile des plus riches augmentant de 74,3 % (16).

Seul l'abaissement redistributif des dépenses militaires et une véritable politique sociale permettraient de mettre un terme à la déréliction de certaines couches de la population et de jeter les bases d'une croissance saine.

En ce qui concerne les infrastructures, les retards pris pendant l'administration Reagan dans les aménagements routiers et urbains entraîneront d'ici à l'an 2000 un surcoût de 1 000 milliards de dollars. Et comment estimer la charge que représentent les 20 millions d'adultes illettrés (17) ?

La part du PIB consacrée aux investissements dans le capital fixe (15 %) est une des plus faibles des pays industrialisés et représente proportionnellement la moitié de ce que réalise le Japon. Seymour Melman, pourfendeur du « capitalisme pentagonal », a, dans un saisissant raccourci, rapproché les ressources en capital consommées par la défense de 1947 à 1987 – 7 260 milliards de dollars – de la valeur estimée du capital fixe de l'industrie américaine – (7 292 milliards) (18).

Les économistes insistent sur les liens entre les problèmes du dollar et du système monétaire international et les déficits américains. En ce qui concerne le déficit commercial, il existe une relation tout aussi évidente entre une perte de compétitivité industrielle et un secteur militaire qui stérilise un fort volume de recherche et fonctionne selon la logique de la maximisation des coûts. Le déficit public apparaît comme le produit d'un irréductible effet de ciseaux entre le faible consentement à payer des contribuables et des dépenses difficilement compressibles. En réalité, les deux effets participent sans doute d'une même cause. En Europe, où la pression fiscale est plus forte, de même que sont plus élevées les dépenses de l'Etat, les déficits budgétaires et le problèmes du consentement à payer n'ont pas la même acuité. Les partisans d'une fiscalité légère et de coupes sévères dans les dépenses sociales feraient bien de réfléchir à la relation entre déficit fort et faiblesse des dépenses civiles (19). Pourquoi le citoyen américain consentirait-il à payer toujours plus d'impôts pour toujours moins de redistribution, d'écoles, d'hôpitaux et toujours davantage de coûteux engins militaires ?

Des propositions ont été faites visant à réduire de 30 % le coût de certains systèmes d'armement en faisant mieux jouer la concurrence, voire, compte tenu des évolutions à l'Est, d'abaisser en l'an 2000 de 50 % de leur valeur actuelle les dépenses militaires (20). Mais ne faut-il pas aller plus loin que cette rationalisation de l'ordre militaire mondial ? Ne faut-il pas abandonner une logique qui constitue une menace pour la démocratie et l'épanouissement des peuples ? Cette logique, certes, détourne l'attention des raisons principales de l'insécurité : misères économiques et sociales du marché-roi, ethnocides culturels, périls écologiques (21). Cependant, aussi longtemps que les dirigeants s'en tiendront à la religion de l'économisme, la critique économique demeurera, malgré son ambiguïté, une arme utile. Car, en dépit de sa pauvreté éthique, elle a au moins le mérite de souligner l'inanité d'une justification économique de la logique d'armement. A cet égard, le contraste est saisissant entre les deux systèmes de croissance, américain et japonais. Les Etats-Unis firent de la guerre, depuis les années 50, la continuation d'une politique économique par d'autres moyens. Le Japon fit de l'agressivité économique la poursuite de la guerre par d'autres moyens. Or, au cours des dernières années, la seconde stratégie a sans conteste affirmé sa supériorité.

ALAIN ARNAUD.

(8) *Ramsès 1990*, op. cit.

(9) « Rearming America : Where did all the dollars go ? », *The Economist*, Londres, 13 avril 1985.

(10) Jacques Gansler, *The Defense Industry*, MIT Press, 1980.

(11) Bertrand Bellon, *l'Interventionnisme libéral*, Economica, Paris, 1986.

(12) *Ibid.*

(13) Voir *Ramsès 1990*, *op. cit.*, et la revue *Alternatives économiques*, Dijon, nº 70, octobre 1989.

(14) Voir *Revue internationale des sciences sociales*, vol. 35, nº 1, 1983.

(15) Mary Kaldor, *The Baroque Arsenal*, Hill and Wang, New-York, 1980.

(16) *Ramsès 1990*, *op. cit.*

(17) Marie-France Toinet, « les Etats-Unis en péril social », revue *Etudes*, Paris, octobre 1988, et « l'Amérique frappée de léthargie », *le Monde diplomatique*, mai 1990.

(18) Seymour Melman, « Economic Consequences of the Arms Race : the Second Rate Economy », *American Economic Review*, vol. 78, nº 2, mai 1988.

(19) C'est l'un des arguments avancés par David P. Calleo, Harold Van B. Cleveland et Leonard Silk dans « The Dollar and the Defense of the West », *Foreign Affairs*, vol. 62, nº 4, printemps 1988.

(20) Jacques Gansler, « Needed a US Defense Industrial Strategy », *International Security*, vol. 12, nº 2, automne 1987. Voir aussi *le Monde* du 29 décembre 1989, p. 23.

(21) Voir Jean Chesneaux, « Tenir les deux bouts de la chaîne », *le Monde diplomatique*, janvier 1990.

SOUS LA COURONNE FÊLÉE DU MARCHÉ-ROI

L'exemplaire faillite des caisses d'épargne américaines

PARMI les bombes à retardement dont M. George Bush a hérité de M. Reagan, celle des Caisses d'épargne et de crédit risque d'être l'une des plus destructrices. L'adversaire n'est plus nippon ou européen. Le ver est dans le fruit, gigantesque faillite qui éclabousse la classe politique et, au-delà, les hérauts du libéralisme à tout crin. Le système bancaire ne parvient pas non plus à cacher sa grande fragilité. Une situation qui devrait tempérer la fascination dont certains, dans les nouvelles démocraties de l'Est, témoignent pour le marché-roi.

Par JACQUES DECORNOY

Tous les commentateurs l'ont souligné à l'envi : lorsque, début juin, M. Bush a invité M. Gorbatchev à la campagne de Camp David, le dirigeant soviétique avait l'esprit ailleurs, chef d'Etat au pouvoir laminé par l'élection de M. Eltsine, la question balte, les troubles du Caucase, la gabegie économique. Mais à quoi donc le président américain pensait-il ? Car il était assis sur un volcan dont l'explosion menace le système financier des Etats-Unis, et bien davantage.

Tout, estimait-on pourtant, avait été dit sur la funeste décennie passée : la fuite en avant dans les dépenses d'armement, les fantastiques endettements intérieur et extérieur, la cupidité forcenée des prédateurs conduisant à la corruption généralisée de Wall Street et à la chute symbolique de la firme Drexel Burnham, l'incapacité du pouvoir à réduire le déficit budgétaire. Or la crise ne fait peut-être que commencer : chaque jour grossissent les sommes que l'Amérique va devoir trouver pour en finir avec le plus grand scandale politico-financier de l'histoire du pays – celui des Caisses d'épargne et de crédit. Et d'aucuns de s'interroger déjà sur la solidité du système bancaire.

Les chiffres sont trop énormes pour n'être pas abstraits. Les estimations apparemment les plus sérieuses du coût à terme (étalé sur plusieurs *décennies*) du scandale des Caisses d'épargne et de crédit (Savings and Loan Associations, les « S and L ») font désormais état d'un « trou » de 1 369 milliards de dollars (1). La somme étant extravagante, seules les comparaisons peuvent lui donner un commencement de sens : elle représente plus que l'ensemble des dettes du tiers-monde (évaluées à 1 300 milliards de dollars), ou encore neuf fois le déficit budgétaire fédéral annuel (155 milliards en 1988), ou encore vingt-six fois plus que le total des crédits du plan Marshall qui permirent, après la guerre, la reconstruction de l'Europe occidentale. Les dépenses occasionnées par des années d'engagement militaire au Vietnam, et qui fragilisèrent tant la santé économique des Etats-Unis, prennent dans ces conditions l'allure de menue monnaie. De mauvais esprits feront le rapprochement entre ce gouffre et l'information diffusée au moment, justement, où M. Gorbatchev atterrissait à Washington : il fut alors annoncé que l'état des finances ne permettait plus d'assurer au niveau prévu la subvention de l'aide quotidienne en nourriture accordée aux centaines de milliers d'ayants droit – femmes enceintes, très jeunes enfants – et que, faute de quelques centimes quotidiens, il faudrait rogner sur les distributions de vitamines et de jus de fruit.

« Je crois que nous avons touché le gros lot », déclarait, hilare, au début de son premier mandat, le président Reagan en signant les lois de déréglementation, des marchés financiers notamment. Dès 1982, pourtant, le Mexique, déclenchant le tonnerre que l'on sait, se dit incapable de régler ses dettes. En ce qui concerne les relations Nord-Sud, l'échec du libéralisme est patent. Mais la logique du système interdit d'en tirer les leçons : l'argent, moins fou que roi, est au pouvoir. Et la catastrophe qui se prépare dès cette époque dans le secteur des « S and L » ne relève en rien de l'accident : elle s'inserre naturellement dans une logique qui permettra le règne à Wall Street des Milken et autres Boesky, les spéculations les plus folles, la marée d'obligations de pacotille. Le « bal des prédateurs » est ouvert (2).

De la gestion prudente à la jungle des banques

LES « S and L », ce sont, à l'origine (qui est ancienne), des organismes de crédit spécialisés dans les prêts hypothécaires essentiellement destinés au secteur du logement. Il en existe, au début des années 80, environ trois mille, disposant de 1 300 milliards de dollars d'actifs, soit 30 % du total des actifs possédés par les institutions acceptant des dépôts (3). Ils jouent paisiblement leur rôle, sont proches de la population qui leur prête et à qui elles prêtent pour bâtir la maison du coin. Esquissant leur histoire sans histoires, *Business Week* a rappelé qu'à Hollywood, en 1947, James Stewart, dans *It's a Wonderful Life*, joua le rôle d'un populaire patron de « S and L » victime d'un méchant banquier (4)...

Film prémonitoire ? Tout indique que la très grave crise actuelle est en grande partie la conséquence d'une lutte, dont les dramatiques conséquences ne furent certes pas planifiées, entre des institutions de « base » et un pouvoir bancaire désireux de s'affirmer plus encore. La formidable poussée des taux d'intérêt en 1980-1981, qu'approuva la Réserve fédérale, fait le jeu d'une poignée de banques qui en dévorent de plus faibles, et assoient plus encore leur puissance grâce à la loi de 1980 qui, en abaissant leur taux d'imposition, leur permet de disposer de fonds considérables. La déréglementation est alors en marche. M. A.W. Clausen, président de la Bank of America, expose clairement la stratégie des firmes géantes lorsqu'il déclare qu'il faut en finir avec la domination sur le pouvoir financier des « boutiques de papa et maman » (5).

Traditionnellement, les « S and L » empruntaient et prêtaient à long terme à des taux modérés. La vertigineuse hausse du prix de l'argent, au début de la décennie 80, déstabilise nombre d'entre elles, les contraignant à s'aligner sur les pratiques des banques commerciales. Comment rémunérer des dépôts à 15 % ou 20 % tout en continuant à ne percevoir que 10 % sur des prêts à long terme déjà accordés ? Pour un millier de caisses, la « solution » a consisté alors... à disparaître ou à fusionner. Un millier d'autres se retrouvèrent dans une situation très précaire. Dans la jungle des banques, les grands allongeaient leurs tentacules. Les victimes ? Les consommateurs, les petites firmes, les familles désireuses de bâtir une maison.

Le choc de cette période a été tel que l'abaissement des taux d'intérêt en 1982, à des niveaux plus acceptables, n'eut pas de conséquences réelles sur la bonne santé des Caisses d'épargne et de crédit : le système était désarticulé, trop d'établissements étaient insolvables pour que fussent rétablis les anciens équilibres. En dépit de l'existence d'un organisme fédéral de garantie des dépôts, l'ère de la déréglementation fit tout basculer. Les « S and L » elles-mêmes, auparavant tenues à de strictes règles de gestion, bénéficièrent – si l'on ose dire – de cet évident progrès des libertés ; elles purent se lancer dans des opérations ignorées jusqu'alors : prêts aux entreprises, taux d'intérêt variables, promotion immobilière, accès au marché à haut risque des obligations de pacotille... La grande décennie de la permissivité commençait, qui signifiait fuite en avant, gestion ivre, corruption et, finalement, banqueroute. Les auteurs, fort courtois, du rapport de la Banque des règlements internationaux, l'écrivent : il y eut à la fois *« pratiques frauduleuses »* dans les caisses et *« défaillance de l'autorité de contrôle »*.

Pendant des années, une volonté d'étouffement

PENDANT des années, ces mêmes autorités fermèrent les yeux : l'enjeu était trop important, les sommes brassées trop énormes, trop de spéculateurs, de responsables, d'élus profitaient, de façon scandaleuse, de la situation. Les rares voix qui criaient casse-cou furent étouffées par l'alliance du monde de l'argent, d'un Congrès acheté, et de la Maison Blanche complice (6). Enquêtes et contrôles étaient tués dans l'œuf. Rien ne devait ternir le vernis des « années Reagan ». Et alors que les projecteurs se braquaient – ce que le pouvoir ne pouvait prévenir – sur les déficits budgétaire et commercial, une crise peut-être beaucoup plus grave minait le système. Mais, aux États-Unis comme chez les autres zélateurs du libéralisme, il n'était question que de « créations d'emplois » et de « renaissance » de l'Amérique.

De fuites en avant en banqueroutes locales, la situation des caisses n'a cessé de se dégrader et il fallut bien, à partir de 1988 surtout, admettre l'ampleur de la gangrène. Les anciens filets de protection ayant depuis longtemps sauté, on dut en tisser d'autres, qui n'ont pas mieux tenu. Désormais, à peine un bilan est-il publié qu'il est déjà dépassé. Non que toutes les Caisses d'épargne et de crédit soient à genoux, mais l'étendue du désastre est telle que nul ne sait comment arrêter la contagion, financer le remède, ni même l'enterrement des centaines de cadavres.

A la mi-mai 1990, 423 « S and L » avaient été fermées, 570 autres se trouvaient dans un état critique. Le montant des endettements est si élevé que l'Etat fédéral s'est révélé incapable de porter secours à ces institutions. Le laxisme, qui ne fut qu'application de libertés accordées, et auquel s'ajoutent parfois certains facteurs économiques régionaux, explique presque partout ces faillites. N'a-t-on pas, avec prétendue garantie en haut lieu, permis l'ouverture d'un nombre illimité de comptes à condition de ne pas dépasser à chaque fois la barre des 100 000 dollars ? Les pertes se sont ajoutées aux pertes : plus de 19 milliards de dollars en 1989, entre 19 et 24 millions de dollars par jour cette année (7). Les méthodes classiquement prévues au temps de la gestion classique pour colmater les brèches en cas de besoin étant devenues dérisoires, une imposante machine bureaucratique a été mise en place pour d'abord liquider les caisses défaillantes : dépassée par l'ampleur de la tâche, elle fonctionne mal. D'autant que les ventes d'actifs sont problématiques ; déjà, on le sait, nombre de projets immobiliers en cours de réalisation devront être rasés. A la mi-juin, l'administration chargée de venir en aide aux caisses annonçait que, faute de fonds, elle ne pourrait fonctionner au-delà de l'automne. Il faudra demander de nouveaux crédits au Congrès... Délicate procédure, d'autant que la classe politique est éclaboussée par le scandale... M. Alan Greenspan lui-même, président de la Réserve fédérale, ne semble pas innocent : lorsqu'il était consultant dans le secteur privé, il s'était porté garant de la bonne santé d'une caisse, la Lincoln S and L, dirigée par M. Charles Keating, qui versa 1,4 million de dollars à cinq sénateurs, « arrosa » nombre d'hommes politiques de l'Arizona et utilisa des fonds pour construire un hôtel aux plafonds recouverts de plaques d'or et enrichi de marbres d'Italie... (8).

C'est bien sûr l'ensemble de la population américaine qui va supporter – nul ne sait encore comment – les frais de l'opération. *« Les honnêtes gens devront payer pour les voleurs »*, qui s'en tireront bien, écrit *Newsweek* (8). *« Le plus grand des scandales »*, vitupère le *New York Times*, qui met en cause M. Reagan, son gouvernement, le Congrès *« irresponsable »*, les gestionnaires des caisses qui *« ont joué avec l'argent des autres »*, ajoutant : *« C'est pourquoi le contribuable va devoir payer. Peut-être 500 milliards de dollars »* (chiffre sans doute très au-dessous de la réalité) (9).

Plusieurs générations paieront les frais d'une incurie qui aura duré moins de dix ans : directement, sous forme d'impôts ; indirectement, parce que cet argent ne pourra financer de bien utiles programmes scientifiques, sociaux et autres. Les faillites seront en partie épongées par des emprunts à trente ou quarante ans, pour lesquels il faudra payer des intérêts (des centaines de milliards de dollars), qui seront eux-mêmes financés par l'impôt... C'est en prenant en compte ce long terme et le poids cumulé des emprunts et des intérêts que des chercheurs ont abouti à la fantastique somme de 1 369 milliards de dollars. Mais, même quand il parle de 500 milliards « seulement », le discours officiel rend dérisoires ses propres affirmations sur la nécessité de ne pas toucher à la fiscalité.

Des voix s'élèvent déjà pour dire que les Caisses d'épargne et de crédit n'ayant plus de raison d'être, il faut les fondre avec les banques commerciales. On assisterait, somme toute, à la simple accélération d'une évolution déjà ancienne, au profit de quelques grands groupes (10). S'il ne s'agissait que de provoquer un nouveau phénomène de concentration... S'il ne s'agissait que des Caisses d'épargne et de crédit...

Or *« il faut peut-être s'attendre à pis »*, car le système bancaire commercial se révèle d'une particulière fragilité : nombre d'indices montrent qu'il n'est pas plus sagement géré que les Caisses d'épargne et de crédit, et ses dépôts – 2 500 milliards de dollars – sont garantis par le pouvoir fédéral : *« Si son chien de garde, la Federal Deposit Insurance Corp., devait fermer toutes les banques mal en point qu'elle laisse actuellement œuvrer, son fonds d'assurance de 14 milliards de dollars pourrait être vidé en une journée (11). »* Une fois encore, les autorités se veulent rassurantes, mais les observateurs les plus lucides ne cachent pas leur appréhension : près de 1 000 banques (sur 12 700) sont en difficulté. La folie des prêts inconsidérés au tiers-monde a été répétée sur le plan national : endettement sans frein, financement de « pacotille » d'OPA, d'opérations immobilières – car si l'écroulement de l'empire Drexel Burnham a vidé un abcès, bien des bombes à retardement demeurent enfouies dans le terreau financier (12). *« L'heure de vérité n'a pas encore sonné »*, écrit la Banque des règlements internationaux dans son soixantième rapport du 11 juin 1990.

Une communauté politique et économique très nerveuse

NOMBRE de grandes firmes bancaires – parmi lesquelles des géantes comme Citicorp – se sont anémiées en raison notamment du faible rapport de l'important secteur immobilier (déprimé plus encore par le bradage par l'Etat du patrimoine des caisses d'épargne en faillite), des prêts accordés pour les achats d'entreprises, sans parler du tiers-monde (13). Ces nuages, agrégés à de nombreux autres, font craindre le pire. Un chercheur associé à l'Union nationale des contribuables prédit une crise majeure pour 1992 – échéance électorale pour M. Bush – estimant intenable la perpétuation de ce phénomène : l'endettement global des Américains est de 14 000 milliards de dollars, soit deux fois et demie le produit national brut (14).

Chaque « signe » rend nerveuse, dans ces conditions, toute la communauté économique et politique, car chaque contraction de crédits, chaque inclination des banques à se montrer prudentes risquent de faire resurgir le spectre de la récession. En mai, la nervosité a crû encore lorsque s'est confirmée la tendance des banques à restreindre leurs prêts aux petites et moyennes entreprises. Crainte fondée, ou réaction irrationnelle ? Le secteur de la construction est touché. Des entreprises interrompent leurs projets d'expansion. Les restrictions de crédits aux revendeurs d'automobiles (déjà atteints par le marasme du marché) risquent de provoquer la fermeture de deux mille entreprises (8 % du total) avant 1992 (15). L'ère des folies est peut-être close (16), mais son éventuelle fermeture comporte des risques à la hauteur de ceux qu'ont provoqués son ouverture ; l'économie américaine, qui dispose d'atouts considérables, est aussi un univers à la fragilité du cristal, qui risque d'échapper à tout contrôle. Les dégâts ne se limiteraient pas alors aux frontières des Etats-Unis et les grands argentiers occidentaux, chantres satisfaits de la déréglementation à tout-va, perdraient de leur superbe. Suggéreraient-ils l'étude pour Washington d'un « plan d'ajustement structurel » ?

(1) Ces calculs ont été publiés par la très sérieuse *Stanford Law and Policy Review*, printemps 1990. Un résumé en a été présenté par Leonard Silk, *International Herald Tribune*, 2-3 juin 1990.

(2) *Cf.* Connie Bruck, *The Predators'Ball*, Simon and Schuster, New-York, 1988 (voir *le Monde diplomatique*, novembre 1988).

(3) Ces chiffres sont extraits du rapport du 12 juin 1989 de la Banque des règlements internationaux de Bâle.

(4) *Business Week*, 31 octobre 1988.

(5) Sur cette restructuration du pouvoir financier et le rôle-clé de la Réserve fédérale, lire l'ouvrage fondamental de William Greider, *Secrets of the Temple. How the Federal Reserve Runs the Country*, Simon and Schuster, New-York, 1987, 800 pages (*cf.* Jacques Decornoy, « Le capitalisme contre le citoyen », *le Monde diplomatique*, juillet 1988).

(6) *Business Week*, 31 octobre 1988.

(7) *US News and World Report*, 9 avril 1990.

(8) *Newsweek*, 21 mai 1990.

(9) Editorial du *New York Times*, repris par l'*International Herald Tribune*, 30 mai 1990.

(10) *« Au milieu de la décennie 1990 peut-être une douzaine de banques géantes domineront le marché bancaire national américain. Il s'agira pour la plupart des actuelles banques suprarégionales »*, écrit *The Economist* de Londres (17 mars 1990).

(11) *Newsweek*, 21 mai 1990.

(12) Sur les prochaines « chutes de dominos », lire *Fortune*, 21 mai 1990.

(13) « The Shadows Over US Banking », *Financial Times*, 23 mai 1990.

(14) « Apocalypse soonish », *The Economist*, 2 juin 1990.

(15) *Time*, 11 juin 1990.

(16) Peut-être... car le lobby des caisses d'épargne lance une vigoureuse offensive au Congrès ! *« Trop, c'est trop ! »*, fulmine le *New York Times* (*International Herald Tribune*, 8 juin 1990).

Calendrier des fêtes nationales

1er-31 juillet

1er CANADA	Fête nationale
4 ÉTATS-UNIS	Fête de l'indépendance
5 ALGÉRIE	Fête de l'indépendance
5 RWANDA	Fête de l'indépendance
5 VENEZUELA	Fête nationale
6 MALAWI	Fête nationale
11 MONGOLIE	Fête nationale
14 FRANCE	Fête nationale
17 IRAK	Ann. proclam. Rép.
19 NICARAGUA	Fête de la révolution
20 COLOMBIE	Fête nationale
21 BELGIQUE	Fête nationale
23 ÉGYPTE	Fête nationale
26 LIBERIA	Fête nationale
26 MALDIVES	Fête nationale
28 PÉROU	Fête de l'indépendance
30 VANUATU	Fête de l'indépendance

DES SOURIS ET DES HOMMES

A la recherche du cobaye idéal

Y a-t-il un cobaye idéal pour la recherche ? Aucune réponse ne s'impose. Devraient en revanche s'imposer un strict encadrement éthique et, finalement, l'interrogation sur la nature même de la recherche.

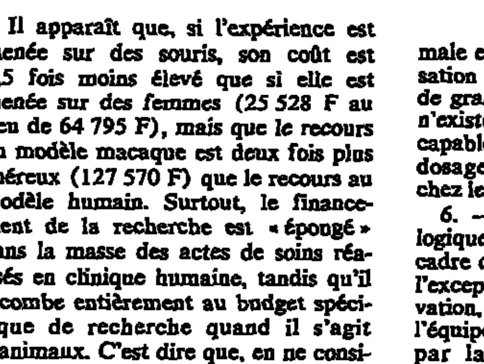
Par JACQUES TESTART *

PRESQUE toutes les spécialités de la recherche en biologie ont recours à l'expérimentation sur l'homme ou l'animal vivants, ou sur des prélèvements réalisés chez ces mêmes sujets. Le plus souvent, l'expérimentation humaine est conduite en milieu clinique par des médecins praticiens – qui ne disposent pas naturellement du « matériel » animal, – tandis que l'expérimentation animale est réalisée dans des centres de recherche, par des chercheurs scientifiques qui n'ont pas accès aux sujets humains. Cette situation explique que le choix du sujet expérimental (animal ou humain) peut différer en fonction de la structure de recherche plutôt que de la question à résoudre elle-même. Aussi se trouve posée la nécessité d'une collaboration étroite entre chercheurs et médecins cliniciens afin d'améliorer leur information respective et de déterminer ensemble, et avec l'aide des comités d'éthique, les modalités de la recherche biomédicale.

Il est évident, sinon bien connu, que des considérations variées font préférer le modèle humain au modèle animal chaque fois que l'expérimentation humaine est possible. Mon champ d'intervention étant la reproduction, c'est davantage en ce domaine que je prendrai mes exemples. Je crois cependant que l'argumentation peut s'appliquer à de nombreuses orientations de la recherche en biologie.

Soit une recherche qui consisterait à évaluer les effets suspectés d'une substance A, connue pour stimuler l'activité ovarienne, sur d'autres fonctions liées à la reproduction telles les fonctions hypophysaire et utérine. On cherchera, en particulier, à montrer si les effets de cette substance hors de l'ovaire sont seulement la conséquence de son action ovarienne ou s'ils sont induits directement. Il s'agira donc d'apprécier ces effets soit chez des sujets normaux, soit chez des sujets dépourvus de leur fonction ovarienne, en administrant des doses variées (O, X et 5X) de la substance A, soit six groupes expérimentaux comportant, par exemple, trois individus chacun. Les résultats seront analysés en fonction du degré d'activation des ovaires, s'ils sont présents (nombre de follicules développés, sécrétion dans le sang d'hormones d'origine folliculaire), et des caractéristiques fonctionnelles de l'hypophyse (sécrétion d'hormones gonadotropes), comme de l'utérus (préparation à l'implantation de l'œuf). Les diverses analyses réalisées selon l'espèce considérée ainsi que le coût de cette recherche et son mode de financement sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

Il apparaît que, si l'expérience est menée sur des souris, son coût est 2,5 fois moins élevé que si elle est menée sur des femmes (25 528 F au lieu de 64 795 F), mais que le recours au modèle macaque est deux fois plus onéreux (127 570 F) que le recours au modèle humain. Surtout, le financement de la recherche est « épongé » dans la masse des actes de soins réalisés en clinique humaine, tandis qu'il incombe entièrement au budget spécifique de recherche quand il s'agit d'animaux. C'est dire que, en ne considérant que les contraintes économiques liées à la dotation de recherche, l'espèce humaine est un modèle infiniment moins cher que la souris. En dépassant ces considérations économiques, on peut esquisser un répertoire des avantages que le chercheur peut trouver à expérimenter sur l'humain plutôt que sur l'animal.





Giraudon

LEÇON D'ANATOMIE, PAR PIETER MIEREVELD (1596-1627)
(Hôpital municipal de Delft, Pays-Bas)



Dix raisons de préférer la femme à la guenon

1. – L'être humain est doué de raison et de parole. Ainsi la femme peut-elle communiquer aux expérimentateurs des informations utiles. De plus, l'adhésion des patientes à un protocole défini fait qu'elles participent de façon autonome à ses différentes phases, en se rendant aux convocations pour consultation, échographie, prélèvement sanguin, etc.

2. – Il existe, dans l'espèce humaine, des « modèles » physiologiques, naturels ou acquis à l'occasion d'un traitement préalable, et qui peuvent s'avérer d'intérêt dans un protocole d'étude. Ainsi des sujets privés d'un organe (après ovariectomie, hystérectomie, gastrectomie, etc.), ou dotés d'une fonction anormale (acromégalie, diabète, auto-immunité spécifique, etc.). Dans notre exemple d'expérimentation, c'est seulement dans l'espèce humaine qu'on peut recruter des sujets privés de fonctions ovariennes.

3. – Certaines particularités humaines autorisent des actes qui restent impossibles chez la plupart des animaux. Ainsi, la dimension des follicules ovariens chez la femme permet leur visualisation par échographie (follicules trop petits chez le macaque ou la souris). Ainsi, l'utérus est facilement atteint par le canal cervical chez la femme (pas chez le macaque ou la souris). Notons aussi que la fécondation *in vitro*, source d'informations biologiques, n'est aisément réalisée que chez les rongeurs et l'espèce humaine.

4. – L'hôpital, cadre privilégié de l'expérimentation humaine, dispose de l'infrastructure idéale pour le logement, l'entretien, les soins spécialisés, les examens divers, les actes chirurgicaux. Locaux, technologies et personnels compétents sont disponibles dans le cadre de l'activité quotidienne. Au contraire le chercheur doit, parfois avec une aide technique réduite, se faire tour à tour animalier, brancardier, anesthésiste, chirurgien, infirmier, histologiste, etc.

5. – La plupart des examens biologiques, indispensables à l'analyse de l'expérience, sont disponibles en routine dans les laboratoires hospitaliers ou les laboratoires d'analyses médicales. En revanche, la recherche animale exige la mise au point et la réalisation de ces mêmes tests avec souvent de grandes difficultés (par exemple il n'existe aucun laboratoire européen capable de réaliser avec fiabilité le dosage des hormones gonadotropes chez le singe).

6. – Le financement des actes biologiques et médicaux réalisés dans le cadre de l'expérimentation humaine, à l'exception rare de technologies d'innovation, n'incombe pas au budget de l'équipe de recherche mais est assuré par la Sécurité sociale. Cela est d'autant plus important dans le domaine de la stérilité, où la prise en charge thérapeutique est intégrale (100 %). Le déguisement des actes liés à la recherche en actes thérapeutiques ou de bilan est usuel, même s'il est rarement justifié. Au contraire, l'expérimentation animale est entièrement à charge de l'institution de recherche, et sa part non salariale est prélevée sur le budget annuel, souvent fort limité, attribué à l'équipe. Ainsi, toute dépense investie en vue d'une recherche donnée prive l'équipe de moyens pour une autre recherche, tandis que dans l'expérimentation clinique le crédit disponible est non limité.

7. – Pourvu que le résultat de l'expérimentation ne soit pas défavorable à l'image du produit testé, il est d'usage qu'une indemnisation, voire une récompense, soit attribuée à l'équipe médicale par le laboratoire pharmaceutique concerné. Cette allocation peut prendre diverses formes, la plus modeste étant la prise en charge de la participation à des congrès où l'expérience sera relatée. Il peut aussi arriver que la gratification proposée (ou espérée) soit le moteur même de l'expérimentation. L'industrie pharmaceutique, si elle accorde parfois une aide à la recherche sur primates non humains, est plus réticente quand on utilise un modèle moins prestigieux, telle la souris.

8. – L'expérimentation humaine, quand elle est possible, est celle qui produit les résultats les plus pertinents en vue d'une application à l'espèce humaine. Elle est ainsi l'occasion de résultats aisément publiables dans les revues médicales et d'interventions dans les congrès professionnels.

9. – Dans les conditions usuelles de l'accord des sujets, et éventuellement d'un comité d'éthique, l'expérimentation humaine peut être réalisée par tout médecin, sans que soit nécessaire une autorisation spéciale. Il en va autrement de l'expérimentation animale, laquelle nécessite la démonstration de compétences particulières et d'un casier judiciaire vierge (décret 87-848 du 19 octobre 1987). Ainsi, un chirurgien hospitalier ne peut intervenir sur un animal s'il est seulement habilité à opérer des humains...

10. – La manipulation de certains animaux, tels les singes importés, présente des risques de contamination des membres de l'équipe de recherche par des germes mal connus, difficilement détectables et pouvant être à l'origine d'affections graves, sans traitement disponible (exemple l'herpès B). Au contraire, les sujets humains volontaires sont réputés indemnes d'affections contagieuses à l'issue du bilan préalable.

A partir de ces différents avantages de l'expérimentation humaine comparée à l'expérimentation animale, on conçoit que la tentation soit grande d'intervenir plutôt sur le modèle le plus commode, le moins onéreux et le plus gratifiant. Si cette possibilité reste interdite quand la recherche met clairement en péril la santé des sujets, elle est souvent accessible pour des protocoles estimés non dangereux. Pourtant, cette notion de dangerosité est ambiguë. D'abord, dans la plupart des cas, elle préjuge de la connaissance d'un risque dont l'expertise ne sera acquise qu'à l'issue de l'expérience elle-même. Il en va ainsi de toute utilisation d'une quelconque molécule quand elle est appliquée pour la première fois ou dans des conditions particulières. En toute logique, le niveau du risque ne devrait être affirmé qu'en relation non seulement avec les modifications fonctionnelles de l'organe cible, mais aussi avec celles de l'organisme conçu comme un tout, ce qui est à l'évidence impossible. Ainsi ce que l'on appelle « risque calculé » est-il, au contraire d'un calcul, un pari toujours renouvelé où le subjectif occupe la plus large place. Il apparaît aussi que les traumas estimés ou analysés de l'expérimentation humaine ne se réfèrent qu'au soma, négligeant la gêne, les troubles comportementaux ou les effets psychologiques éventuels.

Au bout du compte, l'expérimentation humaine est cautionnée – sinon justifiée – par le « *consentement libre et éclairé* » obtenu des patients. La loi du 20 décembre 1988 sur « *la protection des personnes qui se prêtent à des recherches biomédicales* » innove à ce propos puisqu'elle autorise l'expérimentation sur des personnes dans l'incapacité de donner leur consentement et qu'elle admet, d'autre part, le principe de recherches sans bénéfice individuel direct pour le sujet. L'expérimentation hors du libre consentement a été récusée le 19 février 1990 par le comité des ministres du Conseil de l'Europe et, malgré son caractère terroriste, cette proposition ne nous retiendra pas ici, pour avoir été analysée ailleurs (1). Nous ne nous attarderons pas non plus sur la légalisation des recherches quand elles sont sans intérêt direct pour le sujet, pratique fort discutable mais déjà largement répandue avant la loi de décembre 1988.

Ce qui fait surtout courir, et parfois avancer, la recherche sur sujets humains, c'est la facilité d'obtenir l'acquiescement de ces derniers aux propositions médicales. Car, pourvu qu'ils soient demandeurs d'une assistance thérapeutique, les patients sont le plus souvent disposés à consentir à une expérimentation ne comportant pas de risque apparent (ou « *aucun risque sérieux prévisible* » selon la loi déjà citée). Dans l'exemple que nous avons pris pour l'évaluation des coûts de recherche, c'est le cas des patientes infertiles, qui se voient proposer de participer à une expérimentation par les mêmes médecins qu'elles sollicitent pour résoudre leur problème. Nul doute que la médecine ne les aurait pas abandonnées en cas de refus, mais on peut se demander si les circonstances mêmes de leur présence à l'hôpital permettent de considérer que leur consentement est « *libre* ». Certains s'émerveillent de la « *générosité* » des femmes qui acceptent, à l'occasion d'une tentative de fécondation *in vitro*, de donner à la recherche, ou à d'autres patientes, des ovocytes considérés comme « *surnuméraires* ». Pourtant, loin d'y trouver un « *bénéfice direct* », ces femmes réduisent par là leurs propres chances de grossesse, et l'exemple montre bien que le consentement peut dépendre d'une sujétion au pouvoir médical.

Saisir les comités d'éthique

IL ne saurait être question de supprimer l'expérimentation humaine, préalable nécessaire à l'usage des thérapeutiques nouvelles et, parfois, source de connaissance. Cependant, pour les raisons exposées plus haut, il importe que toute recherche sur sujets humains reçoive l'accord d'un comité d'éthique habilité, et que cet accord sur le protocole proposé soit lié à un contrôle réel des conditions de recueil du consentement. Il importe aussi que soit explicitée la condition qui prévoit que l'expérimentation ne peut « *être réalisée autrement* » (loi du 20 décembre 1988), c'est-à-dire sur un modèle animal. Dans l'exemple que nous avons développé, l'expérience peut être menée sur des femmes, des singes, des souris ou d'autres animaux. Cependant, on trouverait aisément des arguments pour démontrer que sa portée est infiniment supérieure si les résultats sont obtenus dans l'espèce humaine, qui reste l'ultime modèle médicalement pertinent. Aussi devrait-on concevoir que la plupart des expérimentations humaines soient subséquentes à des pré-expériences sur l'animal, lesquelles seraient menées selon un protocole aussi proche que possible de celui qu'on prévoit dans l'espèce humaine.

L'exigence de « *s'assurer au préalable sur l'animal qu'on possède la maîtrise de ce qu'on envisage de faire sur l'être humain* » et le risque de justifier l'intervention sur l'humain « *parce que cela se fait sur l'animal* » ont conduit le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) à proposer « *des évaluations périodiques des modèles construits et des recherches en cours sur les animaux, nous permettant ainsi d'apprécier d'avance leurs retombées possibles sur la biomédecine et les problèmes éthiques qu'elles soulèvent, afin de prévenir à temps des choix inopportuns et leur escalade de conséquences indésirables* ». Cette proposition du CCNE (décembre 1987) attire l'attention non seulement sur le choix du sujet d'expérience mais sur la nature même de la recherche, y compris quand elle est menée chez l'animal. Voilà une bien belle déclaration qui devrait trouver sa traduction dans les faits. Nous avons voulu évoquer ici la nature multiple des tentations qui font qu'il en va souvent autrement...

(1) Voir l'article collectif, « Pour des états généraux de la biomédecine », *Libération*, 3 février 1989.

* Directeur de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, Paris ; auteur de *l'Œuf transparent* (essai), Flammarion, Paris, 1986, et de *Simon l'embaumeur* (roman), Gallimard, Paris, 1988.

COUT ESTIMÉ (EN FRANCS) ET MODE DE FINANCEMENT D'UNE RECHERCHE SELON LE MODÈLE EXPÉRIMENTAL CHOISI

	Femme (F)		Macaque (M)		Souris (S)	
	Coût	Mode	Coût	Mode	Coût	Mode
Recrutement des sujets (1)	0	–	20 970	R	688	R
Entretien des sujets (2)	0	–	27 000	R	360	R
Acquisition du traitement (3)	0	–	0	–	180	R
Evaluation des effets du traitement						
a) Fonction gonadotrope dosages hormonaux (4)	17 780	SS	17 780	R	6 480	R
b) Réponse ovarienne dosages hormonaux (5)	34 560	SS	34 560	R	12 960	R
échographies (6)	6 435	SS	0	–	0	–
contrôle histologique (7)	0	–	21 600	R	1 800	R
c) Réponse utérine biopsie (8)	3 960	SS	3 600	R	0	–
contrôle histologique (9)	3 060	SS	2 700	R	360	R
	64 795	SS	127 570	R	25 528	R

(SS : Sécurité sociale : R : institution de recherche)

(1) F : recrutement de sujets consentants parmi les femmes infertiles candidates à la fécondation *in vitro* (avec ovaires fonctionnels), ou au don d'ovocytes (sujets privés d'ovaires fonctionnels) et acceptant de participer à l'expérimentation préalablement aux actes thérapeutiques sollicités.
M : achat de 9 macaques cynomolgus (4 660 F chaque, en 1990) qui seront mis en expérience deux fois (avant puis après castration) et perdront la moitié de leur valeur à l'issue de l'expérimentation.
S : achat de 9 souris normales (8,65 F chaque) et de 9 souris castrées (68,80 F chaque).

(2) F : hospitalisation non nécessaire.
M : frais fixes (maintenance, alimentation) estimés à 500 F/mois/animal. Minimum de 6 mois d'entretien pour les 9 femelles (dont 3 mois pour observation de la cyclicité après réception).
S : 18 femelles en animalerie pendant deux semaines.

(3) F : traitement gracieusement offert par la firme pharmaceutique productrice.
M : on s'est placé dans la même hypothèse que ci-dessus, bien que cette contribution ne soit pas systématique.
S : le plus souvent achat du traitement (ici évaluation forfaitaire : 5 F la doxe x).

(4) *Les prélèvements sanguins sont réalisés régulièrement entre le début du cycle (administration du traitement) et la période de l'ovulation.*
F : prélèvements tous les 2 jours (8 par sujet avec ovaires fonctionnels) et dosage de deux hormones d'origine ovarienne (œstradiol et progestérone) dans chaque échantillon sanguin, soit 144 dosages avec cotation B70.
M : comme précédemment. Le coût des dosages a été estimé identique à celui pratiqué en biologie médicale, bien que leur réalisation incombe au laboratoire de recherche.
S : 3 prélèvements par femelle avec ovaires fonctionnels, et estimation comme pour M.

(5) *Même nombre et coût (B70) des dosages pour les hormones gonadotropes et les hormones ovariennes (cf. 4). Cependant, ces dosages sont réalisés aussi chez les animaux castrés et les femmes dépourvues d'ovaires fonctionnels.*

(6) Réalisable seulement chez la femme. Forfait échographie ovarienne = K65 par sujet avec ovaires fonctionnels.

(7) *Réalisé seulement chez les animaux afin de connaître le nombre de follicules ovariens développés.*
M : Coût de la castration : 400 F pour chacune des 9 femelles ; coût de l'analyse histologique : 1 000 F pour chacun des 18 ovaires.
S : analyse histologique évaluée à 100 F pour chacun des 18 ovaires des 9 femelles sacrifiées.

(8) F : acte de biopsie utérine : K20.
M : 9 biopsies réalisées au cours de la castration (aucun coût), puis 9 autres biopsies à l'occasion d'une intervention spécifique par laparotomie (quasi-impossibilité d'atteindre l'utérus par le canal cervical chez le macaque), soit 400 F par biopsie.
S : recueil de l'utérus à l'occasion du sacrifice (aucun coût).

(9) On a seulement retenu ici l'analyse histologique des prélèvements utérins, d'autres analyses utiles (récepteurs hormonaux) n'étant encore pratiquées que dans un cadre de recherche, d'où un coût difficile à évaluer et comparable pour l'une ou l'autre des espèces considérées.
F : cotation B 100 pour chacun des 18 prélèvements.
M : assimilation à l'acte de biologie médicale (B 100).
S : comme M.

CONTRE LES ARBITRAIRES NATIONAUX

Une autre justice pénale pour l'Europe

LA criminalité en Europe s'est stabilisée depuis 1985, après avoir quadruplé au cours des vingt-cinq années précédentes (1). Pourquoi la Commission de Bruxelles, qui multiplie ses efforts pour harmoniser les taux de TVA, la rémunération de l'épargne et les normes de fabrication, n'uniformiserait-elle pas les peines infligées à ceux qui *« manquent à la discipline de la vie sociale ou portent atteinte aux valeurs de la société* (2) ? » Déjà, les réformes des codes pénaux engagées depuis le début des années 70 traduisent de sérieuses convergences d'un Etat à l'autre. Et l'influence du droit européen élaboré à Bruxelles ou à Strasbourg pèse chaque jour davantage sur les politiques criminelles internes.

Par DOMINIQUE VERNIER

Le divorce et l'avortement sont encore interdits en République d'Irlande. L'Espagne et les Pays-Bas sont plus cléments avec les usagers de drogues dites « douces ». Les Scandinaves, plus sévères à l'égard de l'ivresse au volant que les autres pays du continent... A voir les différences de traitement de part et d'autre des Pyrénées, de la Manche ou du Rhin, la construction de l'Europe pénale est encore loin. Elle suppose une hiérarchie des valeurs et des peines commune à l'ensemble des Etats membres. Or les différences de sanctions judiciaires d'un pays à l'autre trouvent leur origine dans les traditions culturelles, les religions ou les traumatismes politiques (guerres, dictatures...) qui ont marqué l'histoire de chaque nation.

Aujourd'hui, l'Europe est divisée entre les pays de *common law*, système sans code pénal structuré et mis en œuvre par une majorité de juges non professionnels (Royaume-Uni, Irlande), et ceux de droit germano-romaniste, caractérisés par la présence d'un puissant arsenal législatif. Quant aux pays scandinaves, ils se situent le plus souvent à mi-chemin.

Un citoyen britannique accusé d'un crime ne comparaîtra devant un jury que s'il plaide non coupable. Autrement, sa condamnation sera infligée par la seule cour. S'il comparaît devant la cour et le jury, il pourra rester silencieux : le président n'a pas le droit de l'interroger, pas plus qu'aucune des parties (accusation et défense), sauf si l'inculpé s'offre comme témoin. L'accusé belge peut, lui, rester « totalement passif », tandis que l'accusé français devra subir le feu croisé des questions des avocats (partie civile et défense) et des magistrats (président et avocat général). En outre, le procès pénal anglais n'est pas, comme trop souvent en France, *« une lutte inégale entre un accusateur public, revêtu d'une robe de magistrat, siégeant sur la même estrade que le juge, ayant des rapports d'amitié avec le juge, et un pauvre hère sur qui pèsent, dès l'origine du procès, des soupçons* (3) ». L'audience en *common law* réside en un arbitrage par le juge des prétentions adverses de deux citoyens, celui qui accuse (le policier) et celui qui défend, l'avocat de l'inculpé. Le nouveau code de procédure pénale entré en vigueur le 23 octobre 1989 en Italie permettra aux accusés de bénéficier d'un système accusatoire analogue.

Jurés et magistrats

DIFFÉRENCES également au sein du « camp » germano-romaniste. En Belgique, le jury formé de douze jurés décide seul de la culpabilité alors qu'en France les neuf jurés délibèrent avec les magistrats sur la culpabilité et le quantum de la peine. Les verdicts de la cour d'assises italienne sont susceptibles d'appel, de même qu'en Autriche ou au Danemark, ce qui n'est pas le cas en France ou en Belgique. Les modalités d'exécution des peines varient aussi, selon qu'elles sont gérées par des tribunaux d'application des peines (RFA), la Cour d'appel (Italie) ou le ministère de la justice (en France, pour les condamnations supérieures à trois ans).

Enfin, la distinction tripartite, telle qu'elle existe en France (contraventions, délits, crimes), a disparu dans bien des pays, où elle fait place à une distinction bipartite (délits et crimes). C'est ainsi que la RFA, dans une loi de 1975, et l'Italie, dans une circulaire de 1983, ont dépénalisé un certain nombre d'infractions. La loi allemande punit d'amendes administratives ce qu'elle appelle les *Ordnungswidrigkeiten (OWIG)*, *« actions illicites consistant dans un fait répréhensible par une loi qui permet de le réprimer d'une amende administrative »*. Infractions dont l'appréciation ne comporte pas de jugement de valeur puisqu'elles sont *« commises sans qu'il puisse être fait grief à leurs auteurs »*. Parmi elles, notons l'usurpation d'identité, l'incitation publique à commettre des infractions, l'incitation à la débauche, l'ivresse, le tapage, le racolage... qui sont ainsi soustraits à l'appréciation du juge pénal.

Autre genre de disparités : les peines prévues dans les codes pénaux pour *sanctionner certains types de crimes*. L'avortement est accepté dans la majorité des pays, après avis médical et dans un certain délai (le plus souvent douze semaines, vingt-deux semaines en RFA), mais il était encore sanctionné en Belgique (deux à cinq ans de prison) jusqu'au 29 mars 1990 et reste interdit en République d'Irlande. L'appréciation de l'infanticide est également disparate : vingt à vingt-quatre ans de prison au Portugal, sauf s'il s'agit de *« cacher son déshonneur »* (deux à huit ans, dans ce cas), six mois à six ans en Espagne, dix à quinze ans au Luxembourg, dix à vingt ans en France (4).

L'homicide volontaire et l'assassinat (homicide perpétré avec préméditation pour le code français, mais commis avec perfidie ou dangerosité pour les codes ouest-allemand ou suisse) sont punis d'une peine équivalente – la prison à vie pour le Luxembourg, la France, la Belgique, – mais traités distinctement dans d'autres *(voir le tableau ci-dessous)*. En Espagne, le *meurtre est puni d'une peine de dix* à vingt ans et l'assassinat de vingt à trente ans. Au Portugal, la peine pour meurtre est de dix à vingt ans également, mais l'auteur d'un assassinat encourt une peine de vingt à vingt-quatre ans. Ces deux pays sont les seuls de l'Europe des Douze à ne pas connaître la réclusion criminelle à perpétuité.

Quant au vol simple (sans arme et commis par une personne seule), *il* est moins sanctionné au Portugal (six mois de prison et amende) et en Espagne (un à six mois de prison) que dans d'autres pays, où les maxima sont fixés à trois ans (Italie, France), quatre ans (Pays-Bas), cinq ans (Luxembourg, Belgique, RFA).

Toutes ces peines sont théoriques : l'individualisation, c'est-à-dire la prise en compte de la personnalité et de l'histoire de l'inculpé, qui nourrissent les circonstances atténuantes, conduit à des condamnations différentes de celles énoncées. Là aussi, les écarts ne sont pas moins importants d'un pays à l'autre, comme entre les régions d'un même pays (5).

En Angleterre et au Pays de Galles, en 1985, le vol pouvait être sanctionné d'une amende de 72 livres à 430 livres par une *crown court* (correspondant au tribunal correctionnel), selon que le prévenu comparaissait dans le Warwickshire ou dans le Bedfordshire. Si la peine prononcée était l'emprisonnement, il pouvait varier de 6,5 mois à 12,8 mois de prison ferme, selon qu'il s'agissait de la *crown court* du Northumbria ou de celle du Warwickshire. Sur cent peines infligées pour vol par les *crown courts*, vingt-six consistaient en emprisonnement ferme dans celle du Northumbria contre quarante à Londres.

En RFA, *ce pourcentage varie également* selon les Länder : 15 % en Nord-Westphalie, mais 22 % à Hambourg et 28 % en Sarre.

Aux Pays-Bas, on trouve des écarts encore plus importants : un accusé sera puni d'une peine de prison ferme dans 9 % des cas dans le district de Den-Bosch, mais dans 34 % des cas à Rotterdam et 47 % à Amsterdam.

En Italie, même phénomène d'inégalité régionale dans le montant des peines infligées. Dans les Abruzzes, le voleur a sept « chances » sur cent d'être condamné à une peine de prison supérieure à un an : la proportion monte à 26 % en Campanie et à 48 % en Sicile. La moyenne nationale est de 12 %.

L'Europe pénale sera confrontée à ce problème : comment éviter qu'un même crime soit puni de la réclusion à perpétuité dans les Charentes et de dix ans de prison seulement à Paris ? Comment réduire les inégalités de perception entre le juge du nord de l'Angleterre et celui du sud ?

D'autres distorsions s'opèrent dans *l'exécution de la peine*. Emanant d'autorités judiciaires ou administratives selon les pays, les décisions reposent sur des critères d'appréciation distincts.

La plupart des pays d'Europe présentent toutefois des convergences frappantes, comme en attestent les réformes qui s'y sont succédé depuis 1970.

Les codes pénaux, qui datent pour la plupart de la fin du dix-huitième ou dix-neuvième siècle, sont, comme le code français, *« archaïques, inadaptés, contradictoires et incomplets »* (6). Contrairement à l'adage « nul n'est censé ignorer la loi », ils sont devenus de véritables labyrinthes même pour les juristes les plus érudits ; s'y ajoute la prolifération des codes spéciaux (santé, travail...) et des lois non codifiées (presse, environnement, consommation...).

On assiste depuis une dizaine d'années à un toilettage généralisé de ces textes. La grande réforme pénale remonte à 1975 pour la RFA et la Grèce. En 1983, c'est au tour de

L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT CHEZ LES DOUZE

Etat	Statut	Date de l'abolition	Dernière exécution
Belgique	Existante mais non appliquée	–	1950
Danemark	Abolie	1978	1950
Espagne	Abolie partiellement en 1978 (1)		1975
France	Abolie	1981	1977
Grèce	Existante mais non appliquée	–	1972
Irlande	Abolie partiellement en 1964	–	1954
Italie	Abolie	1947	1947
Luxembourg	Abolie	1979	1949
Pays-Bas	Abolie	1870 (en 1982 pour les militaires)	1952
Portugal	Abolie	1976	1905
RFA	Abolie	1949	1949
Royaume-Uni	Abolie partiellement en 1969	–	1964

(1) A l'exception de certains crimes.

N.B. – *La dernière exécution dans les pays de la Communauté européenne a eu lieu en France en 1977.*

Source : Amnesty International, *la Peine de mort dans le monde. Quand l'Etat assassine*, mars 1989.

(1) Conseil de l'Europe, quatrième conférence de politique criminelle, mai 1990.

(2) *Projet d'un nouveau code pénal*, présentation par M. Robert Badinter, Dalloz, Paris, 1988.

(3) René David, *le Droit anglais*, PUF, Paris, 1982.

(4) Des peines encore lourdes si l'on songe que déjà, en 1764, dans son fameux traité *Des délits et des peines*, l'Italien Beccaria rangeait cette infraction parmi les *« délits difficiles à constater »* : *« L'infanticide, écrivait-il, est encore le résultat presque inévitable de l'affreuse alternative où se trouve une infortunée qui n'a cédé que par faiblesse ou qui a succombé sous les effets de la violence. (...) Le meilleur moyen de prévenir cette espèce de délit serait de protéger par des lois efficaces la faiblesse et le malheur contre cette sorte de tyrannie. » (Cesare Beccaria,* Des délits et des peines, *Flammarion, Paris, 1979.)*

(5) Voir : Marc Robert, « Disparités dans le prononcé des peines » et Dr Petrus Van Duyne, « Contexte des disparités dans l'administration de la justice pénale », huitième colloque criminologique, Conseil de l'Europe, août 1987.

(6) Voir *Projet d'un nouveau code pénal*, op. cit.

« SOCIALISM, PAST AND FUTURE », DE MICHAEL HARRINGTON

Demain, « Athènes sans les esclaves » ?

Par SERGE HALIMI*

UNIVERSITAIRE, militant des droits civiques, Michael Harrington, décédé l'été dernier, était une grande voix de la gauche américaine. Parmi ses nombreux ouvrages, *l'Autre Amérique* (1) avait inspiré le président Johnson dans sa guerre contre la pauvreté. *Se sachant condamné*, il chercha dans un dernier livre, *Socialism, Past and Future* (2), à voir si le socialisme pouvait encore se sauver en tirant les leçons *« des défaites et des trahisons qui ont découlé d'une compréhension erronée de ses vérités profondes »*. L'analyse, aussi ambitieuse que le titre du livre, *Socialisme, présent et avenir*, explique la faillite du modèle stalinien, démonte les impasses d'une social-démocratie keynésienne et se conclut par un credo qui ne sacrifie ni le socialisme, ni le marxisme, ni la lutte des classes. Pour lui, les technologies d'aujourd'hui ne sont accoucheuses d'aucun automatisme social ou politique : *contrôlées par des groupes privés* dépourvus de sens social, elles risquent d'engendrer de nouvelles injustices capitalistes ; organisées dans le cadre d'un républicanisme décentralisé, elles peuvent servir de champ d'action à tous ceux qui ont accepté de ne pas attendre « la » révolution et se consacrent au combat pour la réforme.

* Auteur de : *A l'américaine : faire un président* (Aubier, Paris, 1986).

Mais pour commencer, il faut dénoncer. Et d'abord ce contre-exemple soviétique porteur de *« l'ironie intolérable »* qui voudrait que des sociétés n'ayant rien de socialiste incarnent ce que serait le « socialisme réel ». Déviation prussienne (« kautskyste ») d'un marxisme privé de ses dimensions démocratiques, le communisme constituerait, en fait, la synthèse entre un monopole dictatorial du pouvoir politique et une société d'usine construite à un rythme stakhanoviste. Or, quand il lit Marx, Michael Harrington privilégie les textes qui contredisent cette pratique stalinienne où le parti d'avant-garde encourage et supervise une industrie organisée selon des principes tayloriens. Désireux de démontrer que la tactique centraliste de Marx visait des objectifs décentralisateurs et démocratiques, concédant cependant que les moyens sont des fins dans le cours de l'histoire, l'auteur se fonde sur un texte « gandhien » écrit par Engels quelques mois avant sa mort. Dans cette préface de 1895 à *Luttes de classes en France*, le compagnon de Marx offrait aux militants révolutionnaires l'exemple de l'action souterraine des chrétiens dans la société romaine : massacrés par l'armée sur ordre de l'empereur Dioclétien, ils virent, dix-sept ans plus tard et sans coup de force, l'empereur Constantin proclamer le christianisme religion d'Etat. On le voit, il ne s'agit pas ici de s'appuyer sur un « jeune Marx » *encore libertaire* ; le vieil Engels lui aussi, à condition de « bien » le lire, peut ouvrir des pistes démocratiques. Parfois, il semble presque anticiper le scénario gramscien selon lequel le socialisme serait le triomphe de la société sur l'Etat et pas une révolution par en haut, le compromis historique et pas les tentations avant-gardistes, l'approfondissement quotidien de la démocratie et pas l'attente de l'apocalypse.

Michael Harrington appelle cela *« gradualisme visionnaire »*. Ici, l'adjectif corrige le substantif autant qu'il le qualifie. Il n'est pas question en effet d'utiliser les tragédies de l'Est pour légitimer les dérives néo-libérales de certains socialistes occidentaux. Quant à l'obsolescence du modèle capitaliste keynésien, longtemps sous direction politique social-démocrate, elle doit être comprise autrement que comme le résultat d'un excès de dépenses sociales. *En réalité*, pendant les « Trente Glorieuses », l'Etat a *« trop concédé au secteur privé »*, prenant en charge à la fois le prix des incitations versées aux entreprises pour qu'elles accroissent leurs profits et le coût social découlant des mécanismes d'obtention de ce même profit. L'impasse économique s'est également doublée d'une crise éthique. Ici, Michael Harrington rejoint, l'espace de quelques paragraphes, les critiques conservateurs d'un Etat-providence qui aurait affaibli les sentiments de solidarité sociale en assignant à la seule puissance publique des responsabilités autrefois prises en charge par le tissu *familial et associatif. Mais l'auteur* s'empresse d'ajouter que les libéraux n'hésitent pas, eux non plus, à se servir de l'Etat lorsqu'ils redistribuent au profit des riches les maigres richesses des pauvres. En même temps, ils légitiment dans le tiers-monde le modèle d'une libre entreprise policière et militarisée où coexistent, somme toute assez harmonieusement, le capitalisme et la dictature, les *favelas* et l'argent fou.

ALORS, que faire ? Michael Harrington part d'un postulat : il n'y a pas de solution de rechange progres*siste au changement socialiste. Plutôt* que de reprendre l'image saisissante, mais un peu compromise, d'un socialisme la rose au poing, synthèse de deux cultures, l'auteur propose un modèle d'*« Athènes sans les esclaves »*, celui de citoyens responsables de leur cité et de leur travail. Seulement voilà : cette responsabilité, la réclament-ils aujourd'hui ? Il arrive à l'auteur d'en douter. Toutefois, il fonde son pari sur l'intelligence, sur les nouvelles technologies qui, peut-être et à condition qu'on n'abandonne pas aux chefs d'entreprise et aux « techniciens » la maîtrise de leur utilisation, rendront aux salariés ce contrôle de leur travail que la mécanisation du dix-neuvième siècle a arraché aux artisans d'antan. Pari d'avenir, vision lointaine.

Pour le court terme, Michael Harrington compose une sorte de « patchwork » à l'intérieur duquel coexistent quelques-unes des pratiques les plus novatrices de la social-démocratie sué*doise et certains des objectifs* les plus délaissés des socialistes français. Le plus intéressant est sans doute la démarche qui consiste à démêler la confusion entre socialisme et nationalisation, entre capitalisme et marché. La réflexion sur le marché peut se résumer en une idée : *« Il ne s'agit pas de réhabiliter le profit, mais de lier la question du profit à celle de l'échelle des revenus afin de mettre les mécanismes du marché au service des priorités sociales. »* Car, pour reprendre une formule célèbre, si le caviar des riches passe avant le lait des pauvres, c'est que la répartition des revenus est inégalitaire et que, de ce fait, elle privilégie la satisfaction des demandes de quelques-uns au détriment des besoins de la plupart des autres. Opérant dans un contexte social différent, le marché pourrait répondre aux exigences vraiment prioritaires. Il deviendrait alors le mécanisme permettant de *« minimiser le coût humain et matériel de la production pour affecter un surplus maximum au travail de justice »*. Grâce à Marx et au socialisme démocratique, il serait alors possible de concrétiser l'espoir d'Adam Smith, celui de marchés qui opéreraient enfin dans le sens du bien public. Dédié *« à Willy Brandt et à l'Internationale socialiste »*, le dernier rêve du livre-testament de Michael Harrington fait parfois penser à la voie escarpée sur laquelle M. Mikhaïl Gorbatchev se tient malaisément.

(1) Michael Harrington, *l'Autre Amérique : la pauvreté aux Etats-Unis*, Gallimard, Paris, 1967.

(2) Michael Harrington, *Socialism, Past and Future*, Arcade, New-York, 1989, 320 pages.

ET LES DÉRIVES TECHNOLOGIQUES

l'Europe du grand marché

l'Espagne – une première refonte partielle – et du Portugal, qui s'est maintenant attelé au code de procédure pénale. Depuis les années 1983-1985, la France et la Belgique préparent la réforme de leurs codes. Enfin, la Grande-Bretagne, après s'être attaquée en 1982 aux infractions commises par les mineurs, est en train de réorganiser son système de libération conditionnelle. Le nouveau code de procédure pénale italien prévoit notamment des remises de peine pour ceux qui reconnaissent leurs responsabilités et des arrangements entre le ministère public et l'accusé pour éviter dans certains cas les procès.

Les tendances de ces réformes sont à la décriminalisation et à la dépénalisation. Outre la suppression de certains délits (telle la mendicité dans le code pénal français, en débat au Parlement), il s'agit soit de déqualifier certains crimes en délits, soit de retrancher du champ pénal certaines infractions. Cependant, de nouvelles incriminations fleurissent : atteinte à l'environnement, fraude informatique, terrorisme...

Par ailleurs, la mise en question de la prison inspirée par le mouvement Défense sociale nouvelle, né en Italie et en Belgique, influence la majeure partie de l'Europe de l'Ouest. Cette doctrine pénale repose sur trois idées : défense des droits de l'homme, promotion d'une politique réfléchie de prévention et de dépénalisation et recherche de *« remèdes juridiques plus larges de manière à situer la politique criminelle sur le plan de la politique sociale »* (7) ».

« Déjà, l'abolition de la peine de mort consacrée par le protocole additionnel nº 6 de 1984 de la Convention européenne des droits de l'homme met en cause le principe même de l'exclusion irréversible et définitive. Logiquement, s'ensuit la mise en question de l'exclusion permanente, sinon définitive et irréversible, que constitue la prison à perpétuité (...). Aussi n'est-il pas faux d'évoquer dès à présent le dépérissement de la prison en tant que telle », souligne Mme Mireille Delmas-Marty, présidente de la commission justice pénale et droits de l'homme (8).



Surpopulation des prisons, encombrement des tribunaux

CETTE évolution se manifeste à travers plusieurs faits : hostilité affichée aux courtes peines d'emprisonnement (en RFA, en Belgique et, plus timidement, en France) ; extension de formules d'emprisonnement plus souples (prison ouverte sur la ville, comme à Turin, ou sur la campagne, à Casabianda, arrêts de fin de semaine en Espagne...) ou encore des peines de substitution (travail d'intérêt général en France, jours-amendes dans les pays scandinaves, peines privatives de certains droits, comme ceux de conduire, diriger une entreprise). Mais, trop souvent, ces substituts sont déviés de leur vocation et utilisés dans des cas où le juge n'aurait prononcé aucune peine.

Au-delà de la volonté – réelle ou apparente – d'humaniser les peines, les gouvernements sont confrontés à un double butoir : la surpopulation des prisons et l'encombrement des tribunaux.

A côté de cette convergence des politiques criminelles, on constate dans certains Etats européens (Royaume-Uni), mais aussi aux Etats-Unis, une volonté de s'attaquer aux écarts « irrationnels ou subjectifs » constatés d'une région à l'autre.

Pour ce faire, la justice s'est tournée du côté des programmes informatisés. Ici, des programmes d'aide à la décision (*computer aided instruction*), par tout un jeu de questions, sont susceptibles de guider le choix d'une sanction adéquate. Le juge-utilisateur prend conscience des éléments habituellement implicites de son choix. Là, des programmes plus sophistiqués (systèmes experts), conçus à partir d'études de cas et régulièrement alimentés par une banque de données actualisée, sont censés trouver la règle la plus pertinente à appliquer, la mettent en application et, de plus, sont capables d'expliciter, à la demande, la démarche suivie pour aboutir au résultat.

A terme, cependant, ces procédés risquent de conduire à une espèce de tarification fort néfaste car elle empêchera de tenir compte de l'histoire personnelle d'un inculpé.

« S'il est vrai que l'incrimination, la défense des interdits fondamentaux d'une société, gardent les traces d'un mystère qui relie le champ pénal à l'espace symbolique du sacré, et, s'il est vrai que le désir de punir est à la fois mystère et signe, le plus éclatant peut-être de la souveraineté nationale, comment peut-on concevoir la mise en compatibilité de normes pénales farouchement nationales ? », se demande Mme Mireille Delmas-Marty.

Globalement, la loi pénale des pays européens subit trois influences : celle de la Cour de justice des Communautés européennes de Luxembourg en matière de droit communautaire ; celle de la Commission et de la Cour européenne des droits de l'homme au niveau du Conseil de l'Europe et celle du comité des droits de l'homme de l'ONU. C'est actuellement la jurisprudence européenne qui exerce un effet prépondérant. En premier lieu, le droit communautaire crée des infractions et des sanctions supplémentaires, essentiellement dans le domaine économique mais avec des implications considérables : suppression de certaines interdictions ou protections, aggravation ou modération des sanctions prévues en droit interne. Ainsi, la Cour européenne de justice de Luxembourg a estimé que l'infraction au titre de séjour des membres de la CEE circulant dans un autre pays de la Communauté que le leur ne peut être sanctionnée d'une manière si grave (prison ferme) que cela constituerait une entrave à la libre circulation des travailleurs.

Deuxième influence, celle de la convention européenne des droits de l'homme de 1950 (9). Destinée à protéger les libertés fondamentales, elle est le fruit de *« gouvernements d'Etats européens animés d'un même esprit et possédant un patrimoine commun d'idéal et de traditions politiques, de respect de la liberté et de prééminence du droit (10)... »* Au 1er janvier 1986, 11 891 requêtes avaient été enregistrées, 450 avaient été déclarées recevables (11). Depuis l'installation de la Commission, le nombre annuel de requêtes n'a cessé de progresser, passant de 138 en 1955 à 596 en 1985 dont 105 émanaient de citoyens britanniques, 62 de Français, 59 de Suédois et 55 d'Italiens.

Or le texte de la convention, notamment dans ses articles 5 et 6, touche au droit pénal des Etats. En 1985, plus d'une requête sur deux se référait à ces articles, qui traitent de la légalité de la détention, du caractère équitable du procès, de l'impartialité du tribunal ou encore de l'existence d'une voie de recours judiciaire accessible.

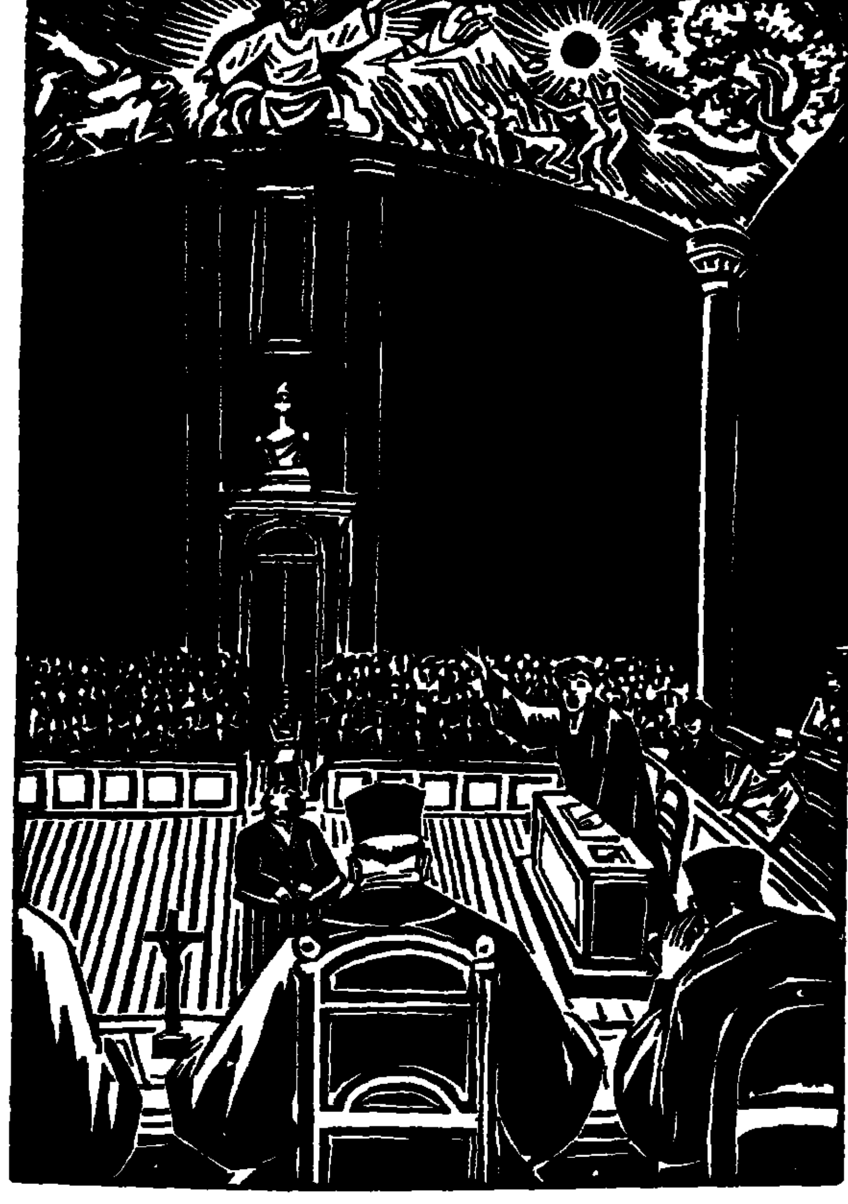
Pour autant, la Cour n'élabore pas de nouvelles lois. Ainsi se refuse-t-elle, par exemple, à fixer la durée maximale de la détention provisoire. Cette instance se contente d'apprécier dans chaque affaire si la pratique nationale est – ou non – compatible avec le droit d'être jugé dans un délai raisonnable. Cette grande prudence limite l'efficacité de son intervenion.

En mai 1986, des juristes (12) ont tenté d'inventorier *« les lignes directrices pour une harmonisation européenne en matière pénale »* à partir des cinq principes formant *« l'arc-en-ciel des valeurs communes à la société européenne »* : la subsidiarité (destinée à développer les alternatives à la sanction pénale), l'utilité tant de l'incrimination que de la sanction, la proportionnalité de la sanction face à l'infraction, l'individualisation de la peine et, enfin, l'humanisation, notamment celle des conditions de détention.

Introduire plus de rationalité dans les décisions judiciaires et contraindre les Etats à respecter le socle minimal des droits de l'homme, tels sont deux des moyens mis en œuvre qui pourraient – directement ou indirectement – donner plus de cohérence interne et externe à l'appareil pénal européen. Mais ce mouvement ne fait encore que s'esquisser.

On peut espérer que, poussée par le nombre croissant de recours individuels, la Cour contraigne progressivement les Etats membres à faire des droits de l'homme plus qu'un symbole, un objet de culte ou de commémoration, une réalité enfin vivante et concrète, contre l'arbitraire des juges nationaux et les dérives technocratiques. L'harmonisation n'a de sens que si elle permet cette avancée.

DOMINIQUE VERNIER.



Franz Masereel - 1925

(7) Marc Ancel, *la Défense sociale*, PUF, Paris, 1985.

(8) Mireille Delmas-Marty, *le Flou du droit*, PUF, Paris, 1986.

(9) Ratifiée en 1974 par la France, qui n'a accepté la possibilité de recours individuel qu'en 1981.

(10) Préambule de la convention européenne des droits de l'homme.

(11) *Bilan de la Convention européenne des droits de l'homme*, supplément 1985, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1987.

(12) Table ronde sous la présidence de Roger Merle, *cf. Revue de science criminelle et de droit pénal comparé*, Sirey, premier trimestre 1987.

LES DROITS DE L'HOMME ET LE DROIT NATUREL. – Blandine Barret-Kriegel

★ Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », Paris, 1989, 119 pages, 38 F.

L'auteur part d'un constat : le succès américain de la Déclaration d'indépendance de 1776 et la résistance, en Europe, à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. C'est que, dit-elle, *« là où la Déclaration américaine cherchait les droits de l'homme dans le respect de la loi naturelle, la Déclaration française construit les droits du citoyen dans la fondation d'une société civile »*.

Dans une deuxième partie de son étude, Blandine Barret-Kriegel étudie les déclarations des droits du XVIIIe siècle et leurs sources. Elle en tire cette conclusion que l'idée de droits de l'homme subsiste *« à l'état de trace »* dans la pensée de nos pères fondateurs. De même, écrit-elle, *« la loi naturelle n'est pas extirpée totalement mais elle ne demeure que comme une jachère, signale l'existence d'une plantation ancienne qui n'est plus entretenue »*. D'où, dans la Déclaration française, l'affaissement du droit naturel et une nette *« inspiration civiliste et volontariste »*.

Enfin, dans une troisième partie, l'auteur fait observer que *« la philosophie du sujet n'est pas la source des droits de l'homme »*. Ce qui la conduit à écrire : *« Le destin juridique des droits de l'homme passe par l'avenir d'une philosophie de la loi naturelle et, aujourd'hui comme naguère, par une critique de la philosophie du sujet. »*

EDMOND JOUVÉ.

Les éditions étrangères du « Monde diplomatique »

Le numéro de juin-juillet du *Monde diplomatique* en arabe est paru. Comme *le Monde diplomatique en español*, cette publication reprend en traduction la plupart des articles de notre édition française. Elle comprend aussi une section spéciale consacrée aux problèmes du monde arabe (ce mois-ci, notamment, des études sur les enjeux sociaux et politiques des élections en Algérie et en Tunisie, et sur l'*UMA* face à la constitution d'une grande Europe).

● *Le Monde diplomatique, édition arabe*, 5, rue de Fribourg, 1201 Genève, Suisse. Tél. : (41-227) 732-25-31. Télex : 28-576. – Prix de l'abonnement : Maghreb, Egypte, Soudan, Syrie, Liban : 45 francs suisses ; autres pays arabes : 60 francs suisses. Europe : 60 francs suisses. – En vente dans les principaux kiosques, dans les pays arabes et en Europe.

● *Le Monde diplomatique en español*, 25 de Mayo 596, 5e piso, 1002 Buenos Aires. Abonnement annuel : 40 dollars pour les pays limitrophes de l'Argentine, 60 dollars pour les autres pays. Adresse en Espagne : calle Capitán-Haya, 49, 9e piso, 28020 Madrid, Espagne. Tél. : (3-91) 571-5974 ; Fax 571-5309.

LOI DU TALION, A DÉFAUT DE JUSTICE SOCIALE

Mortelles surenchères électorales aux Etats-Unis

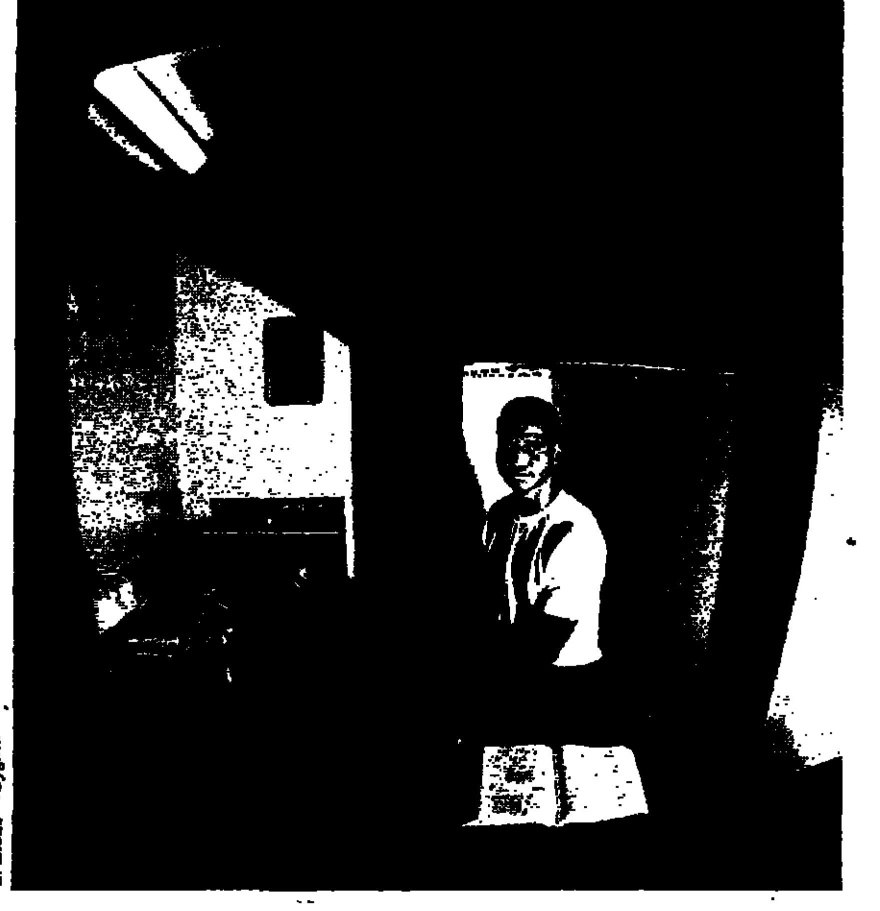
L'AMÉRIQUE *« plus douce et plus tendre »* de M. George Bush est aussi celle du retour de la peine capitale. Texas, Caroline du Sud, Floride, Missouri, Louisiane, Nevada : entre le 21 avril et le 3 juin 1990, le nombre des condamnés à mort exécutés depuis 1976 est passé de 121 à 129. Aucun ralentissement n'est en vue, bien au contraire. Les condamnés qui ont épuisé leurs recours légaux n'ont jamais été aussi nombreux. Et jamais la peine de mort n'a été aussi populaire, au point que les hommes politiques en ont fait l'un des thèmes favoris de leurs surenchères électorales.

Par SERGE HALIMI *

Puisque « la guerre froide est terminée », puisque les difficultés budgétaires et sociales exigent un durcissement de la fiscalité que personne n'a le courage de proposer, deux sujets demeurent qui dominent le débat américain et colorent une proportion croissante des campagnes législatives et locales en cours : l'avortement et la peine de mort. Et là, la tendance est nette, même si elle n'obéit pas aux canons de la logique politique : les fondamentalistes religieux hostiles à l'avortement sont sur la défensive ; les abolitionnistes convaincus se renient ou renoncent à toute chance d'être élus.

Comme souvent, la Californie sert d'exemple : les trois principaux candidats au poste de gouverneur de l'Etat (deux démocrates et un républicain) se sont affrontés pour savoir qui serait le plus favorable à l'avortement libre et qui se montrerait le plus expéditif à l'encontre des condamnés qui attendent dans les « couloirs de la mort » de San-Francisco ou de Los Angeles. Dans l'Etat de New-York, M. Mario Cuomo, abolitionniste intransigeant, se fait de plus en plus discret. En Géorgie, M. Andrew Young, candidat au poste de gouverneur, a modifié – comme beaucoup de Noirs – sa position libérale d'autrefois : il parle à présent de la nécessité d'exécuter les *« chiens enragés »*.

L'Amérique est saturée de violence. Celle qu'elle vit, celle qu'elle voit, celle dont on lui parle. Le problème est réel, même si le vocable de « crime » recouvre des réalités bien différentes en même temps qu'il les exagère. Lorsque l'hebdomadaire *US News and World Report* consacre un numéro au sujet et parle de 8 100 000 crimes en 1988 (1), le total est d'autant plus impressionnant qu'il inclut les cambriolages, les vols de voiture et autres *« crimes contre la propriété »*. La proportion effarante de 5 600 crimes pour 100 000 habitants ne s'explique pas autrement.



S. Elbaz – Sygma

PÉNITENCIER DE L'ÉTAT DE LOUISIANE, JANVIER 1990
Dix-huit ans et demi, le plus jeune Américain à attendre l'exécution

La démagogique campagne de M. Bush

RESTE que, même ramenée à ses dimensions véritables, la crise est sérieuse ; on n'évacuera pas au détour d'une phrase les 20 675 homicides de 1988. Depuis 1960, le taux des meurtres a presque doublé, celui des viols et des agressions a quadruplé. Et les prisons sont pleines : 703 700 détenus en mai 1990. Un adulte sur cinquante-cinq est supervisé par des autorités correctionnelles (2) ; il y a davantage d'hommes noirs de vingt à vingt-neuf ans sous contrôle judiciaire qu'il n'y en a d'inscrits dans des établissements d'enseignement (3).

Mais si *« une culture de violence infecte la vie américaine »* (4), les médias y ont aussi leur part. L'iconographie dominante a toujours eu un penchant pour la loi du talion et la loi de Lynch, une disposition à glorifier l'esprit de la Frontière, une attirance toute particulière pour les personnages d'exécuteurs solitaires poussés à bout par une justice qui ne fait pas son travail (5). L'élection de M. Ronald Reagan, en 1980, ne fit que légitimer ce travers en portant à la présidence un conservateur nourri de culture hollywoodienne, un apôtre de la loi et de l'ordre, un ancien acteur pour qui il semblait souvent préférable de régler les conflits en frappant du poing sur la table.

Invasion de la Grenade, bombardement de la Libye, licenciement séance tenante des aiguilleurs du ciel en grève, l'ancien président républicain emprunta plus d'une fois ses références au Clint Eastwood de *Dirty Harry* ou au Charles Bronson de *Justicier dans la ville*. Dans un pays où la télévision montre douze actes de violence par heure, où chaque jeune arrivé à l'âge de dix-huit ans aura vu 32 000 meurtres défiler sur son petit écran, il n'est pas toujours facile de séparer l'expérience de la violence de sa représentation, l'attirance pour le sordide du désir de le réprimer une fois pour toutes.

Certes, M. George Bush a, lors de sa campagne fait mine d'épouser une certaine lassitude de l'opinion face à une société de plus en plus âpre et de plus en plus brutale. Cependant, l'électeur qui a voté pour l'actuel président l'a rarement fait séduit par sa promesse d'une *« Amérique plus douce et plus tendre »*. Car si M. Bush a, en moins de trois mois, réussi à écraser un concurrent démocrate qui le distançait largement au début de la campagne, c'est bien grâce au ton répressif et démagogique de ses discours (6). Pour des millions d'Américains, l'élément déterminant d'un choix qui ne les inspira guère fut le débat sur la peine de mort. M. George Bush était pour, son adversaire contre.

M. Michael Dukakis avait été gouverneur du Massachusetts pendant dix ans. De son bilan, tel qu'il fut évoqué pendant la campagne, il ne surnagea pourtant qu'une seule chose : il avait autorisé un programme de permissions de sortie grâce auquel un détenu noir s'était évadé. Ce détenu, Willie Horton, avait ensuite violé une femme blanche. Crime et race : les républicains avaient trouvé l'exemple parfait démontrant le laxisme aristocratique de leurs adversaires démocrates, *« libéraux en limousine »*. On le sait maintenant, les publicités électorales de M. George Bush, associant Willie Horton et M. Michael Dukakis, eurent davantage d'impact que n'importe quel autre élément de la campagne y compris la promesse – désormais fameuse, désormais oubliée – de s'opposer à toute augmentation des impôts. Et, lors d'un des deux grands débats télévisés, le candidat démocrate perdit toutes ses chances lorsqu'il répondit de façon trop raisonnable à la question suivante : *« Si votre femme Kitty était violée et assassinée, seriez-vous en faveur de la peine de mort ? Tueriez-vous le meurtrier ? »*

M. Michael Dukakis se refusa à *« glorifier la violence »*. M. George Bush, lui, passa ses journées à se faire photographier entouré de policiers, rendant hommage aux gardiens de la paix assassinés, promettant de faire passer les meurtriers sur la chaise électrique. L'ensemble fut aussi sordide que paradoxal : la justice criminelle est essentiellement une prérogative des Etats ; le gouvernement fédéral et la Maison Blanche n'ont donc pas grand chose à voir avec le sujet. Depuis l'exécution des époux Rosenberg, en 1953, on ne compte qu'un cas de crime fédéral qui ait été suivi d'une mise à mort. En Iowa, il y a vingt-sept ans (7).

Dans ces conditions, c'est bien au niveau local que la leçon de la campagne présidentielle de 1988 a le plus porté. Aucun démocrate ne veut se retrouver dans la situation de M. Michael Dukakis. La question de la peine de mort est devenue le symbole presque sacré d'une volonté d'éradiquer le crime.

On peut discuter de la valeur du symbole. Il permet surtout d'éviter de parler d'autre chose. En Californie, par exemple, il y a 281 condamnés à mort parmi les 88 000 détenus. Personne ne croit que l'exécution de quelques criminels ait quoi que ce soit à voir avec le problème numéro un qui se pose à la plupart des Etats, celui de la surpopulation carcérale. Peines de plus en plus longues, sursis de plus en plus rares ; l'Amérique dépense déjà 17 milliards de dollars par an pour construire et pour entretenir ses prisons. Rien qu'en 1989, le nombre de détenus a progressé de 15 %. Chaque détenu coûte 40 000 dollars à la collectivité, soit, pour reprendre une comparaison souvent faite par M. Jesse Jackson, deux fois plus que les frais de scolarité de n'importe quelle grande université américaine. La construction d'une cellule pénitentiaire supplémentaire revient à 100 000 dollars. Il faudrait que la Californie en construise deux cent cinquante par semaine pour « satisfaire » une demande qui risque d'exploser dans la décennie 90, lorsque des millions d'enfants issus de la génération du « baby boom » atteindront à leur tour l'âge criminogène de l'adolescence. La question se pose alors de savoir si le renforcement des peines et l'incarcération systématique n'imposent pas des dépenses qui seraient mieux employées en amont, au titre de la prévention : pour une écrasante majorité, les détenus sont pauvres et peu éduqués ; 60 % des crimes contre la propriété sont liés à des affaires de drogue (trafic ou intoxication).

Mais la question ne sera pas posée. Pour la plupart des Américains, le crime doit se traduire par une arrestation puis par une condamnation, le tout *ouvrant la voie* à une incarcération (8). Dans les cas extrêmes, la mise à mort s'impose. La raison a perdu la partie : même lorsqu'ils font remarquer qu'un Etat abolitionniste comme la Virginie-Occidentale a un taux de criminalité inférieur à ceux de tous ses voisins non abolitionnistes (Virginie, Kentucky, Ohio et Maryland), les adversaires de la peine de mort prêchent dans le désert.

Pour s'en convaincre, il suffit de voir ce qui vient de se passer ou ce qui se passe dans les trois Etats américains dont le poids démographique et politique s'affirme chaque jour davantage : la Californie, le Texas et la Floride.

A eux deux, le Texas et la Floride exécutent davantage que les quarante-huit autres Etats réunis (9). Lors des élections primaires démocrates de mai dernier, les trois candidats au poste de gouverneur du Texas renchérirent sur le thème de la peine de mort, un thème qui domina l'ensemble de leurs campagnes. Les publicités télévisées de M. Mark White le montrèrent déambulant au milieu de photos géantes des condamnés exécutés pendant qu'il était gouverneur. Son concurrent, M. Jim Mattox, se vanta alors d'avoir *« personnellement supervisé l'exécution de trente-deux condamnés »*. Ils furent battus l'un et l'autre par une femme, Mme Ann Richards, elle aussi farouche avocate de la peine de mort.

Même chose en Floride. Affaibli par son opposition à l'avortement, le gouverneur républicain sortant, M. Bob Martinez, opère en ce moment un come- back politique grâce à une publicité dans laquelle il se flatte d'avoir *« signé quatre-vingt-dix décrets d'exécution »*. Lors de la dernière en date, le 4 mai, le condamné eut les tempes carbonisées par une chaise électrique défaillante. Ses avocats viennent d'engager une action contre l'Etat de Floride pour *« torture »*. A les entendre, leur client aurait été brûlé vif. Une enquête est en cours (10).

La Californie a une réputation plus libérale ; l'Etat n'a pas exécuté de condamné depuis 1967. Là encore, le changement risque d'être brutal. Plus des trois quarts des Californiens sont favorables à la peine de mort, une proportion à peu près comparable à la moyenne nationale. Et, il y a quatre ans, un référendum d'initiative populaire a mis fin aux mandats de tous les juges libéraux qui siégeaient à la Cour suprême de l'Etat, auxquels l'opinion reprochait d'avoir bloqué des exécutions capitales. Les trois candidats au poste de gouverneur font donc de la surenchère sur le sujet.

Des caméras modernes pour le bourreau californien

ANCIEN maire de San-Francisco, Mme Dianne Feinstein a vu sa cote grimper brutalement dès lors qu'elle s'est présentée comme *« le seul démocrate en faveur de la peine de mort »*. Son concurrent démocrate, M. John Van de Kamp, a dû répliquer aussitôt. Toujours opposé *« philosophiquement »* à une peine qu'il jugeait autrefois *« barbare »*, il s'est engagé à ne pas tenir compte de sa *« philosophie »* au cas où il serait élu gouverneur en novembre prochain. Actuel ministre de la justice de l'Etat (*state attorney general*), il vient de se montrer infatigable dans ses efforts pour accélérer l'exécution d'un criminel. Et très amer lorsque ceux-ci n'ont pas abouti. Sur fond de porte de chambre à gaz qui s'ouvre, ses dernières publicités électorales annoncent qu'il *« a fait envoyer quarante-deux criminels dans le couloir de la mort »*. Cela n'a pas suffi. Entre deux candidats disposés l'un et l'autre à accompagner le mouvement de l'opinion, les électeurs ont choisi celui – celle – qui était de surcroît personnellement en faveur de la peine de mort.

Très vite, le bourreau californien devrait reprendre du service. Déjà, la chaîne de télévision publique KQED a demandé à filmer la prochaine exécution, à San-Francisco, de Robert Alton Harris. Certes, lors du dernier en date des supplices, les caméras avaient été interdites ; il avait fallu se contenter de croquis pour imaginer la scène. Mais c'était en 1967. Et depuis, comme le note KQED, la technologie a beaucoup progressé : les caméras sont devenues plus petites, et il est maintenant possible de filmer sans aucun éclairage spécial. Il paraît, en outre, que la liberté de la presse est en jeu...

En juin 1989, la Cour suprême des Etats-Unis a jugé qu'il n'était pas inconstitutionnel d'exécuter des mineurs de seize à dix-huit ans ainsi que des handicapés mentaux. Assurément, le huitième amendement de la Constitution interdit les *« châtiments cruels et inhabituels »*. Mais, selon les juges, dès lors que le châtiment devient habituel, il cesse d'être cruel. Or, vingt-deux Etats autorisent l'exécution des mineurs. Ainsi, depuis 1976, trois adolescents et six retardés mentaux ont subi la peine capitale. Aujourd'hui, vingt-sept mineurs attendent la mort (11). Si ce qui est habituel cesse d'être cruel, les frontières de la cruauté n'ont pas fini de reculer dans l'Amérique de 1990.

* Auteur de : *A l'américaine : faire un président* (Aubier, Paris, 1986).

(1) *US News and World Report*, 31 juillet 1989.

(2) *Washington Post Weekly*, 18-24 septembre 1989.

(3) *International Herald Tribune*, 28 février 1990. Selon le groupe Sentencing Project, 23 % des Noirs de sexe masculin âgés de vingt à vingt-neuf ans seraient sous contrôle judiciaire (détentions, permissions, mises à l'épreuve). Dans le même groupe d'âge, la proportion serait de 6 % pour les Blancs et de 10 % pour les Hispaniques.

(4) Enquête sur la violence à l'écran publiée par le *San Francisco Examiner* du 5 février 1989.

(5) Voir Ignacio Ramonet, « L'autodéfense au cinéma – A l'école des justiciers », *le Monde diplomatique*, mai 1986.

(6) Voir Serge Halimi, « Dans les bas-fonds de la campagne électorale américaine », *le Monde diplomatique*, décembre 1988.

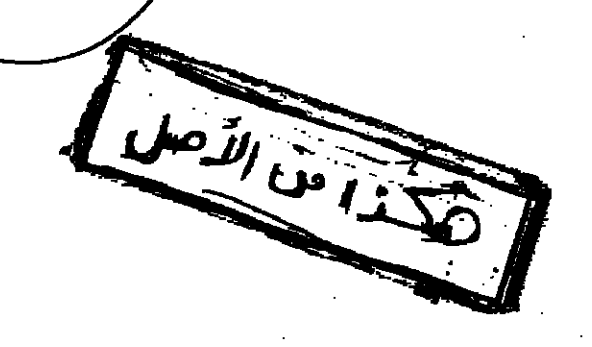
(7) Le Sénat est sur le point d'adopter une loi qui étendrait le nombre des crimes fédéraux passibles de la peine de mort et réduirait les voies de recours des condamnés.

(8) En 1988 : 724 000 arrestations, 193 000 condamnations, 149 000 incarcérations (*US News and World Report*, 31 juillet 1989).

(9) Trente-sept des cinquante Etats américains appliquent la peine de mort, mais l'écrasante majorité des exécutions ont jusqu'à présent eu lieu dans les Etats du Sud (Texas, Floride, Louisiane; Géorgie, Alabama, etc.).

(10) *New York Times*, 1er juin 1990.

(11) Parlant des 2 200 condamnés à mort, M. William Rehnquist, président de la Cour suprême, vient de réclamer qu'on accélère l'exécution de leur sentence en réduisant le nombre de leurs voies de recours : l'intervalle moyen entre le prononcé de la peine capitale et son exécution se situe entre sept et huit ans (le texte du discours de M. William Rehnquist a été publié dans le *New York Times* du 16 mai 1990).



DEMAIN LA JUSTICE ET LA « FIN DE LA MISÈRE » ?

L'ombre du doute sur la démocratie haïtienne

ELECTIONS présidentielle, législatives, municipales et locales devraient se dérouler en Haïti avant la fin du mois de septembre, le même jour et dans l'urgence. Ainsi en a décidé en juin le Conseil électoral provisoire, quatre mois après la chute de la dictature militaire, dernière héritière en date de trente-quatre ans de duvaliérisme. Le pays, désorganisé et exsangue, vit cependant dans un climat de violence qui s'amplifie de semaine en semaine. Massacres de paysans dans les campagnes, insécurité permanente dans les villes frappent en priorité les mouvements populaires, incapables, en si peu de temps, d'acquérir les moyens de peser sur le cours de la démocratisation. Avec l'appui des Etats-Unis et de la France, la classe politique au pouvoir s'est engagée dans une course contre la montre destinée à empêcher la société civile d'imposer une démocratie qui ne se limite pas à l'exercice du suffrage universel.

Par JEAN-PIERRE ALAUX


Devillers-Sygma

PORT-AU-PRINCE, DÉBUT MARS 1990 : LA POPULATION RÉCLAME LE DÉPART DU GÉNÉRAL AVRIL
Un profond malentendu demeure.



Autant le peuple haïtien s'était *mobilisé* pour manifester son hostilité à l'égard du général-président Prosper Avril, autant, depuis sa chute, le 10 mars 1990, il se maintient sur une évidente réserve. Le nouveau cours de l'histoire est pourtant orienté dans le sens de ses exigences. L'investiture de Mme Ertha Pascal Trouillot, cooptée à la présidence de la République par l'Assemblée de concertation (AC), regroupement des partis démocratiques, a tout au plus réuni, le 13 mars dernier, quelques centaines de curieux. Et la manifestation organisée le 29 mars par l'AC pour célébrer le troisième anniversaire du vote de la Constitution (1) a connu un succès très relatif.

A l'heure de la victoire, la société haïtienne apprécie néanmoins l'importance de la bataille qu'elle vient de remporter contre le duvaliérisme et ses substituts. Mais, outre qu'elle sait d'expérience, depuis la fuite de M. Jean-Claude Duvalier en février 1986, que l'effondrement d'un dictateur ne garantit pas à lui seul l'effacement de la dictature, elle attend de savoir ce que la démocratie en gestation lui laissera de pouvoir effectif et de droits de regard sur la gestion des affaires publiques. Les paysans pauvres (70 % de la population la plus défavorisée du continent américain avec 320 dollars de revenu annuel par tête) et les centaines de milliers de miséreux des bidonvilles voudraient avoir la certitude que les dizaines de morts et les centaines de blessés de mars 1990 n'ont pas uniquement obtenu, par leur sacrifice, le droit de vote pour tous.

Les principaux partis démocratiques ont bien compris la détermination populaire. Au moment où la colère des *bidonvilles* menaçait de se métamorphoser en émeute incontrôlable, à la veille de la démission du général Avril, ils ont perçu la nécessité urgente d'accorder à la société civile la place qui convaincrait la rue de leurs bonnes intentions. De ce fait, un Conseil d'Etat de dix-neuf membres issus des organisations syndicales et humanitaires, des *départements* et des grandes institutions laïques et *religieuses* (à l'exception de la hiérarchie catholique et de l'armée, trop divisées, qui ont prétexté leur neutralité pour s'abstenir) contrôle et oriente le gouvernement et la présidence. Mme Trouillot a très vite négligé ce Parlement provisoire et, dès le 30 mars, l'Assemblée de concertation publiait une déclaration dans laquelle elle dénonçait une « *menace de retour au pouvoir personnel et autocratique* », exigeant le respect des attributions du Conseil et l'affectation de moyens destinés à assurer son fonctionnement. Objet de violentes critiques de la part du secteur néoduvaliériste, qui exige sa démission, le Conseil d'Etat a d'ailleurs été la cible d'un attentat le 21 juin, au cours duquel un syndicaliste a trouvé la mort et deux autres personnalités politiques ont été blessées.

Un profond malentendu demeure entre la présidente et les secteurs les plus progressistes : Mme Trouillot souhaitait procéder aux élections présidentielles et législatives aussi rapidement que possible, tandis que la population et certains responsables politiques de gauche réclament des réformes dans la justice et dans l'économie de façon à punir les principaux agents de l'oppression passée et à améliorer le sort des couches les plus défavorisées. Or le Conseil électoral provisoire, organisme indépendant du gouvernement, a décidé le mois dernier que les élections auraient lieu en septembre, toutes ensemble : présidentielles, législatives, municipales et locales. Ainsi organisée dans l'urgence et la confusion des votes, la consultation ne manquera pas de favoriser les barons de la classe politique.

La rue et le pouvoir

L'INQUIÉTUDE avait déjà trouvé matière à s'amplifier après le discours radiodiffusé de Mme Trouillot, le 23 mars. Elle y appelait le pays à une pure et simple « *réconciliation nationale* », se faisant ainsi l'écho des souhaits de l'ambassade américaine, de la hiérarchie catholique et des commerçants aisés. La population n'a pas tardé à exprimer son amertume : le 29 mars, elle exigeait, à Port-au-Prince, la « *justice pour le peuple* », le « *jugement des criminels* » et la « *fin de la misère, poison du peuple* » dans une manifestation où le Père Antoine Adrien, prêtre de l'Eglise de base et porte-parole de l'AC, prônait l'association de la justice et de la démocratie.

Ces divergences entre la rue et le pouvoir ne se traduisent encore que *sous forme de nuances discrètes au sein* de la classe politique qui joue l'unité pour ne pas risquer de perdre l'initiative au profit des plus radicaux. De *toute évidence*, les conservateurs démocrates font aujourd'hui profil bas. Ils laissent les leaders de petites formations progressistes prendre la parole en leur nom en profitant de la couverture de l'Assemblée de concertation. Car, en ces temps d'effervescence rentrée, la droite n'a aucune chance de soulever l'enthousiasme. Au contraire.

A gauche, l'heure approche sans doute où il faudra choisir entre l'œcuménisme centriste et la défense des revendications de pouvoir et de justice des campagnes et des banlieues : le Mouvement Paysans Papaye, par exemple, soutiendra-t-il le Parti nationaliste progressiste révolutionnaire (PANPRA, social-démocrate), proche du Parti socialiste français, malgré le pacte électoral qui le lie au très libéral Mouvement pour l'instauration de la démocratie en Haïti (MIDH, proche des Etats-Unis) après l'échec – béni par les ambassades occidentales – de la constitution d'un front de gauche réunissant le Parti unifié des communistes haïtiens (PUCH), le Comité national du congrès des mouvements démocratiques (KONAKOM) et la Confédération unitaire démocratique (KID). Après l'euphorie unitaire vient le moment des choix politiques. Les différentes conceptions de la démocratie en dessineront les contours.

Le duvaliérisme et ses substituts

1957 : Election de François Duvalier à la présidence.

1964 : La présidence devient « présidence à vie ».

1971 : Mort de François et succession de son fils Jean-Claude.

1986 : Chute de Jean-Claude Duvalier. Le général Henri Namphy prend le pouvoir sous prétexte de conduire la démocratisation.

1987 : Adoption massive d'une Constitution. Elections générales noyées dans le sang et annulées par le général Namphy.

1988 : M. Leslie Manigat se prête à des élections truquées et est élu en janvier. Le général Namphy le renverse en juin pour reprendre le pouvoir. En septembre, le général Prosper Avril prend le pouvoir à la faveur d'un coup d'Etat.

1989 : Une partie de l'armée se révolte contre le général Avril, sans réussir à le renverser.

1990 : Proclamation par le général Avril de l'état de siège (vite levé sous la pression internationale). En mars, le général démissionne sous la pression populaire.

Ce débat n'est pas seulement rhétorique. Car les foules ont su montrer leur volonté quand il s'est agi, dès la chute du général Avril, d'enrayer la violence des commandos duvaliéristes et paramilitaires, tentés par la terreur. Le territoire tout entier a été quadrillé de « brigades de vigilance », troupes improvisées de petites gens qui, partout, l'espace de quelques jours, ont imposé une justice parfois expéditive au pays. Mais, après leur retrait, exigé par la présidence et l'état-major, la violence n'a pas immédiatement repris, sans doute également en raison du démantèlement de la Garde présidentielle, spécialiste des coups de main terroristes, et de la soudaine efficacité de l'armée dans la répression du banditisme. En ces circonstances encore, les pouvoirs publics ont clairement senti qu'ils pourraient être débordés sous le flux d'une marée populaire. Depuis lors, massacres de paysans et insécurité urbaine ne cessent de se développer.

L'embellie démocratique, exceptionnelle dans l'histoire haïtienne, ne réussit donc guère à instaurer la confiance au sein d'une population hésitante à déléguer son pouvoir. Pour séduisante qu'elle lui paraisse, la perspective du *seul suffrage* universel la laisse dubitative. De ce point de vue, la circonspection d'Haïti à l'égard de ses nouveaux dirigeants est particulièrement instructive. Alors que, pour la première fois depuis plus de trente ans, les duvaliéristes n'ont aucune prise directe sur le pouvoir, que l'armée – discréditée et divisée – se cantonne dans ses casernes sous la houlette d'un *chef loyaliste*, que les démocrates tiennent *le haut du pavé* grâce à leur unanimisme du *moment*, que la société civile se voit reconnaître un droit de regard sur l'exercice du pouvoir par le biais du Conseil d'Etat, le peuple se maintient *sur* la réserve par rapport à sa classe dirigeante. Et celle-ci, en retour, se sent prise en otage et menacée par la rue, dotée du *suffrage universel* comme seule monnaie d'échange.

C'est peu. Et c'est surtout frustrant, car, dans le contexte haïtien de sous-développement extrême, la démocratie représentative, tout en marquant un inestimable progrès sur le plan du droit, a bien des chances de fonctionner comme un marché de dupes malgré les louables intentions de la classe politique. Faute de moyens économiques et financiers, les élus de la nation devront nécessairement séduire les bailleurs de fonds internationaux avant de songer à répondre aux aspirations de la population. Déjà, la bourgeoisie de Pétionville évalue la qualité des candidats potentiels à la présidence en fonction de leur crédibilité internationale, et l'un des principaux d'entre eux, M. Marc Bazin, répète, avec réalisme, que l'on peut tout faire en Haïti sauf éloigner le pays des côtes américaines.

En Haïti comme trop souvent ailleurs dans le tiers-monde, la démocratie mandatera un chef condamné à décevoir s'il veut attirer l'aide. La division internationale du travail ne sait que faire, en effet, des paysans haïtiens, avec ou sans droit de vote.

Les événements de mars 1990, tout en rendant une légitimité à l'autorité publique, ont remis les puissances à l'avant-scène : après moult tentatives de révoltes inabouties contre le duvaliérisme et ses sous-produits – le général Henri Namphy, l'éphémère président Leslie Manigat et le général Prosper Avril, – le dernier soulèvement montre que, si la société haïtienne peut, au terme de trois décennies d'oppression et de régression, finalement l'emporter, il revient aux *tutelles* extérieures de porter l'estocade par un coup de pouce final.

Les ambassadeurs des Etats-Unis et de France se félicitent aujourd'hui d'avoir convaincu le général Avril de démissionner, comme ils l'avaient fait quatre ans plus tôt pour M. Jean-Claude Duvalier. En s'avouant défaiseurs de rois à Port-au-Prince, les Occidentaux se confirment *a contrario* adoubeurs de tyrans, ne serait-ce que par leur tolérance. Certains gouvernements poussent même, à l'occasion, le vice jusqu'à servir en même temps victimes et bourreau. A la veille de la proclamation de l'état de siège par le général Avril, en janvier, le ministre français de la coopération, M. Jacques Pelletier, ne projetait-il pas, malgré l'oppression, de présider, à Port-au-Prince, la réunion de la commission mixte prévue pour définir un programme biannuel d'aide ? Diminuée en 1988 à la suite du sanglant avortement électoral de novembre 1987 (2) au même titre que l'aide américaine, canadienne et allemande, cette assistance, rétablie à son niveau normal en 1989, contribuait à assurer la survie de la dictature militaire, dans l'attente prudente d'un renversement du rapport des forces (3).

L'effervescence d'une société incontrôlable

CETTE bienveillance, également manifeste à l'égard d'autres pays en voie de développement peu démocratiques, conforte, dans l'opinion, la conviction que toute délégation de pouvoir équivaut à l'abandonner au *profit* de forces obscures et lointaines.

Les duvaliéristes ont longtemps fait vibrer cette corde sensible de la conscience collective haïtienne pour discréditer, en bons populistes, l'opposition démocratique.

Dans ce climat, la pression de Washington en faveur d'élections précipitées pèse lourd (4). Elle hypothèque le capital de confiance du prochain président, et interdit à la société paysanne, attachée à des valeurs communautaires « archaïques », de se donner les moyens politiques d'imposer ses exigences, surtout au *lendemain* de régimes duvaliéristes très attentifs à enrayer toute initiative de réflexion et d'organisation au sein des forces les plus populaires.

Comme s'il s'agissait, au fond, de recueillir les fruits antidémocratiques de la dictature et d'en *perpétuer* la lignée, le département d'Etat et une partie de la bourgeoisie locale jouent une course contre la montre destinée à assurer l'émergence d'une démocratie simplement *formelle*, privilégiant l'accession au *pouvoir* d'une personnalité plutôt que d'un programme, dans l'espoir que le miracle du suffrage universel éteindra l'effervescence d'une société incontrôlable. Une démocratie sans contrat social, pour des lendemains désenchantés.

Le prix Simon-Bolivar à M. Vaclav Havel

Le 13 juin dernier, au siège de l'UNESCO à Paris, le prix Simon-Bolivar a été décerné, à l'unanimité, à M. Vaclav Havel, par un jury international présidé par notre directeur Claude Julien et composé de Mme Ruth Lerner de Almea et de MM. Bashir Bakri, Luis Echeverria Alvarez, Edouard J. Maunick, Gopalaswani Parthassarati et Wole Soyinka.

Les membres du jury ont rappelé l'itinéraire de l'actuel président de la Tchécoslovaquie dans sa lutte pour la démocratie : *« L'intellectuel engagé avait choisi de mener son combat de l'intérieur, ce qui lui donnait une signification toute particulière. Mais s'inscrivant dans une trajectoire historique, ce combat porte très au-delà des seules frontières de son pays pour atteindre une dimension universelle. »*

L'écrivain *« Vaclav Havel a également élevé sa voix contre le péril nucléaire, condamnant aussi ce vaste égarement du progrès technique et la menace sur la vie tout entière. Figure remarquable, il est le reflet d'une conscience de plus en plus reconnaissable en notre temps et qui peut seule nous conduire à la paix. Cette conscience est avant tout et surtout conscience de la liberté. Aucune solution à aucun problème n'est possible si elle n'est fondée sur la liberté. L'action de Vaclav Havel en est la preuve éclatante. »*

Deux précédents lauréats du prix Simon-Bolivar, le roi d'Espagne, Juan Carlos, et le leader du Congrès national africain (ANC), Nelson Mandela, seront invités à remettre le prix à M. Vaclav Havel.

---

(1) Constitution adoptée massivement par le corps électoral en mars 1987. Voir « Haïti : la déception et la colère », *le Monde diplomatique*, août 1987.

(2) Lire « La fin des illusions à Haïti : assassinat d'une espérance », *le Monde diplomatique*, janvier 1988.

(3) L'aide française avait été suspendue en janvier 1990, après la proclamation de l'état de siège par le général Avril. L'évolution de son volume au titre du Fonds d'aide de la coopération (FAC) a été la suivante : 80 millions de francs en 1986 (sous M. Jean-Claude Duvalier) ; 103,4 millions en 1987 (sous le régime militaire du Conseil national de gouvernement, censé démocratiser le pays) : 87,4 millions en 1988 (après les élections avortées dans le sang en novembre 1987) ; et 132 millions en 1989 (sous régimes militaires divers).

(4) Dès son retour de Washington où elle s'était rendue du 23 au 26 mai en visite d'amitié à l'invitation de M. George Bush, la présidente haïtienne a confirmé, par la voix de son ministre de l'information, son intention d'organiser les élections en septembre prochain.

UN ETAT EFFONDRÉ,

Comment pacifier et reconstruire

M. Alberto Fujimori, nouveau président péruvien, prend ses fonctions le 26 juillet. Cet « homme de la rue », fils d'immigrés japonais *(lire ci-dessous l'article d'Isabelle Lausent-Herrera)*, a été préféré par les citoyens à M. Mario Vargas Llosa. Son élection révèle la méfiance de la société à l'égard des formations traditionnelles et souligne l'échec du populisme de M. Alan Garcia. M. Fujimori, qui a refusé le recours à un « choc néolibéral », n'a pas proposé, au cours de sa campagne, un programme précis de reconstruction nationale. Les citoyens attendent pourtant de lui qu'il vienne rapidement à bout des innombrables crises que connaît le Pérou : Etat disloqué, économie sinistrée, démocratie malade, guérilla, pauvretés, tensions ethniques...

Par YVES SAINT-GEOURS *

Les élections générales des 8 avril et 10 juin 1990, au Pérou, se sont déroulées dans un climat très tendu, en raison de la situation de crise extrême dans laquelle se débat le pays et des menaces que font peser les groupes de guérilla, en particulier Sentier lumineux. Pourtant, les élections ont eu lieu dans les meilleures conditions possibles, et les élus, après dix ans de démocratie, disposeront de quelque légitimité. Mais démocratie ne signifie ni paix sociale ni absence de violence et, en Amérique latine, le retour aux libertés ne s'est pas accompagné d'un renforcement concomitant de l'Etat.

L'étatisation progressive de l'économie péruvienne, initiée depuis plus de trente ans, s'est mise à tourner à vide dès la fin du régime militaire, à la fin des années 70, après les échecs du modèle de développement autocentré ; la paysannerie « libérée » des structures oligarchiques par la réforme agraire n'a pu trouver, à la campagne, de nouveaux cadres suffisamment forts pour la fixer et créer des rapports sociaux stables. A la fin des années 80, les coopératives se défont. D'anciens conflits agraires se rallument dans les zones enclavées, notamment au sud du pays. Faute d'une politique agricole cohérente, une bonne part de la paysannerie n'a pas véritablement trouvé sa place dans le marché.

Surtout, les migrations ont conduit des populations déracinées dans les villes où elles n'ont guère pu trouver des emplois industriels, à cause du rapide essoufflement du modèle d'industrialisation adopté. Ni paysans ni « prolétaires », ces urbains côtiers qui représentent aujourd'hui environ les deux tiers de la population péruvienne – Lima ou Arequipa ayant vu leur population doubler en douze ans – témoignent de la grande difficulté à créer un tissu social.

Dans ces conditions, ni le programme d'aide à l'emploi temporaire (PAIT), ni la micro-régionalisation, lancés dès son arrivée au pouvoir par le président Garcia, n'ont eu d'effets probants. En fait, cette population a été frappée beaucoup plus durement par la crise qui, depuis 1987, lui a ôté environ la moitié de son pouvoir d'achat alors que le sous-emploi touche, de près ou de loin, les trois quarts de la population.

Toutes ces forces de destruction sont fort mal compensées par certaines formes d'autoconstruction sociale visant à pallier l'effrondrement du tissu social : comités de quartier, clubs de mères, comités du verre de lait... et même l'ensemble des activités et commerces « informels » des vendeurs ambulants. Bien que certains auteurs voient, dans ces expressions nouvelles, l'accouchement difficile mais riche d'une société nouvelle, force est de constater que, en attendant, ce qui frappe, c'est d'abord la disparition du lien social, le désordre, l'anomie. Malgré les efforts de ces migrants pour maintenir le lien avec leur lieu d'origine et pour s'organiser en vue de conquérir un accès aux services les plus indispensables (eau, transport, enseignement), la société urbaine est profondément déstructurée.



Carrion-Sygma

LA JOIE DES ÉLECTEURS LE SOIR DU 10 JUIN
A la recherche d'un autre type de représentation politique

C'est dans ce cadre que se produit la crise de l'Etat. Le contexte de protestation néolibérale fait croire paradoxalement qu'il y aurait trop d'Etat. Ce fut un des chevaux de bataille de M. Mario Vargas Llosa dans sa campagne. Or, s'il existe une bureaucratie publique et parapublique formant un appareil administratif relativement puissant (mais pléthorique et inefficace), on peut affirmer qu'au Pérou, aujourd'hui, tout simplement il n'y a plus d'Etat. Par pans entiers, l'édifice s'est écroulé : justice, éducation, santé, mais aussi des services publics comme l'eau, l'électricité, les routes et, plus généralement, le contrôle de l'espace national (1).

Un des aspects de la crise économique durant les trois dernières années est le désengagement réel de l'Etat provoqué par l'hyperinflation et la baisse des prélèvements. L'Etat ne lève plus l'impôt ; entre 1985 et 1989, la pression fiscale est tombée de 13,9 % du PIB à 4,3 %, dont 0,8 % pour les impôts directs. Les revenus des ventes des entreprises publiques sont passés de 17 à 10 % du PIB ; tandis que l'investissement public chutait de 6,5 à 2,3 % (2).

Les rémunérations des employés de l'État et du secteur public représentent près de la moitié du total des salaires versés dans le pays. Elles ont baissé – en pouvoir d'achat réel – de 60 % depuis 1987. On imagine l'impact sur la consommation et sur l'activité économique. Pourtant, malgré cette baisse brutale des dépenses publiques, le déficit n'est pas réduit, et le gouvernement de M. Alan Garcia n'a pu obtenir de nouveaux crédits extérieurs, puisqu'il a rompu avec la *« communauté financière internationale »*.

Après avoir utilisé la création de monnaie pour financer ce déficit, le gouvernement, depuis trois ans maintenant, s'est lancé dans une politique drastique de réduction des liquidités, mais dans un contexte tel qu'il n'avait aucune maîtrise des événements. Il en est résulté, à la fois, la récession – le PIB a baissé de plus de 10 % en 1988 et, de nouveau, en 1989 – et l'inflation – plus de 2 700 % en 1989 –, sans que le contrôle de la masse monétaire ou des tarifs publics ait le moindre effet sur cette situation. *Les anticipations*, la

* Historien, ancien directeur de l'Institut français d'études andines.

(1) *Cf.* Alain Hertoghe et Alain Labrousse, « Le Pérou se décompose », *le Monde diplomatique*, janvier 1989.

(2) Chiffres du Banco central de reservas, Lima.

Heurs et malheurs

Par ISABELLE LAUSENT-HERRERA *

L'ÉCRIVAIN Mario Vargas Llosa n'avait certainement pas envisagé que l'une des figures asiatiques qui parsèment ses romans – boutiquiers chinois ou agriculteurs japonais – puisse un jour se poser face à lui en rival et, ironie du sort, prétendre gouverner un Pérou à la dérive. La brusque et surprenante apparition, sur la scène politique, de M. Alberto Fujimori est venue rappeler la diversité raciale de la population du Pérou et les conflits latents d'ordre ethnique face à un pouvoir traditionnellement blanc.

Dernière arrivée de toutes les communautés étrangères installées au Pérou au cours de la seconde moitié du dix-neuvième siècle, la communauté japonaise a fait l'objet de nombreuses critiques en raison de ses ambitions économiques et de sa résistance à l'intégration. Son importance numérique a toujours été difficile à évaluer. On peut cependant estimer à plus de 33 000 les résidents japonais au Pérou en 1941 et, actuellement, à 70 000 ou 80 000 les résidents et leurs descendants, les *Nisei* pour la deuxième génération et les *Sansei* pour la troisième.

L'immigration au Pérou commence en 1899 alors que les efforts de modernisation du Japon de l'ère Meiji sont freinés par le poids d'une population rurale encombrante qu'il destine à l'émigration. Le Pérou, privé de la main-d'œuvre chinoise depuis le traité de Tien-Tsin (1874), est grand demandeur de travailleurs dociles et bon marché. Le Japon, qui depuis 1869 avait une politique migratoire vers Hawaii puis vers la Californie, le Mexique, le Canada et les Etats-Unis, se trouva confronté à une succession de lois protégeant ces pays de l'immigration asiatique (tant chinoise que japonaise). C'est donc favorablement que les compagnies d'immigration (subventionnées par le gouvernement impérial) accueillirent les propositions d'Augusto Bernardino Leguia, gérant de la British Sugar Company, futur président du Pérou, d'introduire des travailleurs japonais dans les grands domaines sucriers de la côte péruvienne.

Jusqu'en 1923, des milliers d'hommes et de femmes – en majorité originaires d'Okinawa, – encadrés par ces compagnies, arrivèrent au Pérou à la recherche de meilleures conditions de vie et dans l'espoir d'un retour « glorieux » au pays. Destinés à l'agriculture, ils passèrent, une fois affranchis de leur contrat, du statut d'ouvrier agricole à celui de fermier et même de propriétaire, rachetant petit à petit de grandes haciendas cotonnières comme ce fut le cas dans la vallée de Chancay où N. Okada réussit, avant guerre, à contrôler les trois quarts d'une production régionale qu'il destinait au Japon.

Dans les villes, les migrants japonais se distinguèrent dans le métier de coiffeur dont la corporation acquit une grande importance politico-sociale au sein de la communauté, ainsi que dans les petits métiers liés au commerce, à la distribution et aux services. Entre 1920 et 1924, par exemple, le nombre de leurs commerces concentrés entre Lima et Callao, là où la colonie reste la plus nombreuse, passa de 2 386 à 3 844 ; preuve d'un succès qui indisposa.

Dès leur arrivée on leur reprocha de se marier entre eux et de faire venir des épouses (choisies sur catalogue) du Japon, de répugner au mélange des races ; puis, lorsque leur situation s'améliorait, d'user du *yobiyose* (regroupement familial), forme d'appel de leurs parents du Japon afin qu'ils viennent grossir les rangs des employés de leurs commerces. On leur envia également leur rapide ascension et la facilité qu'ils avaient de se procurer des capitaux de départ grâce au *tanomoshi* (tontine japonaise). Enfin, leur organisation en sociétés fermées, leurs nombreuses écoles (12, avant guerre) et leur presse inquiétaient, comme inquiétaient aussi les relations de plus en plus étroites, sur un arrière-fond nationaliste et militariste, qu'entretenait le gouvernement nippon avec ses ressortissants et avec les *Nisei* péruviens considérés comme japonais par le gouvernement impérial.

En 1930, la communauté japonaise dépassait en nombre les communautés chinoise et italienne. Ses firmes commerciales, spécialisées dans l'importation de pacotilles et de cotonnades très appréciées mais redoutées par la concurrence, exportaient coton, laine et minerais dont le Japon avait besoin. Dans l'agriculture de la côte centrale, entre Pacasmayo et Cañete, les Japonais contrôlaient jusqu'à 80 % de la production cotonnière. Autant de faits et d'événements qui préoccupèrent et alertèrent l'opinion.

La chute du président Leguia, introducteur et protecteur des Japonais en 1930, permit aux mouvements anti-asiatiques d'intensifier leurs campagnes, et aux foules d'assouvir leur mécontentement en provoquant, en août 1930 puis en janvier 1931, les premiers pillages contre les commerces japonais. Le gouvernement de Tokyo qui, par ailleurs, planifiait une immigration intensive vers le Brésil dans le but d'y implanter des colonies agricoles, ne tint pas à envenimer ses relations avec le Pérou. C'est ainsi qu'il usa du malaise causé par les troubles et des dommages infligés à ses ressortissants pour tenter d'obtenir du gouvernement de Sanchez Cerro (1930-1933), puis de celui du président Benavides (1933-1939), des contrats commerciaux privilégiés. L'indulgence de ces gouvernements fut également demandée en matière d'immigration quand le Japon devint leur fournisseur d'armes.

En quête de matières premières et de marchés

CETTE fonction permit à Tokyo d'obtenir, et ce jusqu'après la déclaration du conflit mondial, des privilèges diplomatiques pour ses très nombreux émissaires commerciaux, techniciens, scientifiques et militaires chargés, aussi bien au Pérou qu'au Brésil ou en Argentine, de prospecter les régions les plus aptes à apporter au Japon les produits qui lui manquaient. Il ne s'agissait pas pour les Mitsubishi Shoji Kaisha, Mitsui Bussan Kaisha, Kanematsu cia, Kyowa Kogyo Kaisha ou la Pacific Trading Company d'investir mais aussi d'obtenir les marchés préférentiels que réclamait le gouvernement japonais. Certains d'entre eux furent d'ailleurs obtenus au Pérou sous une forme avantageuse pour le Japon, celle du troc. Des armes contre du fer, du guano, de l'anthracite et du coton ; la modernisation de la mine de Sayapullo (département de Cajamarca) contre son remboursement en or, en argent et en cuivre (1940), enfin de la laine, du coton, du sucre et du sel contre l'indemnisation que devait verser le Pérou aux ressortissants japonais victimes des *manifestations* de mai 1940.

Ces privilèges accordés aux compradores japonais augmentèrent le mécontentement populaire. Depuis longtemps des rumeurs, souvent fondées, mettaient en doute les intentions japonaises au Pérou comme au Brésil où les efforts de colonisation avaient été plus importants encore et avaient fini par indisposer. Les Etats-Unis, voyant d'un mauvais œil la présence d'instructeurs nippons dans les rangs de l'armée péruvienne (1935), se montraient d'autant plus vigilants que le Japon avait ouvertement déclaré à leur intention qu'il envisageait, en cas de conflit, d'investir soit les îles Galapagos (Equateur) soit le nord du Pérou comme base d'action contre le canal de Panama.

Dans le peuple, des rumeurs d'espionnage (alimentées par les services secrets américains et anglais) circulaient contre les producteurs japonais de coton, contre les migrants qui avant de s'installer au Pérou avaient combattu en Mandchourie et en Corée. L'atmosphère était lourde quand, le 13 mai 1940, éclata à Lima une violente émeute anti-japonaise accompagnée de pillages. Ce soulèvement populaire eut lieu la veille d'une grande réunion se tenant à Rio-de-Janeiro, entre tous les diplomates japonais en poste en Amérique latine, visant à adopter une stratégie qui leur permettrait d'obtenir plus efficacement les marchés, notamment celui du coton avec le Brésil et celui des minerais avec la Bolivie. L'attitude hostile du Pérou les fera finalement se tourner vers l'Argentine où ils ouvriront une ambassade et obtiendront de la viande, de la laine, du maïs et du blé contre du papier et des produits chimiques.

Dès lors des mesures sévères compromettront les relations entre Lima et Tokyo. On interdit au Japon l'importation de minerais, on ferma les écoles, on mit l'embargo sur les fonds bancaires des entités sociales et industrielles japonaises, les biens meubles et immeubles des ressortissants furent confisqués.

Aidées par les services secrets américains et anglais – eux-mêmes obsédés par l'infiltration japonaise en Amérique latine, – les autorités péruviennes engagèrent une procédure d'extradition des résidents compromis ou soupçonnés dans des activités d'espionnage vers des camps d'internement situés aux Etats-Unis, 1 800 Japonais résidant au Pérou furent déportés entre avril 1942 et octobre 1944 à Crystal City au Texas ou à l'Alien Internment Camp de Santa-Fe au Nouveau-Mexique (1).

A la fin de la guerre le sort de ces familles expulsées et internées aux Etats-Unis restait précaire. Plus de 600 personnes préférèrent rentrer dans un Japon vaincu tandis que plus d'un millier demandèrent à retourner au Pérou rejoindre le reste de leur famille. En 1947, 304 Japonais attendaient encore ce retour que le Pérou, malgré la pression exercée par les Etats-Unis pour régler humainement ce problème,

* Chargée de recherche au CNRS, Paris.

(1) Harvey Gardiner, *The Japanese and Peru*, University of New-Mexico, 1975.



UNE SOCIÉTÉ DÉSTRUCTURÉE

un Pérou à la dérive ?

vitesse de circulation de la monnaie, et le comportement des salariés qui convertissent leurs revenus en dollars (environ 1 milliard de dollars provenant du trafic de drogue irriguent le marché et régulent les transactions).

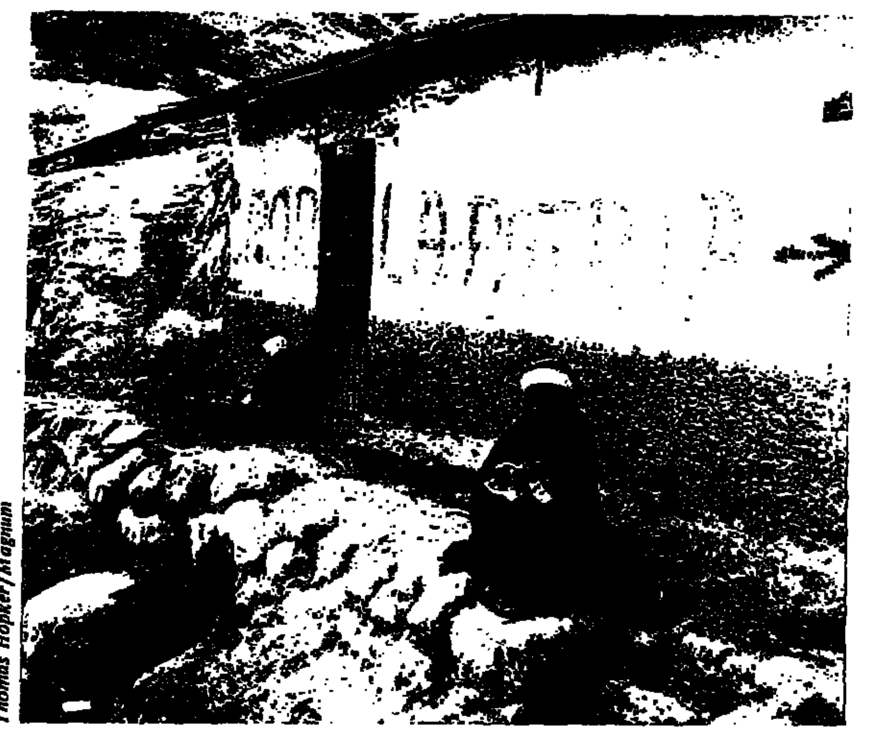
Tout cela se joue dans le sens du désordre et la perte de contrôle. Comme la monnaie, l'État se dissout dans l'hyperinflation. L'État et ses entreprises n'investissent plus, n'entretiennent plus, dépensent tout leur argent à payer – mal – leurs salariés ; ne règlent plus leurs dettes, ni à l'extérieur ni à l'intérieur. Comme l'État est, de plus, confronté à des forces de destruction terroristes, qui ont coûté au pays 15 à 20 milliards de dollars (l'équivalent de la dette extérieure) depuis 1980, on comprend la déliquescence d'une structure qui, depuis bien longtemps, se voulait pourtant forte.

Avant même la violence de la guérilla de Sentier lumineux ou du Movimiento revolucionario Tupac Amaru (MRTA), existent d'abord les violences que suscite l'anomie : bandits de grand chemin mettant en coupe réglée des districts isolés, vols de bétail, violence du « narcotrafic » dans les zones de production de coca, exactions dues à une police ou à des militaires corrompus, à des groupes antiguérilla (le Comando Rodrigo Franco entre autres), violence des rapports sociaux au sein de la *barriada* pour la conquête du lopin, de l'habitat, de l'eau... Au total, et compte tenu de la grande difficulté à vivre dans le Pérou d'aujourd'hui, on est plus étonné par l'absence d'explosions que par la présence de cette violence multiforme mais non générale. La forme principale de violence est celle, extrême, fanatique, sectaire, étrange, de Sentier lumineux.

La force de cette organisation semble toute relative et elle vient d'abord de la faiblesse de ce qui s'oppose à elle. Quand, précisément, la société reste organisée et a su se donner des structures d'encadrement et de représentation, Sentier lumineux éprouve les plus grandes difficultés à progresser. C'est le cas face aux Rondas camposinas du nord du pays, face aux alliances de l'Église et des partis de gauche dans la région de Puno en 1986, face aux syndicats dans les mines de Pasco ou de La Oroya, dans les usines de l'agglomération de Lima. Alors, pour vaincre, la guérilla tue les cadres afin de terroriser la base et ainsi l'emporter.

Ailleurs, comme l'explique Henri Favre (3), c'est bien dans « *l'immense secteur de la population qui se trouve hors de la structure de classes* » que peut recruter Sentier lumineux en offrant, par une organisation très fermée, structurée et hiérarchisée, les cadres, y compris moraux – on marie les gens, on pourchasse les homosexuels –, qui manquent (4). Il s'agit en quelque sorte de reconstruire une société, mais en dehors de celle qui existe, la victoire de cette nouvelle société passant par la disparition totale de la précédente, dont on commence par éliminer ce qui reste d'autorités ou de responsables (5).

La population, lassée d'autres expériences, croit malgré tout en la démocratie, mais elle se méfie de la politique. Les taux massifs de participation aux dernières élections le démontrent : environ 80 % (plus 15 % de votes blancs et nuls) (6) dans un pays où, certes, le vote est obligatoire, mais où les pressions contre le vote, de la part de Sentier lumineux, sont aussi terribles : menaces de mort à la population et exécutions de plusieurs dizaines de candidats à la chambre législative ou aux conseils municipaux. En témoigne aussi la présence massive des citoyens à la grande manifestation pour la paix, en octobre 1989, à l'appel du leader d'*Izquierda unida* (gauche unie). Tous exprimaient, face aux violences et notamment aux assassinats perpétrés par Sentier lumineux, une même aspiration à la liberté.


Thomas Höpker/Magnum

UN VILLAGE DANS LES ANDES
Des districts isolés abandonnés à leur sort



« Hormis le pouvoir, tout est illusion »

MAIS une extraordinaire distance existe entre, d'une part, la sphère du politique et, d'autre part, la société. Loin de représenter convenablement les intérêts des groupes sociaux, les partis sont souvent de simples instruments de conquête et de conservation du pouvoir, chacun appliquant à sa manière la maxime d'Abimaël Guzman, le « Presidente Gonzalo », fondateur de Sentier lumineux : « *Salvo el Poder, todo es ilusion* » (hormis le pouvoir, tout est illusion). C'est le cas de la droite traditionnelle, dont les partis survivent mal hors de Lima, avec leurs caciques et leurs divisions, que la candidature « indépendante » de M. Vargas Llosa n'a pas su faire taire.

C'est aussi le cas du parti de M. Alan Garcia, l'APRA, seule organisation vraiment structurée. Et c'est précisément parce qu'elle est structurée, et qu'elle a colonisé une partie de l'appareil d'Etat, qu'elle a pu, malgré le bilan catastrophique du gouvernement de M. Alan Garcia (élu triomphalement en 1985 et appuyé par une majorité absolue dans les deux Chambres), obtenir 19 % des voix aux élections générales du 6 avril 1990. Le parti, habitué durant sa longue histoire aux coups durs, s'est ressaisi et a résisté dans ses bastions (7) du Nord. Il n'est cependant plus porteur d'un projet politique crédible.

La gauche, quant à elle, s'est disloquée. Du tiers des voix remporté lors des élections de 1983 et 1986, elle a chuté à 11 % des suffrages, et a cessé de représenter une voie de rechange politique. En effet, ses divisions – elle présentait deux candidats, à la suite de deux années de déchirements, – des comportements marqués par le clientélisme et un certain caciquisme lui ont aliéné une opinion écœurée par le comportement de la classe politique.

Les électeurs ont cherché autre chose. En novembre 1989, à Lima, ils élisaient triomphalement un maire sans étiquette, entrepreneur et animateur de télévision. En avril 1990, M. Alberto Fujimori, un inconnu, arrivait en seconde position dès le premier tour de l'élection présidentielle. Deux mois auparavant, il était crédité de 1 % dans les sondages ! M. Mario Vargas Llosa, candidat depuis deux ans, avait au début une image d'indépendant à l'égard du monde politique ; il s'est finalement trouvé absorbé par la droite traditionnelle... Devenu un politicien comme les autres, identifié aux intérêts d'une vieille oligarchie dont on voyait se profiler la restauration, il ne pouvait qu'être rejeté.

Le Pérou nouveau, métis ethniquement et culturellement, avec ses urbains parfois salariés, ses petits entrepreneurs et ses « informels », s'est beaucoup mieux retrouvé en M. Fujimori. La population a craint la politique néolibérale de « choc » annoncée par M. Vargas Llosa. Mais l'intérieur du pays aussi a voté massivement pour le fils d'immigrants japonais. Sa candidature a été soutenue hors des partis, par d'autres réseaux (vendeurs de rue, chauffeurs de taxi, Eglise évangélique...). Elle a rencontré l'adhésion de ceux qui cherchent un autre type de représentation politique.

Aujourd'hui, face à Sentier lumineux (qui est loin d'être démantelé) et à la nécessaire tâche de pacification, un homme sans appareil et sans majorité parlementaire (8) saisit les rênes du pouvoir. Le Pérou nouveau trouvera-t-il l'occasion de se structurer et de fonder un mode nouveau de gestion politique ?

YVES SAINT-GEOURS.

DANS L'ENFER DU PÉROU. – Elisabeth Drevillon
★ Tauru, Paris, 1990, 216 pages, 99 F.

Reportage au cœur du Pérou profond, à la recherche des insaisissables dirigeants de Sentier lumineux et en particulier du mystérieux « président Gonzalo ». Saisissante description, en particulier, de la région de Tocache, dans « l'enfer amazonien », petit centre de production de cocaïne où « *les sendéristes*, affirme l'auteur, *disposent de leurs propres centres de traitement de la drogue* », où s'affrontent les guérillas rivales (l'autre étant le Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru, MRTA) et les forces armées.

Un livre qui permet de mieux comprendre les raisons de la victoire à l'élection présidentielle de M. Alberto Fujimori.

I.R.

---

(3) Henri Favre : *Unicornio*, n° 29, pp. 4-5, *in Cambio*, avril 1990.

(4) *Ibid.*

(5) Près de 20 000 personnes sont mortes, victimes de la guérilla et de la répression, depuis 1980. Présentes un peu partout dans le pays, les forces de Sentier lumineux ne représentent que quelques milliers de combattants. Les élections ne se sont pas déroulées convenablement dans environ 20 % des districts.

(6) Avec des différences notables entre les régions : moins de 9 % de votes blancs et nuls et 10 % d'abstentions à Lima ; plus de 41 % de blancs et nuls et sans doute un fort taux d'abstention à Ayacucho, en pleine zone sentiériste (*source* : Junta nacional de eleciones, Lima).

(7) 60 % des suffrages exprimés à la Libertad (Trujillo) ; 52 % à Cajamarca ; 44 % à Lambayeque...

(8) Le FREDEMO (droite) dispose du tiers des sièges. Viennent ensuite Cambio 90, le mouvement de M. Fujimori, l'APRA et la gauche. Depuis le début du siècle, les deux seuls gouvernements à être tombés à la suite d'un coup d'État militaire furent ceux, en 1948 et 1968, qui n'avaient pas de majorité parlementaire.

de la communauté japonaise

se refusait à accorder. Ce n'est que dans les années 50 que le Pérou accéda à leur supplique.

Dès 1949, les Etats-Unis mirent en œuvre la réhabilitation de l'économie japonaise. A la fois présents au Japon et au Pérou, ils intervinrent auprès des deux pays les amenant à conclure un nouvel accord commercial sur la base de la nation la plus favorisée. Par cet accord le Japon était assuré d'être approvisionné en sucre, en coton, en antimoine, plomb et anthracite (ce qu'il avait toujours désiré obtenir de manière préférentielle) et le Pérou recevait des produits manufacturés, du ciment, des aciers et des équipements électriques. Cet arrangement, qui remplaçait l'ancien traité (1924-1934), servit de base pour une reprise des relations commerciales jusqu'au nouveau traité signé à Tokyo en 1961. Il eut également pour effet de détendre les relations entre les deux pays, lesquels, toujours grâce à la médiation des Etats-Unis, signèrent en 1951 un traité de paix (le Pérou avait déclaré la guerre au Japon le 12 février 1945 !).

Mais avant que le dialogue ne se rétablisse réellement, les deux nations durent balayer le spectre des conflits passés : l'immigration et la balance commerciale. Si le Pérou accepta enfin en 1955 le rapatriement des déportés japonais, le retour des enfants *nisei* bloqués à Okinawa, la restitution des biens confisqués et l'octroi de visas d'entrée et de sortie libre pour les Japonais et les *Nisei*, il n'en autorisa pas pour autant le rétablissement d'une politique migratoire japonaise au Pérou (entre 1951 et 1970, seulement 763 Japonais ont eu l'autorisation de migrer au Pérou contre 56 341 au Brésil et 84 738 aux Etats-Unis). Quant à la balance commerciale, si souvent négative pour le Pérou avant guerre et source de frictions entre ces pays, il semblait que les termes du nouvel accord devaient permettre de l'équilibrer et même de la rendre favorable au Pérou à condition qu'il livre ses ressources naturelles. Comme par le passé, et même plus que par le passé, elles sont en effet au cœur des relations Pérou-Japon.

De nouvelles relations mais la même stratégie qu'avant guerre motivèrent le retour d'émissaires commerciaux et de prospecteurs. Cette entreprise de reconquête fut menée à bien grâce aux activités fébriles de deux organismes officiels voués au développement outre-mer du commerce japonais, le JETRO (Japan External Trade Organization) créé en 1958 et à la coopération technique, le JICA (Japan International Cooperation Agency) créé en 1974.

Parmi les cinquante premières entreprises étrangères ayant des intérêts au Pérou en 1989, on trouve : Matsuchita Electric (marque National) ayant usine et atelier de fabrication dans le pays ; Toyota del Peru et Nissan Motors présents dans l'assemblage de véhicules ; le complexe minier Santa Luisa (où les capitaux de la Mitsui – également présents dans Toyota del Peru – sont fortement représentés ; et Ajinomoto, producteur de condiments, de produits alimentaires et acheteur d'épices péruviens.

Par ailleurs, un certain nombre d'entreprises appartenant à des *Nisei* sont en étroite relation avec les marques japonaises. On retiendra les importateurs d'équipements électroménagers comme Hirahoka et Matusita (ce secteur de distribution est traditionnellement tenu par des *Nisei* et des *Sansei*) ou de véhicules et motos japonaises comme l'entreprise Resepana du groupe Ychikawa. D'autres entreprises *nisei* sont plus diversifiées et investissent dans la fabrication textile, comme la Textil-Boston du groupe Sakata, également représenté dans la distribution d'équipements de communication. La principale entreprise *nisei* est sans doute celle qui réunit le groupe Ikeda et le groupe Komatsudani. Leurs activités intègrent toute la chaîne de production de poulets, des moulins aux granges d'élevage.

Fidélité à une culture

LES grandes sociétés de commerce japonaises, les Sogo Shosha, telles que Mitsui, Marubeni, Itoh, Mitsubishi et Sumitomo, investissent dans les grands projets péruviens de mise en valeur des ressources minières et pétrolières. C'est le cas, en particulier, du complexe minier de la compagnie Mitsui Mining & Smelting (Compania minera Santa Luisa, département de Huanuco, cuivre, zinc, argent, plomb). En 1987, selon l'*Andean Report*, cette compagnie figurait à la onzième place parmi les principaux exportateurs de produits traditionnels du Pérou.

Les besoins japonais en produits miniers péruviens dépassent largement la capacité de production des mines sous contrôle nippon au Pérou. Au lieu d'acquérir d'autres mines, la stratégie suivie consiste à financer la mise en valeur de gisements en contrepartie d'une option préférentielle pour l'achat de la production à venir. Comme dans le cas du pétrole (financement du Oleoducto Norperuano : 856 kilomètres et 400 millions de dollars engagés en 1974 par un consortium Japeco créé pour l'occasion par les sociétés Japan National Oil, Mitsui et Marubeni), les entreprises japonaises n'engagent que très peu leurs capitaux dans l'extraction mais préfèrent financer l'Etat péruvien, évitant ainsi les risques politiques d'une nationalisation.

La communauté japonaise n'est pas indifférente à l'intérêt que son pays d'origine porte au Pérou. Certains de ses membres cultivent les traditions qui les rapprochent malgré tout d'une culture dont ils se sentent faire partie. Les collèges, les clubs régionaux ou « *son jin* », les activités sportives et les associations culturelles les unissent. Le Japon, toujours réservé vis-à-vis de cette communauté qui a souffert dans sa fidélité, participe à sa manière et à travers son ambassade aux activités régies par la Société centrale de Lima, encourageant ainsi le maintien et le renforcement de la communauté.

D'autres *Nisei* et *Sansei* cherchent plutôt à affirmer leur personnalité péruvienne avec toute la complexité qu'elle représente. Parmi les intellectuels qui rejoignent ce second groupe et qui s'expriment dans la revue *Puente* (Pont), nombreux sont ceux qui voient dans la persistance des *son jin* et les activités de la Société centrale une tentative de « japoniser » la descendance nippo-péruvienne pendant plusieurs générations. Leur point de vue fut en ce sens très critique lorsqu'en 1981 fut créée la Panamericana-Nikkei, dans le but de rassembler tous les *Nisei* américains. Leurs propos furent violents et sans appel : « *Aucune position n'y est adoptée face au peuple et au gouvernement japonais et encore moins face aux compagnies transnationales japonaises et leurs shosha si détestées pour leur attitude raciste et méprisante envers non seulement le Nisei mais en général envers les peuples américains* (2)... »

Pour des milliers de descendants japonais, le Pérou est leur seule patrie et, depuis le 10 juin 1990, M. Alberto Fujimori est le président légitime de tous les Péruviens.

ISABELLE LAUSENT-HERRERA.

---

(2) *Puente*, mai 1981.

CRISE DES ÉTATS-NATIONS A FIDJI,

Le Pacifique Sud rongé

LES petits Etats insulaires d'Océanie semblaient, récemment encore, assurés d'une stabilité politique inconnue en Asie, en Afrique, en Amérique latine. Cette image paisible tend à s'effacer. Dans la seule année 1989, le président de la République de Palau (Micronésie) a été assassiné, l'inamovible chef d'Etat de Nauru a été renversé, et les députés roturiers de Tonga s'enhardissaient jusqu'à boycotter les sessions du Parlement pour protester contre la position dominante des grandes familles liées à la monarchie. Mais c'est dans trois des principaux Etats du Pacifique Sud, à Fidji en 1987, au Vanuatu en 1988, en Papouasie-Nouvelle-Guinée en 1989 (1), que sont apparues les crises les plus graves.

Par JEAN CHESNEAUX *

A première vue, les récentes crises politiques survenues dans ces trois Etats indépendants du Pacifique Sud semblent confirmer que la présence française garantirait les trois territoires d'outre-mer du Pacifique contre les pièges et les périls de l'indépendance. Pourtant, au-delà de leur caractère circonstantiel, elles sont le signe de perturbations plus profondes, contre lesquelles la souveraineté française n'est pas nécessairement assurée d'immuniser ni la Nouvelle-Calédonie, ni la Polynésie, ni même Wallis-et-Futuna.

Aux élections parlementaires fidjiennes d'avril 1987, le Labour Party (FLP), allié au National Federal Party de la bourgeoisie indienne, remportait une nette victoire sur l'Alliance, le parti des Fidjiens ethniques dominé par l'aristocratie héréditaire des *ratu* (chefs coutumiers). Le chef du FLP, l'avocat fidjien Timoci Bavadra, formait un cabinet de quinze membres dont sept Fidjiens et sept Indiens. Il annonçait des réformes modérées, une diplomatie non alignée, et des poursuites contre des dirigeants de l'Alliance impliqués dans des affaires de corruption.

Mais, dès le 14 mai, le colonel Rabuka (2), soutenu par le mouvement nationaliste extrémiste Taukei, par l'armée et plus discrètement par les *ratu*, prenait brutalement le pouvoir, arrêtait les membres, tant fidjiens qu'indiens, du cabinet Bavadra et suspendait la Constitution.

. Après quelques mois de confusion, pendant lesquels le gouverneur général, M. Ganilau, représentant d'Elizabeth II, fit mine de négocier un compromis ambigu, un second coup d'Etat, en septembre, permit au colonel Rabuka de renforcer son pouvoir. La république fut proclamée, les liens avec le Commonwealth rompus, et l'on annonça qu'une nouvelle Constitution plus favorable aux Fidjiens ethniques mettrait fin au subtil compromis réalisé en 1970 entre les diverses communautés. De concert avec l'armée, ratu Ganilau, devenu président de la République, mit en place un « *gouvernement intérimaire* » dirigé par ratu Kamisese Mara, celui-là même que les élections d'avril 1987 avaient renversé.

Selon la version simpliste trop aisément acceptée en Occident, il ne se serait agi que d'une réaction défensive des Fidjiens de souche (46 % de la population) contre les Indiens (48 %). Version qui résiste mal à l'analyse des faits. Même si, dans leur majorité, les électeurs fidjiens avaient soutenu l'Alliance, une minorité notable avait voté pour le Labour Party. Le FLP entendait précisément en finir avec la polarisation de la vie politique fidjienne et les rivalités « communales » (ethniques) ; son principal soutien était l'influente centrale syndicale, le Fijian Trade Union Congress, forte de 50 000 membres et qui recrutait également dans les deux communautés.

Les milieux fidjiens étaient loin de former un bloc uni. M. Bavadra était un roturier *(commoner)*, méprisé des *ratu* qui s'étaient toujours réservé le pouvoir politique, avant comme après l'indépendance. Il était surtout soutenu chez les Fidjiens de l'ouest de l'archipel, région aux traditions plus démocratiques, alors que l'assise du pouvoir des *ratu* se trouvait dans l'est, là où les aristocrates venus de Tonga avaient autrefois imposé aux autochtones mélanésiens leur organisation sociale beaucoup plus hiérarchisée, à la mode polynésienne.

Pour les *ratu*, l'arrivée au pouvoir d'un roturier était aussi impensable que celle d'un *vulagi*, d'un étranger non fidjien. Les coups d'Etat assuraient la défense d'un ordre social menacé, bien plus que celle d'un groupe ethnique sur un autre (3).

Une classe politique instable

AU Vanuatu, la crise de 1988 s'est nouée entre les deux dirigeants historiques du Vanuaku Pati (VP), le mouvement nationaliste qui avait conquis l'indépendance en 1980. Le pasteur Walter Lini, fondateur du parti, premier ministre, mais handicapé par la maladie qui l'avait laissé hémiplégique en 1987, s'opposait à M. Barak Sopé, secrétaire général et idéologue du Vanuaku Pati, ambassadeur itinérant, mais aussi remuant homme d'affaires qui contrôlait la Vila Urban Land Corporation (VULCAN), société chargée de l'aménagement de la capitale, Port-Vila. Aux élections de 1987, le VP n'avait recueilli que 47 % des voix (contre 56 % en 1983 et 63 % en 1979), conservant de justesse la majorité au Parlement, résultat qui soulignait l'instabilité du climat politique. En mai 1988, ce fut M. Lini qui prit l'initiative de la rupture en dissolvant la VULCAN, accusée de malversations. Les partisans de M. Sopé ripostèrent en organisant des émeutes dans l'île de Vaté, où se trouve la capitale : « *Vous n'êtes pas ici chez vous, foutez le camp, vous salissez la capitale* », criaient les manifestants qui supportaient mal l'afflux de gens, notamment fonctionnaires, venus des autres îles (4). Exclu de l'Assemblée ainsi que quatre de ses partisans, M. Sopé fut soutenu par le président de la République, M. Georges Sokomanu, son « oncle coutumier », et, par les dix-huit députés de l'Union des partis modérés (UPM), surtout francophones. Mais la tentative d'un « gouvernement intérimaire » hostile au pasteur Lini fit long feu. Resté maître de la situation, celui-ci fit arrêter et condamner MM. Sopé et Sokomanu ; en décembre 1988, ce dernier fut remplacé à la tête de l'Etat par le pasteur Timikata, qui n'appartenait à aucun des deux camps.

* Professeur émérite à l'université Paris-VII.

La crise s'est apaisée en 1989, « à la mélanésienne ». La « guerre des chefs » entre M. Lini et M. Sopé n'en reflétait pas moins la précarité du pouvoir d'Etat, l'instabilité de sa classe politique, et aussi les relations difficiles entre Vaté et le reste de l'archipel (5).

En Papouasie-Nouvelle-Guinée, la crise de Bougainville, la plus grande île de la province des Salomon du Nord, est née en 1988 d'un conflit entre les propriétaires fonciers locaux et la société australienne Bougainville Copper Ltd (BCL), qui exploite la mine de cuivre de Panguna. Refusant de reconnaître la concession octroyée par Port-Moresby à la BCL au nom des droits régaliens de l'Etat sur le sous-sol, selon une logique juridique toute occidentale, les propriétaires s'en tenaient au principe coutumier de l'indissociabilité du sol et du sous-sol. Ils réclamaient l'énorme somme de 14 milliards de dollars australiens (6).

M. Francis Ona, un propriétaire que la BCL avait un moment employé comme arpenteur, organisa une « Bougainville Revolutionnary Army » (BRA) dont les activités de guérilla se sont amplifiées en 1989, faisant des dizaines de morts. M. Ona et la BRA se réclament de l'éphémère République des Salomon du Nord, proclamée en 1975 lors de l'accession de la Papouasie-Nouvelle-Guinée à l'indépendance ; ils exigent l'arrêt complet de l'exploitation du cuivre et l'indépendance de la province. De fait, les sentiments particularistes de Bougainville sont avivés par la présence de travailleurs recrutés par la BCL dans la Grande Terre, et qui sont perçus comme des « *redskins* » (étrangers).

La mine est un gigantesque trou à ciel ouvert de 2,5 kilomètres de rayon, profond de 500 mètres et dont les déchets toxiques sont déversés sans précaution dans les rivières voisines. Le slogan de la BRA « *Plutôt mourir en combattant que de vivre empoisonnés* » reflète un souci de défense de l'environnement qui n'est pas particulier à Bougainville : la mine géante d'Ok Tedi, située sur la frontière indonésienne à l'autre extrémité du pays, est elle aussi accusée par les tribus montagnardes de polluer tout le voisinage.

L'activité est suspendue à Panguna depuis mai 1989 et le gouvernement australien envisage sérieusement de rapatrier ses ressortissants. Le cuivre de Bougainville représente 45 % des exportations du pays et 17 % des ressources du gouvernement central. Les pertes sont donc considérables. Le gouvernement provincial était plutôt favorable à la négociation avec les rebelles, mais le ministre Biku, l'un des interlocuteurs possibles, a été assassiné dans des conditions obscures. Les autorités de Port-Moresby, qui ont proclamé l'état d'urgence depuis juin 1989, ont tenté sans succès de rétablir l'ordre avant d'évacuer la région en mars 1990 et d'en décréter le blocus en mai. Un dirigeant de la rébellion déclara alors que la mine ne serait pas remise en exploitation avant l'indépendance de Bougainville, indépendance finalement proclamée le 17 mai, mais qu'aucun Etat n'a reconnue (7).

La crise de Bougainville est révélatrice d'un malaise qui sévit dans tout le pays. Au cours de l'année 1989, de graves émeutes ont éclaté en septembre à Lae, seconde ville du pays, un ministre du gouvernement provincial des Highlands a été assassiné, tandis que, en février, cinq cents policiers mécontents de leurs bas salaires occupaient le siège du Parlement central. En Papouasie-Nouvelle-Guinée comme à Fidji et au Vanuatu, l'équilibre politique et social est ébranlé.

Interpréter ces crises en termes de « séquelles » de l'âge colonial serait céder à la facilité. Certes, c'est la colonisation britannique qui a organisé à Fidji une massive immigration indienne, pour les besoins des plantations de sucre et aussi de l'administration. Mais les coups d'Etat de 1987, on l'a vu, sont loin de se réduire à la bipolarité entre Fidjiens et Indiens, pour réelle qu'elle soit.

De la même façon, la crise du Vanuatu a montré que l'antagonisme entre anglophones et francophones, hérité du condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides, perdait beaucoup de son importance. Des francophones ont soutenu M. Barak Sopé, tel leur dirigeant, M. Maxime Carlot, mais d'autres, avec M. Vincent Boulekone, se sont rangés derrière M. Lini.

Le passé colonial de la Papouasie-Nouvelle-Guinée s'inscrit, lui aussi, dans une bipolarité manifeste : l'ancienne colonie britannique de Papouasie (au sud-est) et l'ancienne colonie allemande de Nouvelle-Guinée (au nord-est) sont toutes deux passées depuis 1919 sous administration australienne (8) ; elles furent amalgamées en 1949 et accédèrent conjointement à l'indépendance en 1975. Cette ancienne dualité est aujourd'hui presque oubliée.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée, selon *The Economist* (9), pourrait se définir à la fois par son système politique à l'italienne, son infrastructure sociale à l'africaine, sa politique monétaire à l'allemande, son marché du travail à l'australienne. Boutade sans doute, mais qui souligne la profonde hétérogénéité des sociétés du Sud-Pacifique où la « forme-Etat » s'est trouvée plaquée soudain sur un substrat autochtone organisé selon une tout autre logique, où la classe politique ne réussit guère à occuper le vide ainsi créé, et dont les déséquilibres s'aggravent sous l'effet des pressions économiques de l'« impératif mondial ».

La notion même de territoire étatique est bien mal adaptée à ces espaces de dispersion, si caractéristiques des sociétés du Pacifique (10) et que l'Etat issu de la décolonisation n'a que très superficiellement unifiés. Dispersion ethnique, poussée à l'extrême avec les sept cents langues de la Nouvelle-Guinée. Dispersion insulaire, qui nourrit les particularismes *(islandism)*, et pas seulement à Bougainville et à Vaté. Que la légitime renonciation des puissances occidentales à leur souveraineté exogène se soit effectuée au bénéfice de l'Etat-nation ne signifie pas nécessairement que cette forme politique soit la mieux adaptée aux réalités de cette région (11).

Dégradation des systèmes coutumiers

BEAUCOUP plus que l'Etat, c'est la coutume, avec ses conventions, ses contraintes et aussi ses solidarités, qui continue pour l'essentiel à organiser les relations sociales – y compris dans les champs « modernes » de la politique et de l'économie. Mais la coutume, ancrage essentiel de l'identité canaque en Nouvelle-Calédonie, joue plutôt un rôle conservateur dans ces trois pays.

La Constitution du Vanuatu fait place à un Conseil des grands chefs coutumiers dont l'influence est bien plus forte que celle du « socialisme mélanésien » dont se réclame le Vanuaku Pati ; la Constitution de la Papouasie-Nouvelle-Guinée fait de même. Le non-respect de la coutume est pour beaucoup dans les infortunes de la BCL à Bougainville. Les alliances qui s'étaient nouées autour de M. Barak Sopé reflétaient la force des liens familiaux coutumiers.

Dans la crise de Fidji, c'est le pouvoir coutumier des *ratu* qui a cimenté l'alliance entre l'armée et les nationalistes racistes du parti Taukei. Le projet de nouvelle Constitution prévoit que le *Bose Levu Vakaturaga* (Conseil des grands chefs) nommera directement huit parlementaires et le président de la République. Toute la démarche du Labour Party fidjien, dont bien des cadres étaient des roturiers exclus de la vie politique par les *ratu*, tendait au contraire à développer la solidarité civique entre Fidjiens et Indiens.

Mais les liens coutumiers, notamment en Nouvelle-Guinée, tendent à perdre leur caractère de système de valeurs collectives pour se dégrader en jeux de pouvoir personnel et en réseaux de complicités clientélistes.

La coutume, c'est encore l'exclusion des femmes du champ politique. Aucune ne joue un rôle de premier plan en Papouasie-Nouvelle-Guinée, quasiment aucune au Vanuatu. Fait très symbolique, c'est la veuve de Timoci Bavadra, une roturière fidjienne, qui vient de prendre, à la tête du Labour Party, la relève de son mari récemment décédé d'un cancer.

Et la classe politique ? Sa base spécifique de recrutement, à savoir les diplômés de l'enseignement supérieur (clergé compris), est étroite et précaire. Très influencés par les rôles coutumiers (le *big man* mélanésien, le *ratu* fidjien), les cadres politiques se lient en même temps au monde des affaires. Une carrière politique réussie assure la fortune autant que le statut social, constate avec amertume M. Michaël Somare, le père de l'indépendance de

(1) Avec une population totale de plus de 4,6 millions d'habitants, ces trois pays font figure de « grands » dans une région où dominent « mini-Etats » et « micro-Etats ».

(2) Dans l'orthographe fidjienne, la syllabe qui précède la lettre *b* est suivie d'un son *n* qui ne s'écrit pas. On prononce donc Bava*n*dra, Ra*n*buka.

(3) La bibliographie des coups d'Etat est très riche. *Cf.* notamment R.T. Robertson et A. Tamanisau, « Fiji, race, class and the military », *Development and Change*, vol. 20, Londres, 1989, et W. Sutherland, « Law and force in Fiji », *Social Alternative*, Sydney, juillet 1989.

(4) Cité par F. Bobin, *le Monde*, 17 novembre 1988.

(5) R.T. Robertson, *Vanuatu, a case of mistaken identity*, ANU monograph, Department of political and social change, Canberra, 1989.

(6) Bill Standish, « Bougainville, undermining the State in Papua New Guinea », *Pacific Research*, Canberra, novembre 1989. *Cf.* aussi David Hegarty, *Papua New Guinea at the political crossroads*, Strategic and Defence Studies Center, working paper, nº 177, Canberra, avril 1989.

(7) *Financial Times*, 14 mars et 18 mai 1990.

(8) L'Australie administrait depuis 1906 la Papouasie britannique et reçut, en 1919, la Nouvelle-Guinée allemande en tant que mandat de la Société des Nations.

(9) *The Economist*, Londres, 16 décembre 1989.

(10) *Cf.* Jean Chesneaux, *Transpacifiques, observations et considérations diverses sur les archipels du Grand Océan*. La Découverte, Paris, 1987.

(11) David Hegarty, « *Stability and turbulence in South Pacific politics* », Strategic and Defence studies Center, working paper, nº 185, Canberra, juin 1989.

cartographie : Philippe Rekacewicz

Les trois « grands » de la région

FIDJI

Archipel de quelque quatre cents îles, dont quatre principales, d'une superficie de 18 376 kilomètres carrés. Population : 715 375 habitants (recensement de 1986), dont 48,7 % d'Indiens et 46,1 % de Fidjiens de souche. Colonie britannique de 1874 à l'indépendance, le 10 octobre 1970.

Principales activités économiques : agriculture (canne à sucre, coprah), pêcheries, industries légères, tourisme. Fidji a signé la convention de Lomé de 1975 et bénéficie de ce fait des accords commerciaux liant la CEE aux pays ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique).

VANUATU

Environ quatre-vingts îles d'une superficie de 12 190 kilomètres carrés. Population : 150 000 âmes, dont quelque 90 % d'habitants de souche, le reste étant composé d'immigrants européens, chinois, polynésiens. En 1906, les Nouvelles-Hébrides devenaient condominium franco-britannique ; elles prirent le nom de Vanuatu lors de l'indépendance, le 30 juillet 1980.

La population vit à 80 % de l'agriculture (cocoteraies). Autres activités : pêche, tourisme. Plusieurs centaines de firmes étrangères sont nominalement installées dans ce « paradis fiscal ».

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

Environ 3,8 millions d'habitants répartis sur 462 840 kilomètres carrés et de nombreuses îles, parmi lesquelles la Nouvelle-Guinée proprement dite (dont la partie orientale est indonésienne), l'archipel des Bismarck et le nord des Salomon (où se situe l'île de Bougainville). Une partie du pays fut d'abord colonie britannique avant de passer sous administration australienne ; l'autre fut également placée sous la coupe de Canberra après l'écroulement de la puissance impériale allemande en 1918. La Papouasie-Nouvelle-Guinée est indépendante depuis le 16 septembre 1975. Les tendances centrifuges, surtout vives à Bougainville, ont conduit le pouvoir central à accorder une autonomie de gestion aux vingt provinces du pays.

Plus de 80 % de la population vivent en économie de subsistance. Principales activités : agriculture (café, cacao, coprah, bois) ; mines (cuivre, or, argent, réserves de gaz naturel, de pétrole, de cobalt, de nickel, etc.). Le pays dispose d'un important potentiel hydro-électrique.

AU VANUATU, EN PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

par une modernité destructrice

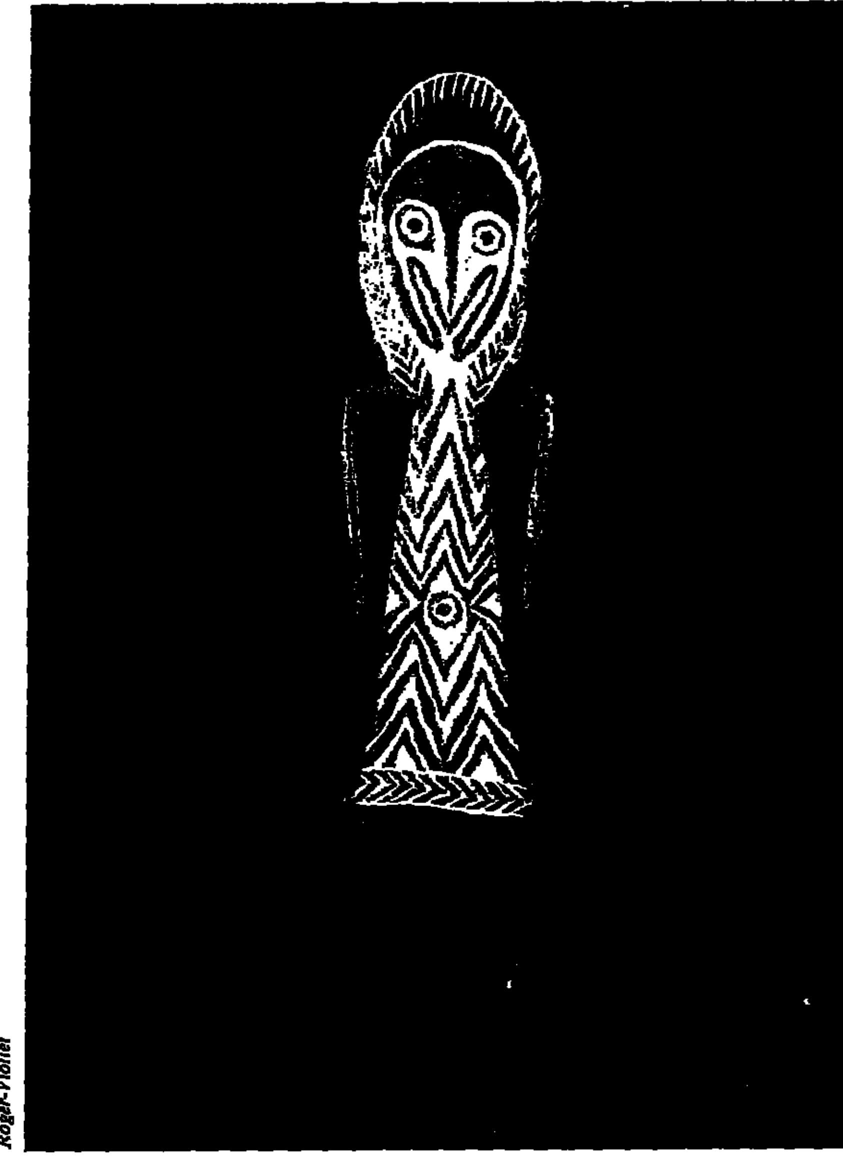
la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Ainsi s'instaure le factionalisme, qui n'épargne ni le Vanuatu, ni la République fidjienne issue des coups d'État, et qui est poussé à l'extrême au Parlement de Port-Moresby dont les coalitions instables entre groupes rivaux aboutissent à ce qu'on a pu appeler un système de « Cabinets de portes tournantes » (12).

L'armée tend ainsi à devenir un agent politique autonome, comme ce fut le cas dans l'Afrique noire des années 60. La « *Defence Force* » de la Papouasie-Nouvelle-Guinée a *défié* à plusieurs reprises les gouvernements, tant central que provinciaux, tandis que la neutralité de la petite Vanuatu Mobile Force (VMF) a contribué à la victoire de M. Lini sur M. Barak Sopé. C'est l'intervention de la Royal Fijian Military Force (AFMF), riche de son expérience au Liban et au Sinaï sous l'égide de l'ONU, et dont les 2 600 militaires d'active et les 6 000 réservistes se recrutaient *de facto* chez les seuls Fidjiens, qui a permis aux *ratu* de s'emparer à nouveau du pouvoir perdu dans les urnes.

Ni l'Etat ni la classe politique n'ont les moyens d'affronter la crise sociale née, dans le Pacifique comme dans le reste du tiers-monde, du déferlement de la modernité : migrations de main-d'œuvre, rupture du lien fondateur avec la terre, gonflement des banlieues, frustration consumériste, perte de l'identité culturelle, désarroi de la jeunesse désœuvrée. Le « syndrome tahitien », qui a brusquement secoué, pendant l'« octobre noir » de 1987, une Polynésie à laquelle la manne nucléaire était censée apporter la félicité, apparaît déjà au Vanuatu. A Fidji, les mesures de dérégulation prises depuis les coups d'Etat et la hausse des prix qui en résulte amplifient la crise sociale (13) ; créé à l'origine pour les chômeurs indiens, le système d'aide aux indigents (Destitute Allowance System) prend en charge un nombre croissant de Fidjiens paupérisés. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'insécurité s'installe dans les banlieues, tandis que les guerres tribales ont repris (14). Les progrès du hooliganisme *(rascalism)* sont rapides dans cette population dont la moitié n'a pas vingt ans. La tradition australienne de salaires garantis et indexés n'incite pas les jeunes à travailler, car ils sont assurés, au nom de la coutume, d'être pris en charge par leur tribu. Impuissants devant les voyous *(rascals)*, les « expatriés » se barricadent dans leurs villas de luxe et les étudiantes des campus sont bien mal protégées des viols par les barbelés qui entourent leurs dortoirs. « *Comment nous reconnaître dans cette société qui a fait de nos enfants des voyous ?* » Cette accusation portée par un dirigeant wallisien de Nouméa (15) contre le développement urbanisé et l'économie extravertie pourrait être reprise dans bien d'autres pays de la région.

Le contraste est flagrant entre la fragilisation des structures politiques et sociales et l'euphorie des milieux financiers internationaux attirés par les ressources de ces pays, ou celle du Fonds monétaire international (16). Malgré les déboires de la BCL, la Papouasie-Nouvelle-Guinée continue à faire figure d'eldorado minier, et les gisements de Lihir en font potentiellement le second producteur d'or du monde occidental après l'Afrique du Sud. Les experts saluent la politique monétaire rigoureuse de Port-Moresby, « *aussi saine que celle de la Bundesbank* » (17). A l'instar du Chili des « Chicago boys », le gouvernement républicain de Fidji cherche à attirer largement les capitaux étrangers par la dérégulation, les zones franches, les *tax holidays* (périodes d'exemption fiscale) (18). Port-Vila, paradis fiscal et port franc, est une enclave de prospérité financière « off-shore », insolite dans un pays dont 90 % de la population dépend d'une précaire agriculture de subsistance.

Les crises du Pacifique sud, bien loin de ne refléter que les interventions et les rivalités des puissances, sont plutôt pour celles-ci une source d'embarras.


Roger-Viollet

BOIS PEINT DE PAPOUASIE
L'identité culturelle disparaît rapidement

Le profil bas des grandes puissances

A leur habitude, les Etats-Unis laissent faire l'Australie, leur *surrogate* (substitut) dans la région, et ils restent dans une prudente réserve. Certains ont avancé, mais sans preuves, l'hypothèse d'une intervention directe de la CIA à Fidji ; tout au plus pourrait-on mettre en cause un certain « *syndrome libyen* » propagé dans toute la région en 1987 par les grands médias sous contrôle américain, et dont a profité assurément le colonel Rabuka. Mais les tentatives de Tripoli pour pénétrer dans le Pacifique sud ont échoué, et M. Lini a finalement refusé l'ouverture à Port-Vila d'une ambassade libyenne, un moment envisagée par M. Barak Sopé. L'Union soviétique conserve, elle aussi, un « profil bas » et n'a pu renouveler l'accord de pêcheries signé en 1987 pour un an avec le Vanuatu ; l'appartenance de ce dernier au mouvement des « non-alignés » (il est seul dans ce cas parmi les pays de la région) l'oriente plus vers le soutien militant aux mouvements comme le FLNKS de Nouvelle-Calédonie, les mouvements indépendantistes de Timor-Oriental ou d'Irian-Jaya (en Indonésie), que vers le bloc de l'Est, ou ce qu'il en reste.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée, plus discrète dans sa solidarité avec les mouvements radicaux de la région, car elle ménage l'Indonésie, insiste sur la solidarité mélanésienne qui la lie aux Salomon et au Vanuatu dans le cadre du groupe Fer de lance (Spearhead Group) auquel le FLNKS de Nouvelle-Calédonie a adhéré en mars 1990. Mais la déclaration de coopération signée à Port-Vila le 14 mars 1988 entre ces trois pays n'a guère de chances de déboucher sur l'État fédéral envisagé par certains.

Il devient plus difficile à l'Australie de jouer dans la région le rôle du *Big Brother* tout-puissant qu'invoquent volontiers certains milieux français. Elle a dû s'incliner devant les coups d'Etat du colonel Rabuka, malgré ses réserves initiales. Elle a discrètement soutenu M. Lini contre M. Sopé. Elle a réduit progressivement sa contribution au budget de la Papouasie-Nouvelle-Guinée (60 % à l'indépendance, peut-être 30 % aujourd'hui), et la crise de Bougainville a atteint son prestige autant que ses intérêts.

Quant à la France, elle s'adapte elle aussi à une situation mouvante, sinon confuse. Elle se trouve un peu sur la défensive, tant en raison du soutien apporté par les pays mélanésiens au FLNKS que de l'impopularité dans tout le Pacifique sud des essais de Mururoa. Même depuis la victoire de M. Lini sur M. Sopé, ses relations restent difficiles avec le Vanuatu, que son ambassadeur a dû quitter en 1987, et auquel elle a réduit son aide. Mais Paris semble avoir cherché comme une compensation du côté de Fidji, à la faveur du changement de régime. M. Gaston Flosse, alors ministre des affaires du Pacifique, était venu saluer le colonel Rabuka dès le premier « coup ». Ce « redéploiement » d'une politique jusque-là très centrée sur les territoires du Pacifique s'est affirmée avec la visite à Fidji de M. Michel Rocard, alors même que Suva cherche à diversifier ses relations diplomatiques, notamment en direction d'Israël, de l'Indonésie (dont le régime militaire semble inspirer le colonel Rabuka), et de Taïwan.

Les crises de Fidji, du Vanuatu et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée ne sont « locales » qu'en apparence. Si elles s'inscrivent dans les conditions spécifiques du Pacifique sud, elles reflètent pourtant les grands déséquilibres du monde contemporain : extraversion économique brutale : migrations incontrôlées, notamment vers les villes ; atteintes à l'environnement naturel ; crise de l'Etat-nation ; déchéance des valeurs collectives (19).

Loin d'autoriser les Français à une nostalgique remise en cause de la décolonisation, ces crises ramènent une fois de plus à une large réflexion critique sur nos « *sociétés éclatées* », notre « *planète disloquée* ».

JEAN CHESNEAUX.

(12) Helen Fraser, « PNG fed up with revolving governments », *Pacific Defence Reporter*, Canberra, février 1989.

(13) Wolfgang Kasper, « Fiji's major economic collapse », *Pacific Defence Reporter*, Canberra, février 1989.

(14) Maurice Godelier, « Mélanésie, Nouvelle-Guinée : quelques chemins depuis l'indépendance », *Hérodote*, nº 52, Paris, premier trimestre 1989.

(15) *Le Monde*, 14 janvier 1990.

(16) Christopher Browne, *Economic Development in Seven Pacific Island Countries*, Fonds monétaire international, Washington DC, 1989.

(17) *The Economist*, 16 décembre 1989. En dépit des troubles à Bougainville, Port-Moresby voit cette année s'accroître l'aide de la Banque mondiale et d'un groupe de pays donateurs.

(18) W. Sutherland, « The new political economy of Fiji », *Pacific View Point*, octobre 1989, Sydney.

(19) Analyse développée dans Jean Chesneaux, *Modernité-monde*, La Découverte, Paris, 1989.

PAR DELA LE CONFLIT DU CACHEMIRE ET LES TENSIONS REGIONALES

Le réveil politique des musulmans dans l'Inde en crise

CONTRE la volonté des grandes puissances, contre celle aussi des dirigeants d'Islamabad et de New-Delhi, la nouvelle crise du Cachemire peut dégénérer et provoquer un affrontement entre l'Inde et le Pakistan. Mais elle contribue aussi à attiser les tensions, déjà vives, entre communautés de l'Union indienne. Dans ce pays, en effet, le regain du militantisme hindouiste accélère le réveil politique des cent millions de musulmans.

Par ALEXANDRE DASTARAC et M. LEVENT

Près de six mois après l'imposition de l'« administration directe » au Cachemire, Mufti Mohammad Sayeed, ministre indien de l'intérieur, n'a pas craint de manier l'euphémisme lorsqu'il a reconnu l'existence d'un *« problème de communication »* entre le pouvoir fédéral et la population... Les centaines de morts au cours d'affrontements entre armée et séparatistes et lors de tirs aveugles contre la foule, les milliers d'arrestations, le couvre-feu dans les villes, qui ruine l'économie, ont fini d'aliéner une population déjà rendue hostile par les manipulations électorales de 1987 (1). L'accroissement de la tension indo-pakistanaise à un niveau inégalé depuis le conflit de 1971 a cependant fait passer au second plan la dimension proprement « intérieure » du conflit.

L'Inde traverse une crise profonde : ébranlement, depuis le début des années 80, de ses régions périphériques, montée de la tension entre communautés, difficultés rencontrées par l'Union dans ses tentatives de s'affirmer comme puissance régionale. Le Janata Dal, parti du premier ministre, M. Vishwanath Pratap Singh, a manqué l'occasion d'un nouveau départ lors du changement de gouvernement de janvier 1990. La présence de dizaines de milliers de soldats et de policiers pour combattre la rébellion dans l'Etat de Jammu et Cachemire, qui ne compte guère que 6 millions d'habitants, montre qu'à New-Delhi les considérations stratégiques l'emportent sur la volonté de dialogue.

Mufti Sayeed, premier musulman à devenir ministre de l'intérieur et dirigeant du Parti du Congrès (I) au Cachemire avant de se rallier au Janata Dal, a reconnu qu'un sentiment séparatiste avait toujours existé dans la région. L'ensemble de la classe politique semble faire aujourd'hui ce constat, même si elle répugne à discuter les conditions du rattachement du Cachemire à l'Union en 1949. Elle n'accuse plus systématiquement le Pakistan et tend à rejeter la responsabilité de la crise sur la gestion passée du Congrès. C'est oublier un peu rapidement que M. Rajiv Gandhi avait multiplié les tentatives de solution politique dans les « points chauds » du pays : au Pendjab, puis en Assam et au Mizoram.

Une répression souvent aveugle

OBJET de dispute avec le Pakistan, mais aussi avec la Chine, l'Etat de Jammu et Cachemire est stratégiquement des plus sensibles pour New-Delhi. La Chine « occupe » toujours, selon l'Inde, une partie du district du Ladakh, l'Aksai Chin (2), même si, depuis la visite de M. Gandhi à Pékin en décembre 1988, ce problème a perdu de sa gravité.

Une répression incessante et souvent aveugle a contribué à accroître l'audience auprès de la jeunesse cachemirie de groupes au départ très minoritaires. Les tentatives de négociation avec l'opposition engagées en avril dernier par M. George Fernandes, nommé ministre des affaires du Cachemire, étaient minées par le gouverneur, M. Jag Mohan, qui a prôné, dès son entrée en fonctions en janvier, l'éradication par des moyens militaires de tous les mouvements illégaux. L'incohérence de cette politique a ôté toute crédibilité aux autorités de New-Delhi auprès des forces cachemiries modérées. Tout en profitant de cette impasse, les formations activistes, durement touchées par la répression, sont elles aussi dépassées par les événements. Le président du Front de libération de Jammu et Cachemire (JKLF), M. Amanullah Khan, déclarait en février à un journal de Karachi : *« Il n'y a pas de solution militaire au problème du Cachemire. Mon expérience politique aux côtés d'autres mouvements de libération tels que l'OLP, le Polisario ou le FLN m'a montré qu'un mouvement de libération est incapable de réussir s'il ne peut lutter à la fois sur les fronts politique, diplomatique et militaire. »*

Le JKLF et la Ligue du peuple de Jammu-et-Cachemire (JKPL), créés au milieu des années 70, sont les plus puissantes des quelque douze organisations illégales, pour la plupart de formation très récente et que rassemble un même activisme anti-indien (3). La JKPL use d'un discours panislamique et serait plutôt favorable à un rattachement au Pakistan. Elle est dominée, et divisée, par deux personnalités : M. Shabbir Shah, militant charismatique emprisonné, soutenu par l'organisation de jeunesse de la Jama'at i Islami, et M. M.F. Rehmani. Le JKLF, qui a organisé l'enlèvement, en janvier, de la fille du ministre de l'intérieur, se proclame, en revanche, nationaliste et veut fonder un *« État-providence islamique plus parfait que celui du Pakistan »*, tout en se démarquant du fondamentalisme ; il *« souhaite »* aussi le ralliement à sa cause des hindous cachemiris, majoritaires au Jammu. Bien que favorable à une indépendance complète, il collabore à une alliance où se retrouve notamment le parti de Sardar Abdul Qayyum, président de l'Azad Cachemire pakistanais.

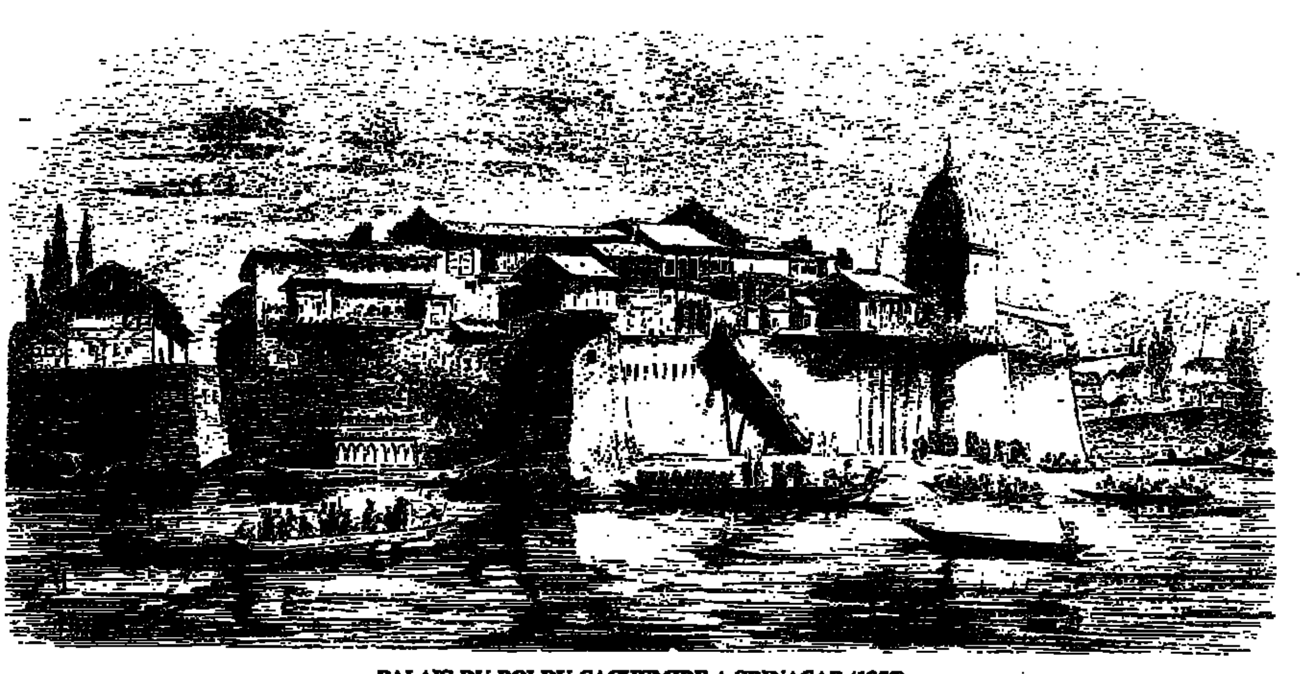
Cette alliance propose l'union de l'Azad Cachemire pakistanais, des « territoires du Nord » du Baltistan et de Gilgit, et de l'État de Jammu-et-Cachemire, soit un regroupement de quelque 12 millions d'habitants, et le choix par plébiciste entre l'indépendance ou le rattachement soit au Pakistan, soit à l'Inde.

D'autres groupes très actifs, tel le Hizbul Mujahideen, brandissent l'étendard de l'islam et cherchent à rallier la masse des musulmans qui ne sont pas d'origine cachemirie, soit près du tiers de la population de l'État. Leur surenchère s'apparente à celle des mouvements extrémistes au Sri-Lanka et au Pendjab (4). Des personnalités religieuses jugées trop modérées sont pendues après des parodies de procès, des membres du Bhantiya Janata Party (BJP), mouvement fondamentaliste hindouiste ou du Parti communiste indien (PCIM) sont accusés d'être des espions de New-Delhi et exécutés. Ces actes de terreur dressent les communautés les unes contre les autres, et de nombreux hindous émigrent au Ladakh, au Jammu, ou rejoignent les camps de réfugiés installés à New-Delhi par le BJP. L'exode frappe notamment les services hospitaliers et éducatifs de Srinagar et aggrave encore le chaos.

Le faible degré d'organisation et le flou des programmes de la plupart des groupes, les meurtres de civils sans véritables condamnations de la part des principaux dirigeants, ajoutent à la confusion et autorisent toutes les dérives. L'assassinat, le 21 mai, de Mirwaiz Maulvi Mohammad Farooq, dirigeant du Jammu Kasmir Awami Majlis e Amal, figure politique et religieuse modérée très populaire dans le vieux Srinagar, survint alors que cet homme semblait vouloir se rapprocher des thèses indépendantistes. Le massacre de la procession qui bravait le couvre-feu pour transporter le corps et le remplacement de M. Jag Mohan par M. Jirish Saxena comme gouverneur ont été les signes qu'un état de guerre s'était installé au Cachemire (5).

« En un sens, le Cachemire symbolise l'affrontement généralisé des sentiments et des intérêts qui rendit la partition inévitable. Peut-être l'affrontement était-il inhérent au règlement du conflit entre le Congrès et la Ligue musulmane, un antagonisme durable et sans solution. (6) » Cette problématique continue d'alimenter les appréhensions de la classe politique indienne. Faut-il avant tout interpréter la crise dans sa dimension géopolitique et « régionaliste » ou, plus profondément, annonce-t-elle le réveil politique de la communauté musulmane indienne ? La plus importante des « minorités » – près de cent millions de membres, soit l'égal de la population du Pakistan – est très hétérogène sur les plans culturel, linguistique et social. Constituant environ 13 % de la population totale, elle est fortement représentée dans une dizaine d'États. Parmi ceux-ci, le Bihar (14 %), l'Uttar-Pradesh (15 %), le Gujarat (24 %), l'Assam (24 %), sont autant de régions où les troubles entre communautés ont été particulièrement violents pendant la dernière décennie – on a dénombré plus de neuf mille émeutes de type communautaire depuis la partition de 1947 ; le nombre de victimes se comptant par milliers. Elles sont de plus en plus fréquentes et sanglantes depuis les années 70. Les enquêtes faites sur les émeutes de mai-juin 1987 à Meerut (Uttar-Pradesh) – il y eut plus de cent morts – signalent une négligence croissante de la police, voire sa participation aux côtés des émeutiers contre la minorité musulmane. Les affrontements de l'an dernier au Rajasthan, en Uttar-Pradesh et en Assam ont provoqué une vive réaction du gouvernement pakistanais de Mme Benazir Bhutto. Alors que les avis divergent sur les racines du mal, les organes d'information indiens accordent une large place à ces événements ; certains voient derrière chaque trouble la main des services pakistanais, mais la plupart sont inquiets du développement de *« religions idéologisées »*. Le conflit est d'autant plus aigu à Meerut, Agra, Aligarth ou Ahmedabad, par exemple, que les couches musulmanes citadines jouissant d'une formation professionnelle moderne s'affranchissent des liens traditionnels de dépendance.

Le philosophe Rajni Khotari pense que, *« paradoxalement, les élites technico-managériales indiennes ne croient plus en une démocratie basée sur la diversité »*, et il note que coïncident de plus en plus *« la classe, l'appartenance ethnique et la nationalité* (7) ». Directeur de l'Institut des études islamiques de Bombay, M. Ashgar Ali Engineer, connu pour ses idées libérales, affirme que *« la violence communautaire n'est pas basée sur la religion mais sur les structures économiques et le développement inégal de la redistribution* (8). »



Roger-Viollet

PALAIS DU ROI DU CACHEMIRE A SRINAGAR (1855)
A l'épicentre d'une crise dangereuse pour tout le sous-continent

Très affaiblie par le départ au Pakistan d'une grande partie de ses élites, la communauté musulmane indienne s'est longtemps repliée sur son identité religieuse, renforçant la diffusion de l'enseignement coranique et de l'urdu à travers des mouvements comme la Jama'at Islami Hind (JIH). D'autres organisations, la Jama'at Ulema e Hind (JUH) ou la Ligue musulmane de l'Union indienne, ont passé des alliances tactiques avec le Congrès. Ainsi, la polarisation actuelle est aussi le signe du réveil politique de la communauté, qui n'est pas pour autant sous la seule emprise des courants fondamentalistes (9). Toutefois, les symboles habilement maniés par des personnages comme M. Syed Shahabuddin, animateur du Comité de coordination de la mosquée d'Ayodhya, ou l'imam Bokhari, de la grande mosquée de Delhi, entretiennent la peur d'une communauté inquiète de la montée du Rashtryiya Swayamsevak Sangh, du BJP et des courants néo-hindouistes du Congrès (10).

Inquiétudes pakistanaises

DEMAIN, l'évocation des *« martyrs du Cachemire »* n'embrasera sans doute pas l'ensemble d'une communauté très complexe et peu tentée par le modèle du Pakistan, lui aussi rongé par les conflits sectaires. Mais elle sera bien sûr utilisée par les groupes qui misent sur l'érosion de l'Etat laïc indien.

Au terme de sa tournée de mai au Proche-Orient, Mme Bhutto reprit la déclaration du 11 mars de son ministre des affaires étrangères, M. Sahabzada Yakub Khan, selon laquelle *« le Pakistan était opposé à un Etat indépendant »* au Cachemire, affirmant qu' *« une balkanisation extrêmement dangereuse pour la paix et la stabilité de la région menacerait les principes fondateurs du sous-continent* (11) ». Vue partagée par M. K. Subrahmanyam, ancien directeur du Centre de recherche et d'analyse de New-Delhi ; il écrit que le Pakistan *« devrait savoir qu'aucune nation musulmane ayant des minorités sécessionnistes sur son territoire n'a intérêt à soulever devant les Nations unies cette question désormais sans objet* (12) ». Le général Zia Ul Haq, ancien chef de l'Etat pakistanais, avait concentré ses efforts sur le « front afghan » et n'avait pas agité la question du Cachemire. La « croisade du Cachemire » offre à Mme Bhutto l'occasion d'un consensus avec le chef des armées, le général Aslam Beg, et le président Ghulam Ishag, consensus qui n'avait pas été réalisé depuis sa prise de fonctions en novembre 1988.

Les dirigeants de l'Alliance démocratique islamique (IDA) en sont réduits à de périlleuses surenchères. Sheik Rasheed Ahmed, secrétaire général du groupe de l'IDA à l'Assemblée et député de Rawalpindi, a créé près de sa ville des camps *« pour les combattants de la liberté »*. *« Aucun pouvoir sur terre ne pourra l'obliger à les fermer »*, dit-il, ajoutant que le Pakistan *« doit jouer au Cachemire le même rôle que l'Inde au Bangladesh (13).»* Si Mme Bhutto est parvenue à priver ses adversaires du monopole du nationalisme, effaçant du même coup le souvenir de la visite de M. Gandhi au Pakistan en juillet 1989, la situation de plus en plus critique dans la province du Sind lui interdit tout flottement sur un futur statut du Cachemire. En déniant aux Cachemiris le droit à l'indépendance, le Pakistan amoindrit la portée de sa demande d'un plébiscite. Cette prise de position contribue à calmer l'effervescence, notamment chez les nombreux réfugiés ayant récemment rejoint l'Azad Cachemire ; elle freine aussi un processus qui pourrait à terme remettre en question le statut de l'Azad Cachemire et celui des « territoires du Nord » placés sous la tutelle d'Islamabad. Les conflits sectaires survenus en mai 1988 autour de Gilgit et la découverte en mars 1990 d'importants stocks d'armes indiquent que la stabilité de cette région, pourtant étroitement contrôlée, n'est pas assurée. A Muzzaffarabad, capitale de l'Azad Cachemire, les politiciens sont divisés au sujet d'une éventuelle réunification du Cachemire, qui assurerait la prédominance de Srinagar. Certains n'hésitent pas à jouer ouvertement la carte « interventionniste ». Sardar Ibrahim Khan ne craint pas de donner des arguments aux thèses indiennes en annonçant la mise sur pied d'une force de cent mille volontaires (14). De telles « initiatives », qui certes concernent d'abord la scène politique pakistanaise, alimentent cependant la tension entre Islamabad et New-Delhi, d'autant qu'elles bourgeonnent à l'ombre de diverses « agences » alimentées par un colossal marché d'armes clandestin, créé par le pourrissement du conflit afghan (15).

Du côté indien, la brutale répression exercée au Cachemire depuis janvier semble avoir atteint un palier en mai. Efficace à court terme, elle alimente le ressentiment durable d'une majorité de Cachemiris dont elle disloque un peu plus la société. Sous la surveillance du BJP, qui prône les représailles contre l'Azad Cachemire, et sous le feu des critiques acerbes du Parti du Congrès, qui condamne une *« dureté irresponsable »*, le gouvernement de M. V.P. Singh ne peut guère espérer de solution à court terme. Avant d'envisager un plan de reconstruction économique de l'Etat, ce qu'il ne pourra sans doute éviter, il doit empêcher une jonction de cette crise avec celle du Pendjab voisin, ce qui rendrait la situation incontrôlable. Le dialogue de sourds sur le Cachemire pourra alors continuer, les forces de sécurité gardant pour longtemps la responsabilité de la « normalisation » d'une question aussi vieille que la partition.

---

(1) *Cf.* Alexandre Dastarac et M. Levent, « La montée des périls au Cachemire », *le Monde diplomatique*, mars 1990.

(2) New-Delhi refuse toujours les propositions faites par Zhou Enlai au début des années 60 : reconnaissance du Ladakh-Est (Aksai Chin) dans les frontières chinoises (région où passe la route reliant le Tibet au Sinkiang) en échange de la reconnaissance par la Chine de la ligne Mac-Mahon (Arunachal-Pradesh). Le dégel des relations sino-indiennes et les négociations entreprises depuis le conflit de 1962 n'ont pas permis d'aboutir. Pékin ne reconnaît pas l'appartenance du Cachemire ni de l'Arunachal-Pradesh à l'Inde, pas plus que l' « intégration » du Sikkim en avril 1975.

(3) La plupart de ces mouvements – Hizbe Mujahideen, Jaan Baaz, Al Badr, Zia Ul Haq Tigers, Islamic Student League, Al Fatah, Al Maqbool Mujahideen, Hizbullah, Pasdaran i Islam – sont fondamentalistes. Certains groupes comme le Allah Tiger ont organisé à Srinagar la fermeture des débits d'alcool et des boutiques de vidéo.

(4) *Cf.* Anne Peeters, « Sri-Lanka plongé dans la terreur », *le Monde diplomatique*, mars 1990.

(5) M. J. Saxena a été conseiller à la sécurité auprès du premier ministre et chef de la branche « recherche et analyse » des services de renseignement. Il est spécialiste des affaires pakistanaises.

(6) Alan Campbell-Johnson, *Mission with Mountbatten*, Robert Hale, Londres, 1951.

(7) *Cf.* « Convention on Communalism », *Economic and Political Weekly*, septembre 1986, Bombay.

(8) *The Illustrated Weekly of India*, 6 mars 1988, New-Delhi.

(9) Ces derniers demeurent marginaux, malgré la croissance de certains mouvements de jeunesse, dont le Mouvement des étudiants islamiques (SIM).

(10) Le Rashtryiya Swayamsevak Sangh (RSS), « Corps de volontaires », est un parti néo-hindouiste créé en 1925, et qui fut interdit après l'assassinat du mahatma Gandhi. A signaler aussi le développement du « chauvinisme linguistique » avec la campagne récente « Angrezi Hatao », (« Dehors l'anglais ! ») lancée dans certains Etats comme l'Uttar-Pradesh avec l'appui des autorités locales favorables à la promotion du hindi.

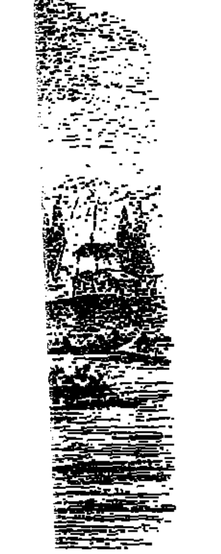
(11) *Financial Times*, Londres, 25 mai 1990.

(12) K. Subrahmanyam, « Pakistan has no case », *Hindustan Times*, 5 mars 1990, New-Delhi.

(13) Cité par le *Herald* de Karachi, avril 1990.

(14) Sardar Ibrahim Khan est l'ancien président de l'Azad Jammu and Kashmir, et actuellement dirigeant de l'Azad Kashmir People's Party.

(15) Alexandre Dastarac et M. Levent : « Une ligne de défense islamique », *le Monde diplomatique*, novembre 1989.



« LA GUERRE D'ALGÉRIE ET LES FRANÇAIS »

Parenthèse ou mutation ?

LA guerre d'Algérie a-t-elle été, dans le destin de la France, une parenthèse ou une mutation ? Jean-Pierre Rioux pose la question en présentant les travaux du récent colloque de l'Institut d'histoire du temps présent (CNRS) (1).

On ne peut guère résumer le foisonnement de ses cinquante-sept contributions. Disons qu'il n'y a, bien entendu, pas de réponse simple...

En ce qui touche l'économie, Jacques Marseille se demande, avec un rien de provocation, si la guerre d'Algérie a bien eu lieu. Il conclut que « *pour ceux qui savent compter, elle s'est terminée fin 1958* ».

Selon les adversaires de la guerre, le conflit était une charge écrasante pour l'économie française ; pour ses partisans, les départements d'outre-Méditerranée étaient un débouché irremplaçable pour les produits métropolitains. Ni l'un ni l'autre : une économie en pleine expansion a facilement absorbé les frais de la guerre. Et l'Algérie a toujours eu beaucoup plus besoin de la France que la France de l'Algérie.

Le secteur privé s'est dégagé très vite. Entre 1952 – avant le déclenchement de la révolution – et 1958, 10 milliards de capitaux ont été rapatriés, sur les 38 qui, au total, furent repliés sur la métropole.

La défense de l'Algérie française – parce que l'OAS qui en fut la dernière incarnation était fortement marquée par l'extrême droite – apparaît à tort comme monopolisée par la droite.

Bien après le départ du pouvoir de Guy Mollet, cependant, des hommes de gauche continuèrent à siéger dans les mouvements opposés à toute concession à la résistance algérienne.

Les adversaires déterminés de la guerre ont été peu nombreux. La justice condamne en tout, entre 1952 et 1962, quatre cent soixante-dix objecteurs de conscience. Les déserteurs et les insoumis ne furent pas plus de quatre cents à cinq cents.

ET les intellectuels ? Ils ont signé une centaine de manifestes et de déclarations. Très peu ont touché un large public. Jean-François Sirinelli, expert en la matière, se demande crûment : « *Est-ce que le choc des photos de* Paris-Match *avec son lectorat de huit millions de Français ne pèse pas davantage que le poids des mots des intellectuels ?* »

La recherche historique sur la guerre d'Algérie est désormais en marche, et son apport commence à éclairer une période plus obscure que ne le laissait présumer la médiatisation dont elle fut l'objet.

JEAN PLANCHAIS.

(1) *La Guerre d'Algérie et les Français*, sous la direction de Jean-Pierre Rioux, Fayard, Paris, 1990, 700 pages, 160 F.

« MÉDITERRANÉE : LE NORD CONTRE LE SUD ? »

de Bernard Ravenel

L'Europe et ses marches

AU moment où toute l'attention se concentre sur les problèmes de l'Est, Bernard Ravenel rappelle qu'il en existe aussi au Sud, et particulièrement dans l'espace méditerranéen (1). Il laisse cependant un peu le lecteur sur sa faim.

Cette œuvre d'un historien et d'un militant – ancien responsable des relations internationales du PSU – présente une histoire de la politique de la France en Méditerranée, un recueil d'articles écrits de 1977 à 1989, et une analyse des problèmes de l'interdépendance entre l'Europe et les pays du sud de la Méditerranée. On peut regretter que dans la dernière partie les chiffres économiques ne soient pas plus récents et que l'analyse se limite à l'histoire des rapports agroalimentaires et aux problèmes écologiques, négligeant en particulier l'étude des phénomènes migratoires.

Il reste que cet ouvrage a le mérite de souligner l'importance fondamentale, pour l'Europe, de cette « zone de contact » avec le Sud, de dénoncer l'esprit de domination qui continue d'inspirer les rapports entre les pays européens et les pays de la rive sud, et de montrer les absurdités des conceptions militaires de défense du « flanc sud » de l'OTAN. On y voit clairement que la militarisation de nos structures mentales nous conduit à ignorer les vrais problèmes, et que l'interdépendance avec les pays proches de l'Europe – pays à hauts risques sociaux et politiques – ne devrait pas être prise à la légère.

En recommandant une « *concertation régionale permettant de passer d'une division du travail imposée par le Nord au Sud à une division du travail négociée* », l'auteur préfigure l'idée, formulée plus récemment par les Espagnols et les Italiens, d'une CSCM : conférence sur la sécurité et la coopération en Méditerranée.

MAURICE BERTRAND.

(1) Bernard Ravenel, *Méditerranée : le Nord contre le Sud ?* L'Harmattan, Paris, 1990, 292 pages, 180 F.

Dans les revues...

■ DÉFENSE NATIONALE. M. Chevènement définit la politique de défense de la France. Une étude « inquiétante » sur les armes biologiques. Une analyse de la démocratie au Koweït. (Juillet, mensuel, 45 F. – 1, place Joffre, 75700 Paris.)

■ DAMOCLÈS. Une longue étude par Alain Joxe sur « La France et la sécurité en Europe dans la transition actuelle ». (N° 43, avril-mai, bimestriel, 20 F. – BP 1017, 69201 Lyon Cedex 01.)

■ LA NOUVELLE ALTERNATIVE. Un dossier : « Le passage à l'économie de marché à l'Est », un document : « Une institutrice française en URSS en 1930 ». (N° 18, juin, mensuel, 60 F. – 44, rue de l'Amiral-Mouchez, 75014 Paris.)

■ LA REVUE NOUVELLE. Un dossier sur « L'Est entre la politique et le marché », et un texte de Jean-Claude Willame, « La démocratie ménopausée ». (Mai-juin, bimestriel, 240 F belges. – Chaussée de Gand, 14, 1080 Bruxelles.)

■ FOREIGN POLICY. « La nouvelle *maison européenne* » ; « L'invasion illégale » du Panama ; Moscou et l'ONU. (N° 79, été 1990, trimestriel, 6.25 dollars. – Box 2104, Knoxville, Iowa 50197-2104 Etats-Unis).

■ LE SOCIALISME DU FUTUR. Des textes de MM. Mikhaïl Gorbatchev, Willy Brandt, Alfonso Guerra, Oskar Lafontaine... Pour mesurer la profondeur d'un certain désarroi. (N° 1, juin, semestriel, 50 F. – 52, rue de Bourgogne, 75007 Paris.)

■ ESPRIT. Un dossier « Juifs-chrétiens : éloge du franc-parler », à l'occasion de l'affaire du carmel d'Auschwitz, et un dialogue sur la culpabilité entre le président de la RFA, M. Richard von Weizsäcker, et le président tchécoslovaque Vaclav Havel. (N° 162, juin, mensuel, 70 F. – 212, rue Saint-Martin, 75003 Paris.)

■ LIGNES. Des écrivains, des intellectuels, des hommes politiques d'Europe de l'Est s'expriment sur la situation et les perspectives de leurs pays. (N° 10, juin, trimestriel, 89 F. – *Librairie Séguier, Paris.*)

■ COSMOPOLITIQUES. Un dossier très riche sur « L'Europe dans le tourbillon des nationalités ». (N° 16, trimestriel, mai, 60 F. – 71, boulevard Richard-Lenoir, 75011 Paris.)

■ LE DÉBAT. A l'occasion du dixième anniversaire de sa création, la revue de Pierre Nora publie un important numéro spécial autour de trois thèmes : « Un nouveau monde à l'Est » (Pierre Rosanvallon, Jean Baudrillard) ; « France, la démocratie difficile » (Michel Crozier, Paul Yonnet, André Fontaine) ; « Fins de siècle », (Krzysztof Pomian, Gilles Lipovetsky, Marcel Gauchet). (N° 60, mai-août, quadrimestriel, 110 F. – Gallimard, Paris.)

■ ÉTUDES. Interrogations sur le Liban et la Pologne ; Paul Valadier imagine « Un avenir pour l'Europe ». (Juin, mensuel, 45 F. – 14, rue d'Assas, 75006 Paris.)

■ REVUE DES DEUX MONDES. Un article de Claude C. Delavaud sur l'« Argentine, année zéro », un entretien avec M. Carlos Menem et un article de Leka Ier sur l'Albanie, « pays des aigles ». (N° 6, juin, mensuel, 55 F. – 170, rue de Grenelle, 75007 Paris.)

■ ESPACES LATINO-AMÉRICAINS. Numéro spécial consacré à la Colombie. (N° 68, mensuel, 20 F. – BP 3044, 69605 Villeurbanne Cedex.)

■ GOLIAS. Ce « journal catho, tendre et grinçant », passe « au crible » les 109 évêques de France. Il distingue divers types de « conciliaires » (battants, finissants, décevants, inexistants, usés...), ainsi que des « inclassables » et des « traditionnalistes ». (N° 22, juin-juillet, bimestriel, 60 F. – 281 C, cours Emile-Zola, 69100 Villeurbanne.)

■ LA PENSÉE. Un document : « La stratégie des Etats-Unis à l'égard de l'Amérique latine », définie par le Comité de Santa-Fé. (N° 274, avril, trimestriel, 75 F. – 64, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris.)

■ PROBLÈMES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX. Un recueil d'études sur le système politique japonais : est-il immobile ? (N° 633, 25 mai, 26 F. – La Documentation française, Paris.)

■ LA CHRONIQUE D'AMNESTY INTERNATIONAL. La Chine, répression politique, blocages économiques, contrôle social, et aussi le Tibet. (N° 43, juin, mensuel, 15 F. – 4, rue de la Pierre-Levée, 75011 Paris.)

■ BULLETIN CRIDEV. Numéro consacré à la Chine et au « grand bond en arrière » depuis un an. (N° 95, juin, mensuel, 12 F. – 41, avenue Janvier, 35000 Rennes.)

■ LA LETTRE DE SOLAGRAL. Un dossier sur « Échanges et politiques agricoles » : des interrogations sur les négociations du GATT. (N° 93-94, juin-juillet, 17 F – 13, boulevard Saint-Martin, 75003 Paris.)

■ ÉTUDES INTERNATIONALES. L'avenir de l'Antarctique, mercantilisme et industrialisation de l'Afrique, la CNUCED et les rapports Nord-Sud. (Juin, trimestriel, 15 dollars canadiens. – Centre québécois des relations internationales, université Laval, Québec, Qué. G1K 7P4, Canada.)

■ IFDA DOSSIER. Trois plans d'analyse : démocratie et espace local, espace régional (« L'Afrique embourbée »), espace mondial : environnement en péril. (N° 77, trimestriel, abonnement annuel : 48 francs suisses. – 4, place du Marché, 1260 Nyon, Suisse.)

■ REVUE TIERS-MONDE. Deux gros dossiers : technologie et développement, secteur informel et développement en Afrique et en Amérique latine. (N° 122, avril-juin, trimestriel, 115 F. – PUF, 14, avenue du Bois-de-l'Épée, BP 90, 91003 Evry Cedex.)

■ CROISSANCE. Un article sur l'exode des cerveaux dans le tiers-monde, un autre sur le défi démographique en Egypte. En dossier : l'aide des immigrés du fleuve Sénégal au développement de leur région. (N° 328, juin, mensuel, 29 F. – 163, boulevard Malesherbes, 75859 Paris Cedex 17.)

■ MIDDLE EAST REPORT. « Afrique du Nord, l'autre frontière de l'Europe » : sous ce titre, une série d'articles sur le Maghreb dont les problèmes très actuels sont perçus avec un recul plus marqué que dans la presse française. (N° 163, mars-avril, bimensuel, 3.50 dollars. – MERIP, suite 119, 1500 Massachusetts Ave. NW, Washington DC 20005.)

■ BULLETIN CITIM. « Les Kurdes, un peuple qu'on assassine » : une vue d'ensemble sur le problème. D'autres articles sur la dette du tiers-monde. (N° 95, mai, 10 F. – 70, rue de Bayeux, 14000 Caen.)

■ MONDES EN DÉVELOPPEMENT. Une étude sur le crédit bancaire et le financement des activités économiques en Tunisie, des réflexions de René Gendarme, qui distingue plusieurs zones spécifiques d'évolution du tiers-monde. (N° 68, trimestriel, 210 francs belges. – 11, avenue des Naïades, B-1170 Bruxelles.)

■ ENVIRONNEMENT AFRICAIN. Très importante livraison consacrée à « L'Afrique malade de l'ajustement » et, d'une manière plus générale, aux effets de l'ajustement sur l'environnement et la société. (N°s 25, 26, 27 et 28 en un volume, périodicité non indiquée, abonnement annuel 200 F. – BP 3370, Dakar, Sénégal.)

■ AFRIQUE 2000. Premier numéro d'une revue que dirige M. Edem Kodjo. On y trouvera une vision moins négative de l'avenir du continent noir, avec des articles portant, notamment, sur la démocratie et sur le développement dans les années 90. (N° 1, avril-juin, trimestriel, 50 F. – Département IPRI, 39, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris.)

■ GENÈVE-AFRIQUE. En anglais, une passionnante étude sur le passé héroïque des guerriers igbo, dans le sud-est du Nigeria ; et, en français, un texte sur les nomades WoDaaBe dans l'Ouest centrafricain. Sur la Namibie d'aujourd'hui : « La bataille pour la libération économique » (en anglais). (Revue trilingue, vol. XXVIII, n° 1-1990, bisannuel, 15 francs suisses. – Case postale 136, CH-1211 Genève 21.)

■ LIAISON ÉNERGIE-FRANCOPHONIE. Une publication de l'Institut de l'énergie des pays ayant en commun l'usage du français (IEPF) créé lors du premier sommet francophone de Paris en 1986. Au sommaire de ce numéro, en particulier, une étude sur la situation énergétique du Gabon. (N° 6, premier trimestre, trimestriel, abonnement annuel : 80 F. – IEPF, 690, Grande-Allée Est, 4e étage, Québec, QC G1R 2K5, Canada.)

■ ETHNIES. Une livraison consacrée aux Indiens et au développement en Amazonie : une vingtaine d'articles détaillant notamment les intérêts miniers, les grands projets agro-industriels et l'exploitation forestière qui saccagent le milieu et tournent en dérision les droits indigènes. (N° 11-12, printemps, trimestriel, 100 F. – Survival International (France), 45, rue du Faubourg-du-Temple, 75010 Paris.)

■ LES ENJEUX FRANCOPHONES. Un bulletin très utile sur toutes les facettes de la francophonie : associations, publications, institutions internationales, manifestations en tous genres. (N° 2, trimestriel, 20 F. – 4, allée des Carrières, 92130 Issy-les-Moulineaux).

■ REVUE DU MONDE MUSULMAN ET DE LA MÉDITERRANÉE. Un grand thème : « Les Arabes, les Turcs et la Révolution française », où l'on lira notamment des articles montrant l'influence des Lumières sur les mouvements d'émancipation du Proche-Orient et du Maghreb. (N° 52-53, 150 F – Diffusion Edisud.)

■ VICE-VERSA. Un texte de Modjtaba Sadria sur « Islam et politique ». (Avril, trimestriel, 5 dollars canadiens. – 400 McGill, Montréal, Québec, Canada H2Y 2Z9.)

■ CULTURES ET FOI. Un important numéro consacré à l'exclusion, aux chômeurs, aux pauvres, qui n'ont pas la parole, aux inégalités diverses. (Été 1990, bimestriel, 50 F. – 5, rue Sainte-Hélène, 69002 Lyon.)

■ VINGTIÈME SIÈCLE. Un passionnant numéro consacré entièrement au « Football, sport du siècle ». (N° 26, avril-juin, trimestriel, 90 F. – 44, rue de l'Amiral-Mouchez, 75014 Paris.)

■ NON-VIOLENCE ACTUALITÉ. Fin du dossier sur « Sport et violence ». Lire aussi un article sur la Nouvelle-Calédonie : « Désarroi et division ». (N° 137, juin, mensuel, 17 F. – 20, rue Dévidet, 45202 Montargis Cedex.)

■ SOCIÉTÉ MAGAZINE. Une nouvelle revue qui se veut un intermédiaire entre les chercheurs en sciences humaines et le grand public. Au sommaire de cette livraison on notera, en particulier, une interview de Pierre Vidal-Naquet sur les « révisionnistes » et une étude sur les questions sans réponse du darwinisme. (N° 4, juin, onze numéros par an, 26 F. – BP 271, 75625 Paris Cedex 13.)

■ PARCOURS. Editée par le GREDP Midi-Pyrénées, cette jeune revue présente un sommaire très varié : vérité scientifique, nationalités en URSS, frontières européennes, protection sociale, attitude devant la mort, etc. (N° 2, deuxième semestre 90, bisannuel, 50 F. – 31, rue des Amidonniers, 31009 Toulouse Cedex.)

■ MESSAGE DU SECOURS CATHOLIQUE. Le RMI : importance et limites ; les phénomènes de pauvreté. (Juin, mensuel, 10 F. – 106, rue du Bac, 75341 Paris Cedex 07.)

■ LE MOUVEMENT SOCIAL. Une étude sur les classes ouvrières africaines et un passionnant article sur la manière dont les Américains ont contribué à casser le mouvement ouvrier français entre 1944 et 1947. (N° 151, avril-juin, trimestriel, 63 F. – Les Editions ouvrières, 47, rue Servan, 75011 Paris.)

■ LES DOSSIERS DU MILITANT. Un numéro consacré au long conflit des finances de 1989 et aux conséquences à en tirer sur la notion de « modernité ». (N° 7, mai-juin, 80 F pour cinq numéros. – Fédération CFDT des finances et des affaires économiques – 26, rue Montholon, 75009 Paris.)

■ ANIMA JEC. La toute jeune publication de la Jeunesse étudiante chrétienne s'interroge sur la tâche d'éducation et le rôle des animateurs. (N° 2 avril, trimestriel, 15 F. – 27, rue Linné, 75005 Paris.)

■ ALLIAGE. Face à la faillite dramatique de l'enseignement des sciences, Alain Vergniaud se demande si, pour les enseignants, la didactique n'est pas une « valeur-refuge ». Egalement une contribution de Jean Jacques sur le caractère « présentable » de la chimie, trop souvent perçue comme synonyme de poison ou de pollution. (N° 4, été, trimestriel, 69 F. – ANAIS, 78, route de Saint-Pierre-de-Féric, 06000 Nice.)

■ SOCIOLOGIE DU TRAVAIL. Une étude sur les « sociostyles » et la réalité occultée des différences de classes. Une enquête sur le système de santé et les services sociaux au Québec. (N° 2, trimestriel, avril-juin, 90 F. – Dunod, 11, rue Gossin, 92543 Montrouge Cedex.)

■ SCIENCE ET TECHNOLOGIE. Un dossier sur les répercussions scientifiques, économiques, sociales et culturelles du sida. Egalement une étude sur la technologie au secours de l'économie en Inde. (N° 26, mai-juin, onze numéros par an, 40 F. – 14, rue de Savoie, 75006 Paris.)

■ PROJET. « Dépeupler les prisons » : un numéro spécial sur l'incarcération, les peines, la politique pénitentiaire, et des propositions d'action. (N° 222, été 1990, trimestriel, 58 F. – 14, rue d'Assas, 75006 Paris.)

■ CFDT MAGAZINE. Un dossier sur les risques d'implosion des prisons françaises. (N° 150, juin, mensuel, 16 F. – 4, boulevard de La Villette, 75955 Paris Cedex 19.)

■ ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES. Une enquête sur le travail féminin et une réflexion sur « Les dividendes de la paix : mythe ou réalité ? ». (N° 78, juin, mensuel, 17 F. – 12, rue Chaignot, 21000 Dijon.)

■ LE JOURNAL DE LA PAIX – PAX CHRISTI. Un numéro spécial consacré à la fois à l'écologie et au « nouvel ordre de sécurité ». (N° 381, juin-juillet-août, 20 F. – 18, rue Cousté, BP 133, 94234 Cachan Cedex.)

■ MACHMOUM. Le premier numéro de ce mensuel du mouvement associatif tunisien porte sur « Les immigrés et l'Europe de 1993 », avec des déclarations de Claude Liauzu. (N° 1, juin, mensuel, 10 F. – 21, rue des Messageries, 75010 Paris.)

■ LES TEMPS MODERNES. Une longue et importante étude d'Enzo Traverso sur « Auschwitz, l'histoire et les historiens ». (N° 527, mensuel, juin, 50 F. – 4, rue Féron, 75006 Paris.)

■ SILENCE. Numéro hors série consacré à « La menace climatique ». (Hors série n° 3, supplément au n° 130, 30 F. – 4, rue Bodin, 69001 Lyon.)

■ LA RECHERCHE. Une étude sur le gaz naturel, matière première pour l'avenir, et un dossier sur les plantes médicinales montrant comment les laboratoires se mettent à tester la valeur thérapeutique des remèdes traditionnels. (N° 222, juin, mensuel, 32 F. – 57, rue de Seine, 75280 Paris Cedex 06.)

■ J'ACCUSE. Une description des émissions de « télé-vérité », « La nouvelle drogue douce de l'Italie », par Geneviève de Montgolfière. (N° 4, juin, mensuel, 25 F. – 85, avenue Pierre-Larousse, 92240 Malakoff.)

■ POSITIF. Un dossier sur le cinéma japonais d'hier et d'aujourd'hui. (N° 352, juin, mensuel, 35 F. – 1, quai Conti, 75006 Paris.)

■ L'IMAGE VIDÉO. A lire : « Les images de l'information » (Gérard Leblanc) et « Les télévisions pirates des Caraïbes » (Fabrice Drouzy). (N° 4, juin-juillet, bimestriel, 50 F. – 1, boulevard Ney, 75018 Paris.)

■ VIE DES ARTS. Une étude de Maurice Tourigny sur Francis Bacon. (N° 139, juin, trimestriel, 7,5 dollars canadiens. – 500, rue Saint-François-Xavier, Montréal, Québec, Canada.)

■ CHIMÈRES. A lire : des textes de Paul Virilio (« Vitesse, vieillesse du monde »), d'Edgar Morin (« Computo, ergo sum ») et une nouvelle de Raymond Bellour (« l'Oubli »). (N° 8, mai, trimestriel, 100 F. – 165, rue d'Alésia, 75014 Paris.)

■ TECHNOLOGIES IDÉOLOGIQUES PRATIQUES. Lire, notamment, dans un numéro consacré à « Psychisme et histoire », une étude de Pierre Tap sur « Histoire individuelle et individualisme dans l'Histoire ». (Vol. VIII, n° 1 et 4, trimestriel, 200 F. – Université de Provence, 29, avenue Robert-Schuman, 13621 Aix-en-Provence Cedex.)

■ L'OREILLE GAUCHE. Cette revue sonore (sur quatre cassettes C/90), réalisée par le Groupement pour une information progressiste des aveugles et amblyopes (GIPAA), propose des articles sur la politique internationale, l'économie et la culture tirés de la presse écrite ; elle reprend régulièrement, *in extenso*, des articles du *Monde diplomatique*. (N° 112, juillet-août, bimestriel, abonnement annuel 216 F. – 241, avenue Gambetta, 75020 Paris ; tél. : 43-64-11-11.)

■ HISTORIENS ET GÉOGRAPHES. Dans cette revue qui s'adresse en premier chef aux professeurs d'histoire et de géographie, un très important dossier sur la Révolution française et l'économie. Lire aussi des articles sur l'espace pacifique et sur l'Arménie soviétique. (N° 327, mars-avril, cinq numéros par an, 75 F. – BP 49, 75060 Paris Cedex 02.)

■ NOTRE HISTOIRE. Un dossier sur la Bretagne celte et chrétienne. (N° 67, mensuel, 28 F. – 12, rue Ampère, 75017 Paris.)

■ FRENCH TECHNOLOGY SURVEY. En français et en anglais, une cinquantaine de notes de synthèse comportant les mots-clés sur les innovations technologiques en France – de l'énergie aux nouveaux matériaux – ainsi que sur les programmes européens. Un très bel outil de promotion de l'offre française. (N° 31-32, mars-avril, bimestriel, abonnement annuel : 900 F. – ADITECH, 96, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris.)

BIBLIOGRAPHIE

Les problèmes d'actualité vus par les organisations internationales

Commission économique des Nations unies pour l'Europe

● ECONOMIC SURVEY OF EUROPE IN 1989-1990 : le rapport annuel sur l'évolution économique des deux Europe, leurs relations et leurs échanges avec le reste du monde. Des chapitres spéciaux sur les réformes en Europe de l'Est. *(En anglais, 416 pages, 1990, numéro de vente : E.90.00.E.1, Nations unies, New-York, Genève.)*

Organisation de coopération et de développement économiques

● LE MARCHÉ DU TRAVAIL : QUELLES POLITIQUES POUR LES ANNÉES 90 ? *(OCDE, Paris, 1990, 142 pages, 110 F.)*

● L'INCIDENCE DES MIGRATIONS INTERNATIONALES SUR LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, sous la direction de Reginald Appleyard : actes d'un séminaire du Centre de développement. *(OCDE, Paris, 1989, 459 pages, 180 F.)*

Programme des Nations unies pour le développement

● RAPPORT MONDIAL SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN, 1990. Une approche nouvelle de l'état du monde : cent trente pays classés en fonction d'un indicateur reposant sur l'espérance de vie, le taux d'alphabétisation et le pouvoir d'achat réel des populations. *(PNUD, New-York, 1990, 233 pages.)*

Pour les enfants de Tchernobyl

LA catastrophe de Tchernobyl a, selon des sources soviétiques, touché environ 800 000 enfants d'Ukraine et de Biélorussie. Tout indique qu'un séjour, fût-il bref, hors des zones touchées permettrait aux jeunes légèrement irradiés de retrouver la santé. Une opération « Solidarité avec les enfants de Tchernobyl » vient d'être lancée à Paris en faveur de mille jeunes des régions de Moguilev et Gomel en Biélorussie parmi les plus affectées par la catastrophe du 26 avril 1986. Elle est organisée sous le patronage de l'UNESCO, à l'initiative de la délégation permanente de l'URSS auprès de l'UNESCO, en coopération avec l'Organisation mondiale du mouvement scout et avec l'appui financier de la fondation Pro-victimis (Genève). Ces jeunes seront reçus cet été, pour un mois, par les scouts et les guides dans quinze pays européens : Allemagne fédérale, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse.

D'autre part, une association Les Enfants de Tchernobyl a été créée à Paris (tél. : 45-89-20-06, ou 43-20-25-59). Elle lance un appel aux organismes et aux municipalités susceptibles d'organiser une aide et d'assurer un accueil de jeunes pendant l'été. La mairie de Lutterbach a accepté de participer au mouvement d'entraide (tél. : 89-42-43-13). Mais l'ampleur des besoins est telle qu'il convient de multiplier d'urgence les initiatives.

les livres

APESANTEUR DE LA LANGUE DE BOIS

L'Albanie sans falbalas

***SPLENDEUR ET DÉCADENCE DU* CAMARADE ZULO, de Dritero Agolli (traduit de l'albanais par Christian Gut), Gallimard, Paris, 1990, 286 pages, 116 F.**

COMMENT est-ce possible ? Une Albanie qui ne serait plus une « *contrée de l'âme* ». Qui ne serait plus celle de la légende et des mythes. Un pays qui aurait rayé de sa mémoire la trace même des imprécateurs (1). Un pays avec folklore mais sans peuple. Terre à terre. Détruit par le schématisme bureaucratique d'un « *camarade Zulo* ». Avec pour tout trésor une langue, mais de bois, que l'écrivain traîne dans la boue de la dérision.

Est-ce bien de cela qu'il s'agit dans ce roman de Dritero Agolli qui paraît aujourd'hui en France alors qu'il était publié « là-bas » dès 1972 ? Dans ce cas, comment l'auteur, depuis dix-sept ans président de l'Union des écrivains, justement, a-t-il pu produire une satire aussi cruelle d'un régime, d'un système, sans être autrement « inquiété » ? Les voies de la censure seraient-elles en Albanie plus impénétrables et paradoxales que celles que l'on connaissait à l'Est ?

Jusqu'à présent, Ismaïl Kadaré semblait, pour nous, faire cavalier seul, et c'est en partie grâce à ses fresques monumentales — ou intimistes parfois — de la *société* ou de l'histoire de l'Albanie que celle-ci, malgré son isolement, occupait notre imaginaire, nourrissait nos fantasmagories.

Arrive (2) une sorte d'anti-Kadaré, d'antifantasmagorie, avec une satire appuyée des comportements, du langage, des dogmes auxquels souscrit la nomenklatura albanaise. Mais la charge est à peine grossie — on s'en rend compte quand on a eu l'occasion de vivre derrière l'ancien rideau de fer. L'auteur y dénonce l'esprit de système, le simplisme — « *c'est le héros positif qui doit grimper sur la colline* », — le manque de compréhension dont font preuve les dirigeants qui prétendent gouverner les « peuples » « *dans une optique scientifique et philosophique* » grâce à la « *discipline syllabique.* »

Dritero Agolli, rencontré à Paris, pense qu'« *il y a encore beaucoup de gens comme Zulo en Albanie* » et que « *ce sera encore longtemps comme cela* », mais, ajoute-t-il, « *chez vous il y a aussi des Zulo, à la différence que, chez nous, ils nuisent plus que chez vous, car la vie est collectivisée* ».

Ce ne sont pas des « héros », donc, que l'auteur met en scène, mais des arrivistes et des lâches. Le style, « simple », est un remède contre le pathos. Pourtant, au fil du roman, la satire évoque la tragédie : celle d'un pays en train de se fourvoyer.

C'est évidemment l'audace de ce constat, qui étonne. Pour hier. Pour aujourd'hui. Mais pour demain ?

« *IL n'y a pas de censure officielle en Albanie, plutôt de l'autocensure* », explique l'auteur... Il n'y aurait donc « *pas non plus de publications en samizdat...* ». Seulement « *trois écrivains du passé interdits — Faik Konitza, Ernest Kolifi, Cjugi Fishta. Mais leurs œuvres sont encore commentées et critiquées...* » Pas de grands écrivains en exil comme Soljenitsyne et Kundera. Pas d'écrivains emprisonnés « *pour leurs écrits* », souligne-t-il... Il cite en exemple le roman de Neshat Tozaj, *les Couteaux*, attaque en règle contre la Segurimi (police secrète), publié il y a déjà deux ans environ. « *Avant 1985, sa parution aurait été plus difficile... Depuis six à huit mois, beaucoup de choses se sont améliorées... (3).* » A la question de savoir s'il conçoit une transition possible du régime vers un pluralisme démocratique, il répond qu'il ne pense pas que « *cela se fasse dans un avenir proche, à cause de l'absence de tradition de vie parlementaire en Albanie* ». « *Mais,* ajoute-t-il, *maintenant le temps est venu de réviser quelques aspects pour que la vie soit plus démocratique, pour que les gens parlent sans peur...* »

La grâce de la langue de bois sera dans sa décadence. Comme la splendeur de Zulo était dans sa chute...

MARIE-FRANÇOISE ALLAIN.

(1) *Cf.* la nouvelle d'Ismaïl Kadaré « *Le temps des imprécateurs* », *le Monde diplomatique*, mai 1990, et « *Qui a peur des Albanais ?* » de Marie-Françoise Allain, *le Monde diplomatique*, juillet 1987.

(2) *Cf.* la nouvelle de Dritero Agolli « *Le rabat-joie* », *le Monde diplomatique*, mars 1985.

(3) Lire cependant, de Jean-Michel de Waele, « *Hésitations albanaises* », *Manière de voir n° 7, le Monde diplomatique*, janvier 1990.

MAGHREB

BERBÈRES AUJOURD'HUI. — Salem Chaker

★ L'Harmattan, Paris, 1989, 144 pages, 85 F.

Un essai dense et stimulant, malgré quelques raccourcis discutables, sur la situation des Berbères en Algérie, et plus généralement au Maghreb. L'auteur y propose une histoire de la formation de la conscience berbère moderne, principalement en Kabylie, de la fin du dix-neuvième siècle jusqu'à « *l'onde de choc du printemps berbère* » de 1980. L'auteur prend durement à partie l' « *Algérie officielle* » arabo-islamique, qui, selon lui, nie l'existence d'une identité berbère ou, au mieux, en fait un élément de la préhistoire de l'Algérie et de son folklore. En contrepoint, il montre le dynamisme et la créativité de la langue et de la culture berbères au cours des dernières années, tout en insistant sur leur précarité, tant qu'un enseignement du berbère et son passage à l'écrit ne seront pas pris en charge à grande échelle.

ABDELKADER DJEGHLOUL.

COMBATS D'UN NATIONALISTE MAROCAIN. — Mohamed Hassan Ouazzani

★ Fondation M. H. Ouazzani (9, allée Docteur-Farek), Fès, 1990 ; tome I (1930-1933), 388 pages ; tome II (1933-1937), 326 pages (prix non indiqué).

Engagé dès 1927, à l'âge de dix-sept ans, dans le long combat pour l'indépendance du Maroc, Mohamed H. Ouazzani (décédé en 1978) multiplia les actions, non seulement à Paris et à Rabat mais à travers le monde, pour dénoncer le colonialisme sous toutes ses formes : « *Je vous assure* — écrivait-il en 1932 à l'adresse des colonialistes — *que nous sommes des hommes comme les autres hommes, que nous sommes susceptibles de nous élever à la conscience de nous-mêmes et que nous pourrons même devenir aptes à gérer nous-mêmes notre patrimoine et à collaborer à l'idéal commun de l'humanité.* »

Les deux tomes qui paraissent aujourd'hui rassemblent ses écrits des années 1930-1937 : articles de revues, analyses et documents montrent avec quelle passion et quel courage ce grand intellectuel maghrébin, ami de Robert-Jean Longuet qui préface l'ouvrage et avec qui il fonda la célèbre revue *Maghreb*, combattit également les fascismes, prenant notamment la défense de la République espagnole agressée par le général Franco, le « pacificateur » du Rif.

I. R.

BIOGRAPHIE

YAMANI — Jeffrey Robinson

★ Belfond, Paris, 1989, 341 pages, 120 F.

En brossant un portrait de Cheikh Ahmed Zaki Yamani, Jeffrey Robinson retrace tout à la fois l'histoire de l'Arabie saoudite moderne et celle de l'OPEP, indissociables de la personnalité de celui qui fut si longtemps le très médiatique ministre du pétrole du royaume. Choisi en 1958 par Fayçal, il régna vingt-huit ans durant sur le pétrole saoudien — et sur le marché mondial — avant d'être congédié un jour d'octobre 1986 par le roi Fahd comme un simple serviteur, ce qu'il était en réalité. Ce livre fourmille d'informations, souvent inédites, sur celui que ses nombreux amis appellent simplement « Zaki ». Si Jeffrey Robinson se montre impitoyable pour le roi Fahd — jaloux de la notoriété de son ministre, — il paraît en revanche fasciné par la personnalité de l'ancien ministre.

OLIVIER DA LAGE.

PACIFIQUE

LES RÊVEURS DU DÉSERT. Aborigènes d'Australie. — Barbara Glowczewski

★ Plon, Paris, 1989, 280 pages, 110 F.

Jeune ethnologue, Barbara Glowczewski revient d'Australie où, en dix ans, elle a effectué plusieurs séjours pour dresser un portrait insolite de l'aborigène. La première fois qu'elle est arrivée chez les Warlpiri, elle pensait échapper aux pressions sociales en imaginant que ce peuple pouvait maintenir sa civilisation plus que millénaire. Au nord du continent australien, la Terre d'Arnhem est une réserve désormais envahie par la civilisation technique. Ici, les habitants sont tout à la fois tristes et amusés « *dans ce qu'ils croyaient saisir, certains avec finesse, du fonctionnement du monde où ils étaient entrés* ». Curieux et tragique destin : certains sont devenus rentiers des droits que leur procure l'exploitation des mines dont ils possèdent le sol, d'autres des artistes peintres réputés, d'autres encore simplement pensionnés, sachant profiter des allocations de chômage qui leur sont régulièrement allouées.

Cependant, ce nouveau genre de vie n'a pas effacé leur véritable nature, l'*Alcheringa*, « le temps des rêves ». Leurs ancêtres, des êtres surnaturels, n'ont-ils pas modelé leur terre toujours sacrée : n'est-ce pas là qu'ils virent le jour, qu'ils ont disparu ? Egalement sacrés, les entrelacs de leurs itinéraires, qu'ils se peignent sur le corps, poursuivant les traces d'un univers imaginaire, véritable rêve éveillé.

NOËL BALLIF.

DÉSARMEMENT

UNE DIPLOMATIE DE L'ESPOIR. Le Canada et le désarmement 1945-1988. — *Albert Legault et Michel Fortmann*

★ Les Presses de l'université Laval, Québec, 1989, 39 dollars (diffusé en France par les Editions Eska, 30, rue de Domrémy, 75013 Paris).

Depuis 1946, le Canada a été associé à part entière aux négociations sur le désarmement, et tous ses dirigeants, de Diefenbaker à Mulroney en passant par Pearson et Trudeau, ont tenté d'apporter une contribution à la solution des problèmes soulevés par la course aux armes nucléaires et le déséquilibre des forces classiques sur le continent européen. Toutefois, l'intégration du Canada dans l'espace de défense américain, la modestie de sa contribution à la défense de l'Europe, et des dissensions entre le ministère de la défense et celui des affaires extérieures ont assigné des limites étroites à son action diplomatique. Il n'en reste pas moins que l'intérêt qu'il porte à ces questions ne s'est pas démenti au fil des ans et que la communauté internationale reconnaît l'*importance de son apport* à l'élucidation des aspects techniques de la vérification du désarmement.

Telles sont, brièvement résumées, les conclusions auxquelles aboutissent deux universitaires québécois au terme d'une étude monumentale sur la diplomatie du désarmement et sur le rôle spécifique joué à cet égard par le Canada. Pour mener à bien leur projet, ils ont procédé au dépouillement systématique des archives ouvertes à leur intention et ont procédé à une enquête minutieuse dans les milieux où s'est élaborée la politique gouvernementale. En outre, ils ont largement puisé dans la littérature classique consacrée à l'analyse des grandes négociations et ont pris soin de situer la politique du Canada dans le cadre plus vaste de la concertation interalliée et du débat qui s'est instauré au sein de l'Organisation des Nations unies. Enfin, ils ont tenté de reconstituer le mécanisme des prises de décision par les fonctionnaires de la défense et des affaires extérieures à Ottawa et ont pu observer que les « batailles bureaucratiques » à l'intérieur de l'appareil d'Etat sont parfois plus acharnées que celles qu'il faut livrer avec l'adversaire à la table de négociation.

Le livre d'Albert Legault et Michel Fortmann est un ouvrage de référence indispensable pour quiconque se préoccupe du renforcement de la paix et de la sécurité internationales par une réduction équilibrée et graduelle des forces armées et des armements.

Or il est clair que telle n'est pas la pente suivie *par les grandes puissances ni* par certains États du tiers-monde, et que les accords de maîtrise des armements conclus jusqu'à présent n'ont eu qu'une incidence négligeable sur la réduction de la violence dans les relations internationales. Pour remédier à cette situation, les auteurs suggèrent que les « abeilles » vouées aux tâches pacifiques (les diplomates) coopèrent avec les « fourmis » dont la mission est de se préparer à la guerre (les soldats) afin de trouver des formules permettant de garantir la sécurité des collectivités humaines au moindre coût. Mais force est de constater qu'un désarmement qui consacrerait le principe de la suffisance dans le domaine militaire est encore dans les limbes et que sa réalisation relève de ce que les auteurs appellent la « *diplomatie de l'espoir* ».

JEAN KLEIN.

DER NATIONALE MILITÄRKONSENS. Frankreichs Militär-und Sicherheitspolitik unter François Mitterrand im Spannungsfeld von nationaler souveranität, NATO und Westeuropaorientierung. — Joannes M. Becker

★ Ecrits du groupe de travail interdisciplinaire sur la paix et le désarmement de l'université de Marbourg, 1989, 349 pages, 20 DM.

Ce livre témoigne du dépit éprouvé par la social-démocratie allemande après la victoire de la gauche française aux élections de 1981 et tente d'expliquer les raisons pour lesquelles la continuité a prévalu dans la mise en œuvre de la politique militaire de la France. On y trouvera notamment un aperçu de l'organisation de la défense, des informations utiles sur l'industrie d'armement, des considérations pertinentes sur les débats doctrinaux et une évaluation des politiques de coopération dans un cadre bilatéral ou multilatéral. En revanche, la logique de la position française en matière de désarmement n'est pas toujours perçue clairement.

Il est possible que la modification du paysage stratégique en Europe conduise à des inflexions de la politique française de sécurité, mais si l'on suit l'argumentation de M. Becker il y a peu de chances que l'on procède à des révisions déchirantes.

J.K.

LA HAVANE - NEW-YORK, ALLER ET RETOUR

Une double désillusion

VOYAGE A LA HAVANE, de Reinaldo Arenas (traduit de l'espagnol par Liliane Hasson), Presses de la Renaissance, Paris, 1990, 179 pages, 92 F.

LA trilogie de l'écrivain cubain Reinaldo Arenas, intitulée *Voyage à La Havane*, décrit en fait une série de pérégrinations à Cuba, à New-York, et entre l'île et le continent. Le romancier, exilé aux Etats-Unis depuis 1980, s'abandonne tour à tour à cette irrévérence ou à ce rythme qui sont à l'origine de son succès (1).

Dans le premier volet, *Tant pis pour Eva*, un couple bancal, nourri de mythologie cinématographique, trouve dans l'excentricité des vêtements que l'épouse tricote un prétexte pour se donner à voir, et ainsi masquer, du même coup, le vide des cœurs et des relations. Battant la campagne, après avoir écumé la capitale, ils partent en quête de l'« *homme qui ne* [les] *regarde jamais* ». Au terme de ce trajet initiatique vers le spectacle total, l'héroïne flouée ressassera leurs moments de triomphe. Fable allégorique (dont la traduction relève du tour de force) sur l'inversion des valeurs et la dépense vaine qui n'apporte pas plus de bonheur que la rationalité grise de la production planifiée.

Le deuxième voyage, *Mona*, récit posthume d'un exilé cubain qui s'en prend à *la Joconde* exposée pour quelque temps à New-York, est une autre sorte d'allégorie hallucinée sur les rapports tordus, conflictuels entre le créateur, la création et le spectateur.

Le troisième voyage, qui paraît aujourd'hui en français, c'est donc un aller-retour entre La Havane et New-York. L'auteur évoque la poignante histoire d'un personnage en proie à la réprobation sociale pour absence de conformité sexuelle et témoigne d'un terrible gâchis, celui d'une révolution (celle de 1959 à Cuba) dont on attendait qu'elle combatte les préjugés et qui finira, dans certains domaines, par les renforcer. Exilé à New-York, c'est son être même qu'Ismaël déserte pour se réfugier dans des habitudes casanières qui sont autant de remparts dressés à seule fin de contenir son désir. En 1994, retour à Cuba où vivent sa femme et son fils, sa relative aisance matérielle ravive tous les malentendus, mais ce personnage christique, cet homme qui aime les hommes, voit enfin l'amour triompher.

REINALDO ARENAS dit la double désillusion provoquée par une révolution qui s'enlise et par l'exil américain, qui déçoit. Ceux qui se souviennent de sa vision hilarante de New-York dans *le Portier* (2) percevront le changement de ton, car la ville désormais se délite à partir de son centre et n'engendre plus que des monstres.

Dans un très court ouvrage qui paraît simultanément, intitulé *Méditations de Saint-Nazaire* (3), l'auteur, après s'être diverti de quelques clichés européens à propos de l'Amérique latine (« *Nous sommes des créatures magiques et primitives, même si nous avons renoncé au pagne et encore pas toujours : de temps à autre, nous avons un enfant à queue de cochon* »), lance un dernier adieu à cette ville ravagée où il pensait trouver un havre de paix : « *Déambuler dans Manhattan n'est plus un plaisir, c'est un risque et une calamité.* »

ANDRÉ GABASTOU.

(1) Les romans et nouvelles de Reinaldo Arenas ont été publiés en France aux Éditions du Seuil, puis aux Presses de la Renaissance.

(2) *Le Portier*, traduit de l'espagnol par Jean-Marie Saint-Lu, Presses de la Renaissance, Paris, 1988, 197 pages, 98 F. Réédité en juin 1990 en collection de poche (Rivages).

(3) *Méditations de Saint-Nazaire*, traduit de l'espagnol par Liliane Hasson, MEET, Saint-Nazaire, 1990, 59 pages, 65 F.

EUROPE

LA FINLANDE. — Françoise Thibaut

★ Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris, 1990, 229 pages, 130 F.

On a beaucoup parlé dans les années 60 de la « neutralité active » de la Finlande, pays occidental situé aux frontières de l'URSS. Certains médias, et non des moindres, ont même tiré à boulets rouges sur le péril de « finlandisation » du continent européen. Face aux bouleversements qui se produisent à l'Est, il était temps de brosser le tableau d'une nation quelque peu oubliée. L'auteur s'y est employé avec beaucoup de rigueur, en démêlant les fils de l'histoire. A la lecture de cet ouvrage, on comprend mieux comment les Finlandais sont parvenus à sauvegarder leur indépendance dans un environnement tourmenté. La description des partis politiques, accompagnée de leurs résultats électoraux depuis la seconde guerre mondiale, est une source d'informations de premier ordre.

ÉDOUARD BAILBY.

POUR UNE EUROPE DU LIVRE. — Rémy Lillet

★ La Documentation française, Paris, 1990, 158 pages, 75 F.

Un rapport commandité par le secrétariat d'Etat aux relations culturelles internationales, et qui dresse un état de l'édition dans chacun des douze Etats membres de la CEE. C'est déjà là un rassemblement de données extrêmement utiles. L'étude traite ensuite de l'impact de l'Acte unique sur l'édition et sur l'avenir du livre en Europe. Un avenir que l'auteur voit largement en langue anglaise. Mais pas forcément avec les seuls opérateurs britanniques tant, au Royaume-Uni, ce secteur est déjà largement infiltré par les groupes allemands, espagnols, français et néerlandais. Quant aux Américains, ils restent encore dans l'expectative mais pourraient bien, eux aussi, se lancer sur le marché européen en concurrençant les Britanniques.

BERNARD CASSEN.

LA CULTURE POPULAIRE EN GRÈCE PENDANT LES ANNÉES 1940-1945. — Antigone Mouchtouris

★ L'Harmattan, Paris, 1989, 245 pages, 140 F.

En étudiant les chansons de résistance, Antigone Mouchtouris fait apparaître les mécanismes idéologiques qui aidèrent de nombreux Grecs à devenir des résistants. L'épopée sanglante de la résistance fut sans cesse accompagnée d'une multitude de textes anonymes. Et l'auteur conclut : « *Au pays de la rhétorique, la parole accompagne naturellement les événements de l'histoire.* »

CHRISTOPHE CHICLET.

BOUKHARINE MA PASSION. — Anna Larina Boukharina

★ Gallimard, Paris, 1990, 403 pages, 160 F.

« *Des fautes de frappe agaçantes se glissent parfois dans l'histoire, mais la vérité finira par triompher.* » Ainsi Nikolaï Boukharine, l'« *enfant chéri du parti* » (Lénine), dit adieu à sa jeune femme, avant d'être arrêté en mars 1937 : il sera exécuté un an plus tard, à la suite d'un des grands procès staliniens. Le livre que publie aujourd'hui sa femme, rescapée elle-même des camps, est un émouvant hommage à une génération de bolcheviks profondément attachée au communisme et qui croyait aux « *lendemains qui chantent* ». L'ouvrage est aussi un inestimable témoignage, sans équivalent, sur le cœur du pouvoir dans les années 30 à Moscou et sur l'incroyable myopie de la plupart des anciens compagnons de Lénine face au système que Staline mit en place.

ALAIN GRESH.

du mois

SOCIÉTÉ

LES TROIS BATAILLES DU CHARBON (1936-1947). – Rolande Trempé

★ La Découverte, « Textes à l'appui », Paris, 1989, 255 pages, 130 F.

Rolande Trempé nous plonge dans cet « *univers aujourd'hui quasiment transformé en écomusée* », au temps où la France faisait de ses mines le socle de sa production nationale. Elle analyse la politique industrielle qui a été mise en place au nom d'un commun « intérêt national », et quels étaient ses enjeux pour trois partenaires dont les aspirations ne coïncidaient pas vraiment : les compagnies houillères, l'Etat et les salariés. A l'époque du Front populaire, sous Vichy et à la Libération, s'est restructuré un secteur industriel capital, aussi bien sur le front des investissements que sur celui du travail.

Rolande Trempé soutient que les « trois batailles du charbon » ont d'abord permis à l'Etat d'améliorer sa maîtrise de l'économie dans une perspective de consolidation du secteur privé, et que les mineurs, s'ils ont beaucoup donné, ont peu reçu, sinon la satisfaction morale de la nationalisation et un prestige certain dans le monde ouvrier.

PHILIPPE VIDELIER.

L'IMMIGRATION DANS LA CLASSE OUVRIÈRE EN FRANCE. – Maryse Tripier

★ L'Harmattan CIEMI, Paris, 1990, 332 pages, 170 F.

Alors que l'opinion française, les médias, les intellectuels à la mode et la classe politique sont obsédés par la différence culturelle et par un islam qui suscite des réactions répulsives, ce livre (qui résume une longue recherche universitaire) aborde l'immigration en termes avant tout sociologiques.

Les étranges étrangers, ce sont d'abord des travailleurs, qui ont – par millions – accompagné l'histoire de notre industrialisation et font partie de notre classe ouvrière. Une vue d'ensemble, des enquêtes précises (à Billancourt et dans les petites entreprises, dans les banlieues et les quartiers), des tableaux... Beaucoup de choses mises à jour et remises sur leurs pieds – les stratégies patronales, la surexploitation – font du travail de Maryse Tripier un livre de référence.

CLAUDE LIAUZU.

ALIÉNATION OU AUTOGESTION. Le dilemme de notre temps. – Victor Leduc

★ La Brèche, Paris, 1989, 217 pages, 105 F.

Ce sont vingt années de débats philosophiques et politiques que retrace le livre de Victor Leduc, directeur de la revue *Raison présente*. L'ouvrage se présente sous la forme d'un recueil commenté de textes centrés, pour l'essentiel, autour du concept d'aliénation. Outre l'intérêt proprement historique du point de vue de l'évolution d'une problématique marxiste dénuée de tout dogmatisme, *Aliénation ou autogestion* présente l'immense mérite de tenter une analyse particulièrement intelligente et actuelle du fonctionnement des sociétés capitalistes et socialistes, et des pratiques politiques et sociales qui y ont cours.

La nature et l'ampleur des récents changements à l'Est permettent d'apprécier la pertinence des analyses de Victor Leduc, en même temps qu'elles appellent à les poursuivre, notamment dans le domaine économique.

FRANÇOIS VITRANI.

LOGIQUES MÉTISSES. Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs. – Jean-Loup Amselle

★ « Bibliothèque scientifique » Payot, Paris, 1990, 264 pages, 150 F.

Un bilan d'étape, dans une longue pratique du métier d'anthropologue, jalonnée d'enquêtes sur les chefferies peul, bambara, malinké, au Mali et en Guinée.

Au bout de ces études, une constatation : les catégories que l'Occident utilise pour connaître les autres sociétés, la démarche ethnologique même, doivent être remises en cause. Une telle conclusion repose sur une analyse critique serrée de la « raison ethnologique » à l'usage des sociétés non européennes, alors que l'histoire, science du changement, serait notre monopole. Débat de spécialistes ? Pas seulement : Jean-Loup Amselle souligne avec force la nécessité de dépasser l'opposition entre universalisme abstrait (celui de nos nouveaux philosophes) et relativisme culturel, tous deux également occidentalo-centristes. Des clefs donc pour le débat, fondamental aujourd'hui, sur la façon de penser le monde.

C. L.

Henri Rolin : un témoin combattant

Par YVES FLORENNE

VOUÉ à l'enseignement supérieur du « droit des gens », président de la Cour européenne des droits de l'homme, de nationalité belge, tel fut Henri Rolin (1), et cela suffirait à le situer ; encore faut-il ajouter qu'il a été titulaire de charges qui le plaçaient à la jointure de la science juridique et d'une responsabilité politique au moins morale. Soit, dira-t-on : si l'on veut bien oublier que les droits de l'homme, même avec des minuscules, sont devenus une dérision, qui n'est même plus hypocrite, mais ouvertement cynique chez des Etats dit eux-mêmes « *de droit* ». Reste qu'il n'est pas interdit aux esprits les plus endurcis de faire comme s'il y avait encore là une réalité, certes peu répandue et relative, mais à laquelle il faut s'accrocher, jusqu'à la disparition naturelle, ou accidentelle, de ces derniers entêtés.

Arrêtons-nous, en nous demandant si la lecture parallèle de la biographie d'Hubert Beuve-Méry (2), et ce qu'elle nous rappelle, ne déteindrait pas fatalement. Mais qui ne se sent, à quelque moment, hanté par Cassandre ? Elle désespérait sans quitter l'espérance. Sinon, à quoi bon avertir avec cette obstination ? Elle fut donc réduite au pire des esclavages, puis mise à mort. Aujourd'hui, l'esclavage et la mort peuvent être beaucoup moins tragiques, beaucoup mieux vécus, parce que parfaitement, voire agréablement, anesthésiés.

Cette référence préliminaire n'est pas une digression. Le livre d'Henri Rolin commence en 1920, où s'annoncent les « *années d'espoir* ». Dix ans plus tard, commence le temps des lâches illusions, en attendant l'aveu des « *lâches soulagements* ». Et nous voilà, d'un seul bond rapide, aux années 30. Le livre se termine par l'opposition violente d'Henri Rolin à la neutralisation de son pays, suivie de sa protestation résolue contre Munich. Ce qui lui valut aussitôt d'être dénoncé, chez les siens, à la fois comme « *neutraliste* » (une aberration qui a de l'avenir) et comme belliciste, « *pourvoyeur de tombeaux* ». C'est exactement le moment où Beuve-Méry prononce sa rupture avec le « *grand journal* » *(le Temps)* qui, sans rien perdre de sa distinction, s'est beaucoup vendu.

Retrouvons-nous en 1920, aux premiers pas de cette démarche qui épouse celle de Briand. Ici, attention. Trompé par une fausse nonchalance, sous l'homme de paix, haï de tous ces hommes de guerre qui ne voudront pas se battre, on oublie toujours l'autre : celui qui, au pouvoir, ordonna en septembre 1914 ce qui s'appellerait « *la Marne* ». Avec dix ans de moins, face à Hitler... Mais, en 1931, il se survivait physiquement à peine, dans le sillage de Laval, à qui il servait d'enseigne et d'alibi, et qui, pour le coup, le neutralisa. Eloigné du pouvoir, Laval le retrouvera par la grâce de la défaite et un coup de force, pour devenir enfin ce qu'il n'avait jamais cessé d'être.

Mais nous n'en étions encore, avec Henri Rolin, qu'au 10 janvier 1920. Ses rapports, articles, notes et témoignages forment une sorte de journal, officiel ou personnel, d'une histoire de la Société des nations (SDN) dans ses théâtres, ses grands spectacles, ses acteurs, ses coulisses, ses progrès, ses espoirs, qui va s'étendre pendant dix années, jusqu'à un couronnement presque fictif : la constitution (toute historique) des « Etats-Unis d'Europe ».

Une Europe déjà ébranlée. Il y a eu Locarno, l'entrée de l'Allemagne à la SDN, laquelle contrôle son désarmement. Tout va vite. Exclu « *même de l'espérance du pouvoir* », voici Hitler qui s'y hisse très régulièrement, en veston noir et pantalon rayé. Mais dans ce « *calicot* » miteux, le peuple allemand voit un héros wagnérien. L'Allemagne quitte la SDN et réarme.

FAUT-IL poursuivre du regard cette marche hallucinante, – du moins pour ces hallucinées qu'on appelle encore les grandes puissances ? Nous savons que deux fois, en 1934 et en 1936, une France qui aurait choisi d'agir seule, pouvait sans délai, probablement sans coup férir, renvoyer Hitler à son néant. Après, le chemin n'est que trop connu jusqu'à Munich et au-delà. Mais l'itinéraire retracé, éclairé par Henri Rolin, retiendra non seulement les spécialistes, mais les passionnés d'histoire, fût-elle lamentable. L'illusoire neutralité belge, violée comme l'avait prévu son adversaire, celui-ci en sonde le principe... pour le principe, et pour délier ses concitoyens de tout « *devoir de neutralité morale* ». Les Français, eux, seront invités, non pas à être neutres, mais à collaborer avec l'occupant.

Dira-t-on que les jeunes esprits, et même les autres, sont peu soucieux d'apprendre comment ils ont été, plus ou moins longtemps avant de naître, abandonnés, ou trahis, sacrifiés d'avance pour des ambitions inavouables, après l'avoir été par l'incapacité, au nom d'une fatalité qui n'existait pas ? La mémoire n'est jamais inutile. Avec sa fausse tête, ou sous d'autres masques, Hitler survit un peu partout. Mieux vaut être averti et sur ses gardes, s'il arrivait qu'il sonne une seconde fois...

(1) Henri Rolin, Œuvres, tome I, Editions Bruylant et Editions de l'université de Bruxelles, Bruxelles, 480 pages (les volumes suivants sont en chantier).

(2) Laurent Greilsamer, *Hubert Beuve-Méry*, Fayard, Paris, 1990 (voir *le Monde diplomatique*, juin 1990).

CULTURE

LE MONDE N'EST PAS MALADE, IL ENFANTE. – Xavier Sallandrin

★ ŒIL, 4, rue Cassette, Paris, 1989, 324 pages, 165 F.

On ne cédera pas à la tentation de rappeler Baudelaire : « *enfantement, maladie d'araignées* ». Et d'autant moins que l'inspirateur est Teilhard de Chardin, et le livre une contribution à la « *convergence de la connaissance rationnelle avec la foi chrétienne* » (le même Baudelaire confessait la seconde, jusqu'à la passion de l'enfer).

Philosophe spiritualiste, nourri de théologie, mais à peine moins de connaissance scientifique, l'auteur ne nous entretient aucunement d'un prochain avènement d'un monde de bonheur et de paix par la grâce de prodiges économiques et de miracles gorbatchéviens, mais de l'apparition, enfin reconnaissable par tous, du « *sens de l'homme* ».

Ce qui nous change un peu des annonciations, déjà vieillies, sur la mort du même, dans un monde de néant.

Lecture sérieuse, instructive mais nullement inabordable. L'auteur a d'ailleurs distribué ses chapitres en trois parties dont chacune a son unité : les textes accessibles à tout lecteur, ceux qui concernent « *les plus avertis* », les derniers, destinés aux spécialistes.

Y. F.

POLITIQUE

LA BALANCE ET L'HORLOGE. La genèse de la pensée libérale en France au XVIIIe siècle. – Simone Meysonnier

★ Les éditions de la Passion, Paris, 1989, 360 pages, 140 F.

Le magistral *Tableau économique* du physiocrate de Gournay, loin de surgir *ex nihilo* en 1758, avait été précédé en France par une longue série de réflexions ouvrant la voie au libéralisme économique. Celles de Vincent de Gournay, lançant en 1753 son célèbre « *laisser faire, laissez passer* », et, avant lui ou autour de lui, celles de Boisguilbert, de Melon, de l'abbé Morellet, de Véron de la Forbonnais et autres figures oubliées du « premier dix-huitième siècle », que ce volume fait utilement revivre.

Engagés dans l'administration royale (sans se priver de la critiquer) ou liés au négoce, ces auteurs étaient des hommes de terrain, aussi soucieux d'ordre social que d'équilibre financier. Leur libéralisme égalitaire, même s'il préfigure curieusement certaines idées de Keynes, est issu de la crise de l'Ancien Régime français et s'inscrit dans son contexte spécifique.

Cette étude, consacrée à un chapitre peu connu de la pensée libérale, contribue ainsi à relativiser cette dernière, qui prétend si volontiers apporter un message d'essence universelle, sinon absolue.

JEAN CHESNEAUX.

L'ÉVALUATION DES POLITIQUES ET DES ACTIONS PUBLIQUES. Rapport au premier ministre. – Patrick Viveret

★ Documentation française, Paris, 1990, 194 pages, 75 F.

Avant la nomination de M. Michel Rocard à Matignon, Patrick Viveret s'occupait d'un observatoire chargé de l'évaluation des politiques et des actions publiques. Il est donc naturel que le premier ministre ait confié à son compagnon de route une étude sur ce sujet ainsi qu'un premier exercice pratique portant sur le revenu minimum d'insertion (RMI). Les travaux de la commission animée par Patrick Viveret font apparaître le retard français dans ce domaine et cherchent à tirer avantage de cet inconvénient en bénéficiant des expériences américaine, suédoise et japonaise.

La France souffre, du fait de la toute-puissance de son administration, d'un grave handicap. Elle laisse le monopole de l'expertise publique aux grands corps de l'Etat, ce qui revient à placer l'élite de la haute fonction publique, omniprésente dans les sphères de décision, en situation d'être à la fois juge et partie. La commission Viveret propose donc d'en appeler, à côté des instances administratives actuelles, à la fois aux parlementaires et aux universitaires, voire à des cabinets d'audit privés sous réserve que cette profession sache s'adapter à l'évaluation, ce qui est sensiblement distinct de ses préoccupations commerciales actuelles.

Il ne reste plus à espérer que ce rapport ne demeure pas au catalogue de la Documentation française. Le problème posé est en effet crucial dans les démocraties contemporaines où, face au déclin des idéologies, les logiques gestionnaires deviennent toutes puissantes.

THIERRY PFISTER.

● L'ENVIRONNEMENT. – Michel Raffoul *(Bayard, coll. « Le Guide des métiers », Paris, 1990, 207 pages, 79 F)* : pour connaître les métiers et débouchés dans le domaine de l'environnement, ainsi que les filières de formation, un guide très pratique complété de témoignages.

● POUR RÉUSSIR. GUIDE MÉTHODOLOGIQUE POUR LES ÉTUDES ET LA RECHERCHE. – Bernard Dionne *(Editions Etudes vivantes, 8023, rue Jarry-Est, Montréal, Québec, Canada, 1990, 202 pages)* : conçu pour les étudiants canadiens, cet ouvrage propose de façon très claire des méthodes d'organisation et de travail assurant une meilleure maîtrise.

● LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE. – Michel Pébereau *(Armand Collin, coll. « U », Paris, 1990, 560 pages, 235 F)* : destiné aux étudiants, cet ouvrage dresse un bilan très concret et très dense de la politique de la France dans l'économie mondiale, dont il retrace du même coup l'évolution depuis les accords de Bretton-Woods.

● LÉGENDES DU SIÈCLE. – Alfred Sauvy *(Economica, Paris, 1990, 172 pages, 98 F)* : cette fois, l'économiste se fait témoin de son époque, dans des notes sur les événements, les hommes ou les institutions qui ont marqué le siècle.

● L'ENFANT AU TRAVAIL *(Fayard, Paris, 1990, 385 pages, 120 F)* : résultat d'une étude du Bureau international du travail sur le sort fait à des millions d'enfants, de l'Amérique latine aux Philippines, trop souvent mis au travail dans des conditions inacceptables.

● LES NÉGOCIATIONS D'URUGUAY ET LA MISE EN PLACE DU GRAND MARCHÉ EUROPÉEN DE 1992. *Conséquences pour l'avenir de la coopération entre la CEE et les Etats ACP.* – Sous la direction de Christopher Stevens et Doeke C. Faber *(Centre européen de gestion des politiques de développement, Maastricht, Pays-Bas, 1990, 169 pages, 25 florins)* : dans quelle mesure les négociations du GATT affecteront-elles l'application de la convention de Lomé IV ? Au-delà : les conséquences de l'achèvement du grand marché en 1992.

● THE ISRAELI-PALESTINIAN ISSUE. – Garret Fitzgerald *(Commission trilatérale, « Triangle papers » nº 38, New-York, Paris, Tokyo, mai 1990, 42 pages)* : rapport très circonstancié de la Trilatérale, concluant à la nécessité d'une initiative internationale majeure pour faciliter des négociations de paix au Proche-Orient.

● HAITI PAYS ÉCORCHÉ. – *(Collectif Haïti de France, 45 bis, rue de la Glacière, 75013 Paris, 71 pages, 50 F)* : état des lieux sur le pays le plus pauvre de la région, à l'initiative de trois organisations non gouvernementales – duvaliérisme, système politique, mondes urbain et rural... (Le même collectif diffuse un bulletin d'information hebdomadaire téléphonée au nº 43-29-11-03.)

ÉCOLOGIE

POUR UNE ALTERNATIVE VERTE EN EUROPE. – Pierre Juquin, Carlos Antunes, Penny Kemp, Isabelle Stengers, Wilfrid Telkamper, Frieder Otto Wolf

★ La Découverte, Paris, 1990, 128 pages, 65 F.

La question écologique sera la grande affaire de cette décennie, et certainement aussi des suivantes. Et les partis politiques traditionnels qui n'ont pas su percevoir la montée en puissance de la sensibilité verte risquent de l'apprendre à leurs dépens. Les mouvements Verts sont pourtant bien loin d'avoir tiré toutes les conséquences théoriques et pratiques de leur propre logique.

Cet ouvrage, écrit par des intellectuels ou responsables politiques de cinq pays, et paraissant simultanément dans huit langues, est l'un des premiers à ébaucher un corps doctrinal cohérent, opposant le vivant et le social à l'économisme ambiant, et débouchant sur un « éco-socialisme ». Une lecture salutaire.

B.C.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

GUIDE DE LA RECHERCHE DANS LES GRANDES ÉCOLES. – Sous l'égide de la Conférence des grandes écoles

★ Mediathor, Paris, 1989, 316 pages, 1 200 F.

Les grandes écoles ont longtemps eu la réputation de ne pas se préoccuper de la recherche. Ce n'est plus vrai : 2 % de l'effort français en ce domaine (représentant le quart du budget du CNRS) sont aujourd'hui réalisés dans leurs laboratoires. Le *Guide* qui vient de paraître dresse, pour chacun des quelque cent établissements membres de la Conférence des grandes écoles, la liste des formations doctorales, des laboratoires et thèmes de recherche, des modalités de valorisation et des accords de collaboration. Un outil de travail qui faisait gravement défaut et qui devrait particulièrement intéresser les industriels et les scientifiques, tant en France qu'à l'étranger.

B. C.

LE LIVRE DE L'EUROPE. Atlas géopolitique. – Sous la direction de Régis Bénichi et Marc Nouschi

★ Stock-Édition nº 1, Paris, 1990, 317 pages, 198 F.

Rédigé avec un évident souci pédagogique par des professeurs de classes préparatoires, cet ouvrage – mi-livre, mi-atlas – est un superbe outil de travail pour les étudiants. Chacun des Douze fait l'objet d'un traitement séparé pour les questions démographiques et économiques, mais la majeure partie de ce livre (étapes de la construction européenne, institutions, grands défis et réponses de la CEE, l'Europe et le monde, le bilan de la Communauté, etc.) est traitée de manière transversale. Un remarquable appareil documentaire (chronologie, extraits de textes fondamentaux, adresses utiles, bibliographies, index) complète cet ouvrage qui, à l'heure actuelle, n'a aucun concurrent dans l'édition française.

B. C.

SUPPLÉMENTS A L'ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS

★ Encyclopaedia Universalis, Paris, 1990, 2 volumes, 1 976 pages, 678 F.

Deux volumes, qui viendront actualiser l'édition de l'*Encyclopaedia* éditée depuis 1984, mais dont l'intérêt se justifie pleinement. Près de trois cents articles de synthèse, superbement illustrés, sur les avancées des connaissances dans les domaines les plus divers. Et comme d'habitude, l'*Encyclopaedia* a su s'attirer le concours des meilleurs spécialistes. Le champ couvert est immense et se divise en deux grandes parties : les enjeux et le savoir. Les enjeux sont traités en une trentaine d'essais : de « L'Europe des historiens » par René Girault à « La typologie des conflits » par Pierre Dabezies. Les savoirs sont, eux, présentés dans l'ordre alphabétique, d'« académisme » (pour la photo) à « zones franches ». Un gisement de connaissances dans lequel on se plonge avec délectation.

B. C.

GRAND ATLAS DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE. – Sous la direction de John Keegan (traduit de l'anglais par Roland Guinguay)

★ Larousse-*The Times*, Paris, 1990, 288 pages, 350 F.

Professeur à la célèbre académie militaire britannique de Standhurst, John Keegan retrace, avec l'aide de nombreux spécialistes, l'ensemble des opérations du « *plus grand conflit de l'histoire du monde* ». Un chapitre spécial est consacré à « La France dans la guerre », écrit par Philippe Masson, professeur à l'Ecole de guerre navale.

Les auteurs décrivent, à l'aide de quelque 450 cartes, d'une centaine de diagrammes et d'abondants tableaux et photos, les stratégies adoptées par les différents protagonistes du conflit. Batailles terrestres, aériennes et maritimes sont très précisément expliquées, ainsi que leur contexte politique et diplomatique.

Un glossaire et un important index rendent plus claire la lecture de cet ouvrage que complète une chronologie sur la situation mondiale de 1920 à 1945.

I. R.

HISTOIRE

ESQUISSE D'UNE HISTOIRE COMPARÉE DES DÉVELOPPEMENTS DANS LE MONDE JUSQUE VERS 1850. – Jean Piel

★ Éditions Erasme, Paris, 1989, 295 pages, 140 F.

Préparée à l'intention des étudiants d'un cursus interdisciplinaire sur les pays en voie de développement, présentée sous une forme délibérément pédagogique (y compris par sa riche bibliographie bien structurée), cette « esquisse » (au sens du dix-huitième siècle) amorce une réflexion fondamentale sur les rythmes et les lignes de force de l'histoire mondiale jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle, c'est-à-dire jusqu'au moment où le modèle occidental de croissance industrielle est devenu hégémonique et réalise à son profit l'interconnexion généralisée des marchés de la planète.

La démarche retenue ici est triplement pluraliste. Pluralité des formes sociétales (et pas seulement sociales), dont l'originalité ne peut se définir par le seul critère économiciste et quantifié. Pluralité des développements propres à l'Amérique latine, à l'Afrique, au Proche-Orient, à l'Asie, à l'Extrême-Orient – mais le Pacifique est négligé dans ce vaste panorama...

Pluralité des rythmes historiques, de la révolution néolithique aux grands voyages de découverte. A ce titre, cette esquisse est une précieuse contribution à la réflexion critique sur les pièges intellectuels et politiques de l'européocentrisme.

J. C

DANS UNE EUROPE LIVRÉE AUX MARCHANDS

Le droit d'auteur, produit commercial comme les autres

Par BERNARD EDELMAN *


Selçuk

COMME la guerre pour les militaires, l'art est devenu une chose trop sérieuse pour qu'on l'abandonne aux artistes. Désormais, règne une industrie culturelle qui représente, au minimum, 2 % à 3 % du produit intérieur brut (PIB) des pays développés et, au maximum, 5 % à 6 %. Aux Etats-Unis, son pourcentage est même plus élevé que celui de l'agriculture, de l'industrie électrique ou de l'industrie automobile. Cela donne la mesure : la « culture » est, décidément, une affaire trop importante pour être laissée aux mains des créateurs.

Aussi voit-on des institutions tout à fait solennelles – l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation internationale du travail (OIT) et même l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) – s'inquiéter de sa bonne santé et se pencher sur le berceau du petit prodige. Car, si le bébé est florissant, il est guetté par la pire des maladies : le piratage.

Les pirates modernes – ceux de l'audiovisuel et des logiciels – sont armés des dernières découvertes de l'informatique et de l'électronique : ils ne hantent plus l'île de la Tortue, mais les laboratoires. Le pirate moderne contraint les ingénieurs, pour empêcher la reproduction des cassettes audionumériques, à mettre au point des dispositifs hautement élaborés – système copycode de CBS, système R-DAT japonais, système Solocopy... (1) Et, surtout, le piratage a permis à la CEE de produire un important document de 237 pages, intitulé : *Livre vert sur le droit d'auteur et le défi technologique. Problèmes de droit d'auteur appelant une action immédiate*, daté du 20 juin 1988.

Dans ce document, d'une lecture ingrate, il est paradoxalement très peu question de culture, de création, et... d'auteur, au point que le professeur Schricker, du Max-Planck Institute de Munich, a pu dire que le Livre vert traite d'un « *droit d'auteur sans auteur* » (2). La CEE, en effet, s'est résolument tournée vers les seuls partenaires dignes d'intérêt – les producteurs – et les seuls *objectifs qui lui paraissaient sérieux – la* police du marché et la concurrence. Ce document – et telle est, pour nous, sa valeur générale – nous donne à lire, en clair, la vision que se fait la technocratie européenne de la culture, après qu'elle nous eut dit l'idée qu'elle se faisait de la bioéthique (3), et avant qu'elle ne nous dise un jour ou l'autre l'idée qu'elle se fait de l'homme (4). Ce n'est donc pas une vaine controverse de juriste qui alimentera notre analyse, mais une inquiétude profonde sur le destin du droit d'auteur.

Pouvons-nous, devons-nous nous laisser griser par l'ivresse du marché et des investissements ? Pouvons-nous, devons-nous approuver un « réalisme économique » qui, par petites touches, nous introduit dans le système du copyright où les « auteurs » véritables ne sont autres que les producteurs, et les œuvres des marchandises, qui devraient librement circuler sur le marché ; où la seule loi est celle du profit et où le créateur, enfin, n'est que l'infime rouage d'un système qui le dépasse, l'alibi culturel d'une industrie qui, la plupart du temps, se moque de la culture ? Pis encore : devrions-nous laisser la CEE, elle qui n'a aucune compétence en la matière, s'arroger le droit de traiter de notre identité culturelle ?

On ne rentrera pas dans le détail de ce document, mais il faut simplement montrer que la logique économique qui y est à l'œuvre emporte deux conséquences majeures : la subordination du droit des auteurs au droit des producteurs ; l'incorporation du droit d'auteur dans une politique commerciale internationale.

La Commission de Bruxelles part d'un double constat. D'une part, elle observe que « *le centre de gravité de l'activité économique des pays industrialisés a continué à se déplacer, s'éloignant de la production de biens revêtant principalement le caractère d'articles de base au profit de la fabrication de produits à forte valeur ajoutée grâce à l'application de la technologie, du savoir-faire et de la créativité. Le rendement supérieur et les attributs matériels de ces produits, tels que leur forme ou leur image, constituent leurs atouts essentiels dans la concurrence* (5). » D'autre part, la Commission relève l'extrême vulnérabilité de ces produits : alors que, par exemple, le développement d'une puce de semi-conducteur représente un investissement de 100 millions de dollars, sa reproduction coûterait de 50 000 à 100 000 dollars (6).

Le marché de l'audiovisuel et de l'informatique est donc gangrené par le piratage (en 1984, la perte a été de 1,2 milliard de dollars pour les phonogrammes, par exemple), ce qui devrait conduire à une politique rigoureuse de ce marché. Or, poursuit la Commission, puisque la piraterie est, avant tout, un problème économique et que le producteur doit supporter les risques économiques de sa production, c'est à lui, au premier chef, d'en assurer la défense. Il faut donc lui en donner les moyens juridiques en concentrant entre ses mains le maximum de droits d'auteur. En clair, les droits des auteurs se déplacent des créateurs aux producteurs, puisque l'œuvre, en son essence, n'est somme toute qu'un produit « à *forte valeur ajoutée* ».

Comme à la Bourse

CETTE logique conduit à un double dérapage : d'un côté, on met en place une conception parfaitement mercantile de l'auteur ; de l'autre, les droits des producteurs sont supérieurs aux droits des auteurs.

Pour la Commission, un auteur n'est rien *d'autre qu'un entrepreneur d'un nouveau* genre. Dans un paragraphe suavement intitulé « Considérations culturelles » apparaît l'idée que le seul objectif d'un créateur consiste à « valoriser » sa création par la recherche d'un vaste marché, de sorte qu'en retour il pourrait réinvestir avec profit (7). La Commission se doit, en conséquence, de « stimuler » la créativité par l'appât du gain, et de la diffuser vite et loin. L'auteur devrait, à la limite, faire une étude de marché, calculer les recettes d'un Goncourt et suivre, à la Bourse des ventes publiques, la hausse ou la baisse de son « point » !

Le mépris de l'auteur artisan a d'ailleurs amené la Commission à ignorer le problème crucial de la reprographie. Alors qu'elle porte toute son attention sur le piratage des phonogrammes, des vidéogrammes et des logiciels, elle n'a cure du danger qui menace l'écrit. Pourtant, selon une récente enquête, 6,6 milliards de copies sont réalisées à partir d'œuvres protégées chaque année en France (8) et « *la photocopie a pratiquement tué l'édition musicale. Toutes dispositions doivent être prises pour éviter qu'elle ne mette maintenant en péril l'édition scientifique* (9) ».

Par ailleurs, l'intérêt porté par la Commission aux produits à forte plus-value a pour effet de minoriser les droits des auteurs. Ainsi, par exemple, en matière de création de logiciels, alors que la loi française du 3 juillet 1985 reconnaît aux auteurs un droit moral restreint, la Commission propose sa suppression totale ou, à tout le moins, « *la possibilité d'autoriser* [sa] *cession contractuelle* (10) », ce qui signifierait son arrêt de mort et créerait le risque d'une contagion dans tous les autres domaines. A l'inverse, lorsque la jurisprudence refuse, à juste titre, de protéger une pure et simple compilation (11), la Commission conseille de donner à « *l'exploitant d'une base de données* (...) *une protection contre la copie du mode de compilation* (12) ». De même, enfin, elle propose de subordonner, concernant les œuvres audiovisuelles, les droits des auteurs au fonctionnement du marché : « *La protection assurée par le droit d'auteur aux œuvres audiovisuelles ne devrait pas porter atteinte au fonctionnement d'un marché concurrentiel pour de telles œuvres ni au développement de nouvelles technologies audiovisuelles. Le droit d'auteur devrait au contraire fournir une part importante de l'environnement juridique favorisant la créativité, l'innovation et la concurrence* (13). »

Mépris de l'art

EN effectuant de tels choix, la Commission non seulement excède ses compétences mais encore manifeste une conception parfaitement méprisante de l'art. En effet, d'un côté, comme l'a fait remarquer Mme Moller, qui dirige la délégation de la RFA dans les instances internationales du droit d'auteur, « *étant donné que le droit d'auteur ou le « Urheberrecht » ne fait pas partie seulement du système légal d'un pays, mais de la culture, et que le système lui-même constitue ainsi un bien culturel, la Commission n'a aucune compétence pour l'échanger contre un autre système* (14). » De l'autre côté, elle oublie qu'un support en soi – bande magnétique, cassette vierge... – n'a aucune valeur, ou fort peu, et qu'il n'en acquiert que par la vertu de l'œuvre qui s'y incorpore.

Cette vision purement industrielle, ou, si l'on préfère, purement quantitative, de la culture a une autre conséquence majeure dans les relations internationales. La CEE, à l'évidence, œuvre dans le sens d'une application des usages du commerce international au droit d'auteur. On peut le constater dans l'intégration progressive du droit d'auteur dans la compétence du GATT et du « nouvel instrument de politique commerciale » (15). Au cours de l'Uruguay round, le GATT a lancé, en septembre 1986, une initiative qui vise à établir un cadre multilatéral de règles et de disciplines relatives au commerce international des marchandises de contrefaçon. Il n'est pas exclu que ces règles puissent aussi valoir pour d'autres choses que les marques de fabrique.

Par ailleurs, le « nouvel instrument de politique commerciale », si on l'applique à la piraterie, permettrait une police fort efficace. En vertu de cet instrument, en effet, la Commission peut réagir rapidement contre des pratiques *commerciales illicites de pays tiers*, incompatibles non seulement avec le droit international mais encore avec les « règles généralement admises ». Autrement dit, si un Etat qui n'est pas partie d'un traité auquel ont adhéré la plupart des pays développés ne le respecte pas, il ne sera pas sanctionné au titre du droit international, mais au titre de la violation des « règles généralement admises », précisément celles qui sont élaborées au titre du commerce international (GATT).

Ce n'est plus tant le développement de la culture qu'on a en vue, mais la protection de certains marchés. Ainsi, le message culturel, qui était l'essentiel, s'évanouit dans le support qui devient le seul produit digne de protection.

On peut s'interroger sur le sort culturel réservé aux pays sous-développés. Alors que, par exemple, la convention universelle sur le droit d'auteur (révision de Paris, 24 juillet 1971) prévoyait des licences en faveur de ces pays (de traduction et de reproduction, même audiovisuelle), désormais les impératifs économiques pourraient bien les rendre caduques.

L'Europe des marchands semblait déjà l'emporter sur l'Europe des droits de l'homme. Elle risque bien de l'emporter aussi sur l'Europe de la culture.

*Auteur de *la Propriété littéraire et artistique*, PUF, « Que sais-je ? », Paris, 1989 et co-auteur, avec Marie-Angèle Hermitte, de *l'Homme, la nature et le droit*, Bourgois, Paris, 1988.

(1) *Audio and Video-Cassette Equipment Study in West-Germany, France and the U-K.*, Editions Marplan, octobre 1985.

(2) Cité par Margret Moller, « A propos du Livre vert », *Revue internationale du droit d'auteur*, Paris, juillet 1989.

(3) Cf. *le Monde diplomatique*, décembre 1988.

(4) Ainsi qu'en témoigne le projet de séquençage (déchiffrage) du génome humain.

(5) *Livre vert*..., op. cit., 1-2. 2.

(6) *Livre vert*..., op. cit., 1-2. 4.

(7) *Livre vert*..., op. cit., 1-4. 1 à 1-4. 6.

(8) Christine Ferrand, « Les éditeurs prennent les armes contre la reprographie sauvage », *Livres hebdo*, Paris, 1988.

(9) Patrice Cahart, « Le livre français a-t-il un avenir ? », *Documentation française*, Paris, décembre 1987.

(10) *Livre vert*..., op. cit., 5-6. 27.

(11) Cour de cassation, 2 mai 1989.

(12) *Livre vert*..., op. cit., 6-4. 9.

(13) *Livre vert*, op. cit., 3-10. 3.

(14) Margret Moller, *op. cit., p. 53.*

(15) Règlement CEE, nº 2641/84 du conseil, *Journal officiel* des Communautés européennes, 20 septembre 1984. Lire Bourgeois et Laurent, « Le nouvel instrument de politique commerciale », *Revue trimestrielle de droit européen*, Paris, janvier-mars 1985.

Dans ce numéro :

Le Monde diplomatique du mois de juin 1990 a été tiré à 174 000 exemplaires.



هكذا من الأصل